U d'/of OTTAWA
39003011882700

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/mditationsecclsi04chev

MÉDITATIONS
ECCLÉSIASTIQUES.

ROANNE, IMPRIMERIE DE É. PERISSE.

MO

MÉDITATIONS ECCLÉSIASTIQUES,

TIRÉES

DES ÉPITRES ET ÉVANGILES

QUI SE DISENT A LA MESSE TOUS LES DIMANCHES

Pour se disposer à célébrer ou à communier dignement, connaître les devoirs du Sacerdoce, et se mettre en état de faire des instructions utiles aux Ecclésiastiques et au peuple,

POUR TOUS LES JOURS

ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE;

PAR M. CHEVASSU, CURÉ DU DIOCÈSE DE ST-CLAUDE.

Ignis in altari semper ardebit, quem nutriet Sacerdos, subjiciens ligna manè per singulos dies (*Lev.* 6. *v.* 12.).

TOME QUATRIÈME,

DEPUIS LE DIMANCHE DE LA XIV. SEMAINE APRÈS LA PENTECÔTE JUSQU'A L'AVENT.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
rue Mercière, 33.

PARIS,
AU DÉPOT DE LIBRAIRIE DE PERISSE FRÈRES,
rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice, 8.

1836.

BX
1912.5
.C474
1836
v.4

MÉDITATIONS

SUR

LES VÉRITÉS CHRÉTIENNES

ET ECCLÉSIASTIQUES.

QUATORZIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis.

Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair. *Galat. c. 5. v. 16.*

DE LA CHASTETÉ.

I. Point. L'estime que nous devons avoir de cette vertu.
II. Point. Le soin avec lequel nous devons la conserver.

I. Faisons de sérieuses réflexions sur les premières paroles de l'Épître de ce jour. Elles doivent nous engager à ne plus mener une vie animale, charnelle et terrestre. Puissent-elles nous inspirer une vie toute spirituelle, toute pure et céleste! « Conduisez-vous selon l'esprit (dit l'Apôtre), et vous » n'accomplirez pas les désirs de la chair. » Oh! que nous serions heureux, si nous réglions notre conduite sur cette maxime de S. Paul! S'il en coûte à la nature pour s'y conformer, ne perdons pas courage, quelque faibles que nous soyons : que ne pouvons-nous pas avec le secours de la grâce! Remarquez, avec saint Augustin (*In expl. Epist. ad Gal.*), que l'Apôtre ne dit pas : Vous n'aurez point de mauvais désirs ; il n'est pas en notre pouvoir de n'en avoir pas,

l'état de cette vie ne le permettant point ; mais : *Vous ne les accomplirez pas :* nous pouvons nous en préserver avec le secours du ciel. Qu'est-ce donc que se conduire par l'esprit? C'est consentir, dit ce Père, à ce que l'esprit de Dieu nous ordonne, et non à ce que la chair nous suggère : *Quid est duci spiritu? Spiritui Dei consentire jubenti, non carni concupiscenti* (Idem, Ser. 151 de verb. Apost. n. edit.). Ainsi nous pouvons, si nous le voulons, accomplir ce que saint Paul nous dit ici, pourvu que nous soyons fidèles à prier, et que nous aimions, autant que nous le devons, la vertu de chasteté. Priez l'Époux céleste des âmes vierges qu'il remplisse votre cœur d'amour et d'estime pour cette belle vertu qui, au témoignage du Saint-Esprit même, n'a rien dans le monde qui égale son prix : *Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ* (Eccli. 26. v. 20.). Entre les éloges que les saints Pères lui ont donnés, dit saint Jean Climaque (*Éch. Ste. deg.* 25.), quelques-uns l'ont appelée une participation de la nature angélique, une demeure digne de Jésus-Christ, le bouclier du cœur, un ciel terrestre, le calme de toutes les passions. Quoi de plus beau que la chasteté, s'écrie saint Bernard, qui rend pur ce qui a été conçu dans l'impureté ; qui d'un ennemi en fait un domestique, et d'un homme en fait un ange ? *Quid catistate decorius, quæ mundum de immundo conceptum semine, de hoste domesticum, angelum deniquè de homine facit* (Tr. de morib. et off. Ep. c. 3.) ? La chasteté est belle partout, mais particulièrement dans un ecclésiastique et dans un prêtre, dont elle fait le principal ornement. Ainsi, comme il est obligé par ses fonctions d'approcher de Dieu et de traiter avec lui, il doit exceller dans cette vertu, autrement il ne mérite pas le nom de prêtre : *Soli qui puram agunt vitam, verè sunt Dei sacerdotes.*

Voyez maintenant quelle estime vous en avez. Avez-vous bien fait réflexion, en entrant dans les Ordres sacrés, qu'il fallait passer dans la continence tout le reste de votre vie? Comment parlez-vous du précepte du célibat que l'Église impose à ses ministres ? L'avez-vous accepté de bon cœur ? Vous y êtes vous-soumis avec joie, ravi de vous voir dégagé

par votre état des embarras qui se trouvent dans celui du mariage? *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodò placeat Deo : qui autem cum uxore est , sollicitus est quæ sunt mundi... et divisus est* (I. Cor. 7. v. 32 et 33.). Quand il n'y aurait point d'autre avantage dans le célibat que cette liberté entière qu'ont les personnes que Dieu y appelle , de pouvoir s'occuper uniquement du soin de servir le Seigneur , cette seule prérogative devrait contenter une âme vraiment chrétienne , dit saint Jérôme : *Cùm nulla merces virginem amplior sequeretur, sufficeret hæc sola prælatio, cogitare quæ Domini sunt* (Hier. adv. Jovin.).

II. Considérez que vous devez avoir un grand soin de conserver la chasteté. Rien au monde de plus précieux que cette vertu ; mais rien au monde de plus facile à perdre , ni rien de plus difficile à réparer. Reconnaissez cette vérité , et prenez les précautions les plus efficaces pour vous maintenir dans la pureté d'esprit, de cœur et de corps qu'exige votre état : *Teipsum castum custodi* (I. Tim. 5. v. 22.).

Veillez sur vos sens ; n'arrêtez jamais vos yeux sur des objets capables de corrompre la pureté de votre âme ; fuyez les jeux, les compagnies dangereuses , les spectacles , les assemblées , les divertissemens du monde , qui sont capables de pervertir les personnes les plus sages et les plus austères : *Inter tantas illecebras voluptatum , etiam ferreas mentes libido domat*, dit saint Jérôme (*Ep.* 23.).

Évitez les liaisons tendres et sensibles avec les personnes de l'autre sexe. Leur régularité et leur vertu ne doivent pas vous rassurer. Défiez-vous de vous-mêmes. Que votre chasteté passée, dit saint Jérôme , ne vous inspire aucune présomption ; car vous n'êtes pas plus saint que David , ni plus fort que Samson , et quelque grande que soit votre sagesse, elle ne peut surpasser celle de Salomon : *Nec in præteritâ castitate confidas ; nec sanctior David , nec Samsone fortior , nec Salomone potes esse sapientior* (Idem , comm. in epist. ad Tit. cap. 1.). La familiarité avec les femmes a fait tomber ces grands hommes , elle sera également pour vous une occasion de chûte , si vous ne l'évitez pas avec tout le soin possible.

Évitez les festins, tout excès dans le boire et dans le manger, l'oisiveté, la bonne chère : *Venter mero æstuans citò despumat in libidines*, dit saint Jérôme (*Ep.* 83. *ad. Occ.*).

Aimez la mortification, le jeûne, la retraite, le travail, la prière. Soyez dévot à la très-sainte Vierge, et ayez comme elle une humilité profonde que les saints appellent la gardienne de la chasteté : *Per humilitatis custodiam servanda est munditia castitatis* (Gregor. Magn. in Job lib. 26. cap. 19.). C'est souvent la trop bonne opinion que les ecclésiastiques ont d'eux-mêmes qui attire la colère de Dieu, et qui mérite qu'il les laisse tomber dans le vice honteux de l'impureté, qui est, selon l'Apôtre, le châtiment ordinaire de la superbe : *Evanuerunt in cogitationibus suis ; propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ* (Rom. 1. v. 21. 26.).

Examinez si vous avez employé tous ces moyens pour conserver la chasteté avec tout le soin que demande cette vertu. Faites-y une sérieuse réflexion en allant à l'autel : souvenez-vous que la qualité de prêtre que vous y allez exercer demande de vous un caractère particulier de chasteté, et une pureté, pour ainsi dire, sacerdotale, comme parle saint Jérôme : *Castitas propria, et ut ità dixerim, pudicitia sacerdotalis* (Hieron. in epist. ad Tit. cap 1.). De sorte qu'il ne suffit pas qu'un prêtre s'abstienne de toute action déshonnête ; mais il faut qu'une âme qui doit consacrer le corps de Jésus-Christ, ne se laisse jamais aller à la moindre pensée qui blesse tant soit peu la pureté : *Ut non solùm ab opere se immundo abstineat ; sed etiam à jactu oculi et cogitationis errore mens Christi corpus confectura sit libera* (ibid.).

O mon Dieu! qui exigez de vos ministres une chasteté si parfaite, accordez-nous, s'il vous plaît, cette vertu telle que vous la demandez de nous : *Continentiam jubes : da quod jubes et jube quod vis* (Aug. lib. 10. Conf. cap. 29.).

POUR LE LUNDI.

Caro enim concupiscit adversùs spiritum : spiritus autem adversùs carnem : hæc enim sibi invicem adversantur, ut non quæcunque vultis, illa faciatis.

Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit ; et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair : et ils sont opposés l'un à l'autre ; de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez. *Galat. c.* 5. *v.* 17.

DE LA GUERRE DE LA CHAIR CONTRE L'ESPRIT.

I. Point. Quelle est cette guerre.
II. Point. Quelle conduite nous devons y tenir.

I. Pour méditer avec plus de fruit sur les paroles que nous avons prises pour sujet de notre oraison, faisons attention à la manière dont Cassien les explique dans ses conférences, si connues par les personnes qui font profession de piété. Saint Paul, dit cet ancien auteur (*Col.* 4. *c.* 7.), nous apprend que nous avons une guerre intestine qu'il appelle la loi des membres : « Car la chair, selon ce grand Apôtre, a des » désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de con- » traires à ceux de la chair : et ils sont opposés l'un à l'autre, » de sorte que vous ne faites pas ce que vous voudriez. » Cette division et cette opposition de la chair contre l'esprit nous est devenue comme naturelle depuis la chute du premier homme. Dieu veut que nous ne nous lassions jamais de combattre dans cette guerre, puisque, si nous cessions de le faire, nous tomberions dans cette paix pernicieuse et mortelle, dans laquelle la chair victorieuse maîtrise et domine l'esprit sans qu'il lui résiste. Or, par le mot de chair, dit Cassien (*ibid. cap.* 11.), il ne faut pas entendre l'homme même, c'est-à-dire la substance de l'homme, mais la volonté de la chair et ses désirs déréglés ; comme par le mot d'esprit nous ne devons pas entendre quelque substance, mais les bonnes et les saintes affections de l'âme. Comme ces deux différens désirs

c'est-à-dire ceux de l'esprit et ceux de la chair, se trouvent dans chacun de nous, nous sommes toujours dans une guerre domestique et intérieure. Car d'un côté la concupiscence de la chair qui se porte toujours avec ardeur vers le mal, trouve sa joie et son repos dans les délices et les plaisirs de la terre; et de l'autre, l'esprit résistant à la chair, désire de s'appliquer si parfaitement aux exercices spirituels, qu'ils souhaiterait s'interdire pour toujours les usages les plus nécessaires du corps, et être tellement absorbé dans les choses invisibles, qu'il voudrait ne plus donner aucun de ses soins au soulagement de ce misérable corps qui lui fait sans cesse la guerre.

L'âme, dans cette situation, voudrait bien que les désirs de la chair ne s'élevassent point contre elle avec autant de violence; mais elle ne veut pas souffrir la douleur qui lui est nécessaire pour acquérir les vertus et suivre les mouvemens de l'esprit (*ibid. cap.* 12.) : elle souhaiterait de posséder la chasteté du corps sans mortifier la chair; d'obtenir la pureté du cœur sans s'affaiblir par les veilles; d'allier les richesses et les biens de l'âme avec la satisfaction de la chair; de s'établir dans la patience sans passer par les afflictions; de pratiquer l'humilité sans rien perdre de l'honneur du monde; d'accorder la simplicité de la religion avec l'ambition du siècle; de servir Jésus-Christ et d'être loué des hommes: enfin elle veut tellement acquérir les biens à venir, qu'elle ne perde rien des présens. Comme c'est la chair qui tient l'âme dans cet état de lâcheté et de tiédeur, il faut que la ferveur de l'esprit vienne à son secours, et la fasse passer à ce degré de perfection dont parle l'Apôtre, où l'esprit, ayant pris entièrement le dessus, ne fait plus ce que la chair désire.

Heureux celui qui se trouve en cet état. La chair ne l'attaque plus que d'une manière faible et languissante, quoiqu'il ait à soutenir des combats avec elle jusqu'au dernier soupir; car durant tout le cours de cette vie mortelle, elle ne cesse point d'en livrer aux plus grands saints. Nous sommes assurés de vaincre et de triompher, ainsi qu'ils l'ont fait, si nous combattons et résistons comme eux : *Exercete bellum*, *sperate triumphum*, dit saint Augustin (*Ser.* 128 *de verb. Évang. n. edit.*).

II. Voyons comme il faut se conduire dans cette guerre de la chair contre l'esprit.

1.° Il faut être persuadé que cette guerre ne souffre point de trêve ; que la concupiscence restant en nous jusqu'à la mort, comme nous l'enseigne le concile de Trente (*Sess.* 5. *de pecc. orig.* 5.), nous devons la combattre pendant toute notre vie ; nous humilier, gémir, soupirer après sa destruction ; avoir recours à la prière, demander sans cesse à Jésus-Christ le secours de sa grâce, y mettre toute notre confiance; nous écrier, en considérant notre misère, comme saint Paul et tous les saints : « Malheureux que je suis, qui me délivrera » de ce corps de mort? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-» Christ notre Seigneur.» *Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus ? Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum* (Rom. 7. v. 24. et 25.)

2.° Nous devons crucifier notre chair avec ses passions et ses désirs déréglés. C'est ce qu'ont fait et ce que font encore tous les jours tous ceux qui appartiennent véritablement à Jésus-Christ, comme l'Apôtre le dit. Ainsi un chrétien, au milieu des tentations qui l'environnent de toute part, et auxquelles il est perpétuellement exposé, doit, selon saint Augustin, demeurer attaché pendant toute sa vie à la croix de Jésus-Christ : *In hâc quidem cruce per totam istam vitam, quæ in mediis tentationibus ducitur, perpetuò debet pendere christianus* (Serm. 226. de Quadr. n. edit.). Cette vie n'est pas le temps où l'on doit songer à arracher les clous dont parle le Prophète, lorsqu'il dit : « Percez, Seigneur, ma » chair des clous de votre sainte crainte. » Il faut que ce crucifiement soit permanent : si un chrétien ne veut pas se perdre dans le limon des vices, qu'il ne descende jamais de la croix de Jésus-Christ : *Sic semper hic vive, christiane ; si terreno limo gressus non vis immergere, noli de istâ cruce descendere* (August. Serm. 206. in Quadr.).

3.° Un dernier avis qui regarde particulièrement les confesseurs et ceux qui sont chargés de la conduite des autres, c'est d'instruire et consoler les âmes qui sont affligées des tentations de la chair. Il y en a qui, au lieu de compatir en ce point aux infirmités de leurs frères, les brusquent, les ren-

voient inquiets et confus, les traitent d'infâmes et de malheureux. Cette conduite peut avoir de fâcheuses suites, comme il parut à ce qui arriva à un jeune solitaire dont parle Cassien (*Coll.* 1. *c.* 13.), qui étant tourmenté par de continuelles tentations d'impureté, s'adressa à un ancien anachorète pour lui découvrir l'état de son âme, espérant de recevoir quelques remèdes à ses maux ; mais n'ayant trouvé dans lui que de la rudesse et de l'aigreur, il allait s'abandonner à ce que la tentation lui suggérait, si le saint abbé Apollon, plus éclairé et plus charitable que ce vieillard, ne l'eût arrêté et consolé. Ces directeurs imprudens et insensibles aux infirmités de leurs frères doivent craindre que, en punition de leur orgueil ou de leur dureté, comme cet ancien anachorète, ils ne succombent eux-mêmes à la première tentation qui les attaquera. Que ceux donc qui n'ont point encore été inquiétés de ces sortes de tentations, ne s'en élèvent pas: qu'ils ne regardent pas avec indignation ceux qui en sont fortement attaqués : mais, au contraire, qu'ils prient pour eux, et qu'ils les consolent ; ils doivent même s'humilier davantage, dans la vue que Dieu a voulu épargner leur faiblesse, et qu'ils sont peut-être de ceux qui paraissent si méprisables au démon qu'il ne daigne pas les attaquer par des tentations fortes et violentes : *Tranquillitas ista tempestas est*, dit saint Jérôme (*Ep.* 1. *ad Heliod.*).

Faites un peu de réflexion sur ces avis. Pour votre préparation à la messe, priez l'adorable médecin des âmes qui daigne vous visiter aujourd'hui, qu'il vous fasse la miséricorde d'en faire un bon usage. O puissant protecteur d'Israël, soutenez-moi dans cette guerre de la chair contre l'esprit : enseignez-moi, s'il vous plaît, l'art de vaincre, et faites en même temps que je puisse instruire les autres dans un combat dont le succès est si important, et sans lequel cependant il n'y a point de salut pour nous à espérer, comme il n'est point de rédemption hors du mérite de votre croix : *Sinè quo salus nulla est, sicut præter crucem Christi nulla redemptio est* (Abb. Guerr. Ser. 2. in Dom. Pal. n. 5. inter Op. S. Bern.).

POUR LE MARDI.

Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.

Or, ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés. *Gal. c.* 5. *v.* 24.

DES PASSIONS.

I. Point. Leurs désordres.
II. Point. Leurs remèdes.

I. Les vrais disciples de Jésus-Christ crucifient leur chair; ils renoncent à ses désirs déréglés : ne faisant jamais les œuvres qu'elle inspire, et qui excluent du royaume des cieux, ils résistent aux mouvemens de la concupiscence; ils les combattent, et en triomphent par la mortification de leurs sens et de leur corps. Telle est la doctrine de saint Paul. Elle doit être la règle de notre conduite, si nous voulons appartenir à Jésus-Christ; il faut mortifier nos passions et les vaincre, si nous avons un désir sincère de plaire à ce divin Sauveur. Considérons les désordres qu'elles produisent, et prenons les moyens les plus efficaces pour les réprimer.

Saint Ambroise les compare à la fièvre : *Febris nostra libido est, febris nostra luxuria est, febris nostra ambitio est, febris nostra iracundia est* (L. 7. in Luc. 4.). La fièvre produit ordinairement trois désordres : elle échauffe le sang, elle trouble la raison, et cause une soif qu'on a peine d'éteindre. Les passions ont à peu près les mêmes suites.

1.° Elles sont ardentes. Qui pourrait dire quelles sont leurs impétueuses saillies ? à quels excès se porte un avare, un ambitieux, un vindicatif, un impudique ! quel tourment ne souffre-t-il pas de son avarice, de son orgueil, de sa vengeance, de ses passions charnelles ! *Suis ardet incendiis*, dit saint Ambroise, *et peccati sui facibus exuritur* (Lib. de Joseph, Patr. c. 3.). Un homme esclave de ses passions n'a point de repos; il porte partout avec lui son feu, son supplice et son enfer; il n'est point nécessaire que la justice divine produise

contre lui d'autres châtimens que celui qui se trouve dans lui-même : *Jussisti, Domine, et sic est,* disait saint Augustin, *ut pœna sit sibi omnis inordinatus affectus* (Lib. 1.Conf. cap. 12.).

2.° Elles sont aveugles. Les personnes passionnées ne comprennent rien de tout ce qu'on peut leur dire pour leur bien: *Ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt* (Soph. 1. v. 17.). Ce sont des aveugles volontaires qui ferment malicieusement les yeux à la lumière ; leur cœur brûlant de mille passions différentes, obscurcit leur esprit, et trouble tellement leur raison, qu'ils ne sont presque plus capables de connaître la vérité : *Supercecidit ignis, et non viderunt solem*, dit le Prophète (*Psal.* 57. *v.* 9.) ; et saint Augustin ajoute (*Ibid.*) que ce feu qui les aveugle n'est autre que celui de la concupiscence qui les empêche de voir le soleil de justice : *Supercecidit ignis concupiscentiæ, et non viderunt solem justitiæ.* Les deux infâmes vieillards qui attaquèrent la chaste Suzanne, en sont une preuve bien manifeste ; la passion les avait si fort aveuglés, qu'ils retirèrent leurs yeux de la vue du ciel d'où Dieu les considérait, et effacèrent de leur esprit le souvenir de ses justes jugemens : *Everterunt sensum suum*, dit l'Ecriture, *et declinaverunt oculos suos ut non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum* (Daniel. 13. v.9.).

3.° Les passions sont insatiables. Un vindicatif voudrait toujours humilier son ennemi ; un avare, amasser de nouveaux biens ; un ambitieux, monter plus haut. Plus on accorde aux passions, plus elles demandent. C'est une soif qu'on ne peut éteindre ; ce qui fait dire à saint Augustin qu'on ne peut être que malheureux en ce monde, quand on s'y attache par un amour déréglé : *Miser est omnis animus vinctus amicitiâ rerum mortalium* (Lib. 4. Confes. cap. 6.) O mon Dieu ! comprend-on bien le malheur qu'il y a de suivre ses passions ? Où sont les chrétiens, et les ecclésiastiques mêmes, qui voient tout le désordre qu'elles produisent dans une âme ?

II. Mais comme il ne suffit pas de connaître ce désordre, prenons les moyens qui peuvent y remédier.

1.° Elles sont ardentes. Il faut leur résister promptement : *Sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius* (Genes. 4. v. 7.) Sont-ce des mouvemens de colère, d'envie, de vengeance? réprimez-les sans délai. En vous faisant une habitude de les étouffer aussitôt que vous les sentez, vous les empêcherez de se soulever une autre fois avec le même empire, et il vous sera plus facile de les vaincre. Sont-ce des mouvemens d'impureté? ne délibérez pas, ne raisonnez pas, mais ayez soin de les étouffer dès leur naissance : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram* (Ps. 136. v. 9); car si vous lâchez le pied, et si vous nourrissez avec plaisir un esclave que vous devez humilier, vous éprouverez bientôt les funestes effets de sa révolte : *Qui delicatè à pueritiâ nutrit servum suum, posteà sentiet eum contumacem,* dit le Saint-Esprit dans les Proverbes (c. 29. v. 21.).

2.° Elles sont aveugles. Il faut les conduire, et non pas les suivre, c'est l'avertissement que nous donne le Sage : *Post concupiscentias tuas non eas* (Eccli. 18. v. 30.) : ne suivez pas les mouvemens de vos passions déréglées. Il serait sans doute plus avantageux pour vous de n'en point avoir, dit saint Augustin ; mais puisque vous en avez, ne leur obéissez pas ; elles veulent vous dominer, dominez-les elles-mêmes : elles se révoltent contre vous, révoltez-vous contre elles : si elles vous combattent, combattez-les; prenez garde seulement qu'elles ne vous surmontent : *Melius est eas non habere; sed quia sunt, noli post eas ire, nolunt post te ire, noli post eas ire, si velint post te ire, non erunt, quia contrà mentem tuam non rebellabunt : rebellant, rebella : pugnant, pugna : expugnant, expugna : hoc solum vide, te ne vincant* (Ser. 45. de tem.).

3.° Elles sont insatiables. Il faut les mortifier, pratiquer les vertus qui leur sont opposées, sans quoi on ne saurait plaire à Dieu : *Quia autem in carne sunt, Deo placere non possunt* (Rom. 8. v. 8.). Nous devons regarder nos passions comme des bêtes farouches qu'il faut traiter avec empire, qu'on n'apprivoise jamais par la douceur, et que la seule crainte peut tenir dans leur devoir, comme des ennemis irréconciliables, avec lesquels il n'est jamais permis de faire

la paix sous quelque prétexte que ce soit ; parce que si nous ne les perdons pas, ils ne manqueront pas de nous perdre nous-mêmes : *Conculca hos bestiales motus, quia domari debent, ne dominari prævaleant*, dit saint Bernard ; *nisi enim calcati fuerint, conculcabunt nos ; nisi premantur, opprimunt nos* (Ser. 4. de Ast. n. 12.).

Remarquez cependant que, quoiqu'il faille combattre toutes nos passions avec une égale fidélité, on doit s'attacher plus particulièrement à la prédominante, qui anime toutes les autres, et qui en est comme la source et le soutien : *Validioribus enim superatis*, dit Cassien, *celerem de residuis habebis facilemque victoriam* (Collat. 2. c. 14.).

Est-ce ainsi que vous avez fait la guerre à vos passions ? Hélas ! combien de fois n'avez-vous pas été vaincu par votre tiédeur et par votre négligence ! soyez plus fervent, ne les ménagez point, combattez-les sans vous rebuter, et faites tous vos efforts pour les vaincre : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant* (Psal. 17. v. 38.). Prenez cette resolution en allant à l'autel, et implorez avec instance le secours de celui qui seul peut vous donner la victoire. Venez, ô divin Jésus, venez et vivez en nous : régnez et dominez sur nos passions, qui ne sont pas moins vos ennemis que les nôtres : *Dominare in medio inimicorum tuorum* (Ps. 109. v. 2.). Fortifiez-nous par votre grâce, afin que nous les combattions avec fidélité, puisque sans cela nous ne pouvons goûter la paix du cœur et le repos d'une bonne conscience : *Resistendo passionibus invenitur pax cordis* (De Imit. Chr. l. 2. c. 6.).

POUR LE MERCREDI.

Nemo potest duobus dominis servire.
Nul ne peut servir deux maîtres. *Matth.* 6. *v.* 24.

DE LA PLURALITÉ DES BÉNÉFICES.

I. Point. Pour quelle fin les bénéfices ont été établis.
II. Point. S'il est permis d'en avoir plusieurs.

I. Notre Évangile commence par une maxime qui est de la dernière importance; mais, hélas! qu'elle est malobservée! Jésus-Christ voulant attirer tous les cœurs à Dieu, qui seul en doit être le maître, prononce que nul ne peut servir deux maîtres : cependant combien de chrétiens et d'ecclésiastiques même dont le cœur est partagé entre les biens du ciel et ceux de la terre! O le funeste partage, s'écrie le Prophète : *Divisum est cor eorum, nunc interibunt* (Os. cap. 10. v. 2.). On peut d'après l'Évangile mettre de ce nombre tous ceux qui prétendent servir Dieu et l'argent en même temps; les ecclésiastiques qui, ayant choisi le Seigneur pour leur portion et leur héritage, veulent encore satisfaire leur avarice ou leur ambition en accumulant bénéfices sur bénéfices. Comme cet abus n'est que trop commun dans l'Église, il ne sera pas inutile d'en faire le sujet de notre oraison.

Examinons d'abord ce que c'est qu'un bénéfice, et pour quelle fin il est donné. On appelle bénéfice un droit établi par le pape, ou par l'évêque, de percevoir certains biens consacrés à Dieu, conférés à un ecclésiastique pour quelque office spirituel; car les biens ecclésiastiques ne sont donnés que pour servir Dieu et son Église, en célébrant la sainte messe, en récitant les heures canoniales, en administrant les sacremens, ou en exercant quelques autres fonctions semblables, comme dit le concile général de Constance (*Sess.* 43. *decreto de dispensat.*). D'où il faut inférer :

1.° Qu'un bénéfice ne peut être légitimement conféré qu'à celui qui est capable de s'acquitter dignementde l'office et du ministère qui y est attaché : *Beneficia ecclesiastica personis dignis et habilibus conferantur*, dit le concile de Trente (*Sess. 7. de Reform.*) ; ce qui ne se doit pas entendre de la seule capacité quant à la science suffisante, mais aussi quant à l'intégrité et à la probité des mœurs. Car, comme le dit Clément V (*in Clement. Cùm, etc. de conces. præbend. lib. 3. tit. 5.*), il faut être d'une vie exemplaire et d'une conduite sans reproche, pour être capable d'être pourvu d'un bénéfice : *Vitæ laudabilis, et conversationis honestæ.*

2.° On doit inférer que les revenus des bénéfices donnés aux ecclésiastiques pour leur subsistance, sont des biens qui ont été consacrés à Dieu par la piété des fidèles : *Res Ecclesiæ vota sunt fidelium, pretia peccatorum, et patrimonia pauperum*, dit le concile d'Aix-la-Chapelle (*an. 1358. tit. de Monast.*). Ainsi les bénéficiers ne sont pas les propriétaires des revenus de leurs bénéfices, mais seulement les économes et les administrateurs, obligés de faire un saint usage de ce qui leur reste après un honnête entretien. Voilà en peu de mots la nature, la fin et l'institution des bénéfices. Mais y fait-on bien attention ? La plupart des ecclésiastiques, bien loin d'y conformer leur conduite, regardent les bénéfices, non comme des postes destinés pour y travailler selon le dessein et l'intention de l'Église et des fondateurs, mais plutôt pour s'y reposer et vivre à leur aise, ou comme des moyens propres pour enrichir leurs parens : de là vient que, non contens d'un seul bénéfice, ils en cherchent tous les jours de nouveaux avec tant d'inquiétude et d'empressement. Gémissez ici sur leur aveuglement, et pleurez sur la misère des pauvres, de qui le patrimoine est si injustement dissipé. Mais parce que ces sortes d'ecclésiastiques ne manquent pas d'excuser leur avidité,

II. Voyons si la pluralité des bénéfices est permise. Les meilleurs auteurs soutiennent qu'elle est contraire,

1.° Au droit naturel, qui veut qu'on travaille pour celui à la solde duquel on est. Le bénéfice ne se donne que pour l'office, suivant cet axiome si commun et si généralement

reçu : *Beneficium datur propter officium.* Si donc vous avez peine de satisfaire aux obligations d'un seul bénéfice, comment osez-vous tirer les revenus de plusieurs? Que diriez-vous d'un vigneron qui, après s'être engagé au maître d'une vigne, de travailler une semaine, se louerait encore à un autre pour cette même semaine, et recevrait de chacun d'eux le même salaire, quoiqu'il n'eût travaillé qu'à la culture de l'une des deux vignes? Vous crieriez à l'injustice, et vous ne manqueriez pas de condamner ce vigneron à restituer le prix qu'il a reçu de celui dont il n'a point cultivé la vigne; vous auriez raison. C'est là cependant ce que font ceux qui prennent plusieurs bénéfices, dit Guillaume, évêque de Paris (*de plur. Benef.*). Ils ont trois bénéfices : disent-ils trois fois la messe par jour? récitent-ils trois fois par jour l'office divin? ne s'en trouvent-ils pas même qui ne remplissent point les obligations d'un seul de leurs bénéfices? *Cùm unum officium*, disait saint Grégoire, *vix implere sufficiant, stipendia sibi vindicant plurimorum* (Hom. 16. in Evang.).

2.° Ils agissent contre le droit divin, et renversent le bel ordre que Jésus-Christ a établi dans son Église (*Ephes.* 4. *v.* 11.). Les uns y sont pour être apôtres, ceux-ci pour être prophètes, ceux-là pour y faire les fonctions d'évangélistes, plusieurs pour y remplir les devoirs de pasteurs et de docteurs, afin qu'ils travaillent tous de concert à la perfection des Saints, à l'œuvre du ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ, comme parle saint Paul. N'est-ce pas une chose monstrueuse que des ecclésiastiques, qui souvent n'ont rien ni du zèle des apôtres, ni des lumières des prophètes, ni de la science des docteurs, ni de la vigilance et de la charité des pasteurs, usurpent toutes ces places, et occupent plusieurs bénéfices, pendant que tant de prêtres également habiles et vertueux en sont entièrement exclus, et traînent une vie languissante dans l'indigence de toutes choses?

3.° Enfin, cette pluralité de bénéfices est défendue par le droit ecclésiastique. « L'ordre de l'Eglise étant renversé, » dit le concile de Trente (*Sess.* 24, *c.* 17. *de Reform.*), » quand un seul ecclésiastique occupe les places de plu» sieurs, les sacrés canons ont saintement ordonné que nul

» ne devait être reçu en deux églises. Mais parce que plu-
» sieurs, aveuglés par la cupidité, et s'abusant eux-mêmes,
» sans qu'ils puissent tromper Dieu, n'ont pas honte d'élu-
» der, par différens artifices, des ordonnances si justement
» établies, et de posséder tout à la fois plusieurs bénéfices;
» le Saint concile voulant rétablir la discipline nécessai-
» re pour la bonne conduite des églises, ordonne par le
» présent décret, qu'il enjoint d'être observé par quelque
» personne que ce soit, de quelque titre qu'elles soient re-
» vêtues, sans même excepter les cardinaux, qu'à l'avenir il
» ne soit conféré qu'un seul bénéfice ecclésiastique à une
» personne. A quoi ce concile ajoute : Si néanmoins ce béné-
» fice n'est pas suffisant pour l'honnête subsistance de celui
» à qui il est conféré, il sera permis de lui en conférer un
» autre qui soit simple et suffisant; pourvu que tous deux
» ne requièrent pas une résidence personnelle. » On ne peut donc posséder deux bénéfices, quand un seul suffit pour la subsistance, sans désobéir à un décret si salutaire, et qui ne fait que confirmer les anciennes ordonnances de l'Église.

Mais on peut obtenir dispense? Il est vrai qu'une dispense accordée pour une cause légitime peut mettre la conscience à couvert de péché, comme l'enseigne S. Thomas (*Quodlibet* 9. *a.* 15.). Mais si la cause n'est pas légitime, que penser de la dispense? Or, quelle est cette cause légitime? Saint Bernard répond : *Ubi necessitas urget, excusabilis dispensatio : ubi utilitas provocat, dispensatio laudabilis est. Utilitas, dico communis, non propria; nam cùm nihil horum est, non planè fidelis dispensatio : sed crudelis dissipatio est* (Lib. 2. de consid.) Ne pourrait-on point dire à plusieurs ce qu'Albert-le-Grand dit autrefois à un chanoine de Cologne, qui revenait fort content de Rome après y avoir obtenu dispense de posséder plusieurs bénéfices? « Vous pouviez aller en enfer sans permission, et avec moins de frais; vous y descendrez maintenant avec votre dispense. « *Poteras ire in infernum sine licentiâ, nunc ibis cum dispensatione* (Specul. Cleric. fig. 7.). Détestez cette polygamie spirituelle; ne vous laissez point éblouir aux vains

prétextes dont on se sert pour la colorer. Si vous êtes confesseurs, inspirez-en de l'horreur aux bénéficiers qui s'adresseront à vous ; ramenez peu à peu à leur devoir ceux qui s'en sont éloignés ; et surtout priez pour eux dans votre préparation à la messe, afin que le Fils de Dieu, qui sacrifie tout pour nous à Dieu son Père, détache leurs cœurs des biens de ce monde. Celui-là est assez riche, dit saint Jérôme, qui veut bien être pauvre avec Jésus-Christ : *Affatim dives est qui cum Christo pauper est* (Epist. 1. ad Heliodor.).

POUR LE JEUDI.

Non potestis Deo servire et mammonæ.

Vous ne pouvez pas servir Dieu et les richesses. *Matth. c. 6. v. 24.*

DE L'AVARICE.

I. Point. Plusieurs ecclésiastiques sont sujets à ce vice.
II. Point. Peu s'en corrigent.

I. Que l'avare qui se glorifie du nom de chrétien, écoute ces paroles de Jésus-Christ, dit saint Jérôme : *Vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent.* Le Sauveur ne vous dit pas : N'ayez point d'argent ; mais il vous dit : Ne le servez pas ; soyez-en le maître, et non pas l'esclave. Celui qui en est le maître, le distribue et s'en dépouille facilement ; mais celui qui en est esclave, le garde et y demeure attaché. C'est cet attachement que nous devons craindre, et que Jésus-Christ condamne si fortement dans son Evangile : *Videte, et cavete ab omni avaritiâ*, dit-il à ses Disciples (Luc. 12. v. 15.). Oh ! que cet avertissement nous était nécessaire ! Profitons-en, dit saint Augustin : *Audiamus, timeamus, caveamus* (Ser. 107. de verb. Evang. n. edit.). Il regarde tous les chrétiens, mais particulièrement les ecclésiastiques, dont la vie doit être non-seulement exempte d'avarice, mais encore de tout soupçon de ce vice. Ils ont choisi Dieu pour partage ; lui seul aussi doit posséder leur cœur, il leur a

promis le centuple, qu'il leur accorde souvent dès cette vie, la plupart possédant plus de biens, en qualité d'ecclésiastiques, qu'ils n'en eussent possédé s'ils fussent restés dans le siècle. N'en connaît-on pas plusieurs, comme dit saint Jérôme, qui ont plus de biens sous Jésus-Christ pauvre, qu'ils n'en ont jamais eu dans le monde sous l'empire trompeur du démon, qui s'en dit le distributeur? *Nonnulli enim sunt*, dit ce Père, *qui possident opes sub Christo paupere, quas sub locuplete et fallace diabolo non habebant* (Epist. ad Nepot.).

Cependant il faut dire, à la honte de plusieurs, que leur vie n'est point exempte d'avarice. Mais qui sont, dira-t-on, ces ministres avares et intéressés? Ce sont tous ceux, répondent les Pères, qui s'engagent dans l'état ecclésiastique dans la vue de s'enrichir, et d'y vivre plus à leur aise qu'ils n'auraient fait dans le monde : *Ut suspiret Ecclesia divites, quos mundus tenuit ante mendicos* (Hieron. ibid.). Ce sont ceux, dit saint Grégoire de Nazianze, qui regardent les ordres sacrés comme une occasion ou un métier pour gagner leur vie : *Victûs parandi occasionem et subsidium hunc ordinem esse judicantes* (Greg. Nazian. Apol. Orat. 1.). Ce sont ceux, dit S. Grégoire, pape, qui par le seul mouvement de leur cupidité s'ingèrent d'eux-mêmes à prendre la conduite et le gouvernement des âmes : *Suâ cupiditate accensi culmen regiminis rapiunt* (Gregor. M. Past. 1. p. c. 1.). Ce sont ceux qui accumulent bénéfices sur bénéfices; qui ne célèbrent la messe, et qui n'assistent aux offices que pour la rétribution; qui ne prêchent et n'administrent les sacremens que dans cette vue, et qui bien souvent donnent l'absolution à des indignes, dans l'espérance de quelque présent, ou de quelque petit gain : *Docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ* (Ad Tit. 1. v. 11.). Enfin, ce sont tous ceux qui veulent, contre le précepte de Jésus-Christ, servir Dieu et l'argent en même temps; ou, ce qui est encore plus criminel et plus déplorable, qui servent Dieu pour servir l'argent, s'imaginant, comme dit saint Paul, que la piété leur sera un moyen de s'enrichir : *Existimantium quæstum esse pietatem* (1. Tim. 6. v. 5.). Ils adorent Dieu

en apparence et par hypocrisie, et l'argent en vérité et sans déguisement. Ces malheureux, dit saint Bernard, fabriquent, pour user de cette expression, dans la fournaise de l'avarice, les opprobres, les crachats, les fouets, les clous, la lance, la croix et la mort de Jésus-Christ; ils prostituent toutes ces choses à l'acquisition d'un gain honteux, et se hâtent de mettre dans leurs bourses le prix de la rédemption du monde: *Christi opprobria, sputa, flagella, clavos, lanceam, crucem et mortem, hæc omnia in fornace avaritiæ conflant ei profligant in acquisitionem turpis quæstûs, et pretium universitatis suis marsupiis includere festinant* (Bern. Ser. 10. in Cant.). Ils se reposent sur l'amour des faux biens, si toutefois le soin qu'ils ont de les conserver ou de les augmenter leur permet de prendre quelque repos. Ils sont tranquilles et indifférens sur la perte ou le salut des âmes. Ils ne sont sensibles qu'à ce qui peut les enrichir ou les appauvrir : *Harum in amore quiescunt ; animarum nec reputatur casus, nec salus* (Bern. ibid.). Oh! le pitoyable état!

Examinez sérieusement si vous n'êtes point du nombre de ces ministres mercenaires. Ne vous êtes-vous jamais rendu coupable d'avarice, ou même de simonie? Concevez une grande horreur pour des vices si indignes et si odieux.

II. Considérez qu'il est rare de voir des avares se convertir. Saint Paul en rend la raison : « Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piége du démon : » et en divers désirs inutiles et pernicieux, qui précipitent » les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation ; » car la passion pour le bien est la racine de tous les maux. » (*I. Tim.* 6. *v.* 9.). Les autres péchés diminuent avec l'âge, dit un Père de l'Eglise : mais l'avarice ne diminue point, au contraire, elle se fortifie, malgré les faiblesses de l'âge : *Omnia vitia senescunt senescente homine : sola avaritia non senescit* (Greg. M. Mor. lib. 15. c. 15.). Cela se voit tous les jours, non-seulement parmi les riches du siècle, mais même parmi les ecclésiastiques.

Qu'il est rare qu'un prêtre qui a donné entrée à ce vice dans son cœur, s'en corrige et en fasse pénitence! Plu-

sieurs ressemblent en ce point à Judas. On sait, comme le remarque Origène (*Comm. in. Cant. hom. 4.*), que Jésus-Christ lui avait confié le soin de la dépense, et de recevoir les offrandes qu'on lui faisait pour ses besoins; afin qu'ayant en sa disposition cet argent, après lequel son cœur respirait avec tant d'avidité, sa passion se ralentît. Mais, au lieu de profiter de cet excès de bonté, l'Écriture nous apprend que son avarice le porta jusqu'à voler son maître, et jusqu'à le vendre à prix d'argent. Les ecclésiastiques avares n'en font-ils pas de même? Jésus-Christ les comble de biens, ils en auraient moins dans le siècle : en deviennent-ils meilleurs? Cela diminue-t-il leur cupidité? Non : au contraire, elle croît chaque jour, et souvent elle n'est pas moins criminelle que celle de Judas, puisqu'ils volent à Jésus-Christ ce qu'ils ne donnent pas aux pauvres; et qu'ils ne font pas difficulté de vendre aux peuples le prix de la rédemption du genre humain, en ne leur donnant qu'à prix d'argent les sacremens et tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion. Judas mourut dans son péché, et devint un objet d'exécration après sa mort. La fin de ces ecclésiastiques est bien souvent aussi funeste que celle de ce disciple avare et apostat. Inutiles, scandaleux et méprisés pendant leur vie, ils sont ordinairement un objet de murmure et d'indignation après leur mort.

Ministres du Seigneur, détestez donc un vice si infâme et si indigne de la sainteté de votre état : *Tu autem, ô homo Dei, hæc fuge* (I. Tim. 6. v. 11,). Aimez à faire l'aumône. *Non solùm avarus est qui rapit aliena; sed et ille avarus est qui cupidè servat sua.* Evitez ces épargnes qui sont plutôt des piéges que le tentateur vous dresse, que des précautions nécessaires pour l'avenir : *Multa qui recondit, videat cætera cui remaneant; ne fortè cùm servas undè vivas, colligas undè moriaris*, vous dit saint Augustin (*Ser.* 28. *de Div. ibid.*) : et comme la tentation d'avoir des biens du monde est si dangereuse que les plus sages en sont souvent ébranlés, priez Jésus-Christ qu'il vous fasse la miséricorde de n'y pas succomber. C'est la grâce que vous devez lui demander aujourd'hui à la sainte messe.

O Jésus ! qui nous avez si fort recommandé le mépris des richesses, ne permettez pas que nous y mettions notre confiance et les affections de notre cœur ; faites, s'il vous plaît, que nous fuyions l'avarice comme la chose du monde la plus pernicieuse aux ecclésiastiques, et comme une source empoisonnée qui cause les plus grands déréglemens du clergé : *Sint mores sinè avaritiâ, contenti præsentibus; ipse enim dixit : Non te deseram, neque derelinquam* (Hebr. c. 13. v. 5.).

POUR LE VENDREDI.

Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini.

Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où vous aurez des vêtemens pour couvrir votre corps. *Matth. c.* 6. *v.* 25.

DU DÉTACHEMENT DES BIENS DU MONDE.

I. Point. Combien ce détachement nous est nécessaire.
II. Point. Combien il est rare parmi les ecclésiastiques.

I. Le principal but que Jésus-Christ se propose dans l'Évangile que nous expliquons, est de détacher nos cœurs des biens de ce monde. Conformons-nous avec respect aux desseins de cet adorable Sauveur. Il ne condamne pas les soins justes et raisonnables que nous prenons de notre entretien et de notre subsistance; ce serait tenter Dieu, si nous négligions les moyens que la Providence nous a mis en main pour nous procurer les choses nécessaires à la vie. Ce qu'il défend, c'est cette inquiétude, ces empressemens et ces peines d'esprit que l'on se donne ordinairement pour des choses qui ne nous manqueront point pendant que nous servirons Dieu fidèlement : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem* (Ps. 36. v. 25.). Apprenons donc aujourd'hui à nous détacher des biens de la terre ; rendons-nous donc dociles à la voix de notre divin maître qui nous dit à tous : *Omnis qui*

non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus (Luc. 14. v. 53.). Disons-lui avec le même désintéressement dans lequel étaient les apôtres : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te.* C'est avec un détachement si généreux, et des dispositions si saintes, que ces premiers ministres de Jésus-Christ, dont nous tenons la place, ont converti toute la terre, et détruit dans le cœur des païens l'avarice qui était la grande idole du monde. Pour en être convaincus, nous n'avons qu'à écouter ce que dit saint Paul aux prêtres de l'Église d'Ephèse (*Act.* 20. *v.* 33, 34 *et* 35.): « Je n'ai désiré de recevoir de personne ni argent, ni or, » ni vêtement; et vous savez vous-mêmes que ces mains » que vous voyez ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire, et à ceux qui étaient avec moi. Je vous ai montré qu'en toutes choses il faut soutenir ainsi les faibles en » travaillant, et se souvenir de ces paroles que le Seigneur » a dites lui-même : *Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* » Si tous ceux qui exercent les fonctions des apôtres étaient aussi désintéressés que saint Paul, on verrait les fruits de leur apostolat, qui n'a souvent aucun succès. Ce grand apôtre, remarque saint Chrysostôme, travaillait à la publication de l'Évangile, n'ayant ni équipage superbe, ni meuble précieux, ni table magnifique : ce qui faisait son plaisir et sa gloire, c'était de prêcher une doctrine saine, de tenir une conduite irréprochable, d'être toujours prêt à tout entreprendre, à tout souffrir pour Jésus-Christ : *Doctrinam sanam, vitam irreprehensibilem, et mentem ad omnia paratam pro Christo* (Hom. 6. in c. 3. Ep. ad Ephes.).

Venez, pasteurs riches et opulens, venez voir les épargnes du saint Apôtre, et ce qu'il a amassé de la publication de l'Évangile par toute la terre; il était dans l'attente de la mort, lorsqu'il écrivait sa seconde Épître à son cher Timothée. « Tâchez, lui dit-il, de me venir trouver au plus » tôt : apportez-moi, en venant, le manteau que j'ai laissé » à Troade chez Carpus, et mes livres, mais surtout mes » papiers (*II. Tim. 4. v.* 13.). » Ah! que ce pauvre manteau d'un saint Paul, qui a fait tant de conversions, est

bien préférable aux richesses des pasteurs les plus magnifiques ! Qu'il montre bien à tous les Ministres de l'Évangile que le détachement des biens de ce monde leur est nécessaire pour travailler comme il faut au salut des âmes!

II. Ce détachement est cependant très-rare parmi les ecclésiastiques ; il n'en est que trop dont on peut dire aujourd'hui ce que disait autrefois saint Bernard en considérant ces paroles de saint Paul : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus* (I. Tim. 6. v. 8.). Quoique la réflexion du saint docteur soit humiliante pour un grand nombre de ministres du Seigneur, il faut la leur rappeler, pour qu'un état aussi déplorable que celui où ils se trouvent leur inspire de la confusion et de l'horreur. « Jamais, dit saint Bernard (*in Præfat. vitæ Malac.*), le nombre des » gens de bien n'a été plus rare qu'à présent ; jamais siècle » n'en a été si dépourvu que le nôtre. Je passe sous silence » le vulgaire et la vile multitude des enfans du siècle ; je » veux qu'on porte les yeux jusque sur ceux que nous con- » sidérons comme les colonnes de l'Église : m'en fera-t- » on voir, parmi ceux qui nous ont été donnés pour éclairer » les nations, quelqu'un qui, du haut du chandelier où ils » ont été placés, ne rendent de la fumée au lieu de la lu- » mière ? » *Quem mihi ostendas, vel de illorum numero qui videntur dati in lucem gentium non magis de sublimi fumantem, quàm flammantem ?* Où le trouverez-vous ce flambeau lumineux, à moins que vous ne prétendiez mettre de ce nombre ceux qui s'imaginent que la piété doit leur servir de moyen pour s'enrichir, et d'occasion pour chercher leurs intérêts, et non ceux de Jésus-Christ ? Que dis-je ? on les regarderait comme des saints, s'ils se contentaient de ce qui leur appartient, sans former des désirs ou des desseins injustes sur le bien d'autrui. Que ceux qui sont arrivés à ce prétendu degré de sainteté, de se contenter de ce qui leur appartient justement, et qui ne convoitent point le bien des autres, se souviennent néanmoins qu'on en demande autant d'un païen. N'exige-t-on pas des soldats qu'ils se contentent de leur solde, s'ils veulent être sauvés ? Sera-ce donc une louange,

pour un ecclésiastique, de n'être pas plus parfait qu'un soldat? Seigneur, où en sommes nous? *Quàm rarus tamen iste ipse in clero!* Où trouvera-t-on un ecclésiastique qui se contente du nécessaire, et qui méprise les choses superflues? Saint Paul en a pourtant imposé et intimé la loi à tous les ecclésiastiques, qui se prétendent les successeurs des apôtres : « Ayant de quoi nous nourrir » et de quoi nous vêtir, nous devons, dit-il, être con- » tens. » (*I. Tim.* 6. *v.* 8.) Où trouve-t-on cette règle de conduite? on la lit dans les livres; mais qui l'observe? Il est pourtant écrit du juste, que la loi est dans son cœur, et non pas dans les livres : *Ubi forma hæc? In libris cernimus eam, sed non in viris. Habes verò de justo, quia lex est in corde ipsius, et non in codice.* Cependant quand vous observeriez à la lettre ce que prescrit saint Paul, vous ne seriez pas encore arrivé à la perfection; car celui qui est parfait est toujours prêt à se passer même du nécessaire : mais c'est en vain qu'on nous le propose. Plût à Dieu qu'on fût capable de mettre des bornes à son superflu! plût à Dieu qu'on ne formât pas ses désirs à l'infini pour le gain! *Utinàm superfluis ponatur modus! utinàm non cupiamus in infinitum!*

Si le Seigneur exige de ses ministres un désintéressement si généreux, il n'y aura plus, dira-t-on, de saints ecclésiastiques et de saints pasteurs dans l'Église. A Dieu ne plaise que nous ayons une telle pensée! si Dieu suscita, du temps de saint Bernard, beaucoup de saints évêques, et entre autres l'admirable saint Malache, à l'occasion duquel il a dit ce que nous venons de rapporter, il en a aussi suscité plusieurs dans les siècles suivans, qui ont été des modèles achevés, non-seulement d'un parfait détachement, mais encore de toutes les autres vertus. Il n'y a pas de doute qu'il ne s'en trouve aussi dans le nôtre qui marchent sur les traces de ces grands saints; mais leur nombre n'est pas comparable à celui de ceux qui, voulant devenir riches, scandalisent l'Église par leur avarice et leur ambition, et se précipitent dans

l'abîme de la damnation : c'est ce qui nous fait gémir avec saint Bernard.

Priez notre Seigneur, à la sainte messe, qu'il opère dans vous ce généreux détachement de toutes choses, afin que vous soyez en état de l'imiter et de servir son Église avec plus de fruit : *Quasi sacerdos et levita, nudus nudam crucem sequar* (Hieronym. Epistol. ad *Nepot.*).

POUR LE SAMEDI.

Quærite ergò primùm regnum Dei et justitiam ejus; et hæc omnia adjicientur vobis.

Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice; et toutes ces choses vous seront données par-dessus. *Matth. c. 6. v. 33.*

DU SALUT.

I. Point. L'obligation que nous avons d'y travailler.
II. Point. La manière dont nous devons y travailler.

I. Voila la conclusion de notre Évangile, et la grande raison que le Fils de Dieu nous donne, pour ne pas nous inquiéter touchant les biens nécessaires à la vie ; c'est que notre premier soin doit être de chercher le royaume de Dieu, de travailler pour l'éternité, de vivre dans la justice et dans l'innocence. Voilà le motif principal qui doit nous faire agir ; les biens de ce monde ne sont que l'accessoire. Ainsi la grande affaire, ou plutôt la seule que nous ayons sur la terre, est celle du salut ; c'est cet unique nécessaire dont parle ailleurs le Fils de Dieu : *Porrò unum est necessarium.*

Pour comprendre l'obligation que nous avons d'y travailler, regardons le salut, 1.° comme notre affaire qui nous touche de plus près que toutes les autres, qui nous regarde

personnellement, dont nous sommes chargés pour notre compte, et qui ne peut être commise à des soins étrangers. Chacun portera son fardeau, dit saint Paul : *Unusquisque enim onus suum portabit* (Galat. v. 5.). Chacun moissonnera ce qu'il aura semé : *Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet* (Ibid. v. 8.). Chacun rendra compte pour soi : *Unusquisque nostrûm pro se rationem reddet Deo* (Rom. 14. v. 12.). Quand nous paraîtrons devant le tribunal de Dieu, nous y serons confrontés avec nous-mêmes, et non avec les autres ; chacun y recevra selon ses œuvres. Ainsi pensez à vous, ô homme, pensez à vous, s'ecrie saint Ambroise. Prêtres, ministres du Seigneur, qui travaillez au salut des autres, ne vous oubliez pas vous-mêmes : *Attende tibi, ô homo, attende tibi* (Ambr. Hexam. lib. 7. cap. 6.). Je dis, pensez à vous, et non à votre argent ; à vous, non à vos revenus et au produit de vos bénéfices ; à vous, non à votre corps qui n'est que cendre et poussière ; pensez à votre âme qui est la plus noble partie de vous-mêmes : *In quâ tu totus es, in quâ melior tuî portio est.* Ne confiez donc pas à d'autres ce qui peut contribuer à votre salut ; car c'est non-seulement ici notre affaire, mais encore,

2.° C'est notre importante affaire. L'affaire qui nous touche le plus, est celle dont le gain ou la perte sont d'une plus grande conséquence. Or, de quoi s'agit-il dans l'affaire du salut ? Il s'agit de tout, pour le corps et pour l'âme, pour le temps et pour l'éternité. Si vous faites votre salut, vous voilà bienheureux pour toujours ; mais si vous ne le faites pas, vous êtes perdu pour jamais, et rien au monde ne pourra vous indemniser de cette perte : *Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur*, dit Jésus-Christ; *aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* (Matth. 16. v. 26.) ? Cependant, que faisons-nous pour notre salut depuis le matin jusqu'au soir, du commencement jusqu'à la fin de l'année ? Il y a une éternité que Dieu y pense, et à peine voulons-nous y penser quel-

ques momens. C'est la cause de l'Incarnation de Jésus-Christ son Fils, comme nous le disons si souvent à la messe : *Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis.* Mais avec tout cela, regardons-nous le salut comme notre importante affaire?

3.° C'est encore notre unique affaire. En effet, c'est là que nous devons rapporter tout le reste : *Deum time et mandata ejus observa : hoc enim omnis homo* (Eccl. 12. v. 13.). Or, si c'est là tout l'homme, dit saint Bernard, nous pouvons ajouter que sans cela tout homme n'est rien : *Si hoc est omnis homo , absque hoc nihil est omnis homo.* Faites sentir cette vérité aux gens du monde, qui pour la plupart ignorent l'obligation qu'ils ont de travailler à leur salut. Dites-leur souvent avec l'Apôtre : *Tempus breve est* (I. Cor. 7. v. 29.) ; le temps de la vie est court, et toujours plus court que vous ne pensez : vous en avez laissé écouler beaucoup, profitez du reste : *Reliquum est, ut et qui habent uxores tanquam non habentes sint ; et qui emunt, tanquàm non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquàm non utantur.* Il est temps de détacher vos cœurs des plaisirs et des biens de ce monde : *Præterit enim figura hujus mundi.*

II. Examinons comment il faut travailler à notre salut. C'est notre affaire, il faut y travailler au plus tôt ; c'est notre importante affaire, il faut y travailler avec application ; c'est notre unique affaire, il faut y travailler continuellement.

1.° Il faut y travailler de bonne heure : n'attendez pas à la vieillesse pour penser à votre salut : *Memento Creatoris tui in die juventutis tuæ ,* dit le Sage, *antequàm veniat tempus afflictionis , et appropinquent anni de quibus dicas : Non mihi placent* (Eccl. 12. v. 1.). Vous n'avez point de temps à perdre ; ménagez-le avec une épargne religieuse : car tous les momens sont si précieux, qu'ils peuvent nous mériter une éternité de gloire ; et si déjà vous n'avez que trop attendu, hâtez-vous, mon cher frère, vous dit S. Jérome, hâtez-vous de demander pardon à Dieu pen-

dant que la porte de sa miséricorde vous est ouverte : *Dùm in isto seculo es, festina agere pœnitentiam* (Hier. in Eccl. 9.); car vous ne trouverez pas en l'autre vie les grâces que vous aurez méprisées en celle-ci. C'est de quoi le Sage vous avertit, quand il dit : *Quodcunque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quò tu properas* (Eccl. 9. v. 10.).

2.° Il faut travailler à notre salut avec application. Souvenez-vous, chrétiens, et vous aussi, ministres de Jésus-Christ, que nous avons en ce monde tant d'occasions de péché, qu'à chaque pas que nous faisons nous sommes en danger de nous perdre pour une éternité, comme parle Tertullien : *Nos verò in periculo æternitatis versamur.* Les ennemis de notre salut sont très-dangereux, et n'en veulent pas moins qu'à la perte de notre âme : *Fortes quæsierunt animam meam* (Psal. 53. v. 4.). Le chemin qui conduit à la vie éternelle est étroit : il y en a peu qui le trouvent, dit Jésus-Christ (*Matth.* 7. *v.* 14.); et saint Chrysostôme ajoute (*ibid.*) qu'il y en a encore moins qui y entrent, et très-peu qui, y étant entrés, persévèrent jusqu'à la fin. Combien de réprouvés se sont trompés ! car, dit le Sage, il est une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort : *Est via quæ videtur homini justa, novissima autem ejus deducunt ad mortem* (Prov. 14. v. 12.). Tout cela doit nous engager à veiller sur nous-mêmes avec un grand soin, et à travailler à notre salut avec crainte et tremblement, comme parle l'Apôtre : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini* (Philipp. 2. v. 12.).

3.° Il faut y travailler continuellement, de peur que si nous venons à nous relâcher, un autre n'emporte la couronne qui nous était préparée. C'est la menace que Dieu lui-même fait à un évêque dans l'Apocalypse : *Ecce venio citò : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam* (Apoc. 3. v. 11.). Voyez ce que l'on fait tous les jours dans le monde pour des choses de néant : un homme qui gagne sa vie à pêcher, a sans cesse les yeux ouverts

sur sa ligne ou sur ses filets; un berger est toujours vigilant, de peur que pendant son sommeil le loup ne se jette sur son troupeau : un marchand a continuellement son négoce en tête. Il est donc bien juste que nous nous occupions sans cesse de notre salut. Disons avec le Roi-Prophète : *Anima mea in manibus meis semper* (Ps. 118. v. 109.). Il est rare, suivant la remarque de S. Bernard, qu'on oublie les choses que l'on tient entre ses mains; n'oublions donc jamais le soin de notre âme, et travaillons sans relâche à la grande affaire de notre salut : *Et sicut quod in manibus tenemus, non facilé obliviscimur; sic nunquàm obliviscamur negotium animarum nostrarum, et illa cura principaliter vigeat in cordibus nostris* (Bern. in. vig. Nat. Domin. Serm. 3. n. 5.).

Est-ce ainsi que vous avez travaillé à votre salut? humiliez-vous à la vue de votre tiédeur et de votre négligence passée ; et pour préparation à la messe ou à la communion, excitez-vous à une nouvelle ferveur. Jetez les yeux, pour cet effet, sur les saints et les amis de Dieu : ils l'ont servi dans la faim et dans la soif, dans le froid et dans la nudité, dans le travail et dans les fatigues, dans les veilles et dans les jeûnes, dans les prières, dans les persécutions et les opprobres; pauvres des biens de ce monde, ils étaient riches en grâces et en vertus ; étrangers sur la terre, ils ne soupiraient qu'après leur chère patrie, et de tous les gains qu'ils pouvaient faire, ils n'estimaient que celui de leur âme. C'est sur leurs traces qu'il faut marcher si nous voulons faire notre salut : *Ideòque et nos tantam habentes impositam nubem testium, deponentes omne pondus, et circumstans nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen* (Hebr. 11. v. 1.).

QUINZIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Non efficiamur inanis gloriæ cupidi.
Ne nous laissons point aller à la vaine gloire. *Galat. c. 5. v. 26.*

DE LA VAINE GLOIRE.

I. Point. Il est facile d'y tomber.
II. Point. Moyens que nous devons prendre pour nous en garantir.

I. Les ecclésiastiques et les autres personnes qui font profession de piété, ne doivent pas passer légèrement, selon la pensée de saint Jérôme, sur cet avertissement de l'Apôtre : *Ne nous laissons point aller à la vaine gloire.* « Il y a long-temps, dit ce Père, que je souhaite de » m'expliquer là-dessus ; je crains de le faire, mais je » crois que mon devoir m'y oblige. Je parlerai donc, et je » ne ferai point difficulté de dire que la vaine gloire est » mon faible, et qu'il est à craindre qu'elle ne soit la » passion générale des personnes de piété, qui ont renoncé » à toutes les autres : » *Teneor timore dicendi. Dicam tamen, nec tacebo passionem meam, passionem penè communem* (Hier. *in hunc locum.*). L'impureté, l'avarice, l'ambition et les autres vices semblables se manifestent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire, pour œuvres de la chair, et on peut les éviter facilement. Mais il n'en est pas de même de celui-ci ; il se cache parmi les vertus les plus saintes de la religion : car on peut donner l'aumône par vanité, faire de longues prières par vanité, jeûner par vanité, et, ce qui passerait pour incroyable si l'Apôtre ne nous en assurait, répandre même son sang par vanité. Bien plus, ajoute S. Jérôme,

le même Apôtre nous apprend en parlant de lui-même (*II. Cor. c.*12.), qu'après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, où il avait entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter, et après avoir travaillé plus que les autres apôtres, il ressentait cependant dans sa chair un aiguillon qui était l'ange et le ministre de Satan, dont il recevait comme des soufflets; ce que Dieu permettait qu'il éprouvât, de peur que la grandeur des révélations que recevait ce grand saint ne l'élevât et ne causât quelque enflure dans son cœur : *Paulo datus est ad premendam superbiam uti in curru triumphali, triumphanti datur monitor suggerens : Hominem te esse memento* (Hieron Ep. 25. ad Paul.) C'est ce que l'Apôtre lui-même nous insinue, quand il dit qu'il a prié trois fois le Seigneur afin que cet ange de Satan se retirât de lui; mais que le Seigneur lui avait répondu : Ma grâce vous suffit, et la vertu se perfectionne dans l'infirmité. Tant il est vrai que la vanité est un vice dangereux, qui se glisse facilement même parmi les personnes de la plus haute piété. Il n'y a pas jusqu'aux ministres de l'Église les plus appliqués à leur devoir et les plus avancés dans la voie de la perfection, qui n'en doivent craindre les attaques, comme on en peut juger par saint Paul, qui a eu besoin d'un contre-poids aussi fâcheux que celui dont on vient de parler, pour s'en garantir. Y a-t-il une application plus sainte que celle d'expliquer publiquement dans l'église les saintes Écritures, ou d'y prêcher la parole de Dieu, d'y faire l'office de prêtre et de ministre à l'autel? Cependant, si dans toutes ces fonctions on ne veille avec grand soin sur son cœur, il est fort dangereux, dit saint Jérôme, que la vanité n'y ait bonne part : *Sed et hæc, nisi aliquis omni diligentiâ custodierit cor suum, de cupidate laudis orietur.*

Ministres du Seigneur, qui avez peut-être triomphé des vices grossiers, voyez si vous êtes exempts de celui-ci. Il y en a beaucoup qui, après avoir très-bien commencé à travailler au salut des âmes et à remplir les devoirs de leur ministère, se laissent tellement séduire aux applaudissemens

qu'ils reçoivent, qu'enfin ils ne s'y appliquent presque plus que pour s'attirer les vaines louanges des hommes, comme remarque saint Grégoire-le-Grand; n'êtes-vous point de ce nombre? *Postmodùm pro requirendis laudibus laborant; et qui in verbis Deo quærebant priùs lucra spiritualia, temporales postmodùm favores sequuntur* (Gregor. Magn. in Ezech. Hom. 2.). Les plus grands saints ont appréhendé que le venin mortel de la gloire ne se glissât dans leur cœur : et vous qui êtes si éloigné de leur vertu, quel sujet n'avez-vous pas de craindre! Voyez donc ce que vous pouvez faire pour vous en garantir.

II. C'est 1.° de considérer qu'il n'y a rien de plus contraire et de plus opposé à l'esprit de Jésus-Christ que la vaine gloire, que le désir des louanges et l'esprit d'orgueil, qui est proprement l'esprit du démon. Le Sauveur n'a jamais cessé de nous prêcher l'humilité; il nous en a donné l'exemple pendant toute sa vie, mais surtout au temps de sa passion, où il a été chargé de tant d'opprobres et d'ignominies. Que les membres d'un chef si humble et si humilié rougissent de chercher la gloire, dit saint Bernard (*in fest. om. SS. serm. 5. n. 9.*); qu'ils rougissent d'être si délicats sous un roi couronné d'épines, et qui a été revêtu de pourpre, non par honneur, mais par insulte et par dérision : *Pudeat sectari gloriam membra quibus caput suum tàm inglorium exhibetur; non habens speciem aut decorem, vel aliquid ejusmodi.... Pudeat sub spinato capite membrum fieri delicatum, quòd omnis interim purpura non tàm honoris sit quàm irrisionis.*

2.° Il ne faut pas nous arrêter à l'estime des hommes, mais au témoignage de notre propre conscience : *Gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ,* disait le grand Apôtre (II. *Cor.* 1. v. 12.). Les hommes se trompent dans leurs jugemens; et quand ils nous louent, c'est ordinairement par flatterie ou par intérêt : *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris : ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum* (Psal. 61. v. 10.). C'est une folie que de rechercher leurs

louanges avec tant de passion et d'empressement ; et même c'est nous exposer à ne jamais recevoir celles que Dieu nous aurait un jour données, lorsqu'il louera chacun de ses élus devant ses anges : *Tunc laus erit unicuique à Deo* (I. Cor. 4. v. 5.).

3.° Nous devons toujours avoir devant les yeux notre néant, notre misère et nos péchés ; et quand il plaît à Dieu de se servir de notre ministère pour quelque action éclatante, il faut lui en attribuer toute la gloire, et à nous-mêmes les imperfections et les défauts, dont il n'y a que nos péchés qui puissent être la cause. C'est l'avis que Dieu lui-même nous donne par son prophète Ezéchiel : *Et recordaberis viarum tuarum, et confunderis ,... ut non sit tibi ultrà aperire os præ confusione tuâ, cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus* (Ezech. 16. v. 61 et 63.).

Vous êtes-vous souvenu de ces pratiques, lorsque la tentation de la vaine gloire a voulu vous surprendre ? Voyez en quoi vous avez manqué, et soyez à l'avenir plus disposé à vous humilier. Vous en avez un grand exemple devant les yeux, vous prêtres du Seigneur, qui voyez tous les jours Jésus-Christ humilié sur nos autels, sous un abaissement qui devrait confondre l'orgueil de tous les hommes, s'ils avaient un peu de foi et de piété. O Jésus ! par cet abaissement ineffable détachez mon cœur de la vaine gloire ; faites que je comprenne que tout n'est que vanité en ce monde-ci, et qu'il n'y a que vous seul à qui je doive m'attacher : *Vanitas vanitatum*, dixit Ecclesiastes (1. v. 2.) : *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas, præter amare Deum et illi soli servire* (De Imitat. Christ. lib. 1. c. 1.).

POUR LE LUNDI.

Invicem provocantes, invicem invidentes.

Nous piquant réciproquement, et nous portant envie les uns aux autres. *Galat. c. 5. v. 26.*

DES CONTESTATIONS.

I. Point. Soin qu'on doit avoir de les éviter.
II. Point. Moyens qu'on doit prendre pour n'en point avoir.

I. Mettons-nous en la présence de Dieu ; il est bon qu'on nous en avertisse de temps en temps, puisque c'est par là que nous devons toujours commencer notre oraison : reconnaissons que l'Apôtre nous parle ici de la part du Seigneur, quand il nous défend de nous laisser aller à des contestations, à des piques et à des jalousies envers le prochain. Notre Dieu est un Dieu de charité ; Jésus-Christ son Fils est venu sur la terre pour y apporter ce feu divin ; son intention est que nos cœurs en soient embrasés. C'est un maître qui veut que ses disciples n'aient qu'un cœur et qu'une âme. C'est un roi qui ne veut point de trouble ni de partialité dans ses États : *Rex pacificus.* C'est un père de famille qui veut la paix et la concorde dans sa maison : *Qui inhabitare facit unius moris in domo* (Ps. 67. v. 6.). C'est un chef qui ne veut point de division entre ses membres. Rendons-nous à ses ordres : Soyons fidèles à lui obéir ; entretenons avec nos frères l'union et la paix qu'il demande de nous, et ayons grand soin d'éviter ce qui peut leur faire de la peine : *Nolite lædere invicem, non facto, non verbo, non signo qualicunque*, nous dit saint Bernard (*Ser. 39. in Cant. n. 4.*).

On manque en ce point, parce que d'ordinaire on se regarde réciproquement par l'extérieur et par ce qui frappe les sens. Comme chacun trouve son prochain rempli de faiblesses, et qu'on ne fait attention qu'à ses défauts, on

se laisse aller au mépris, à la moquerie, à la raillerie ; ce qui est cause qu'on se pique les uns les autres : *Invicem provocantes, invicem invidentes.* On fait peu de compte de cela : on regarde cette manière d'agir à l'égard des autres comme un divertissement innocent, comme un jeu, comme une simple bagatelle ; mais les saints n'en jugent pas ainsi. St. Bernard en fait un grand scrupule à ses religieux : *Væ homini illi per quem unitatis vinculum jucundum turbatur ; judicium profectò portabit, quicunque est ille* (Bern. ibid.). En disant : Ce n'est qu'un mot, on ne doit pas se flatter que Dieu n'est point offensé, que la charité n'est point blessée : *Nec cavendum à gravioribus tantùm offensis,* répond ce Père, *sed à clandestino quoque et venenato susurro.* Vous ne savez pas le mal que vous avez commis ; vous avez fait à votre frère une blessure que vous ne refermerez peut-être jamais. Le voilà dans des lieux réguliers, dans une communauté, dans sa chambre, ou, si vous voulez, dans l'église même, tout occupé de l'injure qu'il s'imagine avoir reçue ; il ne peut penser à autre chose : *Ità uritur ille et moritur clauso et lethali vulnere, intrà semetipsum gemens ; dùm totus in irâ et disceptatione positus, nihil aliud silens versare in mentem possit, nisi injuriam quam accepit. Non potest orare, non potest legere, non sanctum aut spirituale aliquid meditari. Et ità intercepto vitali spiritu, dùm suis destituta alimentis vadit ad mortem anima pro quâ Christus mortuus est ; quid tu interim, quæso, animi habes ? quid oratio tua, aut opus quodcunque feceris sapit tibi ? contrà quem nimirùm Christus anxiè clamat de pectore fratris tui quem contristâsti : Filius matris meæ pugnat contra me, et qui simul mecum dulces capiebat cibos, replevit me amaritudine* (Bern. ibid.).

II. Ces réflexions de saint Bernard font voir qu'on doit avoir un grand soin d'éviter tout ce qui peut blesser la charité, altérer la paix, fomenter la discorde. Cependant, comme il n'arrive que trop souvent, parmi les Ecclésias-

tiques même, de tomber dans de semblables défauts, voyez les précautions que vous devez prendre pour les éviter. C'est 1.° de veiller si bien sur votre conduite, que rien ne vous échappe qui puisse offenser et mortifier votre prochain. C'est un homme défiant, dites-vous, à qui tout fait peine; il a tort de s'emporter pour une chose légère. Je vous réponds, avec saint Bernard, que plus la chose est légère, plus il vous est aisé de vous en abstenir. Ne rendez pas injure pour injure, ni mépris pour mepris, mais réprimez au plus tôt cette inclination que vous avez d'humilier et de censurer les autres: *Sanè commotio tua ibi moriatur ubi oritur; nec permittatur exire quæ mortem portat, ne perimat; ut dicere possis et tu cum Prophetâ : Turbatus sum, et non sum locutus* (Bern. ibid.).

2.° Supportons les faiblesses de nos frères; soyons ingénieux à nous cacher leurs imperfections et leurs defauts; ne regardons en eux que Jésus-Christ : cette vue nous portera à leur parler avec respect, à leur céder dans la dispute, à déférer à leurs sentimens lorsque la vérité et la charité n'y seront point intéressées, et à les prévenir par des marques d'estime et d'affection : *Idem sapiatis*, nous dit l'Apôtre, *eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes, nihil per contentionem, neque per inanem gloriam; sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes, non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum* (Philip. 2. v. 2. 3 et 4.).

3.° Agissons en toute occasion par l'esprit de Jésus-Christ; c'est l'avis que saint Paul nous donne au commencement de cette Epître : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus.* Il faut qu'il paraisse toujours dans toutes nos actions quelque chose de la bonté, de la charité, de la douceur, de l'humilité, de la modestie et de la sagesse que Jésus-Christ faisait éclater dans toutes les siennes, et que nous considérions sans cesse, comme lui, ce qui est agréable à Dieu son Père: ce qui est, selon saint Bernard, le premier degré de la contemplation; et

nous pouvons ajouter que c'est aussi le plus nécessaire et le moins sujet à l'illusion : *Primus contemplationis gradus est, ut incessanter consideremus quid velit Dominus, quid placeat ei, quid acceptum sit coràm ipso* (Bern. Serm. 5. de divers. n. 5.). Votre préparation à la messe sera bien faite si vous mettez ces moyens en pratique ; priez Dieu qu'il vous en fasse la grâce.

Seigneur Jésus, qui nous commandez d'être constans et stables dans votre amour : *Manete in dilectione meâ* (Joan. 15. v. 9.) , ne permettez pas que nous le perdions jamais par aucune contestation avec le prochain ; et puisque nous ne pouvons vous aimer sans aimer nos frères, ni les offenser sans vous offenser vous-même, faites, ô mon Sauveur, que nous vivions si bien en paix avec eux, que nous méritions que le Dieu de paix soit toujours avec nous : *Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum* (II. Cor. 13. v. 11.).

POUR LE MARDI.

Fratres, et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans teipsum, ne et tu tenteris.

Mes frères, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de l'instruire dans un esprit de douceur ; chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, et craignant d'être tenté aussi bien que lui. *Galat. c. 6. v. 1.*

DE LA CORRECTION.

I. Point. Comment on doit la faire.
II. Point. Comment on doit la recevoir.

I. Saint Paul nous donne dans ce passage des règles admirables pour la correction fraternelle, qui est un des points les plus importans de la morale chrétienne.

I.° Il nous apprend qu'il faut être spirituel pour corriger ceux qui pèchent : *Vos qui spirituales estis,*

hujusmodi instruite. Cette qualité en renferme plusieurs autres. Pour être vraiment spirituel, il faut être soi-même exempt des défauts qu'on reprend, sans quoi l'on s'attire ce reproche : *Medice, cura teipsum....* (Luc. 4. v. 23.). *Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui* (Matth. 7. v. 5.). Pour être vraiment spirituel, il faut avoir de la science et des lumières ; sans cela on ne suit qu'un zèle aveugle et indiscret : on appelle bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien ; on reprend ce qu'il ne faut pas reprendre, et l'on ne reprend pas ce qui mérite d'être repris : *Ignorantes enim justitiam Dei, et suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti* (Rom. 10. v. 3.). Pour être vraiment spirituel, il faut avoir de la discrétion, de la prudence et de la sagesse, afin de se conformer au temps, au lieu et aux dispositions des personnes que l'on veut reprendre ; car on ne peut pas suivre la même règle à l'égard de tout le monde : *Non una eademque cunctis exhortatio congruit,* dit saint Grégoire dans son Pastoral (3. *part. Past. c.* 1). Il faut reprendre les hommes autrement que les femmes ; les jeunes gens autrement que les vieux ; les pauvres autrement que les riches. C'est la règle que saint Paul lui-même donne à Timothée : *Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juvenes ut fratres, anus ut matres, juvenculas ut sorores, in omni castitate* (I. Tim. 5. v. 1. 2.). Avez-vous suivi ces règles ? ce ne sera qu'en les pratiquant que vous passerez pour un homme spirituel : *Nihil sic probat spiritualem virum quàm peccati alieni tractatio,* dit saint Augustin, *cùm liberationem ejus potiùs quàm insultationem, potiùsque auxilia quàm convicia meditatur* (August. in Epist. ad Gal. ibid.).

2.° Saint Paul veut que celui qui entreprend d'avertir et de corriger les autres, le fasse dans un esprit de douceur : *In spiritu lenitatis.* La dureté et les reproches ne servent ordinairement qu'à aigrir le mal et irriter le malade. Il faut donc adoucir par une grande modestie et

une grande modération les avertissemens qui d'eux-mêmes ont toujours quelque chose de sévère et de désagréable : *Grave quiddam ac molestum est argui*, dit saint Chrysostôme : *oportet molestiam rei mansuetudinis temperamento lenire* (in Tim. 5.). On doit aussi distinguer ceux qui pèchent par ignorance d'avec ceux qui pèchent par malice ; il faut instruire les premiers avec beaucoup de charité, et traiter les autres avec plus de fermeté, afin de dompter l'orgueil et la présomption de ces âmes rebelles et indociles qui secouent le joug de Jésus-Christ avec insolence et opiniâtreté ; c'est l'avis que saint Paul donne à Tite au sujet des habitans de l'île de Crète : *Increpa illos durè, ut sani sint in fide* (Tit. 1. v. 13.).

3.° L'Apôtre exige de ceux qui font la correction, qu'ils considèrent eux-mêmes leur propre faiblesse : *Considerans teipsum, ne et tu tenteris.* Il faut qu'ils se représentent qu'ils sont capables de faire tout le mal que fait un autre : *Homo sum, humani nihil à me alienum puto* (Terent.). L'homme le plus fort doit toujours craindre de tomber, et se défier de sa faiblesse : *Qui se existimat stare, videat ne cadat* (I. Cor. v. 10. 12.). Car il n'y a point de péché où un autre tombe, dans lequel nous ne puissions tomber nous-mêmes, dit saint Augustin, si Dieu ne nous soutient par sa grâce (*Serm.* 39. *nov. edit. c.* 6. *n.* 6.). Pasteurs, ministres du Seigneur, qui que vous soyez, qui vous mêlez de reprendre les autres, voilà les règles que vous devez suivre si vous voulez faire la correction avec fruit ; méditez-les et tâchez de vous y conformer dans la pratique. Pour vous qui avez mérité la correction, apprenez dans le second Point comment vous devez la recevoir.

II. Il faut recevoir la correction 1.° avec docilité. C'est un grand défaut que de concevoir du chagrin et du dépit contre ceux qui nous reprennent. Se fâcher contre son médecin, s'emporter contre celui qui veut nous conserver la vie, quel aveuglement ! Quoi donc ! je suis devenu votre ennemi pour vous avoir parlé dans la vérité, disait

saint Paul aux Galates : *Ergò inimicus vobis factus sum, verum dicens vobis* (Gal. 4. v. 16.) ! Nous voyons dans les Proverbes, que le Saint-Esprit ne recommande rien tant aux jeunes gens que cette docilité. Le sage, dit-il, qui écoute, deviendra encore plus sage : *Audiens sapiens sapientior erit* (Prov. 1. v. 5.). Au contraire, celui qui néglige les réprimandes, n'est capable que de s'égarer : *Qui increpationes relinquit, errat* (Prov. 10. v. 17.). C'est le mépris qu'il en fait qui est la source de tous ses déréglemens ; c'est aussi le terrible reproche que Dieu fera un jour aux pécheurs à l'heure de leur mort : *Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis : ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo* (Prov. 1. v. 26, 25.).

2.° Il faut recevoir la correction avec humilité, ne point excuser sa faute, mais l'avouer ingénument : *Justus, prior est accusator sui* (Prov. 18. v. 17.). Ajouter l'impudence à son péché, c'est se faire un front de prostituée, et commettre un crime qui approche de celui de l'idolâtrie, comme le Saint-Esprit lui-même nous l'apprend. Lorsque Saül voulut justifier sa désobéissance et la faire passer pour un acte de religion, Samuel lui dit que c'était une espèce d'idolâtrie que de ne vouloir pas se soumettre et reconnaître sa faute : *Quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere* (I. Reg. 15. v. 23.). Lorsque, au lieu de se rendre à la vérité et de suivre ses lumières, on se livre à ses propres fantaisies ; qu'on ne consulte que l'oracle du démon, sa passion dominante ; qu'on obéit aveuglément à ce qu'elle exige, qu'arrive-t-il? le mal devient incurable, et celui qui est chargé de notre conduite est contraint de nous abandonner : *Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.... curationum utilitas non est tibi* (Jerem. 30. v. 12 et 13.).

3.° Il faut recevoir la correction avec patience, sans murmurer contre celui qui nous reprend, ni même se plaindre de la manière dont il le fait. Ne dites pas : Si l'on s'y était pris autrement et avec plus d'honnêteté, je serais plus traitable ; mais on m'a parlé d'un air si déso-

bligeant, on a gardé si peu de mesure et de ménagement, qu'il m'est impossible de suivre les avis qu'on m'a donnés. Délicatesse ridicule ! Vous devez fermer les yeux sur les défauts de celui qui vous reprend, et ne les ouvrir que sur les bons avis qu'il vous donne, qui sont une preuve de l'amitié qu'il a pour vous : *Argue sapientem, et diliget te,* dit Salomon : reprenez le sage, et il vous aimera (*Prov.* 9. *v.* 8.). Voilà ce que vous devez faire ; mais, hélas ! qu'il est rare de trouver ce sage qui aime à être repris ! Priez Dieu qu'il vous rende tel ; car, soit que vous soyez chargé de faire la correction, ou que vous deviez la recevoir, vous ne pouvez vous conduire comme il faut sans le secours de sa grâce : demandez-la aujourd'hui pour cet effet dans votre préparation à la messe.

O mon Dieu ! qui nous avez établis dans votre Église pour conduire les fidèles, et qui nous obligez, sous les peines les plus terribles de votre indignation, d'instruire et de corriger à temps, à contre-temps et en toute patience ; vous seul connaissez le nombre des fautes que nous commettons, soit en ne faisant pas la correction, soit en la faisant ou en la recevant mal. Ayez pitié de nous, Seigneur ; suscitez un ami fidèle et éclairé qui nous avertisse de nos défauts, sans qu'il se rebute jamais du peu de fruit que nous ferons de ses avis. Donnez-nous un cœur humble et docile pour les recevoir, et à son défaut, Seigneur, corrigez-nous vous-même ; mais que ce soit avec des verges qui conviennent à des enfans des hommes que vous ne voulez pas perdre, mais que vous voulez traite comme vos enfans en leur faisant miséricorde : *Arguam eum in virgâ virorum, et in plagis filiorum hominum ; misericordiam autem meam non auferam ab eo* (I. Reg. 7. v. 14.).

POUR LE MERCREDI.

Alter alterius onera portate ; et sic adimplebitis legem Christi.

Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ. *Galat. c. 6. v. 2.*

DE L'OBLIGATION QUE NOUS AVONS DE SUPPORTER LES DÉFAUTS D'AUTRUI.

I. Point. Sur quoi est fondée cette obligation.
II. Point. Examen pour connaître si nous nous en acquittons.

I. Adorons notre Seigneur Jésus-Christ supportant avec une douceur extrême et une patience infatigable les défauts, les imperfections et les grossièretés de ceux avec qui il conversait ; admirons comme il souffre encore tous les jours les nôtres avec une bonté qui nous apprend bien l'obligation que nous avons de supporter nos frères : *Si sic Deus dilexit nos, et nos debemus alterutrum diligere* (I. Joan. 4. v. 11.). Mais parce que nous avons tant de peine à nous y résoudre, voyons sur quoi est fondée cette obligation.

Elle est fondée 1.° sur la loi de Jésus-Christ qui veut que nous soyons fidèles à ce devoir : *Sic adimplebitis legem Christi*, nous dit l'Apôtre ; et saint Augustin ajoute que nous ne l'accomplirons jamais, quoi que nous fassions, si nous ne portons pas les fardeaux les uns des autres : *Quæ non implebitur, nisi invicem onera nostra portemus* (Serm. 164 de verb. Apostol. n. edit.). Le grand commandement que Jésus-Christ nous a fait, est que nous nous aimions mutuellement, comme lui-même nous a aimés : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (Joan. 15. v. 12.). Jésus-Christ ne s'est point arrêté aux défauts qui étaient en nous, nous ne devons donc pas nous arrêter à ceux que nous voyons dans le prochain. Si nous n'aimons

que ceux pour qui nous avons de la sympathie ; si nous n'avons de l'honnêteté et de la complaisance que pour ceux dont l'humeur est conforme à la nôtre. et dont nous n'avons rien à souffrir, quel mérite aurons-nous en cela ? Les païens ne font-ils pas la même chose ? La charité chrétienne s'étend bien plus loin ; elle n'excepte personne, et elle ne dépend point de la bonne ou mauvaise humeur du prochain : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (Joan. 13. v. 35.).

Voilà la marque à laquelle l'on vous reconnaîtra pour de véritables disciples de Jésus-Christ, comme l'on reconnaissait autrefois les premiers Chrétiens ; non-seulement ils étaient tous disposés à souffrir les défauts du prochain, mais même à mourir les uns pour les autres ; et c'est là ce qui surprenait les païens, au rapport de Tertullien : *Videte, inquiunt, ut invicem diligant, et ut pro alterutro mori sint parati* (Apolog. 30.). Soyez un imitateur de leur charité, et vous n'aurez point de peine à supporter le prochain.

2.° Cette tolérance des défauts d'autrui est fondée sur la liaison et sur l'étroite union que nous avons les uns avec les autres. Nous sommes les membres d'un même corps, nous ne formons qu'une même société et une république toute divine pour nous entr'aider et soutenir mutuellement : si donc l'un des membres est malade, les autres ne doivent-ils pas compatir à son infirmité ? *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra* (I. Cor. 12. v. 26.). Qui ne compatit point aux misères de ses frères, ne mérite pas qu'on ait compassion des siennes ; qui les traite avec dureté dans leurs fautes, mérite d'être traité avec la même dureté dans les siennes ; qui ne peut supporter les faiblesses d'autrui, ne mérite pas qu'on supporte les siennes, et se conduit d'une manière indigne de cet illustre corps auquel il a l'honneur d'appartenir. Ajoutez à ce rapport mutuel de tous les membres, aux devoirs de cette société générale, les liaisons particulières que vous pouvez avoir :

vous êtes peut-être dans la même communauté, dans la même maison, dans la même famille ; tout cela doit vous engager à vous souffrir les uns les autres, et non pas à vous détruire : *Quòd si invicem mordetis et comeditis, videte ne ab invicem consumamini* (Gal. 5. v. 15.).

3.° Les infirmités mêmes de nos frères doivent nous engager à les supporter : *Debemus autem nos firmiores imbecillitates infirmorum sustinere, et non nobis placere*, nous dit saint Paul (Rom. 15. v 1.). Faites attention à toutes ces paroles : *Debemus*, nous devons ; ce n'est donc pas une grâce que nous leur faisons, mais un devoir indispensable et une dette dont nous nous acquittons à leur égard : *Debemus, non donamus* (Chrys. *in hunc locum.*). Mais que devons-nous à ces personnes faibles ? Supporter leurs faiblesses et avoir de l'indulgence pour eux, afin que l'on en ait pour nous ; car nous ne sommes pas exempts de défauts, peut-être même que nous en avons plus qu'eux ; mais quand nous serions plus forts, *debemus sustinere*, dit l'Apôtre, *et non nobis placere :* il ne faut pas nous en glorifier, mais en remercier Dieu qui nous a rendus moins imparfaits, et lui en témoigner notre reconnaissance, en compatissant à la faiblesse de nos frères par une sage condescendance qui sera pour eux une véritable correction : *Repende Deo mercedem qui talem te fecit*, dit saint Chrysostôme *: tunc autem rependes, quandò infirmitates ægroti correxeris* (Ibid.).

Pesez bien toutes ces raisons ; elles doivent vous convaincre de l'obligation que vous avez de supporter les défauts du prochain : mais parce que cette tolérance est rare, examinez-vous, dans le second Point, sur une obligation si importante.

II. Avez-vous supporté les défauts et les imperfections de vos confrères, avec la même patience et la même douceur dont vous voulez qu'on use à votre égard ? vous souvenant de cette règle que le Sauveur nous impose à tous : *In quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis* (Matth. 7. v. 2.).

Avez-vous considéré que Dieu vous ayant pardonné tant de fautes, vous ne devriez jamais vous lasser de pardonner au prochain celles qu'il peut commettre contre vous : *Supportantes invicem, et donantes vobismetipsis, si quis adversùs aliquem habet querelam : sicut et Dominus donavit vobis, ità et vos* (Coloss. 3. v. 13.).

Avez-vous tâché de vaincre l'antipathie que vous a causée l'humeur des autres, excusant leur manière d'agir, cachant leurs défauts, supportant leurs imperfections, et agissant avec eux comme si vous ne vous en aperceviez pas? Êtes-vous assez persuadé qu'il n'y a point d'homme sans défauts ; et que si vous avez à souffrir des autres, ils n'en ont pas moins à souffrir de vous : *Cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientiâ, supportantes invicem in charitate* (Eph. 4. v. 2.).

N'avez-vous point parlé trop librement des infirmités corporelles ou spirituelles du prochain, jusqu'à lui faire confusion devant le monde, et vous divertir à ses dépens ? Ne lui avez-vous point insulté quand il a fait quelque faute, relevant ses bévues et ses méprises, contrefaisant par moquerie ce qu'il y a de défectueux dans sa prononciation, dans ses gestes et dans ses démarches, et affectant malicieusement de le tourner en ridicule ?

Enfin, n'avez-vous point regardé comme une chose trop vile ou trop ennuyeuse de confesser les gens grossiers et ignorans, d'écouter les plaintes des affligés, d'essuyer les chagrins des malades, de souffrir les importunités des scrupuleux et autres personnes incommodes? Hélas ! si vous faites bien cet examen, que vous trouverez de choses dans lesquelles vous avez manqué de charité envers le prochain ! Demandez-en pardon à Dieu, avant que d'aller à l'autel, et formez la résolution d'imiter la bonté de ce Dieu de miséricorde, qui veut bien se donner à vous nonobstant toutes vos misères : *Estote ergò misericordes, sicut et Pater vester misericors est* (Luc 6. v. 36.).

O mon Dieu! qui me supportez depuis si long-temps, que j'ai sujet de craindre que vous ne vous lassiez enfin de mes misères, puisque je me lasse si facilement de celles des autres! Pardon, Seigneur, de mon peu de charité : *Patientiam habe in me* (Matth. 18. v. 29.). Aidé de votre grâce, je fais résolution de supporter les défauts de mon prochain, quelque peine et quelque répugnance que j'y trouve, et de préférer la paix et la charité à tout le reste, suivant l'avis que nous en donne votre Apôtre : *Super omnia autem hæc, charitatem habete quod est vinculum perfectionis; et pax Christi exultet in cordibus vestris* (Coloss. c. 3. v. 14 et 15.).

POUR LE JEUDI.

Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis.

Que celui qu'on instruit par la parole, assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit. *Galat. c. 6. v. 6*

DEVOIRS RÉCIPROQUES DES ECCLÉSIASTIQUES ET DES PEUPLES.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent instruire les peuples.

II. Point. Les peuples doivent fournir à la subsistance des Ecclésiastiques.

I. Ce que saint Paul dit ici, « que celui que l'on » instruit par la parole, assiste de ses biens en toute manière » celui qui l'instruit, » nous marque en même temps le devoir des Ministres évangéliques et celui des peuples.

Considérons d'abord les obligations des Ecclésiastiques, surtout de ceux qui sont chargés de la conduite des âmes. Ils doivent enseigner aux fidèles les mystères de la foi et les vérités dont la connaissance est nécessaire au salut; ils ne peuvent s'en dispenser sans manquer au devoir le

plus essentiel de leur charge. Le droit qu'ils ont de tirer leur subsistance du peuple chrétien, n'est fondé que sur leur travail et sur le soin qu'ils prennent d'instruire et de catéchiser Jésus-Christ dit : *Dignus est operarius mercede suâ* (Luc. 10. v. 7.). Celui qui ne veut pas travailler ne mérite donc aucun salaire. Saint Paul dit : *Communicet is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat.* Donc celui qui refuse de catéchiser, ne doit pas recevoir ce qui est destiné et consacré pour l'entretien des ministres de la parole. Il dit ailleurs (*I. Cor.* 9. v. 13.), que celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel ; donc celui qui ne sert pas à l'autel est indigne de vivre de l'autel. S'il en recevait les revenus, il les enlèverait à celui qui les mérite mieux que lui : *Si quis non vult operari, nec manducet* (II. Thess. 3. v. 10.).

Je ne sais ce que les ecclésiastiques ennemis du travail peuvent opposer à des argumens si pressans et si concluans : mais que répondront-ils au jour du jugement à ces paroles foudroyantes du souverain Juge : *Lac comedebatis, et lanis operiebamini, et quod crassum erat occidebatis, gregem autem meum non pascebatis* (Ezech. 34. v. 3.). « Pensons donc, mes frères, dit S. Grégoire-le-Grand, qu'il ne nous est pas » permis de vivre des revenus de l'Église, si nous refu» sons de la servir. » *Pensemus cujus damnationis sit sine labore hìc percipere mercedem laboris. Ecce ex oblatione fidelium vivimus, sed nunquid pro animabus fidelium laboramus ? Illa in stipendium nostrum sumimus, quæ pro redimendis peccatis suis fideles obtulerunt ; nec tamen contrà peccata eadem vel orationis studio, vel prædicationis, ut dignum est, insudamus* (Gr. M. Hom. 17. in. Ev.). Méditez bien ce beau passage de S. Grégoire. Voyez si vous servez bien l'Eglise, comme vous y êtes obligé, par la prière, par la parole, par l'exemple d'une vie sainte, et par tous les moyens de l'édifier dont vous êtes capable.

II. Pour vous animer davantage à remplir dignement votre devoir à cet égard, faites réflexion que les prêtres

qui s'acquittent bien de leurs fonctions méritent d'être doublement honorés, principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole et à l'instruction des peuples : *Qui benè præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur*, dit St. Paul ; *maximè qui laborant in verbo et doctrinâ* (I. Tim. 5. v. 17.). Par ce double honneur, l'Apôtre entend que les fidèles ne doivent pas se contenter d'écouter avec soumission et respect leurs pasteurs et ceux qui leur prêchent l'Évangile, mais qu'ils doivent aussi fournir à leur subsistance. Ils leur sont redevables d'un bienfait beaucoup plus considérable : puisque c'est par leur moyen qu'ils ont été rendus participans des dons et des richesses spirituelles de la grâce ; ils doivent à plus forte raison leur faire part de leurs richesses temporelles : *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus*, dit l'Apôtre aux Corinthiens (*I. Cor.* 9. *v.* 11.) ? Les raisons qu'il emploie pour établir ce droit sont convaincantes : *Quis militat suis stipendiis unquàm ? Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit! Quis pascit gregem, et de lacte gregis non manducat* (Ibid. v. 7.) ?

Ce n'est pas seulement la raison et le bon sens, la coutume et l'usage de tous les peuples, qui veulent que chacun vive de son travail ; la loi même, ajoute saint Paul, l'ordonne ainsi : *Scriptum est enim in lege Moysi : Non alligabis os bovi trituranti* (I. Cor. 9. v. 9.). Si donc un ministre de Jésus-Christ travaille, s'il fait dans l'Eglise ce que le bœuf fait dans l'aire lorsqu'il la foule, s'il met la main à la charrue pour labourer et cultiver le champ du Seigneur, ne mérite-t-il pas qu'on ait soin de le nourrir ? *Nescitis quoniam qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt, edunt ; et qui altari deserviunt, cum altari participant* ? C'est ainsi, conclut l'Apôtre, que le Seigneur a aussi ordonné que ceux qui annoncent l'Évangile, vivent de l'Évangile : *Ità et Dominus ordinavit iis qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere* (Ibid. v. 14.)

Peuples chrétiens, qui entendez un apôtre si désintéressé parler de la sorte, rendez-vous à un devoir si juste et si raisonnable ; ne soyez pas ingrats envers vos pasteurs; acquittez-vous avec joie et de bon cœur de ce que vous leur devez ; y manquer, c'est vous condamner vous-mêmes, et vous mettre au rang des arbres stériles, dit saint Jérôme : *Apostolicis viris et evangelizatoribus Christi in necessariis usibus nolle tribuere, sterilitatis seipsum est condemnare* (In Ep. ad Tit. 3. n. 14.).

Et vous, ministres des autels, contentez-vous de peu ; n'exigez pas vos droits avec trop de rigueur ; ayez égard aux pauvres : souvenez-vous que rien ne nuit davantage au progrès de l'Évangile que l'avidité des biens de ce monde. Ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous sommes assez riches, disait saint Jérôme : *Victus et vestitus sunt divitiæ Christianorum* (Ep. 105 ad Paul.). Saint Chrysostôme ne craint pas de dire que les Pasteurs qui sont établis dans l'Église ne doivent avoir que le vivre et le vêtement ; de peur qu'allant au-delà, ils n'attachent insensiblement leurs cœurs à ces bassesses : *Audacter dixerim nihil præter victum et vestitum habere oportere, ne ad ista trahantur desiderio* (In c. 5. v. 1. ad Tim.).

Priez Dieu, dans votre préparation à la messe, qu'il vous fasse la grâce de vivre dans le détachement parfait qu'il exige de ses ministres. Ne cherchez que sa gloire et le salut du prochain dans l'exercice de vos fonctions. Remplissez-les de manière que vous puissiez vous rendre utile à l'Église : *Tolle superflua, et salubria surgunt : utilitati accedit quidquid cupiditati demis* (Bern. Ser. 58. in Cant. n. 10.).

POUR LE SAMEDI.

Cùm appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ.

Lorsqu'il était près de la porte de la ville, il arriva qu'on portait un mort qui était fils unique de sa mère. *Luc. c. 7. v. 12.*

DE LA PENSÉE DE LA MORT.

I. Point. Ce que c'est que le moment de la mort.
II. Point. Combien il est utile d'y penser.

I. Voici un Évangile que l'Église nous propose deux fois chaque année, l'une dans le carême, et l'autre le quinzième dimanche après la Pentecôte. Cette sainte Mère a jugé sans doute que l'exemple d'un jeune homme que la mort enlève à la fleur de son âge, était un spectacle capable de nous instruire, et de rappeler dans nos esprits le souvenir et la pensée de la mort qui s'en efface si aisément, quoique nous en voyions tous les jours de si fréquens et de si familiers exemples. Entrons dans son esprit; ouvrons les yeux à ce spectacle, et entretenons-nous aujourd'hui du moment de la mort.

Qu'est-ce que ce moment de la mort? C'est un instant qui, peu sensible dans sa durée, nous est peu connu; mais qui suffit néanmoins pour faire le long trajet de ce monde à un autre; un moment formidable par lui-même, où tout ce qui est dans ce monde meurt pour l'homme, et où l'homme meurt à tout ce qui est sur la terre. Moment terrible, où l'âme, malgré l'union intime qu'elle a avec le corps, en est arrachée par violence après bien des combats; où l'homme dépouillé de tout, séparé de tout, ne laisse aux yeux des spectateurs qu'un corps tout défiguré qui commence à se corrompre. Moment impitoyable, où le riche perd tous ses trésors, et où, pour tout héritage, il ne lui reste que la poussière du tombeau : *Cùm interierit, non sumet omnia, neque descendet cum*

eo gloria ejus (Ps. 48. v. 18.). Moment où le grand doit être égalé au plus misérable, où le monarque et le sujet, le noble et le roturier, le savant et l'ignorant, le serviteur et le maître, où tout doit être confondu : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber à domino suo* (Job. 3. v. 19.). Moment encore mille fois plus terrible par ses suites que par sa présence : elles sont irréparables, elles sont éternelles. L'homme, dit l'Écriture, en parlant du mourant, ira dans la maison de son éternité : *Ibit homo in domum æternitatis suæ* (Eccl. 12. v. 5.). Moment court, mais décisif, après lequel le pécheur n'a plus de miséricorde à espérer, ni le juste de mérite à amasser. Moment dont la seule pensée a fait trembler les princes sur le trône, les juges sur le tribunal ; dont les justes frayeurs ont peuplé les monastères de religieux, les rochers de pénitens, les déserts de solitaires. Moment où l'Église a cru devoir soutenir ses enfans par tous les secours qu'elle a pu leur procurer ; elle veut que le Prêtre, au milieu d'une troupe suppliante et en présence du mourant, lève les mains au ciel pour le salut de son âme, implore l'assistance de toute la cour céleste en sa faveur ; qu'il la présente à Dieu, qu'il lui fasse reconnaître son ouvrage, qu'il le prie de faire éclater sa miséricorde sur une créature formée à son image, rachetée de son sang : *Subvenite, sancti Dei ; occurrite, angeli Domini, suscipientes animam ejus.... Agnosce, Domine, creaturam tuam* (Comm. animæ.) L'Église veut que son ministre s'approche du malade, l'encourage, l'exhorte et le porte, pour ainsi dire, entre les mains de son Créateur et de son Dieu : *Commendo te, charissime Frater, omnipotenti Deo ; et ei cujus es creatura, committo.*

Avez-vous jamais fait une sérieuse réflexion sur ce moment de la mort ? Quelles mesures avez-vous prises jusqu'à présent pour vous le rendre favorable. Hélas ! bien loin de nous en occuper, nous l'effaçons de notre mémoire, nous l'oublions, et nous sommes bien aises de l'oublier. On voit tous les jours les grands et les petits, les jeunes et les vieux portés en terre, et l'on vit comme si l'on ne

devait jamais mourir : *Non est respectus morti eorum* (Ps. 72. v. 4.).

II. Considérons maintenant l'utilité qu'il y a d'y penser. Comme de tous les alimens le pain est le plus nécessaire ; de même la méditation de la mort, dit saint Jean Climaque (*Échelle sainte, degré* 6. *n°* 3.), est de toutes nos pratiques spirituelles la plus utile : elle fait embrasser aux religieux qui vivent en communauté, les travaux et les exercices de la pénitence, les humiliations et le mépris ; aux solitaires, un éloignement continuel, une vigilance sans relâche sur toutes leurs actions et leurs pensées ; ajoutons que dans un Ecclésiastique elle produit une application exacte à tous ses devoirs, un ardent amour pour Jésus-Christ, et un désir sincère de se consumer au service de son Église. Mais en général nous pouvons dire que la pensée de la mort a trois effets.

1.° Elle nous éloigne du péché. Nous ne mourons que parce que nous avons péché : *Stipendium peccati mors.* Mais il suffirait, pour ne plus pécher, de bien penser que nous devons un jour mourir : c'est l'Écriture même qui nous en assure : *In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis* (Eccli. 7. v. 40.). Rendons-nous présente dans toutes nos actions notre dernière heure, et les ennemis de notre salut seront bientôt dissipés : l'orgueil, l'avarice, l'impureté et les autres vices perdront leur aiguillon, si nous sommes fidèles à leur opposer la misère, la poussière, et la pourriture du tombeau : nous n'avons, pour les vaincre, qu'à nous dire souvent ces paroles de Job : *Ecce nunc in pulvere dormiam ; et si manè me quæsieris, non subsistam* (Job. 7. v. 21.).

2.° La pensée de la mort nous détache du monde. Celui qui s'occupe souvent du souvenir de sa dernière fin, renonce bientôt à l'amour des choses périssables : tout passe, dit-il en lui-même; le monde passe : *Præterit figura huius mundi* (Job. 20 v. 8.). La vie passe comme un songe : *Fugit velut somnium avolans.* Elle

s'enfuit comme une ombre : *Fugit velut umbra.* Un torrent rapide emporte dans le néant toutes les choses sujettes au temps : *Momentis transvolantibus cuncta rapiuntur,* disait saint Augustin, *torrens rerum fuit* (In Psal. 38). Pensons donc à la mort, s'écrie ce saint docteur, et disons, pendant que nous le pouvons faire utilement : Toutes choses passent ; de peur que nous ne soyons obligés de dire un jour inutilement : Toutes choses sont passées : *Modò fructuosè dicamus : Transeunt, ne tunc dicamus infructuosè : Transierunt* (In Psal. 32.). Disons-le à tout ce qui nous plaît et nous flatte dans le monde, afin de le mépriser. Disons-le à tout ce qui nous paraît dur et terrible, afin de ne rien craindre. Que tout ce qui disparaît à nos yeux, que tous les renversemens dont nous sommes témoins, que tous les âges par où nous passons, que toutes les parties de notre vie qui s'écoule continuellement, renouvellent sans cesse dans nous la pensée que tout finit, qu'il n'y a de vrais biens et de vrais maux que dans l'éternité ; et que nous en sommes si proches, que nous devons compter pour rien ce petit intervalle de vie qui nous en sépare : *Uno tantùm* (*ut ità dicam*) *gradu, ego morsque dividimur* (I.Reg. 20. v. 5.).

3.° La pensée qu'il faut mourir, nous conduit à une bonne mort, en nous faisant mener une sainte vie. Un bon Ecclésiastique qui s'en occupe, fait toutes ses actions dans la vue de plaire à Dieu : il a toujours cette maxime de saint Paul devant les yeux : *Nemo nostrùm sibi vivit, et nemo sibi moritur : sive enim vivimus, Domino vivimus ; sive morimur, Domino morimur ; sive ergò vivimus, sive morimur, Domini sumus* (Rom. 14. v. 7 et 8.). Telle était la conduite de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry (*Ep. l.* 3. *ep.* 82.) : ayant encouru l'indignation du roi d'Angleterre pour la cause de Dieu, et voyant qu'il avait tout à craindre de la colère de ce prince, tant pour sa personne que pour celle de ses religieux, il eut recours à cette maxime pour les fortifier et les soutenir lui-même dans une conjonctu-

re si difficile : J'ai écrit au roi, leur dit-il ; mais quelque résolution qu'il prenne à mon égard, ne vous inquiétez point, vous souvenant de ces paroles de saint Paul : « Que, soit que nous vivions, ou que nous mourions, nous » sommes toujours au Seigneur. » Vivez donc d'une manière si sainte, qu'il soit vrai de dire que vous vivez pour lui, et que lorsque vous mourrez, vous alliez à lui.

Profitons de l'avis de ce saint archevêque, et faisons-en le sujet de notre préparation à la messe : prenons la résolution de penser souvent à la mort, et de telle sorte que nous ne vivions que pour Dieu, afin qu'en mourant nous méritions de lui être unis pendant toute l'éternité : *Mementote quia sive vivimus, sive morimur, Domini sumus : sic igitur vivite, ut illi vivatis ; et cùm moriemini, ad illum transeatis* (Anselm. ibid.).

POUR LE MÊME JOUR.

Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion envers elle, et lui dit : Ne pleurez point. *Luc.* 7. *v.* 13.

DES SAINTS DÉSIRS DE LA MORT.

I. Point. Il faut souhaiter la mort, et non pas s'en affliger.
II. Point. Comment il est permis de la souhaiter.

I. Adorons ici la charité compatissante du Sauveur, qui console avec tant de bonté cette pauvre veuve qui pleurait la mort de son fils ; ne passons pas légèrement sur ces paroles qu'il lui dit : *Noli flere.* La mort ne doit point être pour nous un sujet de larmes ; l'espérance que nous avons d'une meilleure vie, ne nous permet pas de nous abandonner à la douleur, comme font les infidèles à la mort de leurs proches : *Ut non contristemini*, dit saint Paul, *sicut et cæteri qui spem*

non habent (I. Thess. 4. v. 12.). Ce que vous appelez mort n'est qu'une espèce de sommeil qui sera suivi de la résurrection. Ce n'est qu'un voyage, dit Tertullien; ainsi il ne faut pas pleurer celui qui nous a précédés: mais nous devons désirer de le suivre: *Profectio est quam putas mortem; non est lugendus qui antecedit, sed planè desiderandus* (Tertul. de Pat. cap. 9.). Quand je considère le bonheur que nos proches ont acquis en mourant, et le peu qu'ils ont perdu en perdant cette malheureuse vie, dit S. Grégoire de Nazianze (*Or.* 10. *in laud. Cæsar. fratr.*), bien loin de m'affliger de leur mort, je me sens transporté de joie, et je dis à Dieu: Quand sera-ce, Seigneur, que vous nous tirerez comme eux de cette terre étrangère, et que nous irons, dans notre aimable patrie, nous rejoindre à ceux qui y sont arrivés avant nous? Quand sera-ce que la mort nous mettra en état de partager avec eux les délices du paradis, et d'y vivre ensemble d'une vie éternellement heureuse? En effet, mes frères, continue ce saint, que pouvons-nous attendre du peu de temps qui nous reste à vivre, que de voir de jour en jour plus de misères, de souffrir plus de maux, et de commettre plus de péchés que nous n'avons fait jusqu'à cette heure? C'est donc cette considération, et non pas la perte de nos amis; c'est le danger d'offenser Dieu, où nous sommes exposés pendant notre vie, et non pas le regret de leur mort, qui doit faire le véritable sujet de nos larmes. Pleurons, mes frères, mais pleurons comme David, de ce que notre pélerinage est trop long: affligeons-nous de ce que notre exil ne finit point: pleurons de ce que nous aimons une vie sujette à tant de misères, et qui nous expose sans cesse à perdre la grâce de Dieu. C'est ce qui doit être la juste cause de nos larmes et de nos gémissemens. Gémissons sur nous-mêmes avec le saint Apôtre, et disons (*II. Cor. c. 4 et 5.*): Seigneur, cette vile cabane construite de terre, où nous logeons maintenant, ne sera-t-elle jamais détruite? N'habiterons-nous pas bientôt cette autre maison qui n'est point faite par la main des hommes et qui durera éternellement? Et jusqu'à quand trai-

nerons-nous en tous lieux un sépulcre vivant, où notre âme est comme ensevelie dans la chair, et infectée d'une corruption plus grande que celle des véritables tombeaux?

Entrons dans les sentimens de ce saint docteur; brûlons d'un saint désir pour la mort; cherchons avec ardeur, et recevons avec joie celle qui doit mettre fin à nos misères, et faire le commencement de notre félicité. Dégagés de toute attache à la créature, disons, avec un autre saint Grégoire, que les biens de ce monde, comparés aux biens éternels, sont plutôt un poids embarrassant qu'un secours et un avantage; et que la vie présente, comparée à l'autre vie, est plutôt une mort qu'une véritable vie : *Terrena substantia supernæ felicitati comparata, pondus est, non subsidium. Temporalis vita æternæ vitæ comparata, mors est potiùs dicenda quàm vita* (Gregor. Magn. hom. 15. in Evang.).

II. Examinons comment il est permis de souhaiter la mort. Celui-là est certainement vertueux qui attend la mort tous les jours, dit saint Jean Climaque; mais celui-là est un saint qui la désire à toutes les heures (*Échelle sainte, degré* 6. *n.* 7. 8.). Cependant tout désir de la mort n'est pas toujours bon. Il y a des personnes qui souhaitent la mort par des mouvemens d'impatience, de chagrin, quelquefois même de désespoir; parce qu'elles se voient accablées de maladies ou d'afflictions : de semblables désirs ne sont pas louables; au contraire, ils sont souvent très-criminels.

Pour souhaiter la mort d'une manière sainte, il faut la souhaiter parce qu'elle nous délivre de la servitude du péché. Le plus innocent des hommes est pécheur aussi longtemps qu'il vit, dit saint Ambroise (*L. de bon. mort. c.* 3.); il faut qu'il meure afin qu'il ne pèche plus : et sa mort n'est pas moins la fin de son péché que de sa vie : *Mors finis peccatorum.* Souhaitons donc la mort, afin que le péché ne domine plus en nous : ne cessons point de dire avec l'Apôtre : *Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. 7. v. 24.)? Souhaitons la mort, afin que la concupiscence soit détruite,

et que nous ne sentions plus en nous cette loi de péché, et ce malheureux penchant qui nous porte à le commettre : *Ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato.* De là vient que le Sage nous dit que la mort est préférable à une vie si pleine de misères : *Melior est mors quàm vita amara* (Eccli. 20. v. 17.) : et saint Augustin nous apprend que cette vie n'est qu'un exercice de patience pour tous les saints : *Non amant vitam, sed tolerant* (In Ep. 1. Joan. Tract. 7.).

Un autre motif encore plus parfait, qui doit nous porter à souhaiter la mort, c'est le désir que nous devons avoir d'aller nous réunir à Jésus-Christ dans l'éternité. Telle était la disposition de saint Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*, disait cet Apôtre (*Philip.* 1. *v.* 21.). Je suis pressé de deux côtés ; d'une part, par le désir de l'immortalité et de la vie bienheureuse ; et de l'autre, par l'envie que j'ai de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes : *Coarctor autem è duobus : desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo, multò magis meliùs ; permanere autem in carne necessarium propter vos* (Ibid. v. 23 et 24.). Voilà la perfection où doit tendre un bon Ecclésiastique. Il doit souhaiter la mort, et soupirer continuellement après l'heureux moment qui doit l'unir pour jamais à Jésus-Christ : *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum : quando veniam et apparebo antè faciem Dei* (Psal. 41. v. 3.) ? Cependant ces souhaits doivent toujours être accompagnés de soumission à la volonté de Dieu ; en sorte qu'un Ecclésiastique soit content de rester en cette misérable vie autant de temps qu'il peut être utile à l'Église ; disant avec le détachement d'un saint Martin : *Domine, si adhùc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem, fiat voluntas tua.* Voilà comment doivent parler et agir de vrais ministres de Jésus-Christ ; ils ne doivent plus avoir d'attache aux choses du monde, eux qui sont obligés de vivre dans un esprit continuel de mort et de sacrifice, pour se conformer à l'état de la divine victime qu'ils immolent tous les jours sur nos autels ; eux qui ont de si pressans motifs de désirer l'avènement du

règne glorieux et triomphant de Jésus-Christ, où il doit détruire absolument le péché, précipiter la mort à jamais, et faire tout rentrer dans l'ordre.

Examinez maintenant si vous êtes dans cette heureuse disposition. Quel sentiment avez-vous de la mort? Les saints l'ont regardée comme le départ de l'âme qui s'en va à son Dieu: *Discessus ad Deum;* comme le comble des désirs d'une personne juste : *Vel desiderii cumulus;* comme le dégagement des liens de notre captivité : *Vel vinculorum solutio;* et la décharge du fardeau dont on est accablé : *Vel oneris excussio appelanda est*, dit saint Grégoire de Nazianze (Gregor. Nazian. or. 18.). Comment la regardez-vous? Ah! si vous rentrez un peu en vous-même, que vous y trouverez encore d'attachement à la vie, au monde et aux créatures! Pour votre préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'il rompe tous ces liens qui vous empêchent d'aller à lui.

O Jésus! par votre mort précieuse, inspirez-moi les saints désirs de la mort. Hélas! je suis ici abandonné comme un pauvre et un banni dans une terre pleine d'ennemis, où la guerre est continuelle et les maux infinis. Seigneur, consolez-moi dans mon exil; adoucissez ma douleur, parce que tous mes désirs ne tendent qu'à vous. Tout ce que le monde m'offre pour me soulager, ne saurait me flatter. Vous seul, ô mon Dieu! après qui je soupire, pouvez remplir la capacité de mon cœur et soulager mon attente. Puisque vous exigez que je reste encore éloigné de ma céleste patrie, faites au moins que mon exil ne soit prolongé que pour votre gloire, et que j'attende avec patience le moment heureux qui doit m'unir éternellement à vous. Donnez-moi alors cette sainte joie que ressentent vos plus fidèles serviteurs, lorsqu'ils quittent la prison de leurs corps pour aller habiter vos tabernacles éternels : *Quis perfectus est, patienter vivit, delectabiliter moritur* (August. expos. in Ep. 1. Joan. 11. 9.)

SEIZIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis, quæ est gloria vestra.

Je vous prie de ne point perdre courage en me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque c'est là votre gloire. *Ephes. c. 3. v. 13.*

SOUFFRIR POUR L'ÉGLISE.

I. Point. La gloire de saint Paul était de souffrir pour l'Eglise.
II. Point. La nôtre doit être de l'imiter.

I. Nous avons dans ces paroles un sujet d'oraison des plus utiles, si nous savons en profiter. L'Apôtre dit aux Éphésiens : « Je vous prie de ne pas perdre courage en » me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque » c'est là votre gloire. »

Oh ! que ces paroles sont admirables et dignes du zèle d'un saint Paul ! Elles apprennent aux peuples à ne jamais se scandaliser de ce que les ministres de l'Évangile souffrent à leur occasion ; et aux Ecclésiastiques, à se proposer continuellement la constance et la force d'un si grand apôtre, qui souffre pour l'Église avec tant de joie qu'il en fait sa gloire aussi bien que celle de ses enfans : *Quæ est gloria vestra.* Ce même apôtre, que le Saint-Esprit avait consacré pour être comme une colonne inébranlable pour le soutien de toute l'Église ; qui était le docteur de toutes les nations, c'est-à-dire, de toute la terre qu'il avait remplie de la semence de l'Évangile ; qui dit lui-même :

Malheur à moi si je ne prêche (I. Cor. 9. v. 16.); paraît avoir moins de confiance dans ses prédications que dans ses souffrances. L'Église, dans sa naissance, était attaquée par toutes les forces de l'empire romain; et saint Paul n'oppose à une puissance si formidable que la pesanteur de ses chaînes. Quand il arme l'Église afin qu'elle résiste à de si forts ennemis, il ne l'arme que de patience : *In hoc positi sumus* (I. Thess. 3. v. 3.). Quand il dit ce qu'il fait pour les fidèles afin de les animer par son exemple, il ne parle que de ses souffrances : *Ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis.* Quand il rapporte quelque succès extraordinaire de ses prédications, il remarque qu'il avait souffert auparavant : *Scitis introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit; sed antè passi, et contumeliis affecti* (I. Thess. 2. v. 1. 2.). Quand il témoigne qu'il espère une abondante moisson, et qu'il a beaucoup de fruit à faire, il ajoute aussitôt qu'il y a beaucoup à souffrir, et qu'il y aura plusieurs ennemis qui le traverseront : *Ostium mihi apertum est magnum, et evidens; et adversarii multi* (I. Cor. 16. v. 9.). Quand il veut que ses lettres fassent plus d'impression sur les esprits, il dit qu'il les a écrites dans les plus grandes afflictions : *Ex multâ tribulatione et angustiâ cordis scripsi vobis per multas lacrymas* (II. Cor. 2. v. 4.). Quand il se justifie auprès de ceux d'Éphèse, et qu'il veut faire voir avec quelle innocence et quelle sainteté il a vécu parmi eux, il n'oublie pas de dire que c'a été *cum omni humilitate, et lacrymis, et tentationibus* (Act. 20. v. 19.) Quand il juge qu'il doit se glorifier pour notre bien, il se glorifie dans ses afflictions : *Gloriamur in tribulationibus* (Rom. 5. v. 3.). Quand il parle de sa qualité, et qu'il veut prendre quelque titre, il le prend de ses chaînes : *Vinctus Christi... ego vinctus in Domino* (Eph. 3. v. 1. et c. 4. v. 1.). Il en fait tant d'état, et il porte un si grand honneur à ces liens de Jésus-Christ, qu'il croit qu'ils ajoutent quelque chose à la dignité de la vieillesse : *Paulus senex, nunc autem et vinctus Jesu Christi* (Ad Phi-

lem. v. 9.). Quand il recommande particulièrement un disciple, la plus grande louange qu'il lui donne, c'est qu'il l'a engendré dans ses chaînes : *Quem genui in vinculis* (Ibid. v. 10.). Enfin, quand il raconte, pour notre instruction, ce qu'il fait pour toute l'Église qui est le corps de Jésus-Christ, il dit qu'il souffre pour elle : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne meâ, pro corpore ejus, quod est Ecclesia* (Coloss. 1. v. 24.).

Voilà quelle était la gloire de saint Paul ; le trésor de la croix était si abondant en lui, qu'il enrichissait toute l'Église par ses souffrances. Hélas! que nous sommes éloignés de sa vertu ! Il souffrait pour l'Église, et l'Église souffre pour nous, gémissant de nous voir si lâches, si ennemis du travail et de la peine, et ne pouvant nous résoudre à souffrir la moindre chose pour l'amour de Jésus-Christ et de son Évangile. Cependant les souffrances ayant été toute la gloire d'un saint Paul, elles doivent faire la nôtre, et nous devons imiter ce grand Apôtre.

II. Souvenons-nous que nous devons souffrir avec une sainte joie toutes les adversités qui nous arriveront dans le service de l'Église ; l'amour que cette sainte Mère nous a témoigné en nous mettant au rang de ses ministres, ne nous permet pas de nous plaindre parmi les peines qui accompagnent notre ministère. Eh ! comment oserions-nous témoigner de la peine à souffrir quelque chose pour l'Église, puisque tout notre bonheur est de nous sacrifier pour elle, à l'exemple de tant de saints Prêtres et de saints Pasteurs, dont la vie se passe dans des souffrances continuelles ! Que ne souffre pas, par exemple, un bon curé s'il est tel que Jésus-Christ le demande? Il faut qu'il veille sans cesse sur son troupeau, qu'il soit toujours prêt à instruire, à corriger ; à administrer les sacremens. Le reste de son temps, une partie même de la nuit se passe dans la douleur et dans les gémissemens ; tantôt sur la dureté des pécheurs, sur le relâchement et sur la chute des justes ; tantôt sur la mort précipitée de plusieurs de ses paroissiens, et sur celle des enfans qui n'ont point

reçu le baptême; tantôt sur la résistance au bien qu'il veut établir dans sa paroisse, et sur l'opposition à la vérité : car il y aura toujours des Jannès et des Mambrès, c'est-à-dire des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi, qui résisteront à la vérité, comme ces deux magiciens s'opposèrent à Moïse (*II. Tim. 3. v. 8.*). Que n'a pas à souffrir un bon Évêque qui prend soin de son diocèse? Écoutons là-dessus saint Jean Chrysostôme parlant de lui-même; c'est dans l'homélie quarante-quatrième sur les Actes des Apôtres : « En quel état suis-je réduit » (disait-il au peuple de Constantinople)? vous savez que » par la grâce de Dieu il y a déjà plus de trois ans que » je suis chargé de votre conduite. Il est vrai que je ne » vous exhorte pas durant le jour et la nuit, comme saint » Paul; mais je vous prêche trois jours de la semaine, et » souvent une semaine tout entière. Qu'ai-je fait depuis » ce temps-là? Je vous reprends, je vous corrige, je » pleure, je m'abandonne à la douleur; et si mon affliction n'est pas visible à tout le monde, du moins mon » cœur en est tout rempli. »

Il y a donc à souffrir quand on veut servir l'Église comme il faut : *In labore œrumna.* Nous ne manquerons pas d'occasions; soyons attentifs seulement à profiter de celles qui se présenteront dans l'exercice de notre ministère : nous n'en laisserons échapper aucune, si nous aimons l'Église. Il faut qu'on puisse dire de nous ce que saint Paul dit autrefois de notre divin Maître : *Dilexit Ecclesiam, et tradidit seipsum pro eâ* (Eph. 5. v. 25.). Aimons l'épouse de Jésus-Christ et l'époux de l'Église, et nous ne craindrons point de nous livrer au travail pour eux.

Demandez cette grâce en allant à l'autel. O Jésus! qui nous mettez si souvent le calice de votre sang entre les mains, et qui nous présentez en même temps celui de vos souffrances, faites-nous la grâce de recevoir l'un et l'autre avec la même fidélité. Nous ne voudrions pas répandre pour rien au monde la moindre goutte de votre précieux sang : que nous ne perdions pas non plus la

moindre occasion de souffrir pour vous, afin que nous puissions dire avec le Prophète, dans un véritable sentiment de dévotion : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo* (Ps. 115.).

POUR LE LUNDI.

Hujus rei gratiâ flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi, ex quo omnis paternitas in cœlis et in terrâ nominatur, ut det vobis secundùm divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per Spiritum ejus in interiorem hominem.

C'est ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, de qui dérive le nom de quiconque est appelé père dans le ciel et sur la terre ; afin que selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie dans l'homme intérieur par son Saint-Esprit. *Ephes. c.* 3. *v.* 14. 15 et 16.

DE LA VIE INTÉRIEURE
NÉCESSAIRE AUX ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent être des hommes intérieurs et spirituels.

II. Point. Plusieurs cependant mènent une vie animale et charnelle.

I. Faites pour vous la même prière que saint Paul fait ici à Dieu pour les Éphésiens, en lui demandant qu'il les fortifie dans l'homme intérieur par son Saint-Esprit : demandez la même grâce ; mais que ce soit avec la même dévotion : *Hujus rei gratiâ flecto genua ad Patrem Domini nostri Jesu Christi.* Priez le Père céleste qu'il vous remplisse de sa divine force, et qu'il vous donne l'esprit d'une vie intérieure et spirituelle, sans quoi vous ne sauriez vivre en bon chrétien ni en bon Ecclésiastique : *Ut det vobis secundùm divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per spiritum ejus in interiorem hominem.*

Un chrétien intérieur et spirituel est un homme dégagé des affections déréglées, et qui n'a point de peine de se donner tout entier à Dieu et à son salut : *Absconditus est cordis homo* (I. Petr. 3. v. 4.). C'est un homme qui vit de la foi ; qui se nourrit de la pensée de l'éternité, qui a toujours la mort et le jugement de Dieu devant les yeux ; qui craint le péché et qui a grand soin de l'éviter ; qui néglige le dehors, mais qui cultive le dedans et s'applique sans cesse à purifier son cœur, afin de servir Dieu en esprit et en vérité : *Nos enim externam quidem speciem ac velut picturam parùm admodùm curamus ; in interno autem homine multò plùs operæ studiique ponimus*, dit saint Grégoire de Nazianze (*Or.* 3. *adversùs Julian.*). Est-ce là ce que vous faites ?

Un Ecclésiastique intérieur est un homme d'oraison, accoutumé à converser avec Dieu, puisant dans son sein les règles de sa conduite ; attentif à ses devoirs, exact à les remplir ; qui connaît les devoirs d'un bénéficier ; qui sent le poids des charges et des emplois ecclésiastiques ; qui ne les regarde qu'avec frayeur, pendant que le monde en parle d'une manière peu convenable à l'idée qu'on doit en avoir : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei, stultitia enim est illi, et non potest intelligere : spiritualis autem judicat omnia* (I. Cor. 2. v. 14 et 15.). C'est un homme sage, doux, humble, patient, mortifié ; qui, ayant appris par une longue expérience à se vaincre, est en état d'enseigner aux autres l'art de réprimer leurs passions, et de résister aux différentes tentations auxquelles on est exposé en cette vie. Tel doit être un Ecclésiastique qui veut travailler à son salut et à celui des autres : *Ille modis omnibus debet ad exemplum vivendi pertrahi, qui cunctis passionibus moriens, jàm spiritualiter vivit ; qui prospera mundi postponit ; qui nulla adversa pertimescit ; qui sola interna desiderat ...; qui orationis usu et experimento didicit quòd oblinere à Domino quæ poposcerit, possit*, dit saint Grégoire, pape (*Pastor.* 1. *part. c.* 10.). Oh ! que cette qualité d'homme intérieur et spirituel est rare parmi les Ecclésiastiques !

II. Il faut remarquer, avec saint Jérôme, que l'homme charnel est celui qui s'abandonne aux plaisirs et aux voluptés. Le spirituel est celui qui suit et qui goûte les impressions du Saint-Esprit, qui l'écoute, qui lui obéit comme à son maître : *Carnales dicimur, quandò totos nos voluptatibus damus ; spirituales, quandò Spiritum Sanctum prævium sequimur ; id est, cum ipso sapimus instruente, ipso docemur auctore* (Hieron. Comm. in c. 5. ad Gal.). Je pense, continue ce Père, que l'homme animal est celui qui, ayant un esprit de philosophe, donne tout à la raison dénuée de la grâce, faisant consister la sagesse à suivre ses propres lumières : *Animales reor esse philosophos, qui proprios cogitatus putant esse sapientiam.* Or, comme il y a beaucoup d'Ecclésiastiques qui aiment les plaisirs et qui s'y abandonnent; qui donnent tout à la raison corrompue par le péché; qui sont pleins d'eux-mêmes, et qui ne goûtent point les choses de Dieu ; il faut avouer qu'il y en a peu de spirituels, et plusieurs, au contraire, qui mènent une vie charnelle et animale : l'expérience ne le fait que trop voir. Combien n'y en a-t-il pas dans le séminaire à qui l'on parle tous les jours des choses de Dieu, et qui ne les goûtent point ! Combien de prédicateurs ou de pasteurs qui en instruisent les autres, sans s'en instruire eux-mêmes ! Ils entendent parler, et ils parlent eux-mêmes aux peuples des vérités les plus touchantes, les plus terribles et les plus pressantes de la religion, mais c'est d'une manière froide, purement historique, n'en étant ni pénétrés ni touchés ; elles ne produisent en eux aucun sentiment de respect, d'humiliation, de componction, de reconnaissance ni de pratique. Cet état qui est si commun est plus affreux qu'on ne pense; car les voies ordinaires pour en sortir leur sont pour ainsi dire toutes bouchées : il n'y en a point d'autres que la parole de Dieu ; et ces hommes charnels n'ont pour elle que de l'éloignement, du dégoût et du mépris. Qui ne tremblera pour eux ?

J'ai été grandement troublé, disait Pierre de Blois à un

Ecclésiastique de ses amis, de même nom que lui et son compatriote, mais qui était du nombre de ceux dont nous venons de parler ; j'ai été effrayé pour vous, lui disait-il, lisant dans une de vos lettres que le langage de l'Évangile vous paraît dur, insipide, et ne convient qu'à des enfans : *Porrò*, dit cet homme spirituel à cet homme charnel et animal, *illa tuarum clausula literrarum graviter me turbavit, in quâ sermonem evangelicum vocas durum, insipidum, infantilem* (Petrus Bles. Ep. 76. ad Petrum Blesens.) Je veux vous répondre, ajoute-t-il, sur ces trois mots. La parole de Dieu n'est point dure ; mais c'est vous-même qui êtes dur, étant un homme tout terrestre, tout charnel et tout animal : *Non est durus sermo Domini; sed tu durus es, terrenus homo, carnalis, animalis.* Un homme terrestre, charnel et animal, est un aveugle ; car selon l'Apôtre, un tel homme n'est pas capable des choses qu'enseigne l'esprit de Dieu ; elles ne lui paraissent que folie, et il ne peut les comprendre. En disant que la parole du Seigneur vous paraît dure, vous devenez semblable à ces malheureux disciples qui tombèrent dans l'apostasie, et qui abandonnèrent Jésus-Christ, parce que sa parole leur paraissait dure : *Dùm sermonem Domini durum vocas, istorum apostasiæ deformiter te conformas.* Vous ajoutez que la parole de Dieu vous paraît insipide : vous êtes bien éloigné de la sainte disposition du Prophète, qui s'écriait, dans le plaisir qu'il y prenait : « Vos paroles, Seigneur, sont douces à mon palais plus que le miel à ma bouche (*Ps.* 118. *v.* 103.) ! » Enfin, vous trouvez que le langage de l'Évangile est bien simple : j'en conviens avec vous ; mais souvenez-vous que la vérité est toujours amie de la simplicité : *Infantilia et simplicia non inficior ; nam semper amica est veritati simplicitas.* Renouvelez-vous donc, mon cher ami, conclut Pierre de Blois, renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme ; afin que, comme vous avez porté l'image de l'homme terrestre, vous portiez aussi l'image de l'homme céleste (*Ibid.*).

Profitez de l'avis que ce savant archidiacre donne à cet

Ecclésiastique ; renoncez à cette vie animale et charnelle des enfans du siècle : travaillez de jour en jour à devenir un homme vraiment intérieur et spirituel; et pour préparation à la messe, voyez l'exemple que vous en donne le Sauveur caché sous les espèces eucharistiques comme sous le voile de son humilité, toujours occupé à adorer son Père éternel. Ah ! pouvez-vous penser à ce divin recueillement et à cette vie intérieure de Jésus-Christ sur nos autels, et vous plaire dans la dissipation d'une vie toute mondaine et séculière? Apprenez donc à ne plus tant vous répandre au-dehors, pendant que votre maître mène une vie si retirée : *Posuit tenebras latibulum suum, in circuitu ejus tabernaculum ejus* (Ps. 17. v. 12.).

POUR LE MARDI.

Ut det... Christum habitare per fidem in cordibus vestris. Qu'il fasse que Jésus-Christ habite par la foi dans vos cœurs. *Ephes. c.* 3. *v.* 17.

DE LA VIE DE LA FOI.

I. Point. Ce que c'est que la vie de la foi.
II. Point. Combien elle nous est nécessaire.

I. Saint Paul, après avoir demandé à Dieu qu'il fortifie les Éphésiens dans l'homme intérieur par la vertu du Saint-Esprit, ajoute aussitôt après : Je prie aussi le Seigneur qu'il fasse habiter par la foi Jésus-Christ dans vos cœurs. Il veut que la vie intérieure se trouve en eux avec la vie de la foi, dont nous nous occuperons aujourd'hui. Commençons d'abord à rendre nos devoirs d'adoration, d'amour et de reconnaissance à notre Seigneur Jésus-Christ qui veut bien habiter dans nos cœurs par la foi : il veut que nous soyons des saints, et qu'à son exemple nous vivions de la foi, qui est une participation de la vie di-

vine dont il vit lui-même, et qu'il puise dans le sein de son Père! Oh! que cette vie de la foi est précieuse! il est bien juste de nous en instruire.

Qu'est-ce donc que la vie de la foi? l'Écriture nous apprend que c'est la vie du juste dans ce lieu de son exil : *Justus autem meus ex fide vivit* (Hebr. 10. v. 38.). Ainsi, vivre de la foi, c'est mener une vie réglée par la justice, et la rapporter toute à Dieu, nous éloignant de la nature et des sens qui nous en détournent: car la véritable justice consiste à être soumis à Dieu en toutes choses. C'est pourquoi il est dit que si le juste se soustrait à cette soumission, il ne sera pas agréable à ses yeux : *Quòd si subtraxerit se, non placebit animæ meæ* (Ibid.). Vivre de la foi, c'est nous élever au-dessus des choses présentes, et ne point nous arrêter à ce qui passe, mais seulement à ce qui est eternel : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur ; quæ enim videntur, temporalia sunt; quæ autem non videntur, æterna sunt* (II. Cor. 4.v.18.). Vivre de la foi, c'est renoncer à l'esprit du vieil homme pour ne suivre que l'esprit du nouveau ; c'est substituer les sentimens que nous donne l'Évangile aux sentimensque nous donne la nature : c'est enfin renoncer au monde et à soi-même, pour suivre Dieu qui nous appelle à nous unir à lui de tout notre cœur. Nous vivons de la foi, lorsque nos pensées ne s'arrêtent plus aux objets présens, et que les biens ou les maux de ce monde ne nous détournent plus de l'attention que nous devons avoir pour ce qui regarde les choses de Dieu ; lorsque, suivant la maxime du grand saint Ignace, nous ne désirons plus rien de toutes les choses visibles : *Nihil de his quæ videntur desiderans* (Ep. ad Rom.). Cette vie de la foi anime notre âme, si notre joie et notre tristesse ne sont plus causées par ce que nous voyons, mais par ce que nous croyons, et si tous les mouvemens de notre cœur, étant indifférens pour la terre, n'ont pour objet que le ciel ; de sorte que tous nos désirs soient pour les choses invisibles que nous espérons, comme dit l'Apôtre : *Sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* (Hebr. 11. v. 1.).

Voyez à présent si vous vivez de la foi. Est-elle la règle de vos sentimens, de vos actions et de toute votre conduite? Jugez-vous, selon ses lumières, des choses de ce monde, des honneurs, des richesses, des charges, des bénéfices? Ne suivez-vous point, au contraire, les fausses idées que le monde en a? Consultez-vous la foi dans vos doutes, dans vos difficultés, dans vos embarras? Vos instructions, vos décisions sont-elles conformes à la morale et aux maximes de l'Évangile? Enfin, pouvez-vous dire comme l'Apôtre : *In fide vivo Filii Dei* (Galat. 2. v. 20.). Hélas! si vous y faites attention, vous trouverez, par votre propre expérience, que la vie de la foi est bien rare.

II. Cependant rien n'est plus nécessaire que cette vie de la foi; car comme nous sommes environnés de tous côtés des choses visibles, et que notre concupiscence nous attache continuellement à nous-mêmes et à tout ce qui est présent, il n'y a point de lieu, de temps ni d'occasion où il ne nous soit nécessaire de vivre de la foi, pour nous maintenir dans la justice et dans la pratique des bonnes œuvres : *Fomes operum fides*, dit saint Paulin (*Ep.* 4. *ad Sev.*); cette grande vertu n'a point d'autres bornes que celles de notre vie; et elle doit être pratiquée dans toutes sortes de rencontres, si nous avons soin de notre salut. Nous ne saurions faire un pas, que nous ne voyions devant nos yeux deux voies différentes : l'une de vie et de liberté, qui est celle de la foi; et l'autre de captivité et de mort, qui est celle de la nature. Nous sommes toujours dans la nécessité de veiller sur nous, afin de ne point nous laisser surprendre et de bien choisir; c'est ce qui a fait dire à saint Cyrille de Jérusalem que nous devons toujours tenir allumé dans nos mains le flambeau de la foi : *Fidei lampades non exstinctas manu tenendo custodite* (Catech. 1.). Cette lumière nous est nécessaire pour juger saintement de notre vocation et y correspondre avec fidélité, pour connaître nos devoirs et les accomplir, pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes : en un mot, c'est par elle que nous devenons des hommes de Dieu, comme dit saint Clement d'Alexandrie: *Per fidem fiunt homines Dei* (Strom. lib. 6.).

Mais s'il y a un temps où la vie de la foi nous soit nécessaire, c'est particulièrement celui des adversités et des afflictions : c'est alors que nous devons chercher plus soigneusement son secours, qui est celui de Dieu même, comme dit saint Augustin : *Fides sit tecum ; et tecum est Deus in tribulatione* (In Psal. 90. n. 10.). La mer soulève ses flots ; votre vaisseau est agité, parce que Jésus-Christ dort. Ce même Sauveur dormait autrefois dans la barque qui le portait, et ceux qui étaient avec lui furent en danger de périr. Si votre foi dort dans votre cœur, Jésus-Christ dort en quelque sorte dans votre vaisseau ; car c'est par la foi que Jésus-Christ habite en vous. S donc vous commencez à sentir dans vous l'agitation, réveillez Jésus-Christ qui dort ; excitez votre foi, et vous reconnaîtrez qu'il ne vous abandonne pas : *Si fides tua dormit in corde tuo, tanquàm in navi tuâ dormit Christus ; quia Christus per fidem in te habitat : cùm turbarî cœperis, excita Christum dormientem : erige fidem tuam, et noveris quia non te deserit* (August. ibid.). Jésus-Christ ne dormait pas dans le cœur de saint Eusèbe, évêque de Samosate, qui, présentant ses deux mains à l'envoyé de l'empereur Valens, lui dit qu'on pouvait les lui couper ; mais qu'il ne cederait jamais un acte que les évêques catholiques lui avaient confié, et qui était une preuve convaincante de la perversité des Ariens (*Theod. l.* 2. *hist. eccles. c.* 31.). Jésus-Christ ne dormait pas non plus dans le cœur de saint Basile, lorsqu'un des officiers du même empereur, qui le menaçait de l'exil et de la mort fort inutilement, s'étant emporté jusqu'à lui dire, dans le transport de la colère, qu'il lui arracherait le foie, ce saint lui répondit froidement et sans s'émouvoir, qu'il lui ferait plaisir ; que ce serait le moyen de le guérir, parce que cette partie était la cause de toutes ses maladies. Ces grands saints vivaient de la foi dont nous nous contentons de parler.

Priez instamment notre Seigneur Jésus-Christ que, par ce sacrement de lumière dont vous approchez si souvent, il rende votre foi plus vive et plus agissante : *Domine*,

adauge nobis fidem (Luc. 17. v. 5.). O Jésus, vivez en nous par la foi, afin que nous soyons fermes et inébranlables dans votre service, zélés et ardens dans la pratique des bonnes œuvres : *Ut inveniamur in fide stabiles, et in opere efficaces* (Orat. Eccl.).

POUR LE MERCREDI.

Ut possitis comprehendere cum omnibus Sanctis, quæ sit altitudo, et longitudo, et sublimitas, et profundum ; scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.

Afin que vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur de ce mystère, et connaître l'amour de Jésus-Christ envers nous, qui surpasse toute connaissance ; afin que vous soyez remplis selon toute la plénitude de Dieu même. *Ephes. c.* 3. *v.* 18 *et* 19.

DE LA CHARITÉ DE JÉSUS-CHRIST ENVERS LES HOMMES.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent tâcher de la comprendre.
II. Point. Ils doivent s'efforcer de l'imiter.

I. Un parfait chrétien et un Ecclésiastique fervent doivent désirer en cette vie ce que saint Paul souhaite aux Éphésiens. C'est de pouvoir comprendre la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur du mystère d'un Dieu incarné, et l'étendue immense de la charité de Jésus-Christ envers les hommes, que la croix où il a été attaché pour nos péchés nous remet devant les yeux.

Ceci se comprend mieux par l'application du cœur que par celle de l'esprit ; ainsi tout ce que nous devons faire dans cette oraison, c'est de demeurer dans un silence d'ad-

miration à la vue de ce mystère ineffable de la charité de Jésus-Christ envers les hommes, qui surpasse toutes nos connaissances, toutes nos idées et toutes nos expressions : ou si nous voulons dire quelque chose, bornons-nous à ces paroles de saint Paul : *In fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (Galat. 2. v. 20.). O Seigneur tout-puissant ! ô Roi des saints ! qui pourra ne pas vous louer, et qui ne s'empressera point de vous bénir ? Tout ce que vous avez fait pour mon salut est incompréhensible. Vous vous êtes fait homme, vous avez préféré notre nature à celle des Anges ; vous avez bien voulu passer par tous les âges où les hommes passent; converser avec eux, souffrir tout ce qu'ils souffrent, être tenté comme eux, et mourir comme ils meurent. Je ne puis exprimer l'excès de vos bontés; c'est pourquoi je me contenterai de dire avec votre Apôtre : « Je vis en la foi » du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-» même à la mort pour moi. » C'est là ce que je dirai à tout moment, afin de vous témoigner ma reconnaissance par une continuelle action de grâces. Heureux et très-heureux, dit saint Jérôme, celui qui, vivant en la foi du Fils de Dieu, s'occupe ainsi continuellement de cette pensée : *Beatus, multùmque felix qui, vivente in se Christo, per singulas cogitationes et opera potest dicere : In fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me* (In hunc locum Epist. ad Gal.).

II. Mais parce que les Ecclésiastiques sont obligés de travailler au salut des âmes, il ne leur suffit pas de s'étudier à connaître la charité de Jésus-Christ envers les hommes, ils doivent encore tâcher de l'imiter : ils ont été associés à son divin sacerdoce, pour retracer aux yeux des fidèles une image sensible de la vie qu'il a menée : ils doivent paraître tout revêtus de Jésus-Christ : *Christus*, dit un ancien Père, *magna Sacerdotum tunica.* Ils doivent exprimer les admirables dispositions de ce souverain Prêtre, particulièrement cette charité immense qu'il a eue pour le salut des hommes, qui l'a porté à se rendre semblable à nous, afin de devenir envers Dieu son Père un Pontife

compatissant et fidèle qui s'est chargé d'expier les péchés du peuple, comme parle saint Paul : *Undè debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis Pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi* (Hebr. 2. v. 17.). Pour l'imiter en ce point, nous devons, à son exemple, entrer dans tous les besoins des peuples, partager avec eux leurs souffrances et leurs tentations. Si nous négligeons de le faire, nous ne serons jamais disposés à leur rendre les assistances que nous leur devons, ni par conséquent fidèles aux devoirs de notre ministère.

Saint Cyprien était bien convaincu de cette vérité, lorsque, compatissant à la chute malheureuse de plusieurs de ses brebis que la fureur de la persécution avait fait tomber, et voulant les regagner à Jésus-Christ, il leur disait avec un cœur de père et plein de charité : « Je m'afflige avec vous, et je ne » me console point sur ce que je suis demeuré moi-même » sain et entier, puisqu'un véritable Pasteur ressent plus » vivement les plaies de son troupeau que son troupeau » même : » *Quantò plus Pastor in gregis sui vulnere vulneratur* (Cypr. *de lapsis.*). « J'entre dans tous les » sentimens de votre cœur, et je partage avec vous le poids » de votre tristesse : je gémis avec ceux qui gémissent, je » pleure avec ceux qui pleurent, et il me semble que je suis » couché par terre avec ceux que l'ennemi a terrassés : » *Cum plangentibus plango, cum deflentibus defleo, cum jacentibus jacere me credo.* « Je suis percé des mêmes » traits dont vous avez été percés, et l'épée qui vous a bles- » sés a passé au travers de mes entrailles : ainsi je ne saurais » dire que j'ai été à couvert de la violence de la persécution, » puisque l'affection que j'ai pour mes frères fait que j'ai » reçu le contre-coup de toutes les atteintes qu'ils ont souf- » fertes : » *In prostratis fratribus et me prostravit affectus* (Ibid.). O Jésus ! faites que tous les Pasteurs et les ministres de votre Église imitent ce grand Évêque, comme il vous a imité ; qu'ils aient comme lui un cœur véritablement compatissant aux misères et aux nécessités des peuples ; accordez-leur pour cela votre grâce qui, leur ôtant le cœur de pierre,

et leur en donnant un de chair pour leurs frères, les fasse entrer dans tous leurs besoins.

C'est ce qu'il faut demander à Dieu dans votre préparation à la messe ; et pour en venir à la pratique, considérez qu'un des plus excellens moyens pour avoir un cœur compatissant sur les misères d'autrui, c'est de réfléchir souvent sur les nôtres. Voulez-vous, dit saint Bernard, avoir de la compassion pour les misères de vos frères? appliquez-vous à mieux connaître les vôtres propres; vous trouverez leur esprit dans le vôtre ; vous verrez dans vous-mêmes que vous êtes ce qu'ils sont, et par ce moyen vous apprendrez aisément ce que vous devez faire pour les secourir ; car comme on ne connaît jamais mieux la vérité dans sa pureté que lorsqu'on a le cœur pur, de même on n'est aussi jamais mieux disposé à compatir aux misères du prochain, que lorsque l'on est bien convaincu dans son cœur qu'on n'est pas exempt de ces mêmes misères : *Ut ob alienam miseriam miserum cor habeas, oportet ut tuam priùs agnoscas ; ut proximi mentem in tuâ invenias, et ex te noveris qualiter illi subvenias : sicut enim pura veritas non nisi puro corde videtur, sic miseria fratris veriùs misero corde sentitur* (Bern. de grad. humilit. cap. 3.).

POUR LE JEUDI.

Cùm intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.

Un jour de Sabbat Jésus entra dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y prendre son repas, et ceux qui étaient là l'observaient. *Luc. c. 14. v. 1.*

DE L'ENVIE.

I. Point. Rien de plus odieux.
II. Point. Rien de plus commun.

I. Que les yeux de l'envie sont malins, qu'ils sont pleins de ténèbres! ils croient apercevoir dans la sainteté même des sujets de reproche. Qui peut après cela se promettre de n'être point l'objet de sa fureur, puisque le Sauveur lui-même n'a pas été à couvert de ses persécutions? *Et ipsi observabant eum.* Les pharisiens n'ont point cessé de lui porter envie, jusqu'à ce que cette passion qui les tourmentait, leur eût fait trouver le moyen de le faire mourir sur une croix. L'inique juge qui le condamna à la mort, reconnut lui-même que c'était par un effet de leur envie qu'on avait livré cette sainte victime entre ses mains: *Sciebat enim quòd per invidiam tradidissent eum* (Matth. 24. v. 18.). Oh! qui ne détestera un crime qui a mis à mort l'auteur même de la vie? Pour mieux nous instruire et concevoir plus d'horreur de ce péché, examinons ce que c'est que l'envie. Elle fait qu'on s'attriste des avantages qu'on voit dans le prochain, et qu'on se réjouit des malheurs qu'il éprouve: *Nequam est oculus lividi* (Eccli. 14. v. 8.). L'œil de l'envieux est méchant : on peut dire qu'il maigrit de l'embonpoint d'autrui. Si vous êtes fâché de la prospérité de votre prochain, si vous concevez contre lui une haine secrète et maligne, parce qu'il réussit mieux que vous, qu'il a plus de bien, de crédit, d'industrie,

d'esprit, et peut-être plus de talens et de vertus que vous, vous êtes un envieux. Si vous vous réjouissez lorsqu'il arrive quelque perte, quelque disgrâce, quelques humiliations à votre prochain, vous êtes un envieux : or, il n'y a rien de plus odieux que ce vice.

1.° Il détruit la charité. Le propre de cette vertu est de souhaiter du bien à tout le monde : au contraire, le caractère de l'envie, c'est de voir avec regret et jalousie le bien que les autres possèdent, et de vouloir le leur ravir, si elle avait autant de puissance que de malice. Les envieux ne peuvent souffrir aucun rival ; ils voudraient être les seuls estimés, les seuls honorés : bien loin de vivre avec leurs frères dans la paix et dans l'union qu'une même société doit leur inspirer, l'envie les en sépare pour en faire autant de monstres sauvages. Dès que cette passion les anime, ils ne peuvent épargner, dit un Père, ceux avec lesquels ils savent qu'ils partagent la même nature : *Parcere nequeunt iis quorum se genus esse cognoscunt* (Cassiod. lib. 2. varior. Ep. 27.).

2.° L'envie rend l'homme semblable au démon : *Invidiâ diaboli mors introivit in orbem terrarum : imitantur autem illum qui sunt in parte illius* (Sap. 2. v. 24. 25.). Saint Chrysostôme ne fait pas difficulté de dire qu'un envieux est un diable ; qu'il est même, dans un sens, pire que cet esprit malin ; car un envieux aime, comme le démon, le mal pour le mal ; ce ne sont pas tant les maux qu'il endure, que les biens d'autrui qui l'affligent : *Non tàm suis malis quàm alienis bonis infelix est* (Chrysost. hom. 44. ad. Pap.). Voilà ce qui le rend semblable au démon : mais ce en quoi sa malice paraît plus grande, c'est que l'envie des démons ne s'étend pas sur d'autres démons ; mais celle des envieux va jusqu'à se supplanter et se détruire les uns les autres : *Invidi dæmonibus pares sunt, et fortè deteriores ; siquidem dæmones consortibus non insidiantur* (Chrys. ibid.).

3.° Ce vice conduit à toutes sortes de désordres. Il n'est pas moins fécond que pernicieux, dit saint Cyprien : c'est la racine de tous les maux, la source de toutes les calamités, la pépinière des crimes, et la matière d'une infinité de péchés : *Latè patet zeli multiplex et fecunda pernicies : radix*

est malorum omnium, fons cladium, seminarium delictorum, materia culparum (Cypr. de zelo et livore.). Voulez-vous connaître les ravages que fait l'envie? ouvrez les livres saints, et vous verrez qu'elle est la cause des calomnies, des trahisons, des injustices, des meurtres et des plus grands crimes : *Abelem occidit invidia; fratres contrà Joseph armavit; Danielem in lacum leonum misit; Caput nostrum cruci affixit*, dit saint Augustin (*Ser.* 18. *de temp.*). Après cela, qui n'aura horreur de ce vice? Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de plus odieux que l'envie, nous allons voir, dans le second Point, qu'il n'y a rien de plus commun dans le monde, et que c'est le péché d'une infinité de gens.

III. L'envie, dit saint Chrysostôme, est un mal contagieux qui se répand partout. Elle entre dans les palais des grands, et y fait presque autant de jaloux qu'il y a de personnes qui les environnent. Si de la cour nous passons aux conditions particulières, nous n'y trouverons presque que des envieux. Cette maudite passion se glisse jusque dans les boutiques des marchands, jusque dans les tribunaux de la justice; et ce qui est le plus fâcheux, jusque dans l'Église et dans les cloîtres. Les Ecclésiastiques n'en sont pas plus exempts que les séculiers, les religieux que les gens du monde; ceux qui sont en communauté y succombent de même que ceux qui mènent une vie privée.

Qu'en pensez-vous, grand Apôtre, vous qui vous êtes vu si souvent exposé aux traits de l'envie les plus empoisonnés? *Quidam propter invidiam et contentionem..... Christum annuntiant, non sincerè, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis* (Philip. 1. v. 15 et 17.). Quelques-uns prêchent Jésus-Christ : est-ce mal fait de le prêcher? non, sans doute : ils font ce que je fais; mais ils le prêchent par envie et pour me faire de la peine; c'est en quoi ils font mal. Il y a de la peine et du danger à prêcher l'Évangile; ils veulent bien supporter cette peine et s'exposer à ce danger; mais comme l'envie a la meilleure part dans ce ministère qui d'ailleurs est si saint, c'est là en quoi ils offensent Dieu. O cruauté, ô fureur! s'écrie là-dessus saint Chry-

sostôme : à cause que saint Paul a acquis quelque réputation, des esprits vains et envieux ne peuvent le souffrir. Ce n'est pas assez pour eux de le voir affligé, persécuté, chargé de chaînes dans une prison; ils ont contre lui une jalousie secrète, et ils voudraient déjà le voir privé de la vie (*Chrys. ibid.*).

N'avez-vous point suivi la conduite de ces ennemis de saint Paul ? N'est-ce point par un esprit de pique et de jalousie que vous prêchez ? Ne méprisez-vous point le travail des autres ? L'envie ne fait-elle aucune impression sur vous ? Examinez-vous là-dessus avec soin ; gémissez ensuite devant Dieu sur les désordres que ce vice produit dans l'Église. Oh ! que de membres malades dans le corps mystique de Jésus-Christ ! *A plantâ pedis usque ad verticem non est in eo sanitas*, s'écrie le prophète Isaïe (*c. 1. v. 6.*) : et pourquoi ? *vulnus, et livor, et plaga tumens, non est circumligata, nec curata medicamine* (Ibid.), parce que l'envie a fait partout des blessures mortelles ; et quoiqu'on en soit dangereusement frappé, on ne se met guère en peine de lier sa blessure, ni de faire ce qu'il faut pour la guérir. En vain disons-nous qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut que le péché d'envie; presque personne ne s'en confesse, et ne travaille à s'en corriger.

Pour la messe, priez le Dieu de charité que vous allez recevoir, qu'il vous préserve d'un péché qui lui est formellement opposé. O Jésus ! par la vertu de votre sang, guérissez mon âme d'une plaie si dangereuse : que votre divine charité bannisse l'envie de mon cœur, afin que je ne me conduise plus par une passion si indigne d'un chrétien, et qui n'est capable que de donner le coup de la mort à celui qui a la lâcheté de s'y abandonner : *Verè stultum interficit iracundia, et parvulum occidit invidia* (Job. 5. v. 2.).

POUR LE VENDREDI.

Et respondens Jesus dixit ad legisperitos et pharisæos, dicens : Si licet sabbato curare ?

Et Jésus s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis de guérir les malades le jour du sabbat ? *Luc. c.* 14. *v.* 3.

DE LA SANCTIFICATION

DES FÊTES.

I. Point. La manière dont on doit les sanctifier.

II. Point. Les moyens dont les Ecclésiastiques doivent se servir pour contribuer à leur sanctification.

I. Ce n'est pas sans raison que le Fils de Dieu fait aux pharisiens et aux docteurs de la loi cette question : « Est-il permis de guérir les malades le jour du sabbat ? » Les Juifs l'observaient d'une manière si grossière, qu'ils s'abstenaient ce jour-là de faire de bonnes œuvres comme si elles leur avaient été interdites, quoiqu'ils ne fissent pas difficulté de le passer dans l'oisiveté et dans les délices, comme remarque saint Augustin (*Serm. in Psal.* 32.). Jésus-Christ veut donc les désabuser et leur faire entendre que si les œuvres serviles leur étaient défendues le jour du sabbat, c'était pour les engager à vaquer au service de Dieu et à la pratique des bonnes œuvres; et que bien loin qu'ils dussent s'en abstenir ce jour-là, ils devaient au contraire s'y appliquer plus particulièrement. Entrons dans cet esprit du précepte, et voyons comment on doit sanctifier le dimanche qui a succédé au sabbat, et les autres fêtes qui arrivent pendant l'année. Saint Grégoire, pape, nous l'apprend en peu de mots : « Le jour du dimanche il faut, dit-il, laisser le » travail, et s'appliquer entièrement à la prière, afin que » si par malheur nous avons eu de la négligence pour notre

» salut pendant les six jours de la semaine, nous tâchions » de la réparer par la piété avec laquelle nous célébrerons le » jour consacré à la mémoire de la résurrection du Sau- » veur : » *Dominico verò die à labore terreno cessandum est, atque omni modo orationibus insistendum ; ut si quid negligentiùs per sex dies agitur, per diem resurrectionis dominicæ precibus expietur* (Greg. M. lib. 11. Epistol. Ep. 3.).

1.° Il faut, ces jours-là, nous abstenir des œuvres serviles (*Num.* 15. *v.* 35.) ; c'est-à-dire, de celles que l'on fait ordinairement pour gagner sa vie, comme sont les travaux des laboureurs, artisans, etc. Il faut cesser tout commerce, comme de vendre, acheter, aller aux foires, aux marchés, etc. On doit éviter toute occupation qui dissipe et détourne du service de Dieu, comme la pêche, la chasse, les voyages sans nécessité (*S. Th.* 2. *q.* 22. 2. *a.* 4. *ad* 3.).

Le péché est aussi une œuvre servile, spécialement opposée à la sainteté des fêtes. On doit s'en abstenir en tout temps, mais particulièrement en ces saints jours : et cependant, par un désordre qu'il faudrait pleurer avec des larmes de sang, ce sont les dimanches et les fêtes où Dieu est le plus offensé. N'est-ce pas dans ces saints jours qu'on fréquente les cabarets, qu'on s'enivre, qu'on commet des impuretés, qu'on lie des amitiés criminelles, qu'on donne des rendez-vous, que l'on court aux danses et aux spectacles profanes, qu'on se livre à la fureur du jeu ? Quand on considère la conduite d'une infinité de chrétiens, ne dirait-on pas que ces jours sont consacrés au démon, et non au Créateur de toutes choses? Quel aveuglement ! s'écrie saint Chrysostôme : le dimanche vous a été donné pour nettoyer votre âme des crimes que vous avez contractés pendant la semaine ; et c'est en ce jour-là que vous en commettez de plus grands : *Accepisti sabbatum ut animam tuam liberares à vitiis ; tu autem majora committis* (Hom. 1. de Lazaro.).

2.° Pour sanctifier les dimanches et fêtes, il faut les employer à la prière et au service divin. Le matin on doit assister avec dévotion à la messe, surtout à celle de la paroisse ; se confesser, communier : l'après-dînée, il faut aller à vê-

pres, au catéchisme, au sermon. Quand on ne peut se trouver à tous ces exercices, il faut y suppléer par des lectures de piété, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorans, particulièrement les enfans et les domestiques. En un mot, il faut passer ces saints jours en bonnes œuvres, travailler à notre sanctification et à celle de ceux que Dieu a commis à nos soins : *Diebus dominicis et festis in suas parochias populus conveniat, et Missæ, concioni ac vesperis intersit,* dit le concile provincial de Reims, assemblé par Louis, cardinal de Guise, en 1583, et approuvé l'année suivante par Grégoire XIII.

Examinez-vous sur un point si important, qui ne vous regarde pas moins que le reste des fidèles. Comment avez-vous passé les dimanches et les fêtes ? Comment les passe-t-on dans votre famille, dans votre paroisse, etc. ? Ah ! que de péchés commis dans ces saints jours, qu'on devrait uniquement employer à glorifier Dieu et à le prier !

II. Considérez ce que doivent faire les Ecclésiastiques pour contribuer à la sanctification des dimanches et des fêtes.

1.° Ils doivent avertir souvent les peuples de l'obligation qu'ils ont de célébrer saintement ces jours consacrés spécialement au service de Dieu : *Memento ut diem Sabbati sanctifices* (Exod. 20. v. 8.). La manière dont le Seigneur s'explique en nous donnant ce précepte, fait assez voir qu'on doit en parler souvent, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui l'oublient ou qui le négligent. Combien même qui le méprisent, surtout dans les paroisses d'où l'hérésie n'est pas entièrement bannie. Ceux qui conservent les préjugés qu'elle inspire voudraient anéantir les fêtes, et tiennent le même langage que ces impies dont parle le Prophète : *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei à terrâ* (Psal. 73. v. 8.). Il faut donc que les Ecclésiastiques fassent ressouvenir les fidèles combien ils doivent être exacts en ce point ; que c'est de la profanation des fêtes que viennent pour l'ordinaire les maux qui nous affligent : *Sabbata meu violaverunt vehementer; dixi ergò ut effunderem furorem meum super eos*, dit Dieu par le prophète Ézéchiel (c. 20. v. 13.).

2.° Il faut que les Ecclésiastiques montrent par leur propre conduite comment le peuple doit sanctifier les fêtes; c'est-à-dire, qu'ils doivent éviter avec soin tout ce qui peut les détourner du service de Dieu dans ces saints jours, assister avec exactitude à tout l'office divin, prêcher, catéchiser, confesser et occuper le peuple en différens exercices de piété; plus on le retient à l'église, moins il a d'occasions de se dissiper. Pour ranimer sa piété, représentez-lui la ferveur des premiers chrétiens qui employaient non-seulement le jour, mais encore la nuit à prier dans les églises, comme nous l'apprenons de saint Augustin : *Veniat cuicumque possibile sit ad vespertinam atque nocturnam celebrationem, et oret ibi in conventu Ecclesiæ pro peccatis suis ad Deum*, leur disait ce saint évêque; *in die verò nullus se à sacrâ missarum celebratione separet* (Serm. 251. de temp.).

3.° Les ministres du Seigneur doivent s'armer de zèle contre les profanations scandaleuses que l'on fait des dimanches et fêtes; prier les magistrats, les seigneurs et autres supérieurs, de les aider de leur autorité : sans quoi il est bien difficile qu'ils réussissent. Comment en effet un pauvre curé de la campagne pourra-t-il, sans la protection des officiers de justice, bannir par lui-même l'ivrognerie de sa paroisse, cette hydre à plusieurs têtes, qu'un des capitulaires de Charlemagne qui la défend si expressément, appelle la source de tous les vices : *Magnum malum ebrietatis, undè omnia vitia pullulant, modis omnibus cavere præcipimus* (Capitul. Lib. 5. c. 96.).

Enfin, les Pasteurs subalternes doivent aussi prendre garde de ne pas établir ni commander des fêtes à leur volonté; ce serait une usurpation de l'autorité épiscopale : ils doivent se ressouvenir que l'esprit de l'Église n'est pas qu'on multiplie les fêtes si facilement, mais qu'on observe exactement celles qui sont légitimement établies.

Vous voyez maintenant les fautes que vous avez commises à l'occasion des fêtes. Combien d'abus, de désordres et de scandales arrivent dans votre paroisse en ces saints jours, sans que vous ayez le zèle et la force de vous y opposer!

Demandez pardon à Dieu de votre lâcheté; et si vous approchez aujourd'hui de l'autel, que ce soit pour renouveler dans vous cet esprit de courage et de générosité qui vous est nécessaire pour empêcher que votre divin Maître ne soit si souvent offensé : *Noli esse pusillanimis in animo tuo* (Eccli. 7. v. 9.).

POUR LE SAMEDI.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodò primos accubitus eligerent, dicens ad illos : Cùm invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne fortè honoratior te sit invitatus ab illo.

Alors considérant comme les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole, et leur dit : Quand vous serez conviés à des noces, n'y prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus qualifiée que vous. *Luc. c.* 14. v. 7 *et* 8.

DE L'AMBITION DES ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Combien elle est criminelle.
II. Point. Combien il faut la combattre.

I. Adorons notre Seigneur Jésus-Christ condamnant l'ambition des pharisiens. Il se conduit à leur égard comme un habile médecin qui va d'abord à la source du mal. Connaissant que l'envie dont ils étaient animés contre lui venait d'un fonds d'orgueil dont ils étaient remplis, il s'efforce d'arracher de leur cœur cette racine funeste de vanité que le démon y avait plantée; et pour se servir d'un motif proportionné à leur faiblesse, il leur fait craindre l'humiliation forcée, et la confusion qui est presque toujours inséparable de l'orgueil. « Quand vous serez invités à des noces, leur dit-il, ne prenez » point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi » les conviés une personne plus qualifiée que vous, et que » celui qui aura invité l'un et l'autre ne vienne vous dire :

» Donnez votre place à celui-ci ; et qu'alors vous soyez réduit » à vous tenir avec honte au dernier lieu. » Ces paroles font voir le ridicule de l'ambition. Mais, hélas ! cette passion est souvent si forte dans nous aussi bien que dans les pharisiens, que la crainte de la confusion temporelle et éternelle n'est pas capable de l'arrêter. On veut toujours s'élever, sans crainte de tomber dans le précipice : *Superbia eorum ascendit semper* (Ps. 73. v. 23.). On aime mieux suivre l'ange apostat, qui dit : *In cœlum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum* (Isai. 13.), que d'imiter les anéantissemens du Verbe incarné, qui, ayant la forme et la nature de Dieu, s'est revêtu de la forme d'esclave, et a voulu être foulé aux pieds comme un vermisseau : *Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis* (Ps. 21. v. 7.). Oh ! que cette conduite est criminelle, surtout pour des Ecclésiastiques à qui Jésus-Christ a dit, en la personne des Apôtres, de ne point attendre de lui des honneurs et des dignités temporelles : *Reges gentium dominantur eorum ; vos autem non sic !* Cependant l'ambition n'est pas moins grande parmi les Ecclésiastiques que parmi les seculiers ; c'est ce qui se voit tous les jours.

A peine est-on entré dans le séminaire, qu'on soupire pour entrer dans les ordres sacrés ; dès qu'on est sous-diacre, on attend avec impatience d'être promu au diaconat ; on n'a pas passé trois mois dans cet ordre, qu'on ambitionne celui de la prêtrise. Il en est de même pour le rang ; tous fuient les dernières places et s'empressent de remplir les premières. « Courage (dit saint Bernard à ces présomptueux, avec une » ironie piquante), imitez votre roi, n'ayez que de hauts » sentimens, hâtez-vous de multiplier vos dignités, de là » volez aux archidiaconats ; aspirez, si vous pouvez, à l'é- » piscopat ; et même ne vous bornez pas à un rang si élevé. » Ah ! malheureux ! où montez-vous ? Considérez que plus » le lieu d'où l'on tombe est élevé, plus la chute est funeste : » *Omne sublime videant oculi tui ; festina multiplicare præbendas ; indè ad archidiaconatus evola ; demùm aspira ad episcopatum ; ne ibi quidem requiem habi-*

turus, quoniam sic itur ad astra. Quò progrederis, miser ? An ut ab altiori gradu sit casus gravior ? neque enim sic paulatim decides; sed tanquàm fulgur in impetu vehementi, quasi alter Satanas, subitò dejicieris (Bern. de Off. Episc. et de vit. et morib. Cleric.). Craignez un vice aussi dangereux que celui de l'ambition, lequel est capable, comme dit ailleurs saint Bernard, de vous conduire à la plus horrible de toutes les idolâtries : *Ambitionis via, adoratio diaboli* (Idem in Psal. *Qui habitat.* Serm. 6.). Examinez ici si vous n'y êtes point sujet. Quels sentimens avez-vous des charges et des dignités ? Au lieu de plaindre ceux qui les possèdent, ne les croyez-vous pas bienheureux ? Ne vous estimez-vous point digne des plus grands honneurs? Ne faites-vous pas tous vos efforts pour y parvenir ?

II. Voyez ce que vous devez faire pour combattre une passion si dangereuse. C'est 1.° d'en concevoir une grande horreur. Pendant que vous serez esclave de l'ambition, jamais vous ne goûterez de véritable repos ; au contraire, vous aurez toujours avec vous un bourreau qui ne cessera de vous tourmenter : *O ambitio, ambientium crux !* s'écrie saint Bernard; *quomodò omnes torquens, omnibus places* (Lib. 13. de consid. 61.)?

2.° Si vous êtes supérieur, tâchez de réprimer cette avidité que l'on voit dans tant d'Ecclésiastiques qui s'empressent si fort pour recevoir les ordres sacrés, ou pour acquérir les dignités les plus considérables : *Sicut locus regiminis desiderantibus negandus est, ità fugientibus offerendus,* dit saint Grégoire-le-Grand (*Lib.* 6. *Epist. Ep.* 4.). Voici le conseil que saint Bernard donne à un grand Pape, et en sa personne à tous les Évêques, et à tous ceux qu'ils chargent d'examiner la vocation de ceux qui se présentent pour les ordres ou pour les bénéfices *Pro quo rogaris sit suspectus: qui ipse rogat pro se, jàm judicatus est.... Itaque non volentes neque currentes assumito ; sed cunctantes, sed renuentes, etiam coge illos, et compelle intrare. In talibus, ut opinor, requiescet spiritus tuus ; qui non sint attritæ frontis*

sed verecundi, sed timorati ; qui præter Deum tantùm timeant nihil, nihil sperent nisi à Deo (Lib 4. de cons. v. 4.). Si l'on suivait ces règles, le nombre des ambitieux diminuerait sans doute.

3.° Enfin, un remède efficace que chacun doit opposer à l'ambition, c'est d'avoir de bas sentimens de soi-même : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei* (Ps. 83. v. 11.). Si nous n'écoutons que l'humilité, elle nous portera toujours à choisir la dernière place : *Recumbe in novissimo loco.* Telle a été la disposition de tous les saints ; bien loin d'aspirer aux premières dignités de l'Église, ils ont cru les moindres au-dessus de leurs forces et de leur mérite. Il a fallu faire violence à la plupart d'entre eux, pour les obliger de recevoir la prêtrise. Le détail serait trop long si nous voulions en rapporter les exemples ; nous nous contenterons de celui de saint Martin, l'honneur de notre France et de tout l'ordre ecclésiastique : *Gemma sacerdotum.* Saint Hilaire de Poitiers, qui connaissait son mérite et souhaitait l'attacher à son Église, voulut l'ordonner diacre ; mais il protesta avec de grands cris qu'il en était tout-à-fait indigne : *Vociferans se indignum* (Sulpic. Sever. de vitâ S. Mart.). Ce sont les termes de Sévère-Sulpice, son historien. Il fallut avoir quelque complaisance pour sa profonde humilité ; c'est pourquoi saint Hilaire se contenta de l'ordonner exorciste. Martin trouva encore ce degré et cette fonction trop relevée : c'est ainsi qu'il se rendit digne d'entendre cette parole : *Ascende superiùs*, et d'occuper une des principales chaires de l'Église de France, l'archevêché de Tours. Prenons donc toujours la dernière place dans l'Église, et le maître du festin nous en donnera une plus considérable ; si ce n'est en ce monde, ce qui nous ferait peut-être perdre le précieux trésor de l'humilité, ce sera infailliblement dans l'autre, dans le festin du ciel, aux noces de l'Agneau : *Tunc erit tibi gloria coràm simul discumbentibus* (Luc. 14. v. 10.).

Pour la messe, nous avons ici un grand sujet de craindre et de trembler ; car si nous sommes si indignes d'occuper des charges dans l'Église, que sera-ce de tenir la place de

Jésus-Christ à l'autel? Est-ce là la dernière place, ou du moins est-ce celle qui nous convient? Pensons-y un peu; afin que si nous croyons devoir célébrer, nous le fassions avec plus d'humilité et de respect qu'à l'ordinaire. En effet, nous voyant assis à la table du Roi des rois avec les princes du sang, de quels sentimens ne devons-nous pas être pénétrés! Nous avons bien sujet de dire avec une humble reconnaissance, et une vive persuasion de notre indignité : *Suscitat de pulvere egenum, et de stercore eleval pauperem; ut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneat* (I. Reg. c. 2. v. 8.).

DIX-SEPTIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Obsecro vos ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.

Je vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés. *Ephes. c. 4. v. 1.*

DEUX MOYENS POUR ASSURER SA VOCATION.

I. Point. S'appliquer à la bien connaître.
II. Point. Y persévérer avec fidélité.

I. Saint Paul fait ici une prière bien touchante, et qui nous apprend à ne rougir jamais de la croix. Cet apôtre ne trouve rien de plus précieux que ces chaînes il les es-

time plus que tous les trésors du monde. Que dis-je? il les préfère aux visions, aux extases et aux ravissemens dont il a été favorisé, car il ne dit pas : Moi Paul qui ai été ravi jusqu'au troisième ciel; mais, qui suis prisonnier de Jésus-Christ. Pourquoi prend-il cette qualité? Pourquoi rappelle-t-il dans l'esprit des Éphésiens le souvenir de ses liens? C'est afin de fortifier plus puissamment dans la foi ce peuple à qui il a prêché l'Évangile, et de les animer par son exemple à tout souffrir, plutôt que de manquer de fidélité à la grâce que Dieu leur avait faite en les appelant à son Église. O la belle exhortation! profitons-en; tâchons de nous conduire d'une manière digne de notre vocation; et pour cet effet, si nous n'avons pas encore fait choix d'un état de vie, appliquons-nous à bien connaître celui où Dieu nous appelle; nous devons regarder ce choix comme le fondement d'une vie très-sainte ou très-criminelle : *Quod ego tanti momenti esse duco, ut totius vitæ, vel rectè, vel malè traducendæ fundamentum in eo positum esse putem*, dit saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 23.). Si nous choisissons bien, quelle consolation pour nous! mais si nous choisissons mal, quel accablement! Qui peut exprimer les troubles et les agitations d'une personne qui sent des inclinations tout opposées à l'état qu'elle a embrassé? Il est donc de la dernière importance de prendre tous les moyens possibles pour ne pas nous tromper. Ces moyens sont:

1.° La prière; mais une prière fervente qui nous fasse sentir notre faiblesse et le besoin que nous avons des lumières du ciel pour découvrir la place que Dieu nous a marquée, et connaître la voie dans laquelle il veut que nous marchions pour arriver à lui. C'est pourquoi nous devons lui dire souvent avec le Prophète : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem; quia ad te levavi animam meam* (Ps. 142. v. 8.).

2.° Il faut examiner nos forces, et voir à quoi nous sommes propres. Les uns le sont pour être Religieux, les autres pour être Ecclésiastiques; tous n'ont pas les mêmes talens : *Numquid omnes apostoli? numquid omnes prophetæ? numquid omnes doctores*, dit l'Apôtre. (*I. Cor.* 12. *v.* 29.)

Vous voulez être Prêtres : pesez vos dispositions, comptez les progrès que vous avez faits dans la vertu ; voyez s'il y a quelque proportion entre les qualités de la nature et de la grâce que vous possédez, et l'état où vous aspirez : *Antè, juxtà consilium Salvatoris, sedisse debueras,* dit saint Bernard aux usurpateurs téméraires du sacerdoce, *æstimâsse opus, metiri vires, ponderâsse sapientiam, merita comparâsse, sumptus computâsse virtutum* (L. 2. de consid. c. 6.).

3.° Vous devez prendre l'avis de personnes sages et expérimentées, qui puissent juger si votre vocation vient de Dieu ou non : *Anima viri sancti enuntiat aliquandò vera, quàm septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum* (Eccl. 37. v. 18.). Vous ne pouvez consulter votre Évêque, faites au moins une retraite dans un séminaire réglé. Adressez-vous à un directeur pieux, savant et désintéressé. Découvrez-lui le fond de votre cœur. Suivez le conseil qu'il vous donnera, sans prétendre que par complaisance il réponde conformément à vos désirs, et que, d'intelligence avec votre cœur, il suive dans ses avis le penchant que vous témoignez. Consulter de la sorte, ce serait vous exposer à cette menace d'un prophète : *Juxtà iniquitatem interrogantis, sic iniquitas prophetæ erit* (Ezech. 14. v. 10.).

Voilà de bons moyens pour connaître sa vocation ; les avez-vous pratiqués? Dans la supposition même que vous soyez bien appelé : *Nihilne ultrà timendum est? Timendum quidem et maximè,* vous dit saint Bernard (De mor. Cleric. cap. 5.). Saül a été appelé à la royauté, et Judas à l'apostolat ; et cependant vous savez la fin de l'un et de l'autre.

II. Il s'ensuit de là qu'il faut persévérer, et vous conduire d'une manière digne de votre vocation : *Ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.*

Vous devez, pour cet effet, 1.° aimer votre état et vous y attacher, sans écouter jamais les tentations du démon qui, jaloux du bon choix que vous avez fait, voudrait vous en détourner par un esprit d'inconstance et de légèreté. Oh !

combien de solitaires n'a-t-il pas trompés en leur persuadant de quitter leur retraite, sous le spécieux prétexte qu'ils feraient plus de bien ailleurs ! Combien ne trompe-t-il pas encore tous les jours d'Ecclésiastiques qui, amateurs de la nouveauté et du changement, passent leur vie à parcourir différens endroits, sans se fixer et s'attacher à quelque église où ils pourraient travailler utilement ; au lieu que la vie errante et vagabonde qu'ils mènent, n'est capable que de les conduire à la licence, à la dissipation et au désordre : *Sicut avis transmigrans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum* (Prov. 27. v. 8.).

2.° Il faut remplir avec fidélité les devoirs de votre état : *Ecce mundus totus Sacerdotibus plenus est*, disait saint Grégoire ; *sed tamen in messe Domini rarus valdè invenitur operator ; quia ministerium quidem sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus* (Hom. 12. in Evang.). Il en est de la vocation au sacerdoce comme de la vocation au christianisme : dans l'un et dans l'autre de ces deux états, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; parce qu'il y en a peu qui fassent l'usage qu'ils doivent des grâces de Dieu, et qui lui rapportent autant de fruits qu'il en attend d'eux. « Que sert-il d'avoir reçu le ministère » du Seigneur, disait saint Bernard, d'y avoir fait une bonne » entrée, si l'on ne remplit fidèlement ce ministère, si l'on » n'y mène une vie sainte et féconde en bonnes œuvres ? » *Quid prodest quòd canonicè eligantur, quid est per ostium intrare, si non canonicè vivant* (loco citato.) ?

3.° Il faut continuer avec ferveur. Souvenez-vous sans cesse de cet avis important que le grand saint Charles donne à ses clercs dans le IV^e^ concile de Milan : « Que chaque Eccléi» siastique se répète souvent à lui-même que Dieu ne l'a point » appelé à cet état pour y mener une vie oisive, aisée et déli» cieuse, mais une vie de peines et de fatigues, et pour tra» vailler sans relâche à gagner des âmes à Dieu : » *Illud unusquisque clericus repetat, se non ad inertiam atque ignaviam, sed ad spiritualis et ecclesiasticæ militiæ labores vocatum esse.* Il vous serait peu utile d'être entré avec une grande ardeur dans la lice, si vous veniez à vous

relâcher; on ne doit pas s'attendre à remporter le prix, si l'on ne fournit la carrière jusqu'à la fin : *Frustrà velociter currit, qui, priusquàm ad metas pervenerit, deficit* (Bern. loc. cit.). Cependant il en est bien peu qui marchent d'un pas égal dans les voies de Dieu : si dans le commencement ils marchent avec vitesse, ils ne continuent pas longtemps; cette première ardeur se ralentit bientôt : la moindre chose nous arrête et nous fait trahir les belles résolutions que nous avions prises.

Renouvelons-les aujourd'hui. Pour la préparation à la messe, disons en nous-mêmes en allant à l'autel : Eh! comment oserais-je me présenter devant le tribunal du souverain Juge les mains vides, pendant que les bons Prêtres y paraissent tout chargés de conquêtes et de dépouilles enlevées au monde et à l'enfer! Serais-je assez lâche pour ne point prendre de part à leurs travaux, moi qui souhaite d'avoir part à leur gloire? Demeurerais-je les bras croisés et dans une molle oisiveté, tandis que mes frères essuient tant de fatigues? *Numquid fratres vestri ibunt ad pugnam, et vos hic sedebitis* (Num. 32. v. 6.)? Ce sont les paroles que Moïse disait à quelques Israélites qui refusaient de se joindre à leurs frères dans la conquête de la terre promise; servez-vous-en pour ranimer votre ferveur.

O mon Dieu! qui nous avez appelés à l'état ecclésiastique, affermissez-nous de plus en plus dans votre vocation; faites que nous en remplissions tous les devoirs avec fidélité; que nous en continuions les fonctions avec ferveur, et que nous travaillions jusqu'à la mort à rendre certaine notre élection, par une fidèle correspondance à vos grâces et par des fruits convenables à notre état, ainsi que nous y invite le chef de vos apôtres : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* (II. Petr. 1. v. 10.).

POUR LE LUNDI.

Cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientiâ, supportantes invicem in charitate.

Pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur et la patience; vous supportant les uns les autres avec charité. *Ephes. c. 4. v. 2.*

DE LA PATIENCE.

I. Point. En quoi consiste cette vertu.
II. Point. Quelles qualités elle doit avoir.

I. Saint Paul ne se contente pas d'exhorter en général les Ephésiens à marcher d'une manière digne de leur vocation; il leur marque en particulier les vertus qu'ils doivent pratiquer, parmi lesquelles il met la patience, dont nous nous occuperons aujourd'hui, ayant parlé ailleurs suffisamment des autres.

Adorons d'abord, au commencement de notre oraison, le Dieu de patience, l'homme de douleur, Jésus-Christ souffrant sur le Calvaire avec une paix et une joie qui ravissaient le ciel et la terre; prions-le qu'il nous fasse connaître une vertu dont il nous a donné un si bel exemple; puisqu'il n'a tant souffert, comme dit saint Augustin, que pour nous apprendre par sa patience quelle devait être la nôtre : *Patientiâ suâ passus est, ut doceret patientiam nostram* (Serm. 9. de verb. Apost.).

Cette vertu, selon ce saint docteur, consiste à souffrir de bon cœur et sans trouble les maux de cette vie, afin de ne pas perdre les biens que nous attendons en l'autre : *Patientia hominis, quæ recta est atque laudabilis, et vocabulo digna virtutis, ea perhibetur quâ æquo animo mala toleramus; ne animo iniquo bona deseramus, per quæ ad meliora perveniamus* (August. L. de Pat. cap. 2. tom.

6. n. edit.). Celui qui est doué d'une véritable patience, sait si bien modérer la tristesse et les autres passions qui s'élèvent naturellement aux approches et aux premières atteintes du mal, que, quelque émotion qu'il sente au dedans de lui-même, son cœur n'en est point troublé : *Non contristabit justum, quidquid ei acciderit* (Prov. 12. v. 12.). L'homme patient conserve la paix au milieu des plus grands maux, soit qu'il les ressente extérieurement ou dans son intérieur, soit qu'ils tourmentent son corps ou qu'ils affligent son esprit. Il est si réglé et si réservé dans ce qu'il dit et dans ce qu'il fait, qu'on ne voit rien dans ses paroles, dans ses gestes ni dans ses actions, qui marque de l'emportement, de l'indignation et du chagrin. C'est ainsi que se conduisait Tobie : *Non est contristatus contrà Deum, quòd plaga cæcitatis evenerit ei* (Tob. 2. v. 13.).

Celui qui a pour la patience tout l'amour et toute l'estime que demande cette vertu, que saint Paul reconnaît être le premier effet de la charité : *Charitas patiens est* (I. Cor. 3. v. 4.), et que saint Jacques appelle la consommation et la perfection de toutes les vertus : *Patientia opus perfectum habet* (Jac. 1. v. 4.) ; celui-là, dis-je, qui chérit une vertu si louable, ne se contente pas de souffrir, sans se plaindre, les afflictions qui se présentent, il les souffre même avec joie, comme faisaient ces chrétiens dont parle l'Apôtre, qui étaient ravis de se voir dépouillés de tous leurs biens, dans l'espérance d'en posséder un jour d'infiniment plus grands : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam* (Hebr. 10. v. 34.). Faut-il essuyer quelque affront, quelque mépris, quelque médisance, quelque calomnie, la perte de son honneur ou de son bien ? l'homme patient n'est point ébranlé dans ces temps d'adversité ; au contraire, il adore les ordres de la Providence, et met sa confiance en Dieu plus que jamais, disant avec le saint homme Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit, ità factum est ; sit nomen Domini benedictum* (Job. 1. v. 21.). Voilà le portrait d'un homme patient ; est-

ce le vôtre ? Mais parce qu'il est aisé de se tromper, et que plusieurs s'imaginent être patiens, et ne le sont pas,

II. Considérez que la patience, pour être véritable, doit avoir au moins trois qualités :

1.° Elle doit être universelle, c'est-à-dire qu'il faut souffrir tout : maladies, pauvreté, injures, calomnies, humiliations, contradictions, persécutions. La vocation des chrétiens est de souffrir, comme celle du soldat est de combattre : *In hoc positi sumus* (I. Thess. 3. v. 3.). Il faut souffrir de tous, des supérieurs, des égaux, des inférieurs, des maîtres et des domestiques, des voisins et des étrangers. Je ne puis souffrir cela d'un tel homme, dites-vous : cette réserve ne vaut rien, et votre patience n'est pas véritable. Il faut souffrir de tous, de la part de Dieu qui veut nous purifier, nous éprouver et nous couronner, nous faire boire dans le calice de Jésus-Christ son Fils, et nous conduire au ciel par les souffrances : *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* (Act. 14. v. 21.) ; de la part du démon qui nous tente en tant de manières, qui ne cherche que les occasions de nous perdre, et à qui nous devons résister sans cesse, sans jamais nous décourager ; de la part des hommes qui nous persécutent ; et enfin de la part de nous-mêmes, car il faut nous supporter avec tous nos défauts, soit de corps ou d'esprit. Ainsi notre patience doit être universelle : *Patientes estote ad omnes* (I. Thess. 5. v. 14.).

2.° Elle doit être invincible et persévérante : *Patientia enim vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem*, nous dit l'Apôtre (*Heb.* 10. v. 36.). Il faut donc éviter de perdre, par l'impatience d'un moment, les mérites que nous pourrions avoir acquis par les souffrances de plusieurs années. Regardons tranquillement les maux dont nous sommes menacés, et recevons-les avec une résolution constante de plutôt mourir que de faire, pour les éviter, quelque chose qui puisse déplaire à Dieu : *Vincula et tribulationes Jerosolymis me manent*, disait saint Paul au milieu de ce déluge de maux dont il se voyait investi : *Sed nihil horum vereor, nec facio animam*

meam pretiosiorem quàm me (Act. 20. v. 23.). C'est ainsi que doit parler et agir un bon Ecclésiastique qui se trouve dans l'affliction.

3.° Notre patience doit être chrétienne, c'est-à-dire que Dieu doit en être la fin : *Patientia comes est sapientiæ, non famula concupiscentiæ; amica est bonæ conscientiæ, non inimica innocentiæ,* dit saint Augustin (*Lib. de Pat. c.* 5.). Il faut souffrir, non par humeur, non par politique, non par intérêt, non par force, ou par une mauvaise complaisance, mais par des motifs de foi et de religion, parce que Dieu le veut, et que le devoir du chrétien nous y oblige : *Non omnes qui patiuntur participes sunt patientiæ,* continue saint Augustin, *sed qui passione rectè utuntur : hi patientiæ veritate laudantur, hi patientiæ munere coronantur* (Ibid. cap. 6.).

Voyez si votre patience a toutes les qualités dont on vient de parler; examinez celles qui vous manquent, et pour préparation à la messe, demandez-les à Jésus-Christ qui a la patience de vous souffrir à l'autel, quelque indigne que vous soyez d'en approcher. Ah ! si vous y faisiez réflexion, oseriez-vous témoigner de l'impatience envers les autres ? O Jésus ! vrai docteur de la patience, instruisez-nous à pratiquer cette précieuse vertu : vous nous en avez donné l'exemple, et vous voulez bien encore en être vous-même la récompense. Faites, ô mon Sauveur ! que l'un et l'autre nous portent à vous imiter : *Utrumque est mihi, Domine Jesu, et speculum patiendi, et præmium patientis. Utrumque fortiter provocat, ac vehementer accendit* (S. Bern. serm. 47. in Cant. n. 6.).

POUR LE MARDI.

Solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis. Travaillons avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. *Ephes. c. 4. v. 3.*

DE LA PATIENCE NÉCESSAIRE AUX ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Le grand besoin que nous avons de cette vertu.
II. Point. Motifs qui doivent nous porter à la pratiquer.

I. Rien ne prouve mieux le besoin que nous avons de la patience, que ce grand soin que l'Apôtre veut que nous ayons de conserver la paix avec tout le monde : *Solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis.* Cet avis est sans doute pour tous les fidèles, puisque tous sont obligés de vivre en bonne union avec le prochain ; mais il regarde plus particulièrement les Ecclésiastiques, les Prêtres et les Pasteurs des âmes, qui sont les anges et les dépositaires de la paix ; ils doivent la porter et l'établir partout : *Excellentes quippè in Ecclesiâ paci debent vigilanti intentione consulere,* dit saint Augustin (*In Psal.* 71.). Ils doivent supporter chacun, ne blesser personne ; il faut, par conséquent, qu'ils fassent paraître en tout et partout une patience que rien n'altère. De là vient que Jésus-Christ envoyant ses disciples prêcher l'Évangile par toute la terre, leur dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups* (Matth. 10. v. 16.). De tous les animaux il n'y en a point de plus patiens que les brebis : tels ont été les Apôtres. Ils ont été dévorés par les hommes, si l'on peut s'exprimer ainsi ; ils ont tout souffert de leur part, sans se mettre en colère ; et ces loups carnassiers sont devenus eux-mêmes des brebis : *O virtus mittentis oves in medio luporum,* s'écrie saint Jean Chrysostôme ; *lupi facti sunt oves* (Tom. 3. hom. de

Pent.)! Tant que nous sommes des agneaux, le souverain Pasteur ne nous abandonne pas; mais quand nous devenons des loups, il retire de nous son secours. C'est par la patience que nous emportons tout de Dieu et des hommes. Les victorieux dans les armées des princes triomphent de leurs ennemis par le carnage; mais les victorieux dans les armées de Jésus-Christ, triomphent de ses ennemis en souffrant tout de leur part : *Non victrice potentiâ*, dit saint Augustin, *sed potentiore patientiâ* (Ser. 328.). On a fait la guerre aux douze Apôtres, et toute la terre a conspiré contre eux : cependant ceux à qui l'on a fait la guerre sont demeurés victorieux, et ceux qui leur faisaient la guerre ont été vaincus. Comment est-ce que cela s'est fait ? par la patience invincible de ces admirables prédicateurs, qui faisaient paraître à l'égard de tout le monde une douceur merveilleuse dans toutes les occasions qui se présentaient : *Omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines* (Tit. 3. v. 2.).

Reconnaissez donc, ministres du Seigneur, l'extrême besoin que vous avez de la patience pour faire du fruit dans l'exercice de votre ministère. Pasteurs, il vous en faut, pour n'avoir aucun démêlé avec vos paroissiens et terminer leurs différends; il vous en faut auprès des malades et dans l'administration des sacremens. Vous en avez besoin dans la chaire et au confessionnal, puisque vous ne devez jamais vous lasser d'instruire les ignorans et de corriger le vice. Vous devez être patiens dans les tentations du dedans et du dehors, dans celles qui arrivent de la part des hommes malins, qui susciteront peut-être contre vous des calomnies atroces, comme il arriva à saint Athanase. On l'accusa en plein concile d'avoir tué un Évêque, de lui avoir coupé les bras, et d'avoir déshonoré une femme. Une calomnie si atroce n'altéra point sa patience. Conservez cette vertu dans les persécutions que vous pouvez éprouver de la part de vos confrères qui, au lieu de concourir avec vous à la pratique du bien, s'opposeront peut-être à celui que vous avez envie d'établir; enfin, il vous faut de la patience, et une patience à toute épreuve, pour vaincre l'opiniâtreté des pécheurs plongés dans le limon du vice, les tirer de leurs désordres et les ga-

gner à Jésus-Christ. C'est dans ces rencontres qu'il faut pratiquer ce que saint Paul écrit à son disciple : *Prædica verbum, insta opportunè, importunè argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ* (II. Tim. 4. v. 2.). Avez-vous cette patience ?

II. Si vous souhaitez d'acquérir cette vertu, faites attention aux motifs qui doivent, avec le secours de la grâce, vous engager à la pratiquer.

1.° Considérez que c'est principalement par la patience que vous devez édifier les peuples, et soutenir la sainteté de votre ministère : *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum*, dit saint Paul ; *sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in plagis, in carceribus, in seditionibus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam* (II. Cor. 6. v. 3, etc.). Voilà jusqu'où doit aller votre patience.

2.° Faites réflexion que vos impatiences ne servent à rien, et qu'elles ne peuvent qu'aigrir le mal au lieu de le diminuer : *Omne peccatum*, dit Tertullien, *impatientiæ adscribendum ; malum impatientia boni* (Lib. de patient.). La volonté de Dieu est que vous souffriez quelque chose pour sa gloire et pour le salut des âmes, il faut vous y soumettre de bon cœur. « Je souffre beaucoup de maux pour » l'Évangile que je prêche, jusqu'à être dans les chaînes » comme un scélérat, disait saint Paul (*I. Tim.* 2. *v.* 6 *et* » 10.) ; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. C'est » pourquoi j'endure tout pour l'amour des élus, afin qu'ils » acquièrent, aussi bien que nous, le salut qui est en Jésus- » Christ avec la gloire du ciel. » Parlant aux Prêtres d'Éphèse assemblés à Milet, il leur dit qu'il a servi le Seigneur en toute humilité et avec abondance de larmes : *Servies Domino cum omni humilitate et lacrymis* (Act. 20. v. 19.). Il les assure qu'il a pleuré jour et nuit pendant trois ans, pour gagner les Juifs et les Gentils, pour leur persuader à tous la pénitence envers Dieu, et la foi envers notre Sei-

gneur Jésus-Christ : *Per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrûm* (Rom. v. 31.). O mon Dieu ! quelle patience ! Que ne devraient pas faire les curés après cet exemple ! Ils devraient avertir tous les pécheurs de leurs paroisses, non-seulement durant trois ans, mais toute leur vie, parlant, priant, gémissant continuellement, jusqu'à ce que, réveillés de la profonde léthargie dans laquelle ils vivent, ils aient ouvert les yeux sur le danger de leur état.

3.° Enfin, jetez les yeux sur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre salut. Voici un trait de sa patience, dont le cœur le plus dur ne saurait s'empêcher d'être touché. Saint Luc dit de lui « qu'étant arrivé proche de Jérusalem, jetant les yeux sur cette ville, il pleura de compassion pour elle, disant : Ah ! si tu reconnaissais au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut t'apporter la paix; mais tout cela est caché à tes yeux » (*Luc.* 19. *v.* 41 et 42.). St. Matthieu s'explique davantage, et fait dire ces paroles à Jésus-Christ : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! » (*Matth.* 23. *v.* 37.). Oh ! que cette comparaison est touchante ! qu'elle est puissante pour nous persuader la pratique de la patience ! Aussi saint Augustin ne manque pas de s'en servir : *Videte gallinam hispidam plumis, dimissis alis, voce fractâ, et quassâ, et lassâ, et languidâ congruere parvulis suis* (Ser. 105. de verb. Ev. not. 11. nov. edit.). Admirez la patience d'une poule qui a des petits; ils volent sur elle, se jettent sur sa tête, se battent quelquefois les uns contre les autres : elle les invite tous à se mettre à couvert sous ses ailes, d'une voix tantôt coupée, tantôt enrouée, tantôt languissante; ils se précipitent les uns sur les autres pour y avoir place : elle les reçoit tous avec empressement; elle étend son plumage autant qu'elle peut, afin qu'aucun d'eux ne soit privé de la chaleur qui lui est nécessaire. Voilà l'image d'un bon Prêtre, d'un Pasteur zélé, et d'un vrai disciple de Jésus-Christ. Jamais

UNIVERSITAS

il ne s'irrite contre les pécheurs ; il a toujours les bras ouverts pour les recevoir : il les porte dans son cœur, malgré toutes les peines et les persécutions qu'il a à souffrir de leur part, parce qu'il n'ignore pas que c'est là ce que Dieu demande de lui : *Tolera, ad hoc enim natus es ; tolera, quia fortè toleratus es* (August. Ser. 47. de ovib. de Ezech. c. 34.).

O Jésus ! qui nous rassemblez tous auprès de vos autels, sous les ailes de votre infinie miséricorde, pour nous nourrir de votre corps et nous animer de votre esprit, rendez-nous patiens autant que nous devons l'être. Vous êtes le seul, ô mon Sauveur ! de qui nous puissions obtenir une telle grâce : *Quoniam tu es patientia mea, Domine : Domine, spes mea à juventute meâ* (Ps. 70. v. 5.).

POUR LE MERCREDI,

Unum corpus, et unus spiritus, sicut vocati estis in unâ spe vocationis vestræ. Unus Dominus, una fides, unum baptisma.

Soyez un même corps et un même esprit, comme vous avez tous été appelés à une même espérance. Nous n'avons qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême. *Ephes. 4. v. 4 et 5.*

DE L'ÉGLISE.

I. Point. Obligations que nous lui avons.
II. Point. Reconnaissance que nous lui devons.

I. Saint Paul nous fournit plusieurs motifs de la parfaite union qui doit régner parmi nous. Il nous apprend que nous sommes tous membres d'un même corps, dont Jésus-Christ est le chef ; que nous sommes tous animés, instruits, éclairés du même Saint-Esprit que Dieu a répandu sur nous ; que nous vivons tous dans la même espérance de la vie éternelle ; que nous sommes tous les enfans et les serviteurs du même

Dieu; que nous professons la même foi et la même religion; qu'enfin nous avons reçu le même baptême, qui est à notre égard comme le sein d'une même mère, puisque par le baptême nous renaissons tous en Jésus-Christ. Dieu pouvait-il nous attacher par des liens plus serrés? Mais comme ce n'est que dans l'Église catholique que l'on trouve tous ces avantages, méditons un peu plus au long les grandes obligations que nous lui avons.

Premièrement, nous pouvons dire que nous lui devons Jésus-Christ, puisque c'est par son ministère que nous sommes à lui. Cette sainte Mère nous dit à tous ce que l'Apôtre disait aux Galates : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis* (Gal. 4. v. 19.); chrétiens, quoique vous soyez déjà mes enfans par le baptême, je sens de nouveau pour vous toutes les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit entièrement formé dans vous. Quelle obligation ne devons-nous pas à l'Église, puisque c'est par elle que nous possédons Jésus-Christ! Nous lui devons la très-sainte Vierge, qui est la première fille de l'Église; et cette même Église la donne à tous ses enfans pour être leur mère. Le premier et le plus grand des mystères, qui est celui de notre rédemption, a été opéré dans les chastes flancs de Marie, et nous n'y participons que parce que nous sommes enfans de l'Église; c'est par elle que nous appartenons à la Mère de Dieu, et que nous pouvons la regarder comme notre mère. Les Pères appellent cette divine Vierge la gloire de l'Église; elle peut donc s'en glorifier comme d'une chose qui lui est propre et que nous lui devons.

C'est l'Église qui nous a donné les Apôtres, lesquels ayant été les vicaires de l'amour de Jésus-Christ, et les interprètes de sa vérité, sont ensuite devenus le sel de toute la terre. C'est de sa main que nous recevons les Évangélistes qui nous donnent tous les jours le pain de vie qui nous nourrit; et saint Augustin ne craint pas de dire qu'il ne le croirait pas sans elle (*Contrà Ep. Manich. c.* 5.).

C'est l'Eglise qui nous a donné les martyrs; c'est elle qui les a élevés si saintement, qui leur a appris à mourir en leur apprenant à vivre; c'est elle qui a reçu leur sang dans

son sein, pour y être un germe d'immortalité et une semence de foi, qui a multiplié le nombre des chrétiens, comme dit Tertullien : *Sanguis martyrum, semen christianorum* (Apolog. advers. Gent.).

C'est d'elle que nous tenons les Pères de l'Eglise; c'est dans son firmament que brillent tous ces grands astres qui nous éclairent, et qui séparent encore la lumière d'avec les ténèbres; c'est elle qui conserve ce précieux dépôt de la vérité, comme l'appelle saint Irénée : *Depositorium dives veritatis* (Advers. hæres. lib. 3.).

C'est l'Eglise qui nous a donné un si grand nombre d'anachorètes, de saints prêtres, de saints religieux et de saintes vierges, qui, s'étant élevés au-dessus du monde, comme sur un théâtre, pour y considérer les illusions et les artifices du monde, dit saint Macaire (*Hom.* 5.), nous ont détrompés par leur exemple, et sont devenus les protecteurs du peuple de Dieu, en levant continuellement les mains au ciel pour nous.

C'est dans le champ de l'Église que nous trouvons ces Pasteurs admirables qui ramènent les brebis égarées, et qui travaillent sans cesse à nous réconcilier avec Dieu par le ministère de la parole et l'administration des sacremens; qui, non contens de verser l'huile et le vin sur nos plaies, y répandent encore ces larmes salutaires qui opèrent notre guérison : *Lacrymas sanatrices;* c'est ainsi que saint Ambroise les appelle.

Enfin, qu'avons-nous à désirer, si nous sommes de vrais enfans de Dieu et de son Église? Soit Paul, soit Apollon, soit Céphas, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures : tout est à nous, dit l'Apôtre. Tout ce grand corps avec tous ses membres; les saints de l'Église militante, ceux de l'Église triomphante; Jésus-Christ même, qui est le chef adorable de cet auguste corps : tout cela est pour nous : *Omnia enim vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura : omnia enim vestra sunt : vos autem Christi; Christus autem Dei* (I. Cor. 3. v. 22. 23.). O mon Dieu! soyez éternellement béni de nous avoir

appelés à votre Eglise : *O Domine, quia ego servus tuus ; ego servus tuus et filius ancillæ tuæ* (Ps. 115.). Divin Jésus, aimable Sauveur, que nous sommes heureux d'être les enfans de votre sainte Épouse ! Qu'une faveur si grande mérite notre reconnaissance ! Voyons ce que nous devons faire pour la témoigner.

II. Nous devons aimer l'Église, et nous attacher entièrement à son service : *Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ* (Eph. 5. v. 25.). Voilà ce que Jésus-Christ a fait pour elle ; c'est à nous, qui nous glorifions d'être ses ministres, de l'imiter. Aimons donc l'Église ; autant nous l'aimerons, autant serons-nous animés du Saint-Esprit : *Credamus, Fratres ; quantùm quisque amat Ecclesiam Christi, tantùm habet Spiritum Sanctum*, nous dit saint Augustin (Tr. 32. in Joan.). Aimons l'Épouse du Roi des rois ; aimons notre mère qui prend un si grand soin de nous nourrir. La nourriture que nous en recevons est la seule qui puisse donner la vie à notre âme. Tout autre lait que le sien nous serait un poison mortel ; ce qui a donné lieu à saint Paul de nous dire : *Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci* (Heb. 13. v. 9.). Mais que notre amour ne soit pas oisif ; consacrons-lui nos peines, nos travaux, nos sueurs, nos fatigues : *Non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate* (I. Joan. 3. v. 18.). Hélas ! qu'il y a peu d'Ecclésiastiques qui l'aiment de la sorte ! Tous ceux qui environnent l'Épouse, dit saint Bernard, ne sont pas de ses amis : *Non omnes sunt amici, quos hinc inde vides Sponsæ assistere* (Ser. 26. in Cant.). S'ils en étaient, ils ne penseraient qu'à l'orner et à la parer par la sainteté de leur vie et le règlement de leurs mœurs ; au lieu qu'ils ne font que la noircir et la défigurer par leurs vices et leurs désordres : *Fornicatur in Ecclesiam qui in Ecclesiâ malè vivit*, dit un autre Père de l'Église (Clem. Alex.).

En second lieu, ce que nous devons faire pour l'Église, c'est de l'écouter et lui obéir avec une parfaite soumission. Quiconque refuse de le faire, doit être regardé comme un païen et un publicain, au sentiment de Jésus-Christ même (*Matth. 18. v. 17.*). Saint Pierre son vicaire nous apprend

que les chrétiens sont des enfans d'obéissance : *Filii obedientiæ* (I. Petr. 1. v. 14.). Ce n'est ni sur les lumières de la raison, ni sur le rapport de nos sens que notre foi est fondée ; mais uniquement sur la parole de Dieu, contenue dans l'Écriture et dans la tradition dont l'Église est la dépositaire, et qu'elle seule peut nous communiquer avec une autorité infaillible. Soumettons-nous donc humblement à toutes ses décisions, croyons ce qu'elle croit, condamnons ce qu'elle condamne; n'enseignons et ne prêchons que ce qu'elle enseigne et qu'elle prêche; car il n'y a de vérité que dans son sein : *In ventre Ecclesiæ residet veritas,* dit saint Augustin (*In Ps.* 14.). Souvenons-nous de ces belles paroles de saint Cyprien: *Nec perveniet ad Christi præmia, qui reliquit Ecclesiam Christi. Habere jam non potest Deum Patrem, qui Ecclesiam non habet matrem : esse martyr non potest, qui in Ecclesiâ non est : occidi potest, coronari non potest* (L. de Unitate.).

Enfin, nous devons prier pour tous les besoins de l'Église. Cette sainte Mère ne cesse point de prier pour nous; prions continuellement pour elle : souvenons-nous qu'elle est militante pendant qu'elle est sur la terre, et qu'elle a beaucoup à souffrir. Ah ! si nous considérions un peu avec les yeux de la foi les maux qui l'affligent, la laideur de nos péchés qui la défigurent, les désordres si multipliés des chrétiens, les scandales de tant d'indignes ministres qui la déshonorent, au lieu de la servir ; les contestations de tant de docteurs qui, au lieu d'entretenir la charité, sèment la division et nourrissent un esprit de schisme ; la mauvaise conduite de tant de casuistes qui, pour me servir de l'expression de saint Grégoire de Nazianze, n'ont qu'une théologie fardée : *Fucata tractandæ Theologiæ ratio* (Orat. 21. fol. 380.), et qui cherchent plutôt à flatter la cupidité des hommes qu'à leur donner des règles assurées pour leur salut, nos cœurs en seraient affligés ; nous ferions des vœux continuels pour qu'il plût à Dieu d'y remédier. Si nous considérions l'aveuglement de tant de pécheurs qui ne veulent ni écouter l'Église, ni se convertir ; la haine implacable que lui portent les hérétiques qui voudraient, s'il était en leur pouvoir, la détruire et la renverser par leurs

erreurs et leurs impiétés ; la fureur des infidèles qui l'attaquent à main armée : si nous regardions de près tous ces maux que nos péchés lui ont attirés, nous ne cesserions de gémir et de prier pour elle.

Pour la messe, vous ne sauriez mieux faire que de pratiquer ce que vous venez de méditer. Priez le divin Époux de l'Église qu'il vous en fasse la grâce : *Ut scias quomodò oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (I. Tim. 3. v. 15.).

POUR LE JEUDI.

Unus Deus et pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis.

Nous n'avons qu'un Dieu père de tous, qui est au-dessus de tous, qui étend sa providence sur tous, et qui réside en nous tous. *Ephes.* 4. *v.* 6.

DES PERFECTIONS DE DIEU.

I. Point. L'idée que nous pouvons nous en former.
II. Point. Quelles sont celles dont parle ici saint Paul.

I. Ces dernières paroles de l'épître contiennent un court éloge des perfections de Dieu ; ce qui peut nous apprendre que nous ne sommes pas capables d'en dire beaucoup : c'est un sujet où il y a plus à méditer qu'à parler. Dieu est si grand, que tout ce que nous pouvons faire de mieux, c'est d'admirer sa grandeur avec un profond silence : *Tibi silentium laus.* Nous ne pouvons rien dire qui soit digne de lui, parce qu'il est infiniment au-dessus de toutes nos louanges : *Magnus Dominus et laudabilis nimis* (Psal. 47. 95 et 144.). L'entendement humain n'a point l'aile assez forte pour atteindre à cet être suprême ; il semble que plus il fait d'efforts pour s'en approcher, plus cet adorable objet s'élève et

s'éloigne de lui pour punir sa témérité. Disons donc avec le Roi-Prophète : *Mirabilis facta est scientia tua ex me : confortata est, et non potero ad eam* (Ps. 138. v. 9.). Reconnaissons humblement notre impuissance ; abîmons-nous dans notre néant, à la vue des perfections infinies de Dieu : croyons-les, adorons-les, méditons-les sans cesse ; mais quand il s'agira d'en parler, comme nous devons le faire dans nos catéchismes et nos instructions, contentons-nous de dire et de répéter chaque fois qu'elles sont incompréhensibles : *Magnus Dominus et laudabilis nimis, et magnitudinis ejus non est finis* (Ps. 144. v. 3.). Si nous voulons ajouter quelque chose à ces paroles du Prophète, pour donner encore au peuple une idée de Dieu, disons avec le savant cardinal Cajétan : « Vous me demandez combien Dieu est grand et » parfait ? Je vous réponds qu'il est une infinité de fois infini- » ment infini en perfections infinies : » *Infinitis modis infinities infinitus in perfectionibus infinitis* (Comm. in I. p. D. Tho.) ; c'est-à-dire que Dieu n'a pas seulement un nombre infini de perfections, et que ses perfections ne sont pas seulement infiniment relevées, mais que chacune de ses perfections contient en soi un nombre infini de grandeurs, d'excellences et de merveilles. Voilà celui que les bienheureux contemplent dans le ciel avec une admiration toujours nouvelle : *In quem desiderant Angeli prospicere* (I. Petr. 1. v. 12.). Voilà celui qui sera le grand objet de notre bonheur éternel, si nous le servons fidèlement sur la terre. Oh ! quelle impression ne doit pas faire sur nous une telle pensée ! *Videmus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem* (I. Cor. 13. v. 12.). Mais parce que c'est dans l'Écriture que nous devons puiser l'idée que nous devons nous former de Dieu,

II. Voyons ce que l'Apôtre nous en apprend ici.

Unus Deus. Il n'y a qu'un seul Dieu. Cette unité nous montre que sa grandeur est incommunicable à tout autre ; qu'il est le seul être éternel, nécessaire et immuable ; le seul que nous devons adorer ; le seul en qui nous devons mettre toute notre confiance ; le seul que nous devons aimer de tout notre cœur, et à qui nous devons rapporter toutes choses, comme étant notre premier principe et notre dernière fin.

Pater omnium. Il est le père et le créateur de toutes choses, du ciel et de la terre, des anges et des hommes; en un mot, de tout ce que nous voyons. Il a tiré du néant toutes les créatures; il les conserve par sa providence, et les conduit avec une sagesse qui faisait l'admiration du Roi-Prophète, et que nous devons admirer avec lui : *Quàm magnificata sunt opera tua, Domine! omnia in sapientiâ fecisti : impleta est terra possessione tuâ* (Ps. 103. v. 24.).

Qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis. Dieu est au-dessus de tous par sa souveraine puissance; il est partout, par l'étendue de sa providence; il est dans nous tous, par sa grâce et son amour; il est au-dessus de tous, par son indépendance; il est partout, par son immensité; il est dans nous tous, par sa présence, sa lumière et ses connaissances. C'est un soleil qui ne s'éclipse jamais : ce n'est pas assez dire; l'on peut se dérober à la lumière du soleil, en se cachant dans la profondeur de la terre; mais il n'y a nul moyen de se cacher à cette lumière divine qui pénètre tous les corps et tous les esprits; ce qui faisait dire au Roi-Prophète : *Quò ibo à Spiritu tuo? et quò à facie tuâ fugiam? Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades* (Ps. 138. v. 7.). Louons, glorifions et bénissons ce grand Dieu qui est béni dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. *Qui est benedictus in secula seculorum. Amen.* Réjouissons-nous de ce que Dieu est si parfait, et invitons toutes les créatures à publier son saint nom : *Magnificate Dominum mecum, etc.*

Pour la messe, prions Jésus-Christ, qui est venu sur la terre former de vrais adorateurs à son Père éternel, qu'il nous rende tels par son infinie miséricorde. Et puisque nous recevons un Dieu en la sainte communion, perdons-nous heureusement dans cet océan adorable; et mieux instruits que ce ridicule philosophe qui, étonné de l'immensité de la mer, et ne pouvant la comprendre, s'y précipita lui-même, abîmons-nous plus saintement en Dieu; comment une si grande majesté n'absorbera-t-elle pas tout ce que nous sommes? Pour

nous accabler sous un tel poids, imaginons, s'il est possible, l'éclat d'un Dieu essentiellement grand et essentiellement heureux, qui repose en lui-même, et qui veut bien en notre faveur se dépouiller de sa propre grandeur pour reposer dans nos âmes. Figurons-nous ce même Dieu dans sa splendeur et la majesté de sa gloire, qui s'avilit jusqu'à descendre dans l'abîme de notre misère pour établir avec nous une société nouvelle, un commerce d'amour, et nous consommer dans son unité. En vérité, cela devait-il être réservé à de pauvres pécheurs comme nous ? voilà cependant la grâce que nous recevons de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : *Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum, ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo* (Luc. c. 22. v. 29 et 30.).

POUR LE VENDREDI.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ. Hoc est maximum et primum mandatum.

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. *Matth. c.* 22. *v.* 37 *et* 38.

DE L'AMOUR DE DIEU.

I. Point. L'obligation que nous avons d'aimer Dieu.
II. Point. La manière dont nous devons l'aimer.

I. Adorons Dieu donnant à l'homme le plus grand de tous les commandemens, qui est celui de l'aimer : *Diliges Dominum Deum tuum.* Ce souverain Être trouve toute sa félicité à s'aimer soi-même ; et cependant il veut encore être aimé de ses créatures. Les anges l'aiment ; tous ces esprits bienheureux ne sont occupés que de son amour : les Séraphins, qui l'approchent de plus près, brûlent de ses ardeurs :

Ardent igne Deo. Mais ce ne lui est pas assez; il faut que la terre ait part au bonheur du ciel : il veut que nous l'aimions; et non-seulement il nous le commande, mais il nous menace même de sa colère et d'une très-grande misère, si nous ne l'aimons pas. Ah ! peut-il y avoir une plus grande misère que celle de ne pas l'aimer, s'écrie saint Augustin ? *Quid mihi es ? miserere ut loquar. Quid tibi sum ipse, ut amari te jubeas à me; et nisi faciam, irascaris mihi, et mineris ingentes miserias ? parvane ista est miseria si non amem te* (Lib. 1. Confess. c. 5.) ? Les raisons qui nous obligent d'aimer Dieu, sont renfermées dans le précepte même.

Diliges Dominum. Nous devons l'aimer, parce qu'il est notre souverain : le culte et l'hommage que nous lui devons, c'est notre amour : *Quis cultus ejus, nisi amor ejus*, dit saint Augustin (L. 12. de Trinit. c. 14.) ? C'est pourquoi ce saint Docteur nous assure que nous n'avons de religion et de piété qu'autant que nous aimons Dieu : *Pietas cultus Dei est, nec colitur ille nisi amando* (Idem, Ep. 120. ad Hon. c. 8.). Nous reconnaissons tous que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses; qu'il a sur nous un domaine universel; qu'il est le maître absolu de nos corps et de nos biens : n'est-il donc pas bien juste qu'il soit aussi le maître de notre cœur ? Cependant peu de chrétiens, et même d'Ecclésiastiques, sont en état de dire : *Deus cordis mei; pars mea Deus in æternum.* Dieu veuille qu'il ne s'en trouve pas qui passent des années entières sans produire un seul acte d'amour de Dieu. Quelle confusion ! « Eh quoi (dit le Seigneur » par son Prophète) ! une fille n'oublie pas les ornemens » dont elle se pare, l'écharpe qu'elle met sur son sein, et ce- » pendant mon peuple m'a oublié durant des temps infinis ! » *Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ ? Populus verò meus oblitus est mei diebus innumeris* (Jerem. 2. v. 32.).

Diliges Dominum Deum. Nous devons l'aimer, parce qu'il est notre Dieu, notre premier principe et notre dernière fin; c'est de lui que nous sommes sortis; c'est à lui que nous devons retourner. Tournons-nous de quelque côté qu'il nous

plaira, nous ne trouverons de repos qu'en Dieu : *Versa et reversa in tergum, et in latera, et in ventrem; et dura sunt omnia, et tu solus requies,* disait saint Augustin (Conf. l. 6. c. 16.). La raison en est que le cœur de l'homme n'est créé que pour Dieu ; lui seul peut faire notre véritable paix, nous procurer un plaisir parfait, une joie durable : hors de son Créateur la créature ne peut trouver que trouble et qu'inquiétude : *Quia fecisti nos ad te, Domine,* dit ailleurs ce saint docteur, *inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te* (Conf. l. 1. c. 1.). Croyez bien cette vérité, qu'il n'y a rien dans le monde qui puisse vous satisfaire ; que Dieu seul est capable de remplir le vide de votre cœur, et qu'il est le centre auquel toutes vos affections et tous vos désirs doivent aboutir, comme l'appelle un Père de l'Église : *Centrum totius amoris* (Dionys. de div. nom. c. 42.)

Diliges Dominum Deum tuum. Nous devons l'aimer, parce qu'ayant bien voulu être tout à nous, il est bien juste que nous soyons tout à lui : *Dilectus meus mihi, et ego illi* (Cant. 2. v. 16.). Il a employé toutes sortes de moyens pour gagner nos cœurs ; non content d'être notre Créateur, il a voulu être notre Rédempteur ; après nous avoir formés de ses mains, il nous a tirés de celles du démon. Oh ! qui peut dire quel amour Dieu a eu pour nous ! *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* (Joan. 3. v. 16.). Pesez bien toutes ces paroles. Le Père éternel n'avait qu'un Fils unique, et il nous l'a donné, c'est ainsi qu'il nous a aimés : *Sic.* Ce n'est pas un roi ni un prince de la terre qui nous a aimés de la sorte, c'est un Dieu : *Sic Deus.* Quelque inutiles que nous lui fussions, il nous a aimés d'un amour prévenant et gratuit ; lors même que nous étions ses ennemis, il nous a aimés d'un amour généreux et magnifique : *Sic Deus dilexit.* Il nous a aimés jusqu'à nous donner non-seulement la vie et les biens dont nous jouissons, mais encore son propre Fils, l'objet unique de ses complaisances : *Ut Filium suum unigenitum daret.* Et ce Fils adorable comment nous a-t-il aimés ? Dites-le-nous, Vierge sainte, qui l'avez porté dans votre sein ; étable de Bethléem où il est

né; croix précieuse sur laquelle il est mort. Ah ! quand on mettrait dans une balance l'amour de tous les Chérubins, de tous les Séraphins, de tous les Apôtres, de tous les Martyrs et de tous les Bienheureux; quand Dieu produirait des millions d'anges et d'hommes ; tous ces amours réunis ensemble ne pourraient jamais égaler celui que le Fils de Dieu a eu pour nous. Que s'ensuit-il de là ? Que puisqu'il a voulu être tout à nous par miséricorde, nous devons être tout à lui par reconnaissance : *Nos ergò diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos* (I. Joan. 4. v. 19.).

Servez-vous de ces raisons pour vous exciter à l'amour de Dieu et pour y porter les autres. Mais parce qu'il y a peu de personnes qui ne croient aimer Dieu, voyons la manière dont nous devons l'aimer.

II. « La mesure que nous devons garder en aimant Dieu, » (dit S. Bernard), c'est de l'aimer sans mesure : » *Modus diligendi Deum est eum diligere sinè modo* (Tr. de dilig. Deo, c. 1.). Cependant pour nous en tenir aux termes du précepte, je dis 1.° que nous devons l'aimer de tout notre cœur : *Ex toto corde tuo ;* c'est-à-dire que nous devons lui donner toutes nos affections ; qu'il ne nous est pas permis de partager notre cœur entre Dieu et les créatures, parce que tout notre amour étant dû à Dieu seul, nous lui dérobons tout ce que nous en ôtons pour le donner aux créatures, comme parle saint Augustin : *Minùs te amat, qui tecum aliquid amat quod non propter te amat* (Conf. 10. c. 29.). Quelques attraits qu'aient pour nous les créatures, nous ne pouvons les aimer qu'en Dieu et pour Dieu. Ainsi ceux-là se trompent qui prétendent pouvoir partager leur cœur entre Dieu et le monde. L'Écriture condamne un partage si injuste, et qui est la cause de la perte de tant de chrétiens et d'Ecclésiastiques : *Divisum est cor eorum, nunc interibunt* (Osee, 10. v. 2.).

2.° Nous devons aimer Dieu de toute notre âme : *In totâ animâ tuâ.* Dieu a voulu nous demander, dit saint Augustin, tous les mouvemens et toutes les actions de notre vie, en nous demandant notre âme qui en est le principe. Il veut que tout ce que nous faisons soit pour sa gloire ; en sorte que par

ce précepte aussi étendu qu'il est, il n'a voulu laisser dans l'homme aucune partie qui ne fût pas remplie de l'amour divin, afin qu'on lui rapportât tout, ne désirant que lui seul : *Nullam vitæ nostræ partem reliquit, quæ vacare debeat ; vel quasi locum dare, ut aliâ re velit frui : sed quidquid aliud diligendum venerit, illùc rapiatur quò totus dilectionis impetus currit* (De doct. Christ. 1. c. 22.).

3.° Nous devons aimer Dieu de tout notre esprit : *In totâ mente tuâ ;* c'est-à-dire qu'il doit être le grand objet de nos pensées, que nous devons lui donner toute notre estime, que nous devons le préférer à tout, l'aimer par-dessus toutes choses, plus que nos parens, plus que nos amis et que nous-mêmes ; en sorte que nous soyons dans la disposition de plutôt tout perdre que de l'offenser. O amour de préférence, que tu es rare ! et que nous avons besoin de l'avertissement que Josué donnait autrefois aux Israélites : *Hoc tantùm diligentissimè præcavete, ut diligatis Dominum Deum vestrum* (Josue, 23. v. 11.).

Soyez tout confus d'avoir si peu aimé Dieu ; et pour préparation à la messe, adressez-lui cette prière d'un grand saint : *Suscipe residuum annorum meorum.* Mon Dieu, c'est de vous que j'ai reçu des faveurs sans nombre, et des miséricordes ineffables. Je le reconnais et vous en remercie ; daignez, s'il vous plaît, recevoir le peu d'années qui me restent, pour réparer celles que j'ai passées sans vous aimer. Oui, Seigneur, je vous offre tout le reste de ma vie ; ne le refusez pas : je vous donne bien peu, il est vrai, car peut-être n'ai-je que très-peu de jours à vivre ; mais tout ce qu'il y a, je le consacre à vous aimer : *Suscipe residuum annorum meorum.* J'avoue que je suis couvert de honte et de confusion de ne vous présenter qu'un misérable reste de vie, dont l'amour du monde et de ses plaisirs a emporté la fleur et les prémices ; mais j'espère de réparer par la pénitence ce que j'ai perdu par le péché. Je viens bien tard à vous, ô mon Sauveur : *Serò te amavi, bonitas tàm antiqua !* O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, qui ravissez le cœur des anges et des saints, que je commence bien tard à vous

aimer ! mais je veux, par la sainteté de ma vie, suppléer à ce que la brièveté de mes jours ne me permettrait pas d'accomplir ; je vais vous aimer de tout mon cœur, de toute mon âme et de tout mon esprit ; je vous aimerai plus que toute autre chose ; je vous aimerai sans partage ; je vous aimerai constamment en cette vie, afin de pouvoir vous aimer pendant toute l'éternité : *O amor qui semper ardes et nunquàm exstingueris, charitas Deus meus, accende me* (Aug. Conf. l. 10. c. 29.).

POUR LE SAMEDI.

Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum.

Voici le second qui est semblable à celui-ci : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. *Matth.* 22. *v.* 39.

DE L'AMOUR DU PROCHAIN.

I. Point. En quoi le commandement de l'amour du prochain est-il semblable à celui de l'amour de Dieu ?
II. Point. Comment nous devons l'accomplir.

I. Remercions notre Seigneur Jésus-Christ, qui, pour nous engager à aimer nos frères, nous montre quelle est la grandeur et l'excellence du commandement que Dieu nous en fait, en disant que ce second commandement est semblable au premier ; c'est-à-dire, à celui-là même que Dieu nous a fait de l'aimer : *Secundum autem simile est huic.* Oh ! que cette comparaison doit faire sur nous de vives impressions ! qu'elle nous apprend bien l'obligation que nous avons de nous aimer les uns les autres ! Mais pour en comprendre le sens, examinons en quoi le commandement de l'amour du prochain est semblable à celui de l'amour de Dieu.

1.° En ce qui en est l'effet ; en sorte que celui qui aime Dieu doit nécessairement aimer son prochain : *Per amorem*

Dei amor proximi gignitur, et per amorem proximi amor Dei nutritur, dit saint Grégoire-le-Grand (*L. 2. Moral. c. 11.*). Ce ne sont pas deux préceptes, ce n'en est qu'un; et comme il n'y a qu'une foi et qu'une espérance, il n'y a aussi qu'une charité qu'on peut se représenter comme ayant deux bras: du droit elle embrasse Dieu, et du gauche le prochain. Dieu a tellement ordonné ces deux commandemens, dit ce Père, que celui qui est pour Dieu est comme la fin, et celui qui est pour le prochain est comme le moyen qui doit nous mener à cette fin; ils sont tellement unis qu'ils sont renfermés l'un dans l'autre : *Duo annuli, sed una catena; duæ actiones, sed una virtus; duo opera, sed una charitas; duo apud Deum merita, sed unum sinè alio inveniri impossibile est* (Ibid.).

2.° Le commandement de l'amour du prochain est semblable à celui de l'amour de Dieu, en ce qu'il en est une marque et une preuve. L'amour de Dieu tenant beaucoup de la nature de son objet qui est imperceptible, nous pourrions aisément nous tromper, et croire que nous aimons Dieu lors même que nous sommes tout remplis de l'amour de nous-mêmes. Pour nous empêcher de tomber dans cette illusion, Dieu nous a fait ce second commandement: *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* L'accomplissement de ce précepte est une preuve certaine que l'amour divin est dans nos cœurs; car si nous n'aimons pas celui que nous voyons, comment pourrons-nous dire avec vérité que nous aimons Dieu que nous ne voyons pas? *Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodò potest diligere* (I. Joan. 4. v. 20.)? Ce raisonnement de saint Jean est clair et convaincant. Comment un Ecclésiastique, par exemple, osera-t-il se flatter d'aimer Dieu, s'il n'a que de la froideur pour ses frères et de l'indifférence pour leur salut? *Si frater est, et eum non diligis*, dit saint Augustin, *quomodò Deum diligis, cujus mandatum contemnis* (In Ep. Joan. cap. 4. tract. 9.)?

3.° Le commandement de l'amour du prochain est semblable à celui de l'amour de Dieu, en ce que, comme le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur renferme tous nos

devoirs envers Dieu, de même celui d'aimer le prochain contient toutes nos obligations envers nos frères; c'est pourquoi saint Paul nous dit que celui qui accomplit ce commandement, accomplit tous les autres : *Qui enim diligit proximum, legem implevit;* car ces commandemens : *Vous ne commettrez point d'adultère; vous ne tuerez point; vous ne déroberez point; vous ne porterez point faux témoignage; vous ne convoiterez point;* et s'il y en a quelque autre semblable, tous sont renfermés dans cette parole : *Vous aimerez le prochain comme vous-même.* L'amour qu'on a pour le prochain ne souffre point qu'on lui fasse du mal; ainsi l'amour est l'accomplissement de la loi : *Dilectio proximi malum non operatur; plenitudo ergò legis est dilectio* (Rom. 13. v. 8. 9 et 10.). Admirez ici l'étendue, la grandeur et l'excellence de ce précepte, et tâchez de l'expliquer au peuple; mais parce qu'il ne suffit pas d'en avoir une haute idée, considérez comment vous devez l'accomplir.

II. Vous devez aimer le prochain comme un autre vous-même : *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* Tout homme est votre prochain, et vous êtes vous-même la règle que vous devez suivre pour l'aimer. Pesez bien ces mots : *Sicut teipsum.* Voilà la mesure de l'amour que vous devez à vos frères : ne vous y trompez pas; car vous serez mesurés à la même mesure que vous aurez mesuré les autres; c'est Jésus-Christ lui-même qui vous en avertit : *In quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis* (Matth. 7. v. 2.). Suivant cette règle, vous devez traiter le prochain comme vous-même. Vous ne voulez pas qu'il vous brusque, ni qu'il vous méprise; ne le brusquez pas, ne le méprisez pas : vous ne voulez pas qu'il vous fasse tort : ne lui en faites aucun; vous voulez qu'il vous pardonne; il faut aussi lui pardonner : vous voulez qu'il vous fasse du bien; vous devez lui en faire : *Omnia ergò quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis* (Ibid. v. 12.). Le faites-vous? oh! que cette règle est mal observée!

2.° Il faut aimer le prochain en Dieu et pour Dieu : *Proximus de charitate diligitur propter Deum*, dit saint

Thomas (2. 2. q. 28.). Dieu seul est la fin que nous devons nous proposer dans l'amour du prochain. Ainsi ce n'est ni à cause du crédit, des richesses et des autres avantages temporels que nous devons l'aimer, mais purement et simplement pour Dieu : ce n'est ni la sympathie, ni la conformité d'humeur qui doivent nous unir à lui, mais la grâce et la foi; en sorte que nous ne devons envisager en lui que la gloire et les intérêts de Dieu : *Quisquis ergò rectè proximum diligit, hoc cum eo debet agere, ut etiam ipse toto corde, totâ animâ, totâ mente Deum diligat*, dit saint Augustin (*de doct. Christ. l. 1. c. 6 et 42.*). Est-ce ainsi que vous avez aimé votre prochain? Est-il bien vrai que Dieu soit le motif et la fin de l'affection que vous avez eue pour lui ? Ne l'avez-vous point aimé, au contraire, par intérêt ou par d'autres vues encore plus criminelles ? Examinez-vous là dessus.

3.° Il faut aimer le prochain en effet et en vérité : *Non diligamus verbo neque linguâ, sed opere et veritate* (I. Joan. 3. v. 18.). Non-seulement il faut bannir de notre cœur tout ressentiment, de notre bouche toutes paroles aigres et injurieuses; mais il faut encore témoigner, par nos œuvres, que nous avons pour nos frères un amour sincère, supporter leurs défauts, les consoler dans leurs afflictions, les soulager dans leurs besoins, prendre part à toutes leurs peines, leur procurer toutes sortes de secours, particulièrement ceux qui regardent le salut et la vie éternelle. Comme c'est le plus grand bien que nous puissions nous faire à nous-mêmes, c'est aussi le plus grand avantage que nous puissions leur procurer : *Quod ergò agis tecum, id agendum cum proximo est; hoc est, ut ipse perfecto amore diligat Deum. Non enim diligis sicut teipsum, si non ad id bonum ad quod tendis, adducere satagis*, dit saint Augustin (*de morib. Eccl. Cath. c. 26.*).

Voyez à présent comment vous accomplissez ce grand commandement de la charité fraternelle. Il n'en est point que Jésus-Christ nous ait si fortement recommandé; il en a fait son commandement particulier : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem* (Joan. 15. v. 12.). Il veut

que ce soit la marque qui distingue ses disciples du reste des hommes : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (Joan. 13. v. 35.). Et cependant comment nous en acquittons-nous? Hélas ! Seigneur, si l'amour du prochain est le caractère de vos disciples, que sont donc devenus les chrétiens, disons même les Ecclésiastiques de nos jours, qui n'ont pour leurs frères qu'envie, jalousie, contrariété, antipathie et inimitiés? On connaissait autrefois les premiers chrétiens à cette marque : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (Act. 4. v. 32.). Leur charité était si grande qu'elle gagnait le cœur des infidèles : *Videte, inquiunt, ut invicem diligant, et pro alterutro mori sint parati* (Tertul. Apolog. c. 39.). Mais aujourd'hui, loin de les convertir, nous ne faisons que les scandaliser par nos partialités et nos divisions; et la charité est tellement refroidie parmi nous, qu'à en juger par cette marque, on ne trouvera guère de différence entre nous et les infidèles. Ah ! mon Dieu, ayez pitié de nous : *Miserere nostri, Domine, miserere nostri* Ps. (122. v. 3.).

Pour la messe, priez Dieu qu'il rallume dans votre cœur la charité du prochain. Seigneur, vous voulez que j'aime mon prochain, je me donne tout à vous pour accomplir ce grand commandement. Je vous demande pardon d'y avoir manqué si souvent. Apprenez-moi, Seigneur, à aimer mon prochain de la manière que je dois l'aimer; faites-moi la grâce de vous aimer toujours en lui, et de n'y aimer que vous. Plus d'attache à la créature, plus de complaisance purement humaine : mais vous, mon Dieu, occupez tout mon cœur, et alors j'aimerai mon prochain comme je le dois, puisque je l'aimerai en vous, et vous en lui. O Jésus ! que cela soit ainsi; que cela soit pour moi un commandement nouveau; que je l'observe à l'avenir avec une nouvelle perfection : *Mandatum novum do vobis : Ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem* (Joan. c. 13. v. 34.).

DIX-HUITIÈME SEMAINE

APRÈS PAQUES.

POUR LE DIMANCHE.

Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratiâ Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu.

Je rends à mon Dieu des actions de grâces continuelles, à cause de la grâce de Dieu, qui vous a été donnée en Jésus-Christ. *I. Cor.* 1. v. 4.

DE L'ACTION DE GRACES.

I. Point. Combien cet exercice doit être fréquent et familier aux Ecclésiastiques.

II. Point. Comment ils doivent s'en acquitter.

I. Tous les fidèles, mais particulièrement les Ecclésiastiques, sont obligés, à l'exemple de saint Paul, de rendre à Dieu de continuelles actions de grâces, non-seulement pour les bienfaits dont il les comble chaque jour avec tant d'abondance; mais aussi pour ceux que le prochain en reçoit : *Gratias ago Deo meo semper pro vobis.* Rien de plus familier et de plus ordinaire à l'Apôtre, que cette sorte de prière, si efficace pour attirer du ciel de nouvelles faveurs. Son cœur est pénétré de reconnaissance pour celles qu'il en a reçues, et que le Seigneur a accordées aux fidèles par son ministère : il en conserve un souvenir continuel dans son cœur, il en fait sa plus douce occupation; sa vie est un sacrifice eucharistique non interrompu : c'est par là qu'il commence et finit presque toutes ses Épîtres, afin de nous en inspirer la pratique, comme remarque saint Chrysostôme : *Et ideò in omni ferè*

Epistola hoc proponit (Chrys. in hunc locum.). Quel soin néanmoins avons-nous de l'imiter ? La plupart des Ecclésiastiques sont encore plus négligens à rendre des actions de grâces à l'auteur de tous les biens, qu'à solliciter sa bonté pour les obtenir.

Rendons-nous plus exacts à un si saint exercice. L'action de grâces était très-fréquente dans la bouche des premiers chrétiens et des premiers Pasteurs de l'Église, parce qu'ils étaient pleins de reconnaissance envers Dieu et de charité pour leurs frères ; elle serait encore commune parmi nous, si nous avions soin de bannir de nos cœurs l'ingratitude, vice auquel nous sommes tous enclins. Nous nous souvenons quelquefois des bienfaits que nous avons reçus de Dieu ; mais pour ceux qu'il fait au prochain, nous les oublions. Apprenons ici, à l'exemple de saint Paul, à remercier Dieu pour nous et pour les autres. La religion que nous professons nous apprend que, ne composant tous qu'un même corps, le bien de nos frères est notre bien, puisque ce qui appartient à un des membres appartient à tout le corps, et que nous en devons par conséquent remercier Dieu. C'est notre bien si nous nous en réjouissons, parce que la joie nous en rend participans ; c'est notre bien, parce qu'il nous soutient et nous fortifie par le bon exemple ; l'impression que nous recevons des vertus du prochain nous donnant le désir de l'imiter, ou une nouvelle fermeté pour marcher dans la voie de Dieu. Le bien, par exemple, que saint Charles a fait dans son diocèse de Milan, a été et est encore un bien public dont toute l'Église profite ; combien les grands exemples de vertus que ce saint Archevêque a donnés, n'ont-ils pas été utiles à un grand nombre d'Ecclésiastiques, de Pasteurs et d'Évêques, qui se les sont rendus propres en devenant ses imitateurs ! C'est donc une obligation pour nous de remercier Dieu du bien qu'il a mis dans notre prochain, aussi bien que de celui dont il nous a favorisés. Cette obligation regarde tous les chrétiens, mais particulièrement les Ecclésiastiques, les Pasteurs et les Prêtres qui travaillent au salut des âmes, puisque c'est ordinairement par leur ministère que Dieu communique au peuple l'amour de la vertu et la pratique du bien : ils doivent par

conséquent rendre grâces à son infinie bonté d'avoir bien voulu répandre ses bénédictions sur leurs soins et sur leurs travaux, disant avec l'Apôtre : *Ideò et nos gratias agimus Deo sinè intermissione : quoniam cùm accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed* (*sicut est verè*) *verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis* (I. Thess. 2. v. 13.). Voilà notre devoir ; voyons à présent comment nous devons nous en acquitter.

II. Notre action de grâces, pour être agréables à Dieu, doit être,

1.° Affectueuse ; c'est-à-dire qu'elle doit partir d'un cœur plein d'amour et de reconnaissance pour Dieu. C'est ce que saint Paul nous fait entendre, quand il dit : Je rends grâces à mon Dieu : *Deo meo.* On dirait que Dieu n'est le Dieu que de Paul ; à le voir prier pour les Corinthiens, on dirait qu'il ne l'est que des Corinthiens, tant il est appliqué aux grâces qu'ils ont reçues et qu'il en a reçues lui-même, tant il est plein de reconnaissance envers Dieu pour eux et pour lui. Ce qui nous apprend à nous unir tellement à Dieu lorsque nous lui offrons des prières d'actions de grâces pour nous et pour le peuple, que nous puissions en quelque sorte nous l'approprier en nous remplissant de l'Esprit divin, afin d'être plus dignes d'être écoutés, et que nos actions de grâces soient auprès du Seigneur des impétrations de nouvelles faveurs pour nous et pour les autres. L'Apôtre, par le zèle de son ardente charité, se rend propre et particulier ce grand Dieu qui est commun à tous : *Ex magnâ affectione facit proprium*, dit saint Chrysostôme (Ibid.). Il use du langage des prophètes qui disent souvent : Mon Dieu, mon Dieu : *Deus, Deus meus* (Ps. 21. 62. 117.). Imitons la charité de saint Paul, si nous voulons user de ce langage d'amour. Dieu, sans doute, dit saint Augustin, est généralement le Dieu de tous ; mais il l'est d'une manière particulière de ceux qui l'aiment, qui s'attachent à lui, qui le possèdent et qui le servent : *Omnium quidem Deus est ; sed eorum propriè Deus dicitur qui eum diligunt, qui eum timent, qui illum possident, qui illum colunt* (In Ps. 55.).

2.° Notre action de grâces doit être continuelle : *Gratias ago Deo meo semper pro vobis.* Saint Paul n'interrompt point ses actions de grâces; sa vie est comme un cantique continuel ; il tient sans cesse ses mains élevées au ciel pour bénir Dieu des grâces dont il a comblé les fidèles de Corinthe. Comme son cœur est tout brûlant de charité, il en sort sans cesse des étincelles. Il ne faut que l'écouter parlant aux Thessaloniciens, pour en être convaincu : *Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis ; memoriam vestri facientes in orationibus nostris sinè intermissione ; memores operis fidei vestræ, et laboris, et charitatis, et sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi, antè Deum et Patrem nostrum : scientes, fratres dilecti à Deo, electionem vestram ; quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantùm, sed et in virtute, et in Spiritu Sancto, et in plenitudine multâ* (I. Thess. 1. v. 2. 3. 4. 5.).

Ministres de l'Église, voilà votre modèle. L'un des principaux devoirs de ceux qui ont la conduite des âmes, c'est de remercier la bonté divine des grâces qu'elle répand sur ceux qui sont confiés à leurs soins. Si les Anges se réjouissent dans le ciel de la conversion d'un pécheur, et en font une fête, quoiqu'il ne soit pas un de leurs membres comme nous le sommes mutuellement ; quels doivent être les transports d'un véritable Prêtre, et les effusions de son cœur, lorsqu'il voit le fruit que la grâce fait porter aux âmes en qui il a semé la parole de l'Évangile, et qu'il a engendrées en Jésus-Christ ! C'était la grande consolation des Apôtres : *Majorem horum non habeo gratiam quàm ut audiam filios meos in veritate ambulare*, disait saint Jean (Epist. 3. v. 4.). Ce devrait être là le sujet de nos joies et de nos prières continuelles, au lieu de ces joies séculières et profanes qui vident notre cœur de l'esprit de Dieu, et le rendent insensible aux biens et aux maux de l'Église.

3.° Il faut que notre action de grâces soit faite au nom de Jésus-Christ. C'est toujours en son nom que l'Apôtre remercie Dieu : *Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratiâ Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu.* Les

grâces nous sont données et par Jésus-Christ et en Jésus-Christ : par Jésus-Christ, parce qu'il en est le distributeur, et qu'on ne les obtient que par ses mérites ; en Jésus-Christ, parce que toutes les grâces ont été données à Jésus-Christ, comme l'unique objet de la complaisance de son Père, et que les hommes ne peuvent y avoir de part qu'en tant qu'ils peuvent se trouver en Jésus-Christ, et que Dieu a dessein de les placer dans son corps. Ceux mêmes qui reçoivent des grâces hors du corps de Jésus-Christ, ne les reçoivent que parce que Dieu fait la grâce au corps vivant de Jésus-Christ de vivifier ces membres morts. Ainsi la source de la grâce est toujours dans Jésus-Christ, et c'est de lui qu'elle se répand sur le corps qui lui est uni, et ensuite sur les membres qui en sont séparés, afin de les y réunir. C'est donc par lui et en son nom que nous devons remercier Dieu : *Gratias agentes semper pro omnibus in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo et Patri* (Eph. 5. v. 20.).

Pour préparation à la messe, pratiquez ce que vous venez de méditer : *Per ipsum ergò offeramus hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus* (Heb. 13. v. 15.).

POUR LE JEUDI.

Quòd in omnibus divites facti estis in illo, in omni verbo et in omni scientiâ.

Et de toutes les richesses dont vous avez été comblés en lui, dans tout ce qui regarde le don de la parole et de la science. *I. Cor. c. 1. v. 5.*

DE L'ÉTUDE.

I. Point. L'obligation qu'ont les Ecclésiastiques d'étudier.
II. Point. La manière dont ils doivent étudier.

I. Quand nous entendons l'Apôtre remercier Dieu en particulier de ce que les Corinthiens étaient devenus riches dans tout ce qui regarde le don de la parole et de la science, la réflexion que nous devons faire là-dessus, c'est de comprendre le besoin que nous avons de ces dons excellens que Dieu avait répandus sur l'Église de Corinthe. Car comment remplirons-nous les devoirs de notre ministère, si nous n'avons les dons de la parole et de la science? La vue de ce besoin doit nous porter à recourir instamment à Dieu; mais nous devons prendre garde en même temps de joindre l'étude à la prière, et nous ressouvenir que saint Paul, qui loue les Corinthiens des talens et des connaissances dont Dieu les avait favorisés, ne laisse pas d'exhorter son disciple Timothée de s'appliquer à la lecture. « En attendant que je vous aille voir » (lui dit-il), occupez-vous à lire, à exhorter et à ins» truire : » *Dùm venio, attende lectioni, exhortationi et doctrinæ* (I. Tim. 4. v. 13.). Écoutons ceci, dit saint Jean Chrysostôme; et apprenons, de l'avis qui est donné à ce disciple, à ne pas négliger la lecture et la méditation de l'Écriture. Saint Paul s'y est appliqué plus que tout autre. D'abord il s'est fait instruire avec beaucoup de soin de la loi de Dieu aux pieds de Gamaliel; il s'est appliqué ensuite avec

attention à la lecture. Il a donc fait le premier ce qu'il conseille aux autres; aussi voit-on dans ses écrits qu'il cite partout les prophètes pour autoriser ce qu'il dit. Saint Paul s'applique à la lecture; il croit qu'elle lui sera utile : et nous, dit ce Père, nous la négligeons ! *Paulus lectioni intendit, ex quâ emolumentum sciebat non minimum elici posse : nos contrà negligimus !* Ne pas étudier, c'est tenter Dieu; ne faire qu'étudier, c'est oublier son ministère. L'Apôtre veut que son disciple s'applique à l'étude; mais il veut aussi qu'il s'applique à l'instruction : ce qui apprend aux Ecclésiastiques qu'il ne leur suffit pas d'étudier, mais qu'ils doivent, après s'être remplis par la prière et la lecture de la science des saints, la répandre ensuite sur le peuple par des instructions et par des exhortations remplies de doctrine et de piété.

Soyez donc bien convaincu de l'obligation que vous avez d'étudier, pour bien servir Dieu et l'Église, et pour remplir les devoirs d'un bon Ecclésiastique. Combien de fautes ne fait-on pas dans notre état, quand on a l'étude en horreur ! De là vient l'ignorance et l'irréligion parmi les peuples, le dérèglement des ministres du Seigneur, surtout de ceux qui vivent à la campagne. Lorsque les Ecclésiastiques n'aiment pas l'étude, ils aiment la compagnie, la promenade, les visites inutiles, la conversation des séculiers, le jeu, les festins, les parties de plaisir, et enfin ils se laissent aller à une oisiveté criminelle qui les conduit à toutes sortes de vices : *Qui evitat discere, incidet in mala* (Prov. 17. v. 16). Un Prêtre peut-il dire qu'il n'a pas besoin de science, ni par conséquent d'étude? S'il la néglige, s'il l'abandonne, qu'il craigne cette menace de Dieu : *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi* (Osee, 4. v. 6.). Prenez donc la résolution de donner tous les jours quelques heures à l'étude. Mais parce qu'il ne suffit pas de vous y appliquer, apprenez comment vous devez étudier.

II. Saint Bernard, expliquant ces paroles de saint Paul : *Si quis se existimat scire aliquid, nondùm cognovit quemadmodùm oporteat eum scire* (I. Cor. 8. v. 2.), nous donne d'excellentes règles pour étudier saintement.

Remarquez, dit ce Père, que l'Apôtre ne loue pas celui qui sait beaucoup, s'il ignore la manière de savoir ; c'est en elle qu'il établit particulièrement le fruit et l'utilité de la science : *Vides quoniam non probat multa scientem, si sciendi modum nescierit : vides, inquam, quomodò fructum et utilitatem scientiæ in modo sciendi constituit* (Bern. Ser. 30. in Cant. n. 3.). Mais qu'entend-il donc par la manière de savoir ? Il entend avec quel ordre, avec quelle application et pour quelle fin l'on doit connaître toutes choses : *Quid, nisi ut scias quo ordine, quo studio, quo fine quæque nosse oporteat* (Ibid.) ? Donnons un peu plus d'étendue à ces règles.

Quo ordine. Il faut étudier avec ordre ; commencer ses études par la prière qui doit introduire la vérité dans notre cœur : *Si sapientiam invocaveris, scientiam Dei invenies* (Prov. 2. v. 3. 5.). Apprendre avant toutes choses ce qui est le plus nécessaire pour notre salut : *Ut id priùs quod maturius ad salutem* (Bern. ibid.). Ceux-là pèchent contre cette règle, qui ne suivent aucun ordre dans leurs études ; qui veulent pénétrer les questions les plus relevées de la théologie, avant même de savoir les premiers élémens du Christianisme ; qui se mêlent d'enseigner les autres avant d'avoir appris à se connaître et à combattre leurs passions ; ceux enfin qui négligent la prière, sans laquelle il est impossible qu'un Ecclésiastique devienne un bon théologien : *Si es theologus, verè orabis ; et si verè oraveris, theologus verè eris,* disait saint Nil, disciple de saint Jean-Chrysostôme (*Nil. de orat. c.* 37.).

Quo studio. Il faut étudier avec application ; mais avec plus d'ardeur, ce qui peut nous porter plus vivement à l'amour de Dieu : *Id ardentiùs quod vehementiùs ad amorem* (Bern. ibid.). Ceux là pèchent contre cette règle, qui étudient à contre-cœur, avec dégoût et sans attention ; qui, au lieu de s'attacher à la lecture de l'Écriture-Sainte, des saints Pères et des livres convenables à leur instruction, à la perfection et à la sainteté de leur état, ne se plaisent qu'à lire des livres profanes, inutiles, et quelquefois même dangereux : *Ne desideres de cibis ejus, in quo est panis mendacii* (Prov. 23. v. 3.).

Quo fine. Il faut étudier pour une bonne fin, pour la gloire de Dieu, pour notre propre édification, ou pour celle du prochain; pour connaître, aimer et soutenir la vérité. C'est en nous proposant de semblables vues que nous attirerons la bénédiction de Dieu sur nos études : *Bonas facite vias vestras, et studia vestra; et habitabo vobiscum,* dit le Seigneur par son prophète Jérémie (*c.* 7. *v.* 3.). C'est pécher contre cette règle que d'étudier par un motif de vaine gloire, pour satisfaire sa curiosité, ou pour quelque autre semblable motif. Il y en a, dit saint Bernard, qui veulent savoir, mais sans se proposer d'autre but que de savoir, et c'est une curiosité honteuse; il y en a qui veulent savoir, afin qu'on sache qu'ils sont savans; et c'est une vanité ridicule : il y en a qui veulent savoir pour vendre leur science, c'est-à-dire, pour amasser du bien, ou pour obtenir des honneurs; et c'est un trafic sordide : *Sunt namque quî scire volunt eo fine tantùm ut sciant; et turpis curiositas est : et sunt qui scire volunt, ut sciantur ipsi; et turpis vanitas est : et sunt item qui scire volunt, ut scientiam vendant, verbi gratiâ, pro pecuniâ et honoribus; et turpis quæstus est* (Bern. loco citato.). Mais il y en a aussi, continue saint Bernard, qui veulent savoir pour édifier les autres; et c'est charité : et il y en a qui veulent savoir, pour s'édifier eux-mêmes, et c'est prudence. De toutes ces différentes personnes, les deux dernières sont les seules qui n'abusent point de la science, parce qu'elles ne veulent savoir que pour bien faire : *Sed sunt quoque quî scire volunt, ut ædificent; et charitas est : et item quî scire volunt, ut ædificentur; et prudentia est. Horum omnium soli ultimi duo non inveniuntur in abusione scientiæ; quippè qui ad hoc volunt intelligere, ut benè faciant* (Ibid.). Tous les Ecclésiastiques sont obligés d'être de ce nombre; puisqu'il est de leur devoir d'édifier les peuples par leurs instructions, et de s'édifier eux-mêmes par l'étude de la loi de Dieu, afin qu'ils la mettent en pratique. Que tous ceux qui ne le font pas, conclut saint Bernard, écoutent cette parole terrible de saint Jacques : « Celui qui » sait le bien et ne le fait pas, on lui imputera sa science à

péché : « *Scienti bonum facere, et non facienti, peccatum est illi* (Jac. 4. v. 17.).

Profitez de ces avis de saint Bernard; et pour préparation à la messe, priez le Seigneur qu'il les grave dans votre cœur. Mon Dieu, qui nous avertissez par votre Apôtre, que la science enfle, et que la charité édifie, faites-moi la grâce d'étudier si saintement, que la science que je pourrai acquérir ne me serve qu'à vous servir et aimer plus parfaitement : *Sic lege, sic disce, ut memineris verissimè dictum : Scientia inflat, charitas ædificat. Sic itaque adhibeatur scientia tanquàm machina quædam, per quam structura charitatis adsurgat; quæ maneat in æternum, etiam cùm scientia destruetur; quæ ad finem charitatis adhibita multùm est utilis : per se autem ipsa sinè tali fine, non modò superflua, sed etiam perniciosa probata est* (Aug. Epist. 55. n. 39. nov. edit.).

POUR LE MARDI.

Ità ut nihil vobis desit in ullâ gratiâ, exspectantibus revelationem Domini nostri Jesu Christi.

De sorte qu'il ne vous manque aucun don, dans l'attente où vous êtes de la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ. *I. Cor.* 1. *v.* 7.

SUR L'AVÈNEMENT GLORIEUX DE JÉSUS-CHRIST.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent y penser, et s'en entretenir souvent.
II. Point. Ils doivent s'y préparer par une grande fidélité à la grâce et à leurs devoirs.

I. Par cette louange que saint Paul donne aux Corinthiens, il ne prétend pas dire, comme remarquent les interprètes, qu'il ne manquât aucune connaissance à ce peuple, puisqu'il l'instruit de tant de choses; ni qu'ils fussent entièrement par-

faits, puisque saint Paul, parlant de lui-même, dit : *Non quòd jàm perfectus sim* (Philipp. 3. v. 12.). L'état de la vie présente ne permettant pas qu'on s'arrête et qu'on se prescrive des bornes, l'Apôtre veut seulement confirmer ce qu'il a dit auparavant, que les Corinthiens, en recevant l'Évangile, ont été comblés de toutes sortes de biens spirituels, et que Dieu ayant fait pour cette vigne tout ce qu'il a dû, c'était à eux présentement à porter du fruit, dans l'attente où ils étaient de l'avènement de Jésus-Christ : *Exspectantibus revelationem Domini nostri Jesu Christi.* Faisons oraison sur ces dernières paroles ; souvenons-nous que Jésus-Christ lui-même nous ordonne de vivre dans l'attente de son avènement glorieux : *Et vos similes hominibus exspectantibus Dominum suum* (Luc. 12. v. 36.). Les premiers chrétiens en nourrissaient leur piété, nourrissons-en la nôtre. Quand le monde étalait à leurs yeux ses folles grandeurs : « Allez, disaient-ils, au rapport de Tertullien, allez, gens » aveugles, gens enivrés de l'amour du siècle, jouissez de » vos faux plaisirs et de vos insipides douceurs : pour nous, » le temps de notre joie n'est pas encore venu, nous nous » réservons pour des fêtes éternelles : » *Per suavitatem saginentur ejusmodi dulcibus convivæ sui : nostræ cœnæ, nostræ nuptiæ nondùm sunt* (Tert. I. de spect. cap. 28.). Ainsi devraient parler les chrétiens de nos jours, et surtout les Ecclésiastiques. Il ne suffit pas que la conversation intérieure d'un bon Prêtre soit dans le ciel, disait saint Philippe de Néri, il faut encore que sa conversation extérieure soit du ciel. Un Prêtre qui doit être mort au monde n'en doit plus parler le langage : il ne doit plus parler que de Dieu et de son royaume éternel : *Loquens de regno Dei* (Act. 1. v. 3.). Il doit même porter dans le monde ce langage que le monde n'entend point, pour lui apprendre des vérités qu'il n'a jamais apprises : *Linguam quam non noverat audivit* (Ps. 80. v. 6.).

L'une de nos plus saintes obligations est de nous exhorter les uns les autres à soupirer après la manifestation du jour du Seigneur, et d'inspirer cette dévotion au peuple. Ce désir, comme remarque saint Augustin (*Ep.* 80. *ad. Hes.*), est

essentiel au christianisme ; car on ne saurait être chrétien sans aimer Jésus-Christ, et l'on ne saurait aimer Jésus-Christ sans avoir de la douleur qu'il soit oublié, outragé et persécuté par tant de méchans, d'impies et de libertins, et que son ennemi, qui est le démon, règne encore dans la plupart des cœurs. Or, cet état durera toujours pendant que le monde durera, et que Jésus-Christ n'aura pas encore pris possession de son royaume. Jusque-là le démon sera le maître d'une infinité de personnes, et Jésus-Christ sera méconnu, méprisé et outragé. Il n'y aura que ce jour de l'avènement du Seigneur, qui délivrera parfaitement toute l'Église et qui la mettra dans une parfaite sûreté. La mort délivre bien chaque fidèle en particulier, mais cela ne leur suffit pas ; parce que s'ils sont en sûreté dans leur propre personne, ils sont encore en danger dans celle de leurs frères qu'ils laissent exposés à tous les artifices de l'ennemi de notre salut. Il y aura une guerre perpétuelle jusqu'à la fin du monde entre Jésus-Christ et le démon ; et tant que cette guerre durera, une infinité de chrétiens y périront. C'est donc la cessation de cette guerre que nous devons souhaiter ; et puisqu'elle ne doit cesser qu'à l'avènement glorieux de Jésus-Christ, qui renfermera tous ses ennemis dans les enfers, et délivrera parfaitement ses élus pour les faire régner avec lui pendant toute l'éternité, soupirons sans cesse après l'avènement de ce règne glorieux : *Diligendus ergò est, et exspectandus Domini adventus*, nous dit saint Augustin (*Ibid.*). Le faites-vous ? y pensez-vous ? en parlez-vous souvent ? On en peut juger par vos entretiens ordinaires : *Loquela tua te manifestum facit.* Mais quand vous vous en occuperiez, cela ne suffit pas.

II. Il faut encore vous en rendre digne, et vous préparer à cet avènement du Seigneur par une grande fidélité à sa grâce. C'est là ce que saint Paul nous insinue à la fin de cette Épître, où il témoigne aux Corinthiens qu'il est rempli d'une sainte confiance qu'ils parviendront à une heureuse fin, et que Dieu leur accordera le don de la persévérance, qui couronnera tous les autres, et les fera arriver sans crime à ce grand jour de l'avènement de Jésus-Christ : *Qui et confirmabit vos usque in finem sinè crimine, in die adventûs Domini*

nostri Jesu Christi. Il y a dans ces paroles de quoi nous consoler d'une part, en voyant que notre sort est entre les mains de notre Père céleste, qui nous a jusqu'ici donné tant de marques de son amour éternel; mais, d'autre part, nous devons trembler à la vue de notre faiblesse, en considérant que le grand don de la persévérance est un effet de la pure miséricorde de Dieu. Il est vrai qu'il ne nous abandonne jamais le premier, et qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces; mais combien nous rendons-nous indignes par nos infidélités, et surtout par notre orgueil secret, de sa protection particulière! Combien l'indisposons-nous et lassons-nous sa patience divine! Allions donc ces deux mouvemens de crainte et d'espérance, et défions-nous autant de nous-mêmes que nous aurons de confiance en la bonté de Jésus-Christ, ne le perdant jamais de vue, marchant sans discontinuer dans la route qu'il nous a tracée par ses paroles et ses exemples, et nous rendant fidèles en toute occasion aux devoirs du ministère qu'il nous a confié. Ce ne sera qu'en persévérant dans cette fidélité que nous pourrons dire, à la fin de notre carrière, ces paroles du grand Apôtre : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illâ die justus judex; non solùm autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus.*

Demandez à Jésus-Christ cette fidélité, dans votre préparation à la messe : priez-le pour cet effet qu'il pénètre votre esprit et votre cœur de la pensée de son dernier avènement, afin que cette pensée vous engage à le servir avec plus d'ardeur, et à vous mettre en état d'être trouvé digne qu'à l'heure de votre mort, qui sera pour vous le commencement de la manifestation de Jésus-Christ et de son règne parfait sur votre âme, il vous dise : « Venez, ô bon et fidèle serviteur; parce » que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai » sur beaucoup : entrez dans la joie de votre Seigneur : » *Euge, serve bone et fidelis; quia super pauca fuisti* » *fidelis, super multa te constituam: intra in gaudium Domini tui* (Matth. 25. v. 23.).

POUR LE MERCREDI.

Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto.
On lui présenta un paralytique couché dans un lit. *Matth.* 9. *v.* 2.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent se regarder comme des intercesseurs auprès de Dieu.
II. Point. Ce que cette qualité demande d'eux.

I. Considérez que si nous avons une image des pécheurs dans le paralytique de notre Évangile, nous en avons une des ministres du Seigneur dans la personne de ceux qui présentent ce paralytique à Jésus-Christ. Nous y apprenons que leur devoir n'est pas seulement de protéger les misérables auprès des grands de la terre, mais encore d'intercéder pour eux auprès de Dieu : *Intercessionis officium*, dit saint Augustin, *solet esse nostra importuna, non tamen improbanda professio* (Ep. 260. ad Cec.). Notre profession ne nous permet pas d'abandonner jamais les pécheurs; nous devons avoir pour eux des entrailles de père, les porter dans notre cœur, les présenter sans cesse à Jésus-Christ, solliciter sa clémence, réclamer sa bonté, et n'épargner ni peines, ni soins, ni travaux, pour ramener la brebis égarée, sans nous lasser jamais. Dieu écoute enfin la voix de ses ministres; il entend les cris de leurs cœurs, comme il entendait ceux de Moïse avant qu'il eût prononcé aucune parole : *Quid clamas ad me* (Exod. 14. v. 15.)? Il voit le désir et l'empressement qu'ils ont pour le salut des pécheurs, et c'est ordinairement à leur vive foi qu'il accorde leur guérison, comme il rend aujourd'hui la santé aux prières de ceux qui lui présentent le paralytique, comme il accorda celle du serviteur du centenier à la considération de l'humble foi de son maître, et la vie de Lazare aux larmes de ses sœurs. C'est pourquoi saint Ambroise dit, sur cet Évangile, que quand nous sommes malades, nous devons chercher de semblables interces-

seurs qui nous obtiennent la grâce de notre guérison, et nous adresser à des guides fidèles qui nous conduisent à J. C., et qui soient comme le canal par lequel ses miséricordes découlent sur nous : *Unusquisque æger petendæ precatores salutis debet adhibere, per quos nostræ vitæ compago resoluta, actuumque nostrorum clauda vestigia verbi cœlestis remedio reformentur. Sint igitur aliqui monitores mentis, quorum adminiculis et attollere et humiliare se facilis antè Jesum locetur, dominico videri dignus aspectu* (Ambros. lib. 5. in Lucam.).

Êtes-vous de ces intercesseurs et de ces guides fidèles, toujours appliqués à réconcilier les pécheurs et à les amener à Jésus-Christ ? Quel soin avez-vous de prier pour eux ? Pouvez-vous dire aux peuples dont Dieu vous a confié la conduite, que vous êtes, comme un autre Moïse, le médiateur entre le Seigneur et eux, interposant vos larmes et vos prières dans toutes les occasions où ils ont offensé leur Dieu, pour désarmer sa justice ? *Ego sequester et medius fui inter Dominum et vos* (Deut. 5. v. 5.). En avez-vous fait les fonctions au confessionnal, dans la chaire et à l'autel ? Hélas ! peut-être n'y avez-vous jamais fait réflexion. Rendez-vous plus exact à ce devoir.

II. Voyez ce que demande de vous cette qualité d'intercesseur.

1.° Elle demande que vous soyez un homme d'une sainte vie : *Quomodò enim potest Præses Ecclesiæ auferre malum de medio ejus, qui in delicto simili corruerit?* dit saint Jérôme (*In cap. 1. Epist. ad Tit.*). Le seul nom d'intercesseur auprès de Dieu suppose et montre assez qu'on doit lui être agréable. Si un homme, dit saint Grégoire-le-Grand, rougit de se présenter devant un autre homme, lorsqu'il ne croit pas être assez aimé de lui pour pouvoir lui demander grâce pour celui qui l'a offensé, comment celui qui, considérant les actions de sa vie, n'a pas lieu de croire que Dieu l'ait reçu dans son amitié et sa familiarité, osera-t-il prendre auprès de lui la qualité d'intercesseur pour les âmes ? *Si ergò homo apud hominem de quo minimè præsumit, fieri intercessor erubescit ; quâ mente apud*

Deum intercessionis locum pro populo arripit, qui familiarem se ejus gratiæ esse per vitæ meritum non agnoscit (Greg. Past. 1. p. c. 11.) ? Comment osera-t-il implorer sa miséricorde pour ses frères, lui qui ne sait pas encore s'il l'a reçue pour lui-même ? *Aut ab eo quomodò aliis veniam postulat, qui utrùm sit sibi placatus ignorat* (Ibid.) ?

2.° Cette qualité d'intercesseur demande que vous soyez un homme d'une ardente charité, n'estimant point de bien comparable à celui de procurer le retour des pécheurs à Dieu : *Si officium Presbyteri vis exercere,* vous dit saint Jérôme, *aliorum salutem fac lucrum animæ tuæ* (Ep. 13.). Combien ne faut-il pas qu'un pasteur, par exemple, soit plein de tendresse et de charité, pour dire à Dieu comme Moïse : *Aut dimitte eis hanc noxam ; aut si non facis, dele me de libro tuo* (Exod. 32. v. 31. 32.) ! Combien ne faut-il pas qu'il ait d'ardeur et de zèle pour le salut de ses frères, afin de pouvoir dire avec saint Paul : *Optabam ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis* (Rom. 9. v. 3.) ! O heureuse la paroisse qui a un Pasteur si rempli de l'amour de Dieu et du prochain !

3.° Enfin, il faut qu'un Prêtre qui veut être l'intercesseur des peuples auprès de Dieu, soit un homme d'une prière continuelle ; qu'il ait lieu d'espérer, à cause de son amour envers Dieu, qu'il pourra obtenir du ciel ce qu'il demande, étant un de ceux à qui s'adresse particulièrement cette promesse faite par un prophète : « Vous n'aurez pas plus tôt » ouvert la bouche pour me prier, que je vous dirai : Me » voici. » *Qui orationis usu et experimento jam didicit quòd obtinere à Domino quæ poposcerit possit*, dit saint Grégoire ; *cui propheticâ voce jàm quasi specialiter dicitur : Adhùc loquente te, dicam : Ecce adsum* (Past. 1. p. c. 10).

Hélas ! mon Dieu, où trouverons-nous aujourd'hui des Ecclésiastiques, des Prêtres et des Pasteurs qui aient toutes ces qualités, et qui prennent tous ces moyens nécessaires pour intercéder auprès de vous ? Ah ! Seigneur, accordez-nous, s'il vous plaît, celles qui nous manquent.

C'est particulièrement à l'autel que nous devons intercéder pour le salut du peuple : *Omnis Pontifex debet quemadmodùm pro populo, ità etiam et pro semetipso offerre pro peccatis* (Hebr. 5. v. 3.). Le Prêtre, étant revêtu des habits sacerdotaux, tient la place de Jésus Christ pour offrir à Dieu ses prières avec une humilité profonde, soit pour lui-même, soit pour tout le peuple, dit l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Il porte devant et derrière lui la croix du Sauveur, afin que la mémoire de sa Passion lui soit toujours présente. Il la porte devant lui afin qu'il voie les traces de Jésus-Christ, qu'il s'efforce de le suivre de tout son cœur : il la porte derrière lui pour qu'il apprenne à souffrir avec patience tous les maux que les hommes pourront lui faire. Il porte encore la croix devant lui, afin de pleurer ses propres péchés : il la porte derrière lui pour pleurer ceux des autres, par la compassion qu'il a d'eux, et afin qu'il sache qu'il est comme un médiateur interposé entre Dieu et les hommes (*De Imit. Chr. l. 4. c. 5.*

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'il vous fasse la grâce de bien vous acquitter de cette fonction. Unissez-vous pour cet effet à cet unique et souverain médiateur, non-seulement pendant le temps de la messe, mais encore dans toutes vos autres prières, ayant continuellement présentes à la mémoire ces belles paroles d'un saint Pape : *Sacerdotibus et orandi et sacrificandi juge officium est* (S. Innocent. Epist. ad sanct. Exup. cap. 1.).

POUR LE JEUDI.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.

Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. *Matth. c.* 9. *v.* 2.

DE L'EMPLOI DE CONFESSEUR.

I. Point. Difficulté qu'il y a de le bien exercer.
II. Point. Règles qu'il faut suivre pour s'en acquitter dignement.

I. La foi de ceux qui présentèrent ce paralytique au Sauveur contribua beaucoup à sa guérison ; mais il ne faut pas douter que ce pauvre malade n'ait apporté de sa part d'excellentes dispositions qui lui méritèrent non-seulement la guérison du corps, mais encore celle de l'âme, puisque Jésus-Christ lui dit : *Fili, remittuntur tibi peccata tua.* Il serait bien à souhaiter que les paralytiques spirituels, je veux dire les pécheurs qui environnent nos confessionnaux, fussent dans les mêmes sentimens et eussent la même foi que ce malade. Mais, hélas ! ce n'est pas ce que nous voyons ; au contraire, la plupart ne méritent point d'entendre ces tendres paroles du Fils de Dieu : *Vos péchés vous sont remis;* parce qu'ils n'en ont aucune contrition. C'est ce qui fait gémir les bons confesseurs, et qui nous donne lieu de parler ici de la difficulté de leur emploi.

Cette difficulté vient 1.° de la dépravation des mœurs, qui est venue jusqu'à ce point qu'on ne veut presque plus aujourd'hui souffrir de remède pour guérir les maux de son âme. Le concile de Trente déclare que la douleur qu'il faut avoir pour être justifié dans le sacrement de Pénitence doit renfermer ces quatre choses : 1.° *Cessationem à peccato ;* 2.° *vitæ novæ propositum ;* 3.° *et inchoationem ;* 4.° *veteris etiam odium* (Sess. 14. cap. 4.). Il faut avoir quitté son péché ; avoir une résolution constante de vivre d'une vie

nouvelle, c'est-à-dire, d'une vie véritablement chrétienne; être déjà dans le commencement de cette nouvelle vie; enfin haïr et détester les désordres de sa vie passée. Trouve-t-on beaucoup de pénitens qui soient dans cette disposition? *Labor iste paucorum est qui post casum resurgunt, qui post vulnera convalescunt*, dit saint Pacien, évêque de Barcelone (Ep. 3. ad. Simpr. Novat.).

2.° Cette difficulté vient des grandes qualités nécessaires aux confesseurs: *Ut pii, benè morati, docti, prudentes, de animarum salute solliciti, et fideles custodes sint eorum quæ in confessione dicuntur.* Voilà ce que S. Charles demande d'eux (I. Concil. prov.). Il n'est pas si aisé qu'on se l'imagine de trouver des Ecclésiastiques qui possèdent toutes ces qualités; il n'y en a que trop à qui elles manquent, et qui ne laissent pas cependant d'exercer un emploi si difficile: *Quis cogitationum vulnera occultiora esse nesciat vulneribus viscerum? et tamen sæpè qui nequaquàm spiritualia præcepta cognoverunt, cordis se medicos profiteri non metuunt; dùm qui pigmentorum vim nesciunt, videri medici carnis erubescunt*, dit saint Grégoire-le-Grand (Pastor. p. 1. c. 1.).

3.° La difficulté vient des dangers auxquels sont exposés ceux qui exercent cet emploi. Il y a danger du côté de la chasteté; car il faut éviter non-seulement le malheur de ces impies dont parle saint Jude: *Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam* (Epist. v. 4.); mais il faut de plus résister aux tentations qui arrivent quand on travaille à retirer les âmes du vice honteux de l'impureté. C'est dans ces rencontres qu'un confesseur doit être comme la rose au milieu des épines; et comme un autre Loth, qui au milieu de Sodome était pur des yeux et des oreilles: *Aspectu et auditu justus erat* (II. Petr. 2. v. 8.). Danger de manquer de charité et de patience, soit à l'égard des ignorans, soit à l'égard des pécheurs, pour qui un confesseur doit avoir une si grande compassion qu'il ne les rebute jamais: *Qui condolere possit iis qui ignorant et errant* (Hebr. 5. v. 2.). Danger de trahir notre ministère et de tomber dans la complaisance criminelle de ceux qui veulent accommoder les maximes du

monde avec celles de l'Évangile; qui n'osent reprendre et condamner les vices des grands, ni leur représenter leur devoir, et à qui le Saint-Esprit défend pour cet effet de prendre la charge de juge, comme n'ayant pas assez de force et de fermeté: *Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates* (Eccli. 7. v. 6.). Danger de se damner en donnant l'absolution à des indignes, à des gens obligés à la restitution, engagés dans l'occasion du péché, ou dans des habitudes criminelles. Pesez bien tous les périls qui accompagnent cet emploi, avant que de vous y engager. Eh! que vous servirait-il de n'être pas puni pour vos péchés particuliers, dit un Père de l'Église, si vous veniez à vous perdre pour les péchés d'autrui? *Quid ei proderit non puniri suo, qui puniendus est alieno peccato* (S. Prosp. seu autor, l. 1. de vit. contem. cap. 20.)? Mais parce que vous êtes obligé de travailler, et qu'il n'est pas moins dangereux pour vous d'enfouir le talent que vous avez reçu que d'en abuser, examinez ce que vous devez faire pour exercer dignement l'emploi de confesseur.

II. Vous devez 1.° vous remplir des maximes de l'Évangile, des sentimens des saints Pères, et de la pratique des hommes apostoliques expérimentés dans le travail du salut des âmes. En suivant de semblables guides, vous ne flatterez pas les pécheurs par une fausse miséricorde, et vous ne les rebuterez pas non plus par une excessive rigueur: *Tunc Sacerdos irreprehensibiliter graditur, cùm exempla Patrum præcedentium indesinenter intuetur*, dit saint Grégoire; *cùm Sanctorum vestigia sinè cessatione considerat, et cogitationes illicitas deprimit, ne extrà ordinis limitem operis pedem ponat* (Pastor. p. 2. c. 9.).

2.° Allez au confessionnal avec une droite intention, non par vanité, par avarice, par curiosité ou par quelque autre motif humain, mais uniquement pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; gardant toujours une juste modération, soit qu'il faille donner ou refuser l'absolution; ne suivant jamais les mouvemens de la passion, mais les règles que l'Église nous prescrit, et qui nous sont marquées dans notre Rituel: *Videte quid faciatis; non enim hominis*

exercetis judicium, sed Domini ; et quodcumque judicaveritis, in vos redundabit (II. Paral. 29. v. 6.).

3.° Il faut faire cette action non à la hâte et négligemment, mais avec zèle et attention. Le pouvoir que vous avez de lier et de délier est un grand honneur, dit saint Grégoire ; mais il est accompagné d'un grand fardeau : *Grandis honor, sed grave pondus istius est honoris* (Hom. 26. in Ev.). Il faut donc bien examiner de quoi il s'agit, avant que d'exercer la puissance de lier ou de délier ; il faut bien connaître quelle est la faute qui a précédé, et quelle est la pénitence qui a suivi, afin que la sentence du Pasteur n'absolve que ceux que le Dieu tout-puissant a visités par la grâce d'une sincère componction : car l'absolution du Pasteur a véritablement son effet, lorsqu'elle suit la sentence du Juge éternel : *Videndum est quæ culpa præcessit, aut quæ sit pœnitentia secuta post culpam; ut quos omnipotens Deus per compunctionis gratiam visitat, illos pastoralis sententia absolvat: tunc enim vera est absolutio Præsidentis, cùm æterni arbitrium sequitur Judicis* (Ibid.). Enfin, il faut faire sentir au pécheur le poids de son péché, et ne pas donner de légères pénitences pour des fautes considérables : *Pro mensurâ peccati erit et plagarum modus* (Deuter. 25. v. 2.).

Voilà des règles très-utiles pour bien entendre les confessions. Oh ! que l'on ferait de bien dans le tribunal de la pénitence, si l'on était exact à les suivre ! Prenez-en la résolution ; ou si vous êtes déjà dans cette pratique, priez le Seigneur de vous y affermir. Si vous n'êtes pas confesseur, demandez au souverain médecin des âmes, que vous allez recevoir à l'autel, qu'il donne à son Église des dispensateurs fidèles de ses grâces, de son sang et de ses mérites infinis.

O mon Dieu ! qui avez confié aux Prêtres le ministère de la réconciliation des pécheurs, ayez pitié de notre faiblesse ; soutenez-nous dans un emploi si relevé ; et faites, s'il vous plaît, que nous nous en acquittions avec la fidélité d'un serviteur qui ne cherche en toutes choses qu'à faire la volonté de son Maître : *Beatus ille servus, quem cùm venerit dominus, invenerit ita facientem* (Luc. c. 22. v. 43.).

POUR LE VENDREDI.

Et ecce quidam de scribis dixerunt intrà se : Hic blasphemat. Et cùm vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit : Utquid cogitatis mala in cordibus vestris ?

Aussitôt quelques-uns des scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème. Mais Jesus, ayant connu ce qu'ils pensaient, leur dit : Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs? *Matth.* 9. *v.* 3 *et* 4.

DE LA CALOMNIE.

I. Point. Les bons Ecclésiastiques y sont souvent exposés.
II. Point. Conduite qu'ils doivent tenir quand on les calomnie.

I. Rendons gloire à Jésus-Christ pendant que les scribes et les pharisiens le traitent de blasphémateur. Le Sauveur leur donne une preuve du pouvoir qu'il a de guérir les âmes et de remettre les péchés, par le pouvoir sensible qu'il exerce sur les maladies du corps : et ces malheureux, prévenus des passions les plus cruelles, pleins de fiel et d'envie, aigris et ulcérés par la haine et la jalousie qu'excitaient en eux les miracles de Jésus-Christ et l'éclat de sa sainteté, au lieu de reconnaître la divinité de celui qui pénètre le fond de leurs cœurs, ils ont l'insolence de l'accuser de blasphème : *Hic blasphemat.* O fureur ! O aveuglement !

La réflexion que nous pouvons faire sur ces paroles, c'est de considérer que les ministres de Jésus-Christ sont souvent traités comme leur divin maître. Il y a eu de tout temps, et il y aura toujours de ces pharisiens dans l'Église, qui feront un crime aux serviteurs de Dieu de leurs paroles les plus innocentes ; qui donneront un tour malin et une face odieuse à leurs actions les plus saintes ; qui traiteront de blasphème tout ce qui sera contraire à leurs maximes, et qui choquera leur prévention : *Hic blasphemat.* On n'aura rien avancé que de certain et d'incontestable, rien qui ne soit appuyé sur

la pure doctrine des saints Pères, des conciles et de la tradition ; rien qui n'ait des fondemens immobiles ; on aura dit qu'il faut faire de dignes fruits de pénitence ; que Dieu ne se contente pas de paroles et de cérémonies qui ne sont que des feuilles, mais qu'il veut être servi en esprit et en vérité ; qu'il est impossible d'allier l'amour de Dieu et celui du monde ; que, pour entrer dans le sacerdoce et les bénéfices, la vocation est essentielle et indispensable ; que les bénéficiers ne sont que les économes et les dispensateurs de leurs revenus, et qu'il ne leur est pas permis d'en enrichir leurs parens : *Hic blasphemat.* On traite ces vérités de blasphèmes et de nouveautés. Les serviteurs de Dieu qui voient dans ces sortes d'occasions que leurs paroles sont mal interprétées, et que leurs meilleures actions sont condamnées et décriées, ont de quoi se consoler par l'exemple de Jésus-Christ qui a été appelé blasphémateur et Béelzébub ; car le serviteur n'est pas plus que son maître : *Si Patremfamiliâs Beelzebub vocaverunt, quantò magis domesticos ejus* (Matth. 10. v. 25.) ! Mais comment doivent se conduire les bons Ecclésiastiques dans le temps qu'on les calomnie ? c'est là ce qu'il faut examiner dans le second Point.

II. Il faut 1.° prier pour ceux qui nous calomnient : *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos,* nous dit Jésus-Christ (*Matth. 5. v. 44.*). Si nous croyons devoir nous justifier et donner des preuves de notre innocence, il faut que ce soit sans aigreur, imitant la conduite pleine de douceur et de charité que le Sauveur tient à l'égard de ses calomniateurs : *Utquid cogitatis mala in cordibus vestris ?* Disons à nos ennemis avec la même simplicité : Pourquoi appelez-vous le bien un mal, et le mal un bien ; le jour les ténèbres, et les ténèbres le jour ? Pourquoi prenez-vous la parole de Dieu pour une erreur, la voie étroite pour un précipice certain, la voie large pour un chemin assuré ? Pourquoi prenez-vous la justice extérieure et pharisaïque pour une justice intérieure et sincère ? Pourquoi voulez-vous que les préceptes ne soient que des conseils, et pourquoi regardez-vous comme des choses inutiles et superflues ce qui est capital et essentiel ? *Utquid cogitatis mala in cordibus vestris ?*

2.° Il faut mépriser la calomnie. Jésus-Christ confond les pharisiens; et méprisant leurs soupçons injurieux et téméraires, il rend la santé corporelle et spirituelle à ce pauvre paralytique. C'est ainsi que nous devons nous conduire; nous devons nous mettre au-dessus des scandales des pharisiens (1), et continuer de nous appliquer avec le même soin et le même zèle à la guérison des malades que la Providence nous adresse. Malheur à ceux que la lumière blesse, et qui s'irritent de ce qui est une occasion de fête aux Anges dans le ciel! Si le succès que Dieu donne à notre travail aigrit leur passion et augmente leur animosité, nous devons en être fâchés pour eux par un mouvement de charité et de compassion pour leur salut; mais nous devons en ressentir de la joie d'un autre côté, parce que leur opposition sera peut-être une source de bénédictions pour nous : *Scitis, Fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit*, dit saint Paul aux Thessaloniciens; *sed antè passi multa, et contumeliis affecti* (I. Thess. 2. v. 1. 2.). Voilà à quoi nous devons nous attendre. Nous succédons en cela au traitement comme à la dignité des Apôtres, disait Dom Barthélemy des Martyrs (*Stimul. Past.* 2. *p. c.* 7.). Ce qu'il rapporte de saint Grégoire répondant à un Évêque qui s'était plaint à lui de la manière dont on le traitait, mérite bien notre attention : *Dubium non est, reverendissime Frater, bonos pravorum odia sustinere, divinisque intentos operibus perversorum adversitatibus lacerari... Minùs piè vivis, si minùs persecutionem tuleris* (L. 6. Epist. c. 160. Columbo, Ep. Numid.).

3.° Il faut dans ce temps d'affliction nous remettre nos péchés devant les yeux : *Innumeras amaritudines patior*, disait saint Grégoire; *sed Deo gratias ago, quia minùs valdè affligor quàm mereor* (Ep. 28. Epist. Constant.). Ces paroles nous conviendraient bien mieux qu'à ce saint Pape. Mais je suis innocent; je souffre pour la vérité et pour la justice. Êtes-vous plus innocent que votre maître qui, étant la sainteté même, n'a pas laissé d'être accusé et déshonoré comme un séditieux et un scélérat? Jetez sans cesse les yeux sur cet adorable Pasteur qui meurt sur une croix pour avoir instruit

les hommes selon la vérité. Quel mal avait-il fait pour être persécuté si cruellement par son propre peuple ? écoutez là-dessus saint Augustin : *Pertulit omnes infirmos eorum ; curavit omnes languidos eorum ; prædicavit regnum cœlorum ; non tacuit vitia eorum, ut ipsa potiùs eis displicerent, non medicus à quo sanabantur : his omnibus curationibus ejus ingrati, tanquàm multâ febri phrenetici insanientes in medicum qui venerat curare eos, excogitaverunt consilium perdendi eum* (In Psal. 63. n. 3.). Après cela, qu'avez-vous à dire ?

Pour la messe, offrez-vous à Dieu en sacrifice comme une victime prête à être immolée pour sa gloire, comptant pour rien tout ce que vous avez à souffrir, comparé au bonheur dont Dieu couronnera les mérites de ses élus : *Et si coràm hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est. In paucis vexati, in multis benè disponentur* (Sap. 3. v. 4 et 5.).

POUR LE SAMEDI.

Tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.

Alors il dit au paralytique : Levez-vous, emportez votre lit, et allez-vous-en à votre maison. *Matth.* 9. *v.* 6.

DE LA TIÉDEUR

DANS LE SERVICE DE DIEU.

I. Point. L'état d'une âme tiède.
II. Point. Remèdes à ce mal.

I. Ce paralytique couché dans son lit, qui ne peut agir ni marcher, était, selon les saints Pères (*Hier. ibid.*), une figure de l'état funeste où le pécheur est réduit. Pour le comprendre, remarquez qu'il y a une paralysie spirituelle qui est mortelle : c'est lorsque l'on est en péché mortel. Alors on ne saurait faire aucune fonction de la vie de l'esprit, puisqu'on ne l'a pas ; l'âme étant morte à l'égard de Dieu, est incapable de faire sans son secours le moindre pas et la moindre

démarche vers lui. O le triste état ! Il y a une autre paralysie spirituelle qui n'est pas, à la vérité, mortelle, mais qui est très-dangereuse : c'est la tiédeur dans le service de Dieu, dont nous ferons aujourd'hui le sujet de notre oraison.

Représentons-nous donc l'état déplorable d'une âme tiède, qui vit dans l'indifférence pour les choses de son salut.

1.° On sert Dieu avec dégoût, les exercices de piété sont à charge, la prière ennuie, la lecture fatigue, les austérités incommodent; on ne veut plus se gêner en rien, l'on s'attache à de petites amitiés que l'on croit innocentes, et qui occupent néanmoins le cœur. Une âme, ainsi rassasiée par les amusemens du monde, foule aux pieds les consolations divines et se dégoûte de ses devoirs; pendant que celle qui est vide de ces affections déréglées, trouve douces les pratiques les plus pénibles : c'est ce qui nous est marqué par ces paroles du livre des Proverbes : *Anima saturata calcabit favum ; et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet* (Prov. 27. v. 7.).

2.° On fait son devoir négligemment; on dit la messe par routine, le bréviaire sans attention; on fréquente les Sacremens plus rarement; on se laisse assoupir dans ses prières; on emploie à dormir ou à se divertir un temps qu'on devrait donner à l'étude ou à l'oraison ; on ne fait plus son devoir que superficiellement et par manière d'acquit. On n'aspire pas, dit-on, à la haute perfection ; on se contente de la médiocre. Illusion, dit saint Bernard : la meilleure précaution que vous ayez à prendre pour assurer votre salut, c'est d'éviter la tiédeur, et de tâcher d'aller toujours au-delà de cette médiocrité qui touche de si près au relâchement et au désordre : *Necessarium ad cautelam, proximam defectui mediocritatem transcendere, et declinare teporem* (Ep. 96.).

3.° Enfin, on manque à ses obligations, on quitte entièrement ou en partie ce qu'on ne faisait déjà que négligemment : tantôt on laisse l'exercice de l'oraison, tantôt la messe, souvent la lecture spirituelle, d'autres fois l'examen de conscience : en un mot, on se dispense de l'observance de ses règles pour le moindre prétexte qui se présente. Oh ! que cet

état est à craindre ! il est quelquefois pire que l'infidélité même; et pour l'ordinaire il attire le mépris et l'abandon de Dieu. C'est ce que nous apprend le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, au sujet d'un Évêque tiède dont il a voulu nous marquer le funeste état, afin que nous le connussions mieux par l'étrange peinture qu'il nous en a faite (*Apoc.* 3.).

Remarquez, ministres du Seigneur, que c'était un prélat d'une vie assez réglée en apparence, du moins on ne lui attribue aucun péché qui l'eût rendu évidemment criminel. On ne lui reproche ni qu'il ait laissé périr quelques-unes de ses brebis par un défaut de résidence et de soin, ni qu'il ait dissipé en superbes bâtimens, en ameublemens et équipages, en jeux ou en festins, etc., le bien des pauvres qui lui avait été confié. On ne l'accuse pas d'avoir voulu plus dominer sur son clergé que lui être utile; d'avoir été plus ardent à poursuivre ses intérêts que ceux de son église; plus animé à se venger de quelques petites injures personnelles, que de celles que les libertins font à la religion par leurs impiétés et leurs scandales. On ne lui attribue aucun de ces dérèglemens. On dit seulement qu'il est tiède, et que bien qu'il s'imagine d'être riche et n'avoir besoin de rien, il est cependant pauvre, aveugle, misérable, dénué de toutes choses. Mais qu'est-ce que Dieu veut que saint Jean dise à cet Évêque? Écrivez-lui de ma part : Je sais quelles sont vos œuvres : vous n'êtes ni froid, ni chaud; et il vous serait avantageux d'être ou l'un ou l'autre; mais parce que vous n'êtes que tiède, je vais bientôt vous vomir de ma bouche : *Sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo* (Apoc. 3. v. 16.). Étranges menaces! Ministres du Seigneur, faites-y bien attention, et voyez ce que vous devez faire pour sortir d'un état si dangereux, si par malheur vous y êtes tombés.

II. Quelque déplorable que soit l'état des âmes tièdes, on ne doit pas désespérer de leur guérison : au contraire, il faut les traiter avec beaucoup de charité comme des malades, et non pas les rejeter et les abandonner comme des morts : *Medendi sunt tepidi sicut ægri, non rejiciendi ut mortui,* dit saint Grégoire, pape (*Lib. 4. in Reg. cap.* 9.). Les

remèdes qu'on peut opposer à leur mal sont compris dans ces paroles que Jésus-Christ dit au paralytique : *Surge, tolle lectum tuum, et vade in domum tuam.*

1.° *Surge.* Il faut se lever et prendre la résolution de travailler à son salut avec plus de soin. Il y a si long-temps que vous n'avez rien fait ni pour Dieu ni pour votre âme ; il y a si long-temps que votre tiédeur vous a rendu oisif et inutile ! Sortez donc de votre assoupissement ; levez-vous, ceignez vos reins, éprouvez vos forces, remuez vos bras, et n'épargnez quoi que ce soit pour guérir de cette fatale paralysie : *Surge, præcinge te, tolle ostium, exere vires, move brachia, complosas explica manus*, disait saint Bernard à un jeune homme qui s'était relâché (*Epist. 1. ad Robertum.*) : c'est là ce que vous devez pratiquer.

2.° *Tolle lectum tuum :* chargez votre lit sur vos épaules ; portez celui qui vous portait, dit saint Pierre Chrysologue ; changez entièrement de conduite, afin que ce qui a été la marque de votre maladie le devienne de votre santé ; que le lit de votre douleur soit la preuve de votre guérison, et que la charge que vous portez prouve la force que vous avez recouvrée. Ne vous imaginez pas qu'après avoir vécu si long-temps dans la négligence, vous puissiez sans peine reprendre votre première ferveur. Votre tiédeur vient peut-être d'un secret attachement que vous avez au monde, de certaines passions qui vous dominent, de l'amour de vos aises et du repos. Emportez votre lit ; renoncez à cet attachement ; mortifiez ces passions : *Tolle lectum tuum, hoc est, porta portantem, omnes muta vices ; ut quod est infirmitatis testimonium, sit probatio sanitatis ; ut lectus doloris tui sit veræ curationis indicium ; ut receptæ fortitudinis magnitudinem ponderis asserat magnitudo* (Petr. Chrys. de paralyt. ser. 50.).

3.° Jésus-Christ dit au paralytique : *Vade in domum tuam.* Il faut marcher avec courage, et sans se rebuter jamais, du côté du ciel qui est notre demeure. En se proposant de n'être tiède que pour un temps, on se met au hasard de l'être pour toute sa vie. Représentez-vous, disait saint Bernard au jeune homme dont nous avons parlé, que ce que

vous pouvez faire aujourd'hui vous ne le pourrez peut-être pas demain : *Cùm tepore deprimeris, cogita quod hodiè operari licet, cras fortassè non licebit* (Bern. ep. 1. ad Rob.). On ne doit jamais trouver ni de travail trop rude, ni de temps trop long, quand on peut par là acquérir une éternité de bonheur : *Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet, quo gloria æternitatis acquiritur* (Lib. de docum. vitæ religiosæ apud Ben.).

Pour la messe, priez Jésus-Christ qu'il ranime vos forces par la vertu de son adorable sacrifice; demandez-lui avec instance cet or éprouvé de la charité dont vous avez besoin pour le servir avec ferveur; mais souvenez-vous qu'il faut l'acheter de lui aux dépens de vos aises, de vos plaisirs et de votre repos, et que ce n'est qu'à cette condition que vous deviendrez riche aux yeux de celui qui connaît le prix de la vertu : *Suadeo tibi emere à me aurum ignitum, probatum, ut locuples fias, et vestimentis albis induaris, et non appareat confusio nuditatis tuæ* (Apoc. 3. v. 18.).

DIX-NEUVIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Renovamini spiritu mentis vestræ.

Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme. *Ephes. c. 4. v.* 23.

DE L'ESPRIT ECCLÉSIASTIQUE.

I. Point. En quoi il consiste.

II. Point. Comment faut-il le renouveler en nous ?

I. Il n'y a guère d'instruction plus importante, surtout pour les Ecclésiastiques, que celle que saint Paul nous donne au commencement de cette Épître : *Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme.* Une des grâces dont nous avons le plus besoin pour nous conduire en toutes choses comme de fidèles ministres de Jésus-Christ, c'est l'esprit ecclésiastique. Comme il est aisé de le perdre parmi les embarras du siècle, on ne peut nous dire trop souvent : *Renovamini spiritu mentis vestræ.* Pour établir ce renouvellement avec plus de facilité et de succès, apprenons en quoi consiste l'esprit ecclésiastique.

Il est une participation abondante de l'Esprit de Jésus-Christ même dont nous sommes les ministres : *Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est* (I. Cor. 2. v. 12.). C'est un don de Dieu qui nous

inspire l'amour des fonctions ecclésiastiques, et qui nous rend capables de les exercer comme il faut. Ainsi vous connaîtrez si vous avez l'esprit ecclésiastique, à ces deux marques : 1.° Si vous exercez avec plaisir les fonctions de cet état ; 2.° si vous êtes capables de vous en bien acquitter.

Un Ecclésiastique, pour avoir l'esprit de son état, doit avoir un attrait particulier pour les vertus qui lui conviennent le plus : une parfaite religion, une pureté angélique, un zèle ardent pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, un grand amour pour l'Église, une affection singulière pour l'oraison, pour l'étude et pour le travail. Il doit porter en tous lieux les marques de sa dignité : son extérieur, son maintien, ses vêtemens doivent être tels que l'Église le prescrit. Il doit aimer les fonctions de son état, se faire une joie de les exercer toutes indifféremment, même les moindres, qui paraissent les plus basses. Que dis-je, les moindres et les plus basses ? il n'y en a aucune qui ne soit infiniment élevée au-dessus de ce que nous méritons : c'est l'idée que les saints en ont eue. Lorsque saint Cyprien se consacra au service du Seigneur, il demanda à balayer l'Église, et qu'on l'appliquât aux plus viles fonctions du ministère, comme nous l'apprend saint Grégoire de Nazianze (*Or.* 18. *œdituus minist. templum everrens ac repurgans.* Elias *Cret. ibid.*). Nous lisons dans les lettres de cet illustre martyr, que de saints confesseurs, après avoir soutenu de rudes combats pour défendre la foi, tenaient à honneur d'exercer les offices de l'Église qui avaient le moins d'éclat. Ce saint Docteur, parlant d'Aurélius qui avait combattu pour la foi, avoue qu'il était digne de ce qu'il y a de plus élevé dans l'Église ; néanmoins il ne peut dissimuler que le degré de lecteur ne soit une abondante récompense de ses combats : *Merebatur talis clericæ Ordinationis ulteriores gradus.... interim placuit ut ab officio lectionis incipiat* (Cyp. Ep. 38.). Rien n'est plus propre et plus convenable à la voix de celui qui a si glorieusement confessé Dieu, ajoute ce saint Évêque, que de faire retentir les vérités divines. Il a parlé avec un courage enflammé d'un saint désir de souffrir le martyre, il annoncera l'Évangile de Jésus-Christ qui fait les martyrs.

Lorsqu'il était sur le chevalet, il a été admiré de la multitude, et regardé comme un miracle de constance : ses frères seront présentement ravis de joie de jeter les yeux sur lui, et de l'écouter lorsque du pupître sacré il publiera les saintes vérités qui doivent être la règle de notre conduite : *Nihil magis congruit voci quæ Dominum gloriosâ prædicatione confessa est, quàm celebrandis divinis lectionibus personare; post verba sublimia quæ Christi martyrium prolocula sunt, Evangelium Christi legere undè martyres fiunt; ad pulpitum post catastam venire* (Ibid.).

Enfin, pour avoir l'esprit ecclésiastique il ne suffit pas d'aimer les fonctions de cet état, il faut encore avoir les talens et les dispositions pour les bien exercer. Quand Dieu appelle un homme à quelque condition, et surtout à l'état ecclésiastique, il le remplit de son esprit; et le caractère de cet esprit, c'est de rendre les hommes capables d'exercer les fonctions de l'état auquel ils sont appelés. Ainsi lisons-nous que lorsque Dieu choisit Béseléel et Ooliab pour construire le tabernacle, il les remplit de sagesse, d'intelligence et de science pour tous les ouvrages auxquels il avait résolu de les appliquer (*Exod.* 31. *v.* 3.). Saint Augustin soutient que ce qui est dit de Béseléel et d'Ooliab doit se rapporter plutôt aux grandes vérités marquées par le tabernacle, qu'au tabernacle même qui n'était qu'une figure (*August. quæst.* 38. *in Exod.*). C'est-à-dire que Dieu voulait nous apprendre, par cette figure, que quand il appellerait dans la loi de grâce des ministres pour son Église, il les remplirait de sagesse et d'intelligence pour bien exercer les fonctions ecclésiastiques.

Voilà ce que c'est que l'esprit ecclésiastique. Voyez maintenant si vous l'avez reçu du moins en quelque degré. Si Dieu vous l'a communiqué, l'avez-vous conservé, suivant ces paroles de l'Apôtre : *Spiritum nolite exstinguere* (I. Thess. 5. v. 10.). Hélas ! qu'il est à craindre qu'il ne soit éteint en vous, puisqu'il en paraît si peu dans votre conduite !

II. Prenez donc aujourd'hui quelques moyens pour le renouveler. En voici deux qui sont très-utiles :

1.° Éloignez-vous de l'esprit du monde qui est entièrement opposé à celui de Jésus-Christ : *Vous n'êtes point de ce monde*, nous dit Jésus-Christ en la personne de ses disciples, *je vous ai choisis et séparés de ce monde* (Joan. 15. v. 19.). Ce choix et cette séparation nous engagent à ne point aimer ce que le monde aime. Ce monde corrompu n'aime que la volupté et ses plaisirs, il ne cherche que l'honneur et l'argent. Un bon Ecclésiastique ne doit rien aimer de tout cela : tout ce qui doit l'occuper, c'est de s'attacher à ce que saint Paul dit à Timothée : « Veillez conti- » nuellement; souffrez constamment les travaux; faites la » charge d'un Évangéliste; remplissez tous les devoirs de » votre ministère; soyez sobre : » *Sobrius esto* (II. Tim. 4. v. 5.). Remarquez bien cet avis. Un Ecclésiastique doit être sobre en tout : dans ses repas, dans ses récréations, dans ses conversations; sobre à parler, sobre à user des biens et des soulagemens que Dieu accorde à notre faiblesse. Oh ! que nous serions heureux, si nous nous trouvions dans la même disposition à l'égard des biens de ce monde, que le pape Eugène, à qui saint Bernard rend ce témoignage : « Je n'ai » rien à vous dire touchant l'avarice, car j'apprends que vous » ne faites pas plus d'estime de l'argent que de la paille : » *De avaritiâ non est quòd tuum fatigem intuitum; cùm pecuniam tanquàm paleam dicaris habere* (L. 2. de Consid. c. 14.). Un ministre du Seigneur doit enfin être sobre à l'égard des emplois et des charges qu'on lui présente, ne les cherchant point avec empressement, et ne les refusant pas non plus avec trop d'opiniâtreté; mais suivant cette belle maxime de saint Augustin : *Vos exhortamur, ut si quam operam vestra mater Ecclesia desideravit, nec elatione avidâ suscipiatis, nec blandiente desidiâ respuatis* (Ep. 48. nov. edit. aliàs 81.). Entrez dans ces sentimens, si vous voulez renouveler dans vous l'esprit ecclésiastique.

2.° Un second moyen qui ne vous sera pas moins utile pour cela, c'est la pratique de la retraite pendant un jour du mois, et de quelques jours de suite à la fin de l'année : c'est ce que nous ont enseigné les plus grands saints par

leur exemple. Ils ne se sont pas excusés de donner quelque temps pour travailler à ce renouvellement intérieur, à cause de la foule des affaires dont les besoins de l'Église les forçaient de se charger : au contraire, c'est ce qui les engageait à consacrer quelques jours à la retraite pour s'examiner sérieusement, et se purifier des fautes qu'ils avaient pu commettre dans le commerce que la charité les obligeait d'avoir avec le monde ; pour réparer les négligences des autres temps ; pour prendre pour l'avenir des résolutions constantes d'agir avec plus de pureté et de zèle. Imitez-les, et, pour préparation à la messe, demandez à Jésus-Christ par les mérites de sa vie cachée, dont le mystère vous est représenté par celui de l'Eucharistie qu'il vous accorde la grâce de vous retirer de temps en temps pour songer plus sérieusement à vous : ne craignez point de perdre du temps dans cette retraite ; ce loisir sera pour vous une grande affaire, si vous vous y occupez comme vous devez de celle du salut : *Nemo invideat otio meo, quia otium meum magnum habet negotium* (August. Epist. 213. aliàs 110.).

POUR LE LUNDI.

Et induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis.

Et revêtez-vous de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritable. *Eph. c. 4. v. 24.*

DE LA SAINTETÉ DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

I. Point. Raisons qui obligent les Ecclésiastiques à être des saints.
II. Point. En quoi consiste cette sainteté si essentielle aux Ecclésiastiques.

I. Nous pourrions avec fondement dire de plusieurs Ecclésiastiques ce que saint Bernard disait autrefois de quelques Religieux, qu'ils n'ont que l'habit et l'extérieur de leur pro-

fession, sans en avoir l'esprit : *Veterum hominem non exuerunt, sed novo palliant* (Apol. ad Guillel. abb.). On se contente d'avoir les cheveux courts, de porter la couronne, de réformer l'habit et de pratiquer quelques exercices de piété : mais dans le fond on n'a point cette sainteté véritable que demande l'élévation de notre état, et à laquelle saint Paul nous invite par ces paroles qui nous sont si familières : « Revêtez-vous de l'homme nouveau qui a été créé selon » Dieu, dans une justice et une sainteté véritable. » Nous ferons donc une oraison très-utile, si nous considérons les raisons qui obligent les ministres de la nouvelle loi à être des saints. Il suffit, pour nous instruire, de les comparer à ceux de l'ancienne. Voici ce que le Seigneur dit à Moïse : « Parlez » aux Prêtres, enfans d'Aaron, et dites-leur.... Les Prêtres » se conserveront saints et purs pour leur Dieu, et ils ne » souilleront point son nom ; car ils présentent l'encens du » Seigneur, et ils offrent les pains qui sont consacrés à Dieu : » c'est pourquoi ils seront saints..... Ils offrent les pains » qu'on expose devant Dieu : qu'ils soient donc saints, parce » que je suis saint moi-même, moi qui suis le Seigneur qui » les sanctifie (*Levit.* 21. *v.* 1. 6 *et* 8.). ». Voyez comme dans ce peu de mots le Seigneur dit jusqu'à trois fois que ses ministres soient des saints. Concluez de là quels doivent être les Prêtres de la nouvelle loi, eux dont le ministère n'est plus d'offrir simplement à Dieu de l'encens et des pains, mais le Saint des saints et celui qui est la victime de propitiation pour le salut du monde ; eux qui ont un ministère d'Ange, c'est-à-dire, qui convient à des Anges plutôt qu'à des hommes, comme dit saint Chrysostôme : *Sint ergò sancti, quia et ego sanctus sum, Dominus, qui sanctifico eos* (Lib. 6. de Sacerd.).

Tout est saint dans un ministre de l'Église : son caractère est saint, ses fonctions sont saintes, il est donc bien juste que sa vie le soit aussi. Qu'est-ce qu'un prêtre? c'est le vicaire de Jésus-Christ : *Sacerdotes sui ipsius vicarios reliquit*, dit le concile de Trente (*Sess.* 14. *cap.* 5.) ; c'est-à-dire qu'un Prêtre tient la place de Jésus-Christ sur la terre, et qu'il doit le représenter par toute sa conduite : et où trouver

cette image et cette représentation de Jésus-Christ dans un Prêtre, s'il n'est pas saint? où trouver Jésus-Christ zélé pour la gloire de son père, Jésus-Christ pauvre, Jésus-Christ patient, Jésus-Christ plein de sagesse, Jésus-Christ passant sa vie dans les travaux et les souffrances, dans un Prêtre vicieux et fainéant? Nous avons été établis les vicaires de Jésus-Christ, en même temps que nous avons été revêtus du caractère de Prêtres; nous devons le représenter non-seulement dans l'église, au confessionnal et à l'autel, mais encore dans le monde et aux yeux de tous les hommes, par la conformité de notre vie avec la sienne. Voilà jusqu'où doit aller notre sainteté: ainsi si nous n'avons qu'une vertu commune, nous ne sommes pas de dignes vicaires de Jésus-Christ: *Vides in Sacerdotibus nihil plebeium requiri*, dit saint Ambroise; *quomodò enim potest observari à populo, qui nihil habet secretum à populo* (Amb. l. 3. Ep. 2. et l. 10. Ep. 82.)? Faites là-dessus oraison, et gémissez du peu d'attention que vous avez fait à la sainteté de votre état.

II. Considérez en quoi consiste cette sainteté. 1.° C'est d'apporter au sacerdoce l'innocence de vie, ou du moins avoir réparé suffisamment les fautes de la jeunesse par une sincère pénitence. « Saint Paul, parlant des diacres, dit qu'ils doi-» vent être bien éprouvés auparavant, et puis admis au sacré » ministère, s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime. » (*I. Tim.* 3. *v.* 10.). » L'Église a toujours suivi cette doctrine de l'Apôtre: elle veut que ses ministres soient éprouvés; c'est-à-dire, suivant l'explication d'un grand pape, qu'on ne doit recevoir aux ordres que ceux qui ont été dûment examinés, et qui ont fait voir, par la sainteté de leur vie et par la pratique des vertus, qu'ils ont travaillé à se rendre dignes du rang auquel ils sont élevés: *Ut nullus ordinetur clericus, nisi probatus vel Episcoporum examine, vel populi testimonio* (Ep. Nicol. ad. Cler. c. 5. tom. 8. Conc. p. 1089.). Le même pape dit expressément qu'il entend parler d'un long examen. Il faut un examen où toute la suite de la vie soit considérée avec soin; parce que souvent, en creusant davantage, on découvre des désordres d'une vie qui paraissait d'abord innocente: *Quorum per longum*

tempus examinata sit vita, et merita fuerint comprobata (Ibid.). Dans ces examens l'Eglise n'oubliait aucune précaution ; le peuple même était consulté, comme saint Cyprien le témoigne dans l'une de ses Epîtres : *In ordinationibus solemus vos antè consulere.* Voilà pour l'entrée dans l'état ecclésiastique.

2.° Quand on est engagé, et que l'Eglise nous a choisis pour nous placer au rang de ses ministres, il faut se soutenir avec fermeté dans l'état que l'on vient d'embrasser. Vous voilà honoré du caractère ecclésiastique, caractère le plus saint qui ait jamais été ; et par conséquent vous voilà obligé de vivre encore plus saintement que vous n'avez jamais vécu : il faut que vos actions répondent à la sainteté de votre nom et de votre profession : *Ut nomen congruat actioni ; actio respondeat nomini ; ne sit honor sublimis, et vita deformis ; ne sit deifica professio, et illicita actio*, dit saint Ambroise (*De Dignit. sacerdot. cap.* 3.). Ne vous contentez pas d'éviter les grandes fautes, évitez aussi les moindres qui, comme dit le concile de Trente, sont toujours importantes en ceux qui par leur état sont obligés de vivre dans une sainteté éminente : *Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent effugiant* (Sess. 22. c. 1. de Reform.). Réglez-vous de telle sorte qu'on ne remarque rien en vous qui n'inspire de l'amour pour la religion, et qui ne fasse voir que vous êtes tout pénétré de la grandeur de votre ministère, et tout occupé à vous sanctifier et à travailler à la sanctification des autres : *Nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant* (Ibid.).

3.° La sainteté ecclésiastique veut qu'on se propose sans cesse de faire de nouveaux progrès dans la vertu. Si vous dites, j'en ai assez fait, vous êtes un homme perdu : *Si dixeris, sufficit, periisti* (Ser. 109. aliàs 15. de verb. Apostol.). Cette maxime de saint Augustin convient surtout aux ecclésiastiques qui par leur état sont obligés à une si grande perfection. Ainsi n'écoutez pas ceux qui vous disent que vous pouvez vous reposer et que vous en avez assez fait ; mais écoutez plutôt celui qui vous dit : « Levez-vous, car il vous reste un grand chemin à faire » (3. *Reg.* 19. *v.* 7.) »

Examinez-vous sur ces trois sortes de sainteté dont l'état ecclésiastique doit être accompagné. Quelle sainteté aviez-vous quand vous êtes entré dans la cléricature? *Sancti sunt clerici*, disait saint Jérôme à Rusticus; *ità ergò age ut adolescentiam tuam nullâ sorde commacules, ut ad altare Christi, quasi de thalamo virgo procedas* (Ep. 4.). Est-ce ainsi que vous êtes entré dans le sanctuaire? Depuis que vous êtes ecclésiastique, avec quelle sainteté avez-vous vécu? Enfin, ne vous êtes-vous point relâché? Puisqu'il s'agit de marcher avec plus de courage dans la voie de la perfection, fortifiez-vous par cette divine nourriture que vous allez recevoir à l'autel, et tâchez de vous convaincre de cette vérité, que rien ne contribue davantage au mépris de l'Eglise, que de voir que les laïques soient plus gens de bien et vivent mieux que les Ecclésiastiques: *Undè non solùm Episcopi, Presbyteri et Diaconi debent magnoperè providere, ut cunctum populum cui præsident, conversatione, sermone, ac scientiâ præcedant; verùm et inferior gradus, exorcistæ lectores, æditui et omnes omninò qui domui Dei serviunt: quia vehementer Ecclesiam Christi destruit, meliores laïcos esse quàm Clericos.* Ce sont les paroles de saint Jérôme (Ep. ad Tit. c. 2. v. 15.).

POUR LE MARDI.

Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.

C'est pourquoi en vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la verité; parce que nous sommes membres les uns des autre. *4. v.* 25.

DU MENSONGE.

I. Point. Ce que c'est que le mensonge, et combien il déplaît à Dieu.
II. Point. Horreur que les Ecclésiastiques doivent en avoir.

I. Saint Paul nous exhorte à être sincères et sans artifice à l'égard du prochain; la raison qu'il en donne devrait bien faire impression sur nous. Les membres du corps ne cherchent point à se surprendre les uns les autres; l'œil ne trompe pas l'oreille; le pied ne supplante point la main. Comme nous sommes tous membres d'un même corps dont Jésus-Christ est le chef, n'est-il pas bien juste que nous nous éloignions de tout mensonge, que chacun parle dans la vérité à son prochain, et qu'on ne le trompe jamais? *Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo; quoniam sumus invicem membra.* Cependant, comme le contraire n'arrive que trop souvent dans le monde, et que plusieurs Ecclésiastiques même ne sont pas exempts de ce défaut, voyons ce que c'est que le mensonge, et combien il déplaît à Dieu.

Mentir, c'est dire une chose que l'on croit fausse, à dessein de tromper. On peut mentir non-seulement en parlant, mais aussi en écrivant, ou par quelques autres signes extérieurs, ou enfin en se servant d'équivoques ou de restrictions mentales: *Ille mentitur, qui aliud habet in animo, et aliud verbis vel quibuslibet significationibus enuntiat,* dit saint Augustin: *undè duplex cor dicitur esse mentien-*

tis (Lib. de mend. c. 3.) Saint Thomas distingue des mensonges de trois sortes : *Officiosum, jocosum, perniciosum* (2. 2. q. 110. a. 2 et 8.). Le premier est celui que l'on dit pour rendre service au prochain. On peut bien cacher prudemment une vérité qu'on n'est pas obligé de manifester, et dont la manifestation pourrait être préjudiciable à nous ou à d'autres : mais il n'est jamais permis de mentir, quand ce serait pour sauver la vie à un homme ; non pas même, dit saint Augustin, quand il s'agirait de procurer le salut éternel du prochain : *Ad simpiternam verò salutem nullus ducendus est opitulante mendacio* (Lib. de mend. c. 20. serm. n. 42.). La raison en est qu'il n'est jamais permis de faire un mal pour empêcher un mal, ni pour procurer un bien : *Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos* (Job, 13. v. 7.) ?

De la seconde sorte de mensonges sont ceux que l'on dit par plaisanterie, tels sont ces contes et ces histoires faites à plaisir, que l'on invente pour divertir la compagnie. Ce ne sont pas à la vérité de grands péchés ; mais ce sont toujours des fautes qui déplaisent à Dieu, qui sont contraires à la simplicité chrétienne, et encore plus à la modestie et à la gravité ecclésiastique : *Non magna culpa est, sed tamen non sunt sinè culpâ*, dit saint Augustin (*In Ps.* 5.). Enfin, les derniers, qui sont beaucoup plus griefs que les deux autres, sont ceux que l'on dit par malice et dans le dessein de nuire. Mentir, par exemple, en matière de foi et de religion, quelle impiété ! Mentir afin de porter préjudice au prochain dans ses biens ou dans son honneur, quelle injustice ! Cependant elle n'est que trop commune dans ce temps-ci où la vérité et la sincérité semblent être entièrement bannies du commerce et de la société civile. On n'a plus de confiance les uns aux autres : chacun a grand soin, dans toutes sortes d'affaires, de prendre ses sûretés ; et pourquoi ? parce qu'on se sert presque à tout moment de fourberies et de mensonges : *Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus* (Isai. 28. v. 15.). On ne fait pas attention qu'une telle conduite donne la mort à l'âme : *Os quod mentitur occidit animam* (Sap. 1. v. 11.) ; et que Dieu

perdra un jour tous ceux qui se conduisent de la sorte : *Perdes omnes qui loquuntur mendacium* (Ps. 5. v. 7.).

Craignez le mensonge, voyez si vous n'y êtes point sujet, et dans le second Point tâchez d'en concevoir de l'horreur.

II. Voici quelques motifs qui doivent vous engager à le haïr et le détester.

1.° Le mensonge déshonore Dieu qui est la suprême vérité ; devant qui les menteurs sont en abomination : *Abominatio est Domino labia mendacia,* dit le Sage ; *qui autem fideliter agunt, placent ei* (Prov. 12. v. 22.). Il fait injure à Jésus-Christ qui est venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité ; il combat la vérité et la simplicité de l'Évangile qui prêche et annonce partout la vérité ; il méprise les saints, qui en ont été les défenseurs, et qui l'ont soutenue au peril de leur vie. Après cela, qui ne haïra un vice qui attaque tout ce qu'il y a de saint et de sacré dans la religion?

2.° Il nous rend les imitateurs du démon : c'est de son esprit que les menteurs sont animés : ils ont pour modèle, pour guide, pour père, ce premier inventeur des fourberies et des mensonges (*Joan. cap.* 8.). C'est le reproche que Jésus-Christ faisait autrefois aux Pharisiens ennemis de la sainte simplicité de la parole qu'il leur prêchait. Non content de leur dire « qu'ils n'avaient pour père, ni Abrahâm de qui » ils étaient descendus, ni Dieu qu'ils adoraient extérieure- » ment, il leur dit que leur père est le démon, dont ils sont » les enfans, dont ils imitent les actions, dont ils suivent » les exemples, dont ils accomplissent les désirs : » *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere* (Ibid. v. 44.). Le démon a menti à nos premiers parens ; il voudrait bannir la vérité du monde, et rendre les hommes menteurs comme lui ; le mensonge est tellement son caractère, que quand il en dit il parle de son fonds : *Cùm loquitur mendacium, ex propriis loquitur* (Ibid.). Quand il y porte les hommes, c'est à sa ressemblance et à son imitation qu'il les invite ; parce que sa qualité, son occupation, sa nature, c'est d'être menteur, c'est de rendre fourbes, malins, dissimulés, menteurs comme lui ceux qui l'écoutent : *Quia mendax est, et pater ejus* (Ibid.).

Voilà quel est le modèle et le père des menteurs. Ils agissent en démons, ils parlent en démons, ils vivent de l'esprit du démon, et accomplissent ses désirs : *Et desideria patris vestri vultis implere* (Ibid.).

Le mensonge ouvre la porte à toutes sortes de péchés : *Animæ dolosæ errant in peccatis* (Prov. 13. v. 13.). C'est par le mensonge qu'on sème la division et les troubles dans les familles, qu'on excite les querelles et les inimitiés entre les voisins ; c'est par le mensonge que les jeunes gens vicieux cachent leurs intrigues et leurs débauches ; les marchands avides et trompeurs, leurs usures et leurs friponneries ; les gens de justice intéressés, leurs concussions et leurs rapines ; les mauvais Ecclésiastiques, leur simonie et leur avarice : *Docuerunt enim linguam suam loqui mendacium*, dit le prophète Jérémie ; *ut iniquè agerent, laboraverunt* (Cap. 9. v. 5.). C'est ce qui fait dire à saint Basile, que comme la vérité est le terme où les vertus vont se rendre pour trouver leur solidité et leur bonheur, de même le mensonge est comme la consommation du péché, la dernière ligne de son impudence et de sa malice : *Extrema malitiæ linea mendacium* (In procem. l. de Spiritu Sancto.). En faut-il davantage pour vous faire haïr et détester un vice si infâme, qui déshonore votre Dieu, qui vous rend l'imitateur du démon, et qui est capable de vous conduire à tous sortes de désordres ? Servez-vous de ces motifs pour en concevoir de l'horreur et l'inspirer au peuple ; ajoutez-y, si vous voulez, les châtimens (1) dont Dieu punit les menteurs en ce monde et en l'autre : *Omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure* (Apoc. 21. v. 8.).

Et pour ce qui vous regarde en particulier, ne donnez jamais occasion aux gens du monde de vous traiter de fourbe et de menteur : qu'il ne se rencontre point en vous le oui et le non ; mais soyez simples et vrais comme le doivent être des ministres du Seigneur : *Simplices sicut columbæ*. Soyez de vrais Israélites, sans duplicité et sans tromperie.

(1) *Voyez l'exemple d'Ananie et de Saphire.* Act. 5. v 1 et seq.

Demandez cette grâce dans votre préparation à la messe ; et souvenez-vous qu'on ne peut allier Bélial avec Jésus-Christ, ni l'esprit de mensonge avec le Dieu de vérité que vous souhaitez de recevoir : *Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum* (I. Cor. 10. v. 21.).

Mon Dieu, qui avez choisi les Ecclésiastiques pour être les prédicateurs de la vérité, ne permettez pas que je la trahisse jamais : *Ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaquè* (Ps. 118. v. 43.). J'espère de ne plus vous offenser par des mensonges ; de ne plus donner à ma langue la liberté d'en dire, ni à mon esprit d'en inventer ; c'est la résolution que je prends aujourd'hui avec le saint homme Job. Seigneur, faites-moi la grâce de l'exécuter : *Donec superest halitus in me, et spiritus Dei in naribus meis, non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua mea meditabitur mendacium* (Job. 27. v. 3 et 4.).

POUR LE MERCREDI.

Irascimini et nolite peccare : sol non occidat super iracundiam vestram.

Si vous vous mettez en colère, gardez-vous de pécher ; que le soleil ne se couche point sur votre colère. *Ephes. 4. v. 26.*

DE LA COLÈRE.

I. Point. Il y a une colère louable qui convient aux Ecclésiastiques.
II. Point. Il y a une colère criminelle qu'ils doivent éviter.

Les saints nous apprennent qu'il y a deux sortes de mouvemens de colère : les uns sont excités dans notre âme par l'impatience, les autres par l'amour de la justice ; les uns viennent du vice, et les autres de la vertu : *Solerter sciendum est*, dit saint Grégoire, pape, *quòd alia est ira quam impatientia excitat ; alia quam zelus justitiæ format : illa vitio, hæc ex virtute generatur* (Lib. 5. moral. in

Job, cap. 33.). Se mettre en colère pour soutenir les droits de Dieu, pour réprimer le vice, pour punir les malfaiteurs, selon les règles de la justice et avec la modération que la religion exige : c'est zèle et non pas péché. Les bons chrétiens et les bons Ecclésiastiques ont ce zèle, quand ils se sentent émus à la vue des excès qui règnent dans le monde, et des outrages continuels faits à la majesté divine. « Ceux, dit le » Sage, qui abandonnent la loi de Dieu, louent le méchant ; » mais ceux qui la gardent s'irritent contre lui : » *Qui derelinquunt legem, laudant impium : qui custodiunt, succenduntur contra eum* (Prov. 28. v. 4.).

Phinées était animé de cette sainte colère, lorsqu'il vengea avec tant de zèle et d'éclat la querelle du Seigneur, et que, sans épargner même ses proches, il fit passer au fil de l'épée un si grand nombre de Juifs qui avaient idolâtré (*Num* 25. *v.* 11.). Mathatias était enflammé de cette colère de Dieu, lorsqu'il renversa l'autel profane d'Antiochus, et mêla le sang de son concitoyen qui avait eu la faiblesse criminelle de sacrifier, et celui de l'officier de ce prince impie, avec le sang de la victime : *Accensus est furor ejus secundùm judicium legis* (I. Mach. 2. v. 24.). Jésus-Christ, la douceur incarnée, était dévoré du zèle de la maison de Dieu, lorsqu'il en chassa jusqu'à deux fois différentes les profanateurs. Il ne témoigna pas moins de colère, en plusieurs autres rencontres, contre les Pharisiens qui violaient la loi de Dieu dans ce qu'elle a de plus saint et de plus essentiel, et apprenaient au peuple, par leurs traditions superstitieuses, à la violer : *Circumspiciens eos cum irâ*, dit l'Évangile (*Marc.* 3. *v.* 5.). Saint Paul, son parfait imitateur, fait des reproches aux Galates de se laisser séduire ; il les traite d'insensés ; il dépeint partout leurs faux docteurs avec les couleurs les plus vives. Tous les hommes apostoliques ont été les héritiers de ce zèle sacré ; ils ont haï le péché d'une haine parfaite. Qui ne se mettra en colère, disait saint Augustin, en voyant tant de chrétiens vivre comme de véritables païens ; qui renoncent au monde de bouche seulement, et non en effet ; qui paraissent enfans de Dieu, et qui dressent des embûches à leurs frères ; qui confessent Dieu de paroles, et qui le renient par

leurs actions? *Confitentes Deum vocibus, moribus negantes* (Aug. in. Ps. 30.). Si nous ne sentons pas en nous les mouvemens de cette sainte colère contre tant de personnes qui offensent ainsi notre divin maître, c'est que nous sommes fort indifférens pour sa gloire, et que nous manquons de charité pour le prochain. Car s'il est vrai que nous devons l'aimer comme nous-mêmes, il s'ensuit de là, dit saint Grégoire, que nous devons nous armer aussi bien contre ses vices que contre les nôtres : *Si enim sic proximos ut nos amare præcipimur, restat ut sic eorum erratis, sicut nostris vitiis irascamur* (Greg. lib. in Job.). Priez Dieu qu'il ranime votre zèle.

II. Considérez qu'il y a une autre colère très-blâmable que vous devez avoir grand soin d'éviter. Il s'agit ici de cette colère dont nous avons déjà parlé ailleurs (*Tom II.*) en expliquant ces paroles de saint Jacques : *Ira enim viri justitiam Dei non operatur* (Jacob. 1. v. 20.) : La colère de l'homme n'accomplit pas la justice. C'est de cette colère que parle ici saint Paul, quand il nous avertit de ne pas nous laisser aller aux mouvemens d'une passion si dangereuse, mais de les étouffer au plus tôt : *Sol non occidat super iracundiam vestram.* C'est en effet de l'infirmité humaine de se laisser emporter à la colère pour quelques momens; mais c'est une malice diabolique de conserver la haine et l'esprit de vengeance dans son cœur. Savez vous ce que c'est que vous coucher avec ces ressentimens de colère ? c'est mettre dans votre lit un serpent et un lion. Comment voulez-vous que Dieu s'apaise en votre faveur, et vous pardonne vos offenses innombrables, si vous êtes inflexible à remettre à votre frère les petites injures qu'il a pu vous faire.

Mais si la colère est si criminelle dans les simples chrétiens, que Jésus-Christ nous déclare dans l'Évangile, que celui qui appellera son frère fou sera puni de la géhenne; elle l'est bien davantage dans les Ecclésiastiques. La fureur, dit saint Grégoire de Nazianze (*Or.* 19.), est moins condamnable dans les gens du monde, que les moindres emportemens dans les personnes qui sont consacrées à Dieu. Jésus-Christ ne nous a rien tant recommandé que d'être doux et

humbles de cœur ; il ordonne à ses Apôtres d'être au milieu des hommes comme des agneaux au milieu des loups. Saint Paul veut que le ministre de Dieu fasse paraître une douceur, une condescendance et une patience extrême envers tous : *Servum Domini oportet mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem* (II. Tim. 2. v. 24.). Il ne nous est permis de nous emporter que contre le péché, contre les abus, les désordres et les scandales ; et même l'Apôtre veut qu'on use pour lors de tant de modération, qu'en reprenant le vice on chérisse tendrement le coupable : *Cum modestiâ corripientem eos qui resistunt veritati* (Ibid. v. 25.). Enfin, il exclut du sacerdoce les hommes violens et emportés : *Non iracundum, non percussorem* (Tit. 1. v. 7.). La raison en est, dit saint Jérôme, que les emportemens sont plus propres à précipiter les hommes dans le mal, qu'à en retirer ceux qui y sont tombés. L'esprit de Jésus-Christ, dont nous devons être animés, est un esprit qui nous est représenté sous la figure d'une colombe, pour nous apprendre que nous ne devons point avoir de fiel, ni d'autres armes que les gémissemens : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat. Fratres mei, vobis dico : Gemendo vocate, non rixando ; vocate orando, vocate jejunando; de charitate intelligant quia doletis eos* (August. tract. 6. in Joan.). Méditez bien ces belles paroles de saint Augustin ; et apprenez que vous ne devez jamais traiter les âmes d'une manière dure et impérieuse.

Pour préparation à la messe, demandez pardon de vos emportemens passés. Veillez à l'avenir sur vous avec plus de soin ; quand la colère s'allume dans votre cœur, étouffez-la dans sa naissance, et ne lui donnez pas le temps de se fortifier : *Ira sit brevis, nec in diem crastinum differatur* (Hieron. in hunc locum), vous dit saint Jérôme. Hélas ! si Dieu ne peut souffrir qu'on demeure un seul jour en colère, continue ce Père, que feront au jour du jugement ceux qui s'y seront mis pendant tant d'années, sans qu'ils aient travaillé à s'en corriger ? *Quid agent in die judicii, super quorum iram non unius diei, sed tantorum annorum sol testis occubuit* (Hieron. ibid.) ?

POUR LE JEUDI.

Amice, quomodò hùc intrâsti non habens vestem nuptialem ? At ille obmutuit.

Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? et cet homme demeura muet. *Matth.* 22. *v.* 12.

DE LA ROBE NUPTIALE QU'IL FAUT AVOIR POUR APPROCHER DE L'AUTEL.

I. Point. Quelle est cette robe nuptiale.
II. Point. Combien peu d'Ecclésiastiques en sont revêtus.

I. Cet homme dont il est parlé dans l'Évangile, qui se trouva au festin des noces sans avoir la robe nuptiale, est une image des chrétiens qui, dénués de la charité et dépouillés de l'état de grâce, ont la témérité d'approcher de la sainte table, et d'y manger le pain des Anges avec une conscience criminelle : *Quid debemus intelligere nuptialem vestem nisi charitatem ?* dit saint Grégoire (*Homil.* 38. *v.* 8. *in Ev.*) : mais comme l'on donne à cet homme le nom d'ami, *amice*, et que c'est la qualité dont Jésus-Christ honore ses ministres : *Vos amici mei estis* (Joan. 15. v. 14.); nous pouvons dire qu'il représente particulièrement les Prêtres et les Ecclésiastiques qui célèbrent ou qui servent à l'autel sans y apporter la robe de l'innocence. Souvenons-nous donc que la robe dont un clerc doit être revêtu pour entrer dans la salle du festin de Jésus-Christ, n'est pas une robe commune et ordinaire, c'est une robe nuptiale. C'est-à-dire qu'une vertu commune ne suffit pas pour exercer le ministère ecclésiastique, et distribuer la chair sacrée de l'Agneau dans le festin de l'Église, ce qui est une de nos fonctions : pour s'en acquitter dignement, il faut être orné et paré de toutes les richesses de la grâce. C'est ce qui nous était figuré par ces vêtemens si pré-

cieux et si magnifiques, que Dieu fit faire à Aaron et à ses enfans, pour exercer devant lui les fonctions du sacerdoce (*Exod.* 27.). Cet éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois; cette tunique de fin lin, ce rational chargé de pierres précieuses, cette mitre, cette ceinture, cette lame d'or sur le front, ces sonnettes d'or attachées au bras de sa robe avec des grenades, tout cela, dit saint Grégoire, marquait la sainteté avec laquelle nous devons nous acquitter des fonctions ecclésiastiques (*Pastor. 2 .p. c.* 5.).

Mais, sans recourir aux figures de l'ancienne loi, ne voyons-nous pas que les Prêtres ne montent à l'autel qu'avec un habillement proportionné le plus qu'il se peut à la sainteté de l'autel? Voilà l'image de ce que nous devons être intérieurement. Nous déshonorons le sacerdoce de Jésus-Christ, s'il ne trouve en nous que des vertus ordinaires; nous ne méritons pas d'entrer dans le sanctuaire, sa sainteté nous condamne et ne peut nous souffrir : *Vestimenta etenim Sacerdotis quid aliud quàm recta opera debemus accipere,* continue saint Grégoire, *prophetâ attestante: Sacerdotes tui induantur justitiam* (Ibid.). Il n'y a que les Prêtres qui sont saints, qui peuvent approcher des saints autels : *Les choses saintes sont pour les Saints.* Il faut que l'humilité, la douceur, l'amour de la pauvreté et de la mortification, une pureté incorruptible, et surtout une ardente charité, nous revêtent comme d'une robe sacerdotale : *Omnibus his velut ornamento vestieris* (Isai. 49. v. 18.). Hélas! qu'il y a peu d'Ecclésiastiques qui soient ainsi revêtus en allant à l'autel!

II. Jetez les yeux sur ce grand nombre d'Ecclésiastiques qui environnent l'autel; voyez la vie qu'ils mènent, et jugez de là s'ils ont la robe nuptiale, et s'ils sont de véritables amis de l'Époux. Hélas! s'écrie saint Bernard : *Non sunt omnes amici Sponsi, qui hodiè sunt Sponsi Ecclesiæ* (Serm. ad Cler. in Concil. Rem. congr.). Voyez comme la plupart des Bénéficiers usent des biens que leur donne cette Épouse : ils s'en servent pour s'enrichir, pour entretenir leur luxe, pour fournir à leurs plaisirs : *Non est hoc ornare Sponsam,* dit ce Père, *sed spoliare; non est custodire, sed per-*

dere ; non est defendere, sed exponere ; non est instruere, sed prostituere (Ibid.). Voyez la vie que mènent tant de Prêtres oisifs, qui languissent dans la mollesse, qui ne respirent que le plaisir, qui remplissent les places publiques, et dont toutes les occupations sont séculières et profanes ! Ils récitent l'office, ils célèbrent la messe : n'en exigez pas davantage d'eux ; ne leur demandez ni études, ni lectures, ni conférences de piété, ni aucun travail pour l'utilité du prochain : de tels Prêtres approchent tous les jours de l'autel ; le peuvent-ils faire ? Que dirons-nous de tant d'autres qui, beaucoup plus criminels que ceux dont nous venons de parler, perdent absolument tout respect pour les choses saintes, et ne craignent point de profaner ouvertement le Sang de Jésus-Christ ? c'est ce qui ne peut être assez pleuré, pour peu qu'on ait de crainte du Seigneur et de respect pour les saints mystères de la religion. Quoi ! des Prêtres qui devraient être des saints seront des profanes, des mondains, des hommes sensuels, et quelquefois même des méchans et des impies ! Des hommes sans sainteté, des hommes noircis de crimes approcheront de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion ! Quel endurcissement ! Quelle profanation ! Ah ! si l'on connaissait quelle doit être la sainteté d'un Prêtre, et combien cette sainteté est nécessaire pour exercer dignement les grandes et importantes fonctions du sacerdoce, combien de Prêtres qui approchent des autels s'en éloigneraient pour se purifier par les larmes de la pénitence ! C'est la réflexion que fait saint Ambroise sur cet ordre que Dieu avait donné aux anciens Lévites de laver leurs vêtemens, pour être en état d'offrir des sacrifices : *Disce, Sacerdos atque Levita, quid sit lavare vestimenta tua, ut mundum corpus celebrandis exhibeas sacramentis* (Lib. 1. offic. c. 30.).

Mais parce que votre état demande que vous en approchiez souvent, examinez et considérez si vous êtes en état d'entrer dans la salle du festin : *Amice ;* c'est à vous que notre Seigneur s'adresse : Mon ami, vous à qui j'ai fait tant de grâces, à qui j'ai confié tous mes trésors, et que j'ai établi le dispensateur de mes mystères ; *quomodo hùc intrâsti non habens vestem nuptialem ?* Je ne parle point de cette robe

de l'innocence qu'il aurait fallu avoir en entrant dans l'état ecclésiastique, mais seulement de la manière dont vous approchez tous les jours de l'autel. Quelle est votre préparation? quelle dévotion y apportez-vous? quel soin avez-vous de purifier votre conscience? Vous vous confessez et vous vous accusez de quelques fautes légères, mais vous ne faites aucune attention aux obligations de votre état. N'êtes-vous point de ces hommes dont parle le Fils de Dieu, qui ont grande peur d'avaler un moucheron, et qui avalent un chameau sans en être effrayés: *Excolantes culicem, camelum autem glutientes* (Matth. 23. v. 24.)? N'êtes-vous point de ces Pharisiens qui ont grand soin que le dehors soit propre, mais qui négligent le dedans, où règnent l'impureté, l'orgueil, l'avarice, et tant d'autres passions déréglées: *Pharisæe cæce, munda priùs quod intùs est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est, mundum* (Ibid. v. 26.). Songez à changer de vie, à réformer vos mœurs, et à vous dépouiller de tout ce qui est contraire à la sainteté de votre état; et si vous croyez devoir célébrer ou communier aujourd'hui, faites votre préparation sur ces paroles terribles de saint Ambroise: *Mutet vitam qui vult accipere vitam: nam si non mutat vitam, ad judicium accipiet mortem; et magis ex ipsâ corrumpitur, quàm sanetur; magis occiditur, quàm vivificetur* (Serm. Dom. 4. Adv.).

POUR LE VENDREDI

Tunc dixit Rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le Roi dit à ses gens : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. *Matth.* 22. *v.* 15.

DE L'ENFER.

I. Point. Les damnés sont des malheureux privés de tous les biens.
II. Point. Accablés de tous les maux.
III. Point. Tourmentés dans tous les temps.

I. Les ténèbres extérieures dans lesquelles fut jeté cet homme, honteusement exclut du festin, sont une figure de l'enfer, selon l'explication des saints pères (*August. contrà Donat. post. collat.* 20· *n.* — *Origen. Hier. in Matth.*). Occupons-nous aujourd'hui d'un sujet si important, et qui suffirait pour nous rendre saints si nous le méditons comme il faut. Qu'est-ce donc qu'un damné, et quelle idée devons-nous en avoir ? Un damné est un malheureux qui est privé de tous les biens.

1.° Des biens de la nature. Considérez le mauvais riche dans les enfers ; il n'a plus de tous ses biens et de ses plaisirs passés qu'un cruel et triste souvenir : *Recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ* (Luc. 16. v. 25.). Il est si pauvre qu'il est contraint de demander une goutte d'eau pour rafraîchir un moment sa langue au milieu des flammes qui le brûlent ; il est si misérable qu'il a perdu même l'espérance de ne jamais l'obtenir : *Et in his omnibus, inter nos et vos chaos magnum firmatum est* (Ibid. v. 26.). C'est la réponse qui lui est faite, et qu'il entendra pendant toute l'éternité. Voilà l'état où chaque réprouvé sera réduit dès le moment de sa damnation. Le souverain Juge ne l'aura pas

plus tôt condamné, qu'il se verra privé de tous les biens de la nature : plus d'honneurs, plus de plaisirs, plus d'amis, plus de richesses; pas même une seule goutte d'eau : *Dives cùm dormierit, nihil secum auferet; aperiet oculos, et nihil inveniet* (Job. 27. v. 19.).

2.° Il est privé des biens de la grâce : plus de bonnes pensées, plus de bons désirs de se convertir, plus d'espérance de salut. Le temps du mérite et de la pénitence est passé; il n'y a plus moyen de sortir de cette prison ténébreuse : *In inferno autem quis confitebitur tibi* (Ps. 6. v. 6.) ? Interrogez ceux qui y sont renfermés ; ils vous répondront tous, d'une commune voix, qu'il n'y a plus de rédemption ni de Rédempteur dans les enfers; que dans tout ce déluge du sang de Jésus-Christ il n'y en a pas une seule goutte pour les damnés : *In inferno nulla est redemptio.*

3.° Il est privé des biens du ciel, du bonheur et de la félicité des saints; privation qui ne se peut comprendre ici-bas. Comme elle n'arrive aux réprouvés qu'en conséquence de la perte qu'ils ont faite du souverain bien qui est Dieu, pour pouvoir la comprendre, il faudrait concevoir ce que c'est que Dieu; et qui le peut que celui qui le possède, ou qui l'a perdu? Le pécheur ne sent pas à présent la liaison naturelle et essentielle de son âme avec Dieu; mais dans l'enfer, cette âme détachée des fantômes du siècle verra clairement que Dieu est son centre et le lieu de son repos; que hors de lui elle ne peut être que malheureuse, dans un état violent et cruel. Elle voudra s'unir à lui; elle se portera vers lui avec une rapidité incroyable : mais ce Dieu de sainteté, voyant en elle toute la laideur du péché mortel, la rejettera éternellement; de sorte que le plus grand malheur de cette âme sera de se voir séparée de son Dieu. Oui, toute la rage des démons et tous les supplices de l'enfer n'égaleront jamais cette pensée, dont une âme damnée sera continuellement tourmentée : J'ai perdu Dieu; je l'ai perdu par ma faute; je l'ai perdu pour toujours. C'est là le sens de ces paroles du prophète Daniel, qu'entre les morts il y en aura qui se réveilleront pour la vie éternelle; d'autres, pour

voir leur malheur et leur confusion, sans pouvoir se l'ôter de l'esprit : *Evigilabunt alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper* (Daniel, 12. v. 2.). Un damné n'est pas seulement privé de tous les biens, il est encore accablé de tous les maux.

II. Comme la béatitude est un assemblage de tous les biens sans aucun mélange de mal, de même la damnation est un assemblage de tous les maux sans mélange de bien : *Status omnium malorum aggregatione pessimus*, dit un Père de l'Église (*Chrys. Serm.* 66.). Il n'est point de supplice qui ne se trouve dans les enfers; c'est le lieu des tourmens et de la géhenne du feu, dit l'Évangile (*Luc.* 16. *v.* 28. *Matth.* 5. *v.* 22.); c'est le trésor de la colère de Dieu, selon saint Paul (*Rom.* 2. *v.* 5.); et saint Jean, dans l'Apocalypse, l'appelle un étang de feu et de soufre (*Ap.* 20. *v.* 9.). Ne parlons que de la peine du feu qui est expressément marquée dans cette sentence terrible que le souverain Juge prononcera contre les réprouvés : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus* (Matth. 25. v. 41.). Ce seul supplice tiendra lieu de tous les autres. Ce feu, dit saint Augustin, sera bien différent de celui que nous avons ici-bas : *Non erit iste ignis sicut focus tuus* (Aug. in Ps. 29.). Ce sera un feu sans lumière : *Flammea nox*, dit un Père de l'Église (*Cæsar. Arelat. hom.* 2. *Domin. post Ep.*); un feu d'une puanteur insupportable; un feu qui agira sur l'âme aussi bien que sur le corps, de sorte que toutes les puissances d'une âme réprouvée en seront tourmentées : dans sa mémoire, le souvenir de ses crimes ne s'effacera jamais; dans son entendement, l'idée d'un mal toujours présent sera continuellement présente; dans la volonté, le vif et cuisant regret de s'être perdu pour jamais ne cessera de la déchirer : ce sera là ce ver de la conscience qui ne mourra point, et ce feu qui ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur*, dit Jésus-Christ, *et ignis non exstinguitur* (Marc. 9. v. 47.). Le corps d'un réprouvé, après la résurrection, souffrira de même dans tous ses membres un feu qui les brûlera toujours, sans les consumer jamais. Le

feu de l'enfer, dit le Fils de Dieu, sera comme un sel qui pénètrera intimement les damnés, et qui les conservera au lieu de les détruire, afin qu'ils soient comme autant de victimes toujours immolées à la justice de Dieu : *Omnis enim igne salietur; et omnis victima sale salietur* (Ibid. v. 48.). Oh ! les horribles tourmens ! et qui peut les expliquer? Le riche damné ne pouvait dire autre chose que ces mots : *Crucior in hâc flammâ.* Les misérables sont si éloquens quand il s'agit d'étaler leurs misères : d'où vient que cet infortuné n'a point de parole, si ce n'est parce que ses maux sont si extrêmes qu'on ne saurait les exprimer? *Crucior :* c'est là tout ce que peut dire un damné. Ouvrons les yeux à la lueur de ces tristes flammes de l'enfer, et comprenons ce que mérite le péché. Quelque extrêmes que soient les peines des damnés, on pourrait se consoler si elles devaient un jour finir : mais l'Église a toujours cru, et la foi nous apprend qu'elles ne finiront jamais.

III. Un damné est donc un malheureux tourmenté dans tous les temps; il souffrira pendant toute l'éternité : *Ibunt hi in supplicium æternum*, dit Jésus-Christ (*Matth.* 25. *v.* 46.). *Pœnas dabunt in interitu æternas*, dit saint Paul (*II. Thess.* 1. *v.* 9.). *Cruciabuntur die ac nocte in secula seculorum*, dit saint Jean (*Ap.* 20. *v.* 10.). Les damnés n'ont donc ni fin ni adoucissement à espérer dans leurs peines; elles sont éternelles, elles ne finiront jamais. Tout ce qu'ils pourraient souhaiter dans ce comble de maux, serait d'être anéantis; en vain la rage et la fureur les portera à invoquer la mort : *Desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis* (Apoc. 9. v. 6.). Ils tendront à la destruction et au néant avec une violente impétuosité, sans pouvoir y arriver; ils haïront leur existence, et ne pourront la détruire; ils subsisteront toujours malgré eux. C'est ce qui a fait dire à St. Augustin que la première mort chasse l'âme du corps malgré elle; et que la seconde l'y retient aussi malgré elle : *Prima mors animam nolentem pellit de corpore; secunda mors animam nolentem tenet in corpore* (L. de Civit. Dei, 22. c. 3.). Ces choses sont terribles à entendre; mais combien seront-elles plus terribles pour

ceux qui les éprouveront. Être privé de tous les biens, accablé de tous les maux, tout souffrir et à tout moment, tout souffrir et pour toujours; sentir à chacun de ses maux tout le poids de l'éternité : voilà l'état du damné ; voilà quel sera le vôtre si vous vivez et mourez dans le péché mortel.

Servez-vous de cette pensée pour vous en garantir. « Si » vous vous sentez brûlé d'un feu impur, opposez-lui cet » autre feu, ce feu de l'enfer qui ne s'éteindra jamais, et il » se dissipera aussitôt, » dit saint Chrysostôme : *Si libidinis igne flagras, ignem illum oppone, atque hinc confestim exstinguetur et evanescet* (Hom. in II. Cor. cap. 5.). Si vous avez une secrète envie de dire quelque parole peu réglée et déshonnête, pensez à ces grincemens de dents qu'elle vous causera un jour; et cette crainte vous tiendra lieu d'un frein qui arrêtera votre langue. Si vous êtes tenté de ravir le bien de votre prochain, écoutez votre Juge qui prononce cet arrêt : « Qu'on lui lie les pieds et les » mains, et qu'on le jette dans les ténèbres extérieures » (*Matth.* 21. *v.* 31.). » Si vous êtes sujet au vin et à la bonne chère, représentez-vous le mauvais riche criant du fond des enfers : « Père Abraham, envoyez Lazare, afin que » prenant une goutte d'eau au bout du doigt, il me rafraî- » chisse la langue qui brûle dans ces flammes (*Luc.* 16. v. 24.). » Enfin, si les délices de ce monde vous tentent, arrêtez vos yeux sur le bonheur apparent de ceux qui passent leur vie dans la joie et l'abondance; voyez la fin à laquelle se terminent leurs plaisirs : quelle autre possession y trouvez-vous pour cette vie que la pourriture et la corruption? et dans l'autre, quel autre partage que ce ver qui ne meurt point, et ce feu qui ne s'éteint point? *Hæc itaque animis considerantes, non eos qui deliciis indulgent spectemus, sed quis eorum sit exitus : hìc nempè stercus et corporis obesitas, illic vermis et ignis*, conclut S. Chrysostôme (*Ibid.*).

Pour votre préparation à la messe, profitez de l'avis de ce Père; pensez souvent à l'enfer ; parlez-en souvent aux peuples; servez-vous de ce moyen pour retirer les pécheurs de leurs égaremens, leur disant avec le prophète Isaïe : *Quis*

poterit habitare de vobis cum igne devorante ? quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis (Isai. 32. v. 14.) ?

POUR LE SAMEDI.

Multi enim sunt vocati ; pauci verò electi.

Car il y en a beaucoup d'appelés, et peu d'élus. *Matth.* 22. *v.* 14.

DU PETIT NOMBRE DES ÉLUS PARMI LES ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Il y aura peu d'Ecclésiastiques, de Prêtres et de Pasteurs sauvés.

II. Point. Raisons qu'en donnent les Saints.

I. L'Évangile finit par cette sentence terrible que Jésus-Christ a prononcée plusieurs fois, afin que nous ne doutions pas qu'*il y en a beaucoup d'appelés*, *mais peu d'élus.* Voilà un grand sujet d'oraison. Il y en a beaucoup d'appelés ; nous sommes tous de ce nombre, puisque tous sont appelés à la vie éternelle et au salut : *Deus vult omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire* (I. Tim. 2. v. 4.) ; mais il y en a peu d'élus. Hélas ! nous ne savons pas si nous sommes de ce petit nombre et de ce petit troupeau à qui le Père céleste destine son royaume : car tous ne répondent pas aux desseins de Dieu ; tous ne rendent pas leur vocation certaine par leurs bonnes œuvres ; tous ne profitent pas des dons de Dieu. Dieu nous a élus, dit saint Augustin, et selon sa pure grâce, et selon notre justice : *Elegit eos et secundùm suam gratiam, et secundùm illorum justitiam* (Serm. 7. de verb. Domin. ; Serm. 110. n. 3.). Mais cette justice est un don de sa grâce ; nous devons le reconnaître avec humilité, et le conserver avec fidélité : le faisons-nous ?

Cette vérité est terrible à l'égard de tous les chrétiens,

mais surtout à l'égard des Ecclésiastiques. Parmi ce grand nombre de ministres de l'Église, combien s'en trouve-t-il qui ne sont pas même appelés à un état si saint ! et quand on se flatterait de l'être, sachez qu'il ne vous servira de rien d'avoir été ecclésiastiques, prêtres ou pasteurs, si votre vie n'a pas été digne d'un état si sublime et qui demande une si grande sainteté. Qu'a-t-il servi, par exemple, à Héli, à Ophni et à Phinées, ses enfans, d'avoir été prêtres et pasteurs en Israël, puisque le premier n'ayant pas eu soin de corriger ses deux enfans comme il devait, et ses deux enfans n'ayant pas vécu en prêtres, ils sont morts tous trois d'une mort funeste, et ont mérité que leur race fût exclue de la souveraine sacrificature? Qu'a-t-il servi à Judas d'avoir été apôtre, puisque par son avarice il est devenu un enfant de perdition? Qu'a-t-il servi à Nicolas, l'un des sept premiers diacres, d'avoir été élevé au ministère par les Apôtres mêmes, puisque, selon plusieurs Pères, il se laissa dominer par l'esprit impur, et se rendit haïssable à Dieu aussi bien que ses sectateurs (*Clem. Alex. lib.* 3.—*Epiph. hæres.* 25.—*Euseb. l. hist. eccl.*)? Que servira-t-il de même à tant d'Ecclésiastiques d'avoir été bien appelés, d'avoir même rempli les premières places de l'Église, si après avoir commencé par l'esprit ils finissent honteusement par la chair? Ce malheur n'est que trop commun. Il faut donc avouer qu'il y a bien peu d'Ecclésiastiques, de Prêtres et de Pasteurs qui se sauvent. Écoutons à ce sujet saint Jean Chrysostôme; ce qu'il va nous dire mérite bien nos réflexions : *Non temerè dico, sed ut affectus sum sentio. Non arbitror inter Sacerdotes plurimos esse qui salvi fiant; sed multò plures qui pereant. In causâ est, quia res ista excelsum requirit animum, et multis illic undique oculis opus est* (Hom. 3. in Acta). Saint Augustin avait avancé avant lui cette autre maxime, dont il fut vivement pénétré dès le commencement de son entrée dans l'état ecclésiastique : « Qu'il n'y a rien au » monde de plus agréable, et surtout en ce temps-ci, que » les dignités d'Évêque, de Prêtre et de Diacre, ni rien de » plus doux et de plus aisé que d'en exercer les fonctions, » quand on veut faire les choses par manière d'acquit et flat- » ter les hommes dans leurs désordres; mais qu'il n'y a rien

» aussi de plus malheureux, de plus pernicieux et de plus » damnable devant Dieu. Et qu'au contraire il n'y a rien de » plus saint ni de plus heureux devant Dieu, mais en même » temps de plus pénible, de plus difficile et de plus orageux » en cette vie, que les fonctions de ces mêmes dignités, quand » on veut les faire suivant les règles de la sainte milice qu'on » y professe : » *Nihil esse in hâc vitâ, et maximè hoc tempore, facilius, et lætius, et hominibus acceptabilius, Episcopi, aut Presbyteri, aut Diaconi officio, si perfunctoriè atque adulatoriè res agatur : sed nihil apud Deum miserius, et tristius, et damnabilius. Item nihil esse in hâc vitâ, maximè hoc tempore, difficilius, laboriosius, periculosius, Episcopi, aut Presbyteri, aut Diaconi officio : sed apud Deum nihil beatius, si eo modo militetur quo noster Imperator jubet* (August. Ep. 148. ad Valerium.).

Ces grands saints étaient-ils trop scrupuleux, ou bien est-ce nous qui ne le sommes pas assez ? Avaient-ils un autre sacerdoce que celui que nous exerçons, une autre Église, et enfin un autre Dieu que celui que nous servons ? Si donc ils ont cru que dans le siècle où ils vivaient, il y avait si peu d'Ecclésiastiques sauvés ; que devons-nous dire aujourd'hui, voyant tant de désordres et de dérèglemens dans le clergé ? Tremblons, humilions-nous, et crions avec saint Pierre : *Domine, salva nos, perimus* (Matth. 8. v. 25.).

II. Cherchons les raisons pourquoi si peu d'Ecclésiastiques font leur salut ; en voici quelques-unes auxquelles les saints Pères ont fait une attention particulière.

La première vient du peu de proportion qu'il y a entre la vie que mènent la plupart des Ecclésiastiques, et la sainteté de leur état. Leur état est très-élevé, et leur vie est toute rampante ; ils unissent tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion avec une vie séculière et profane. C'est une chose monstrueuse, disait saint Bernard, que d'être dans un degré très-élevé, et d'avoir un cœur bas ; d'occuper la première place, et de mériter par sa vie d'être réduit à la dernière ; de faire connaître aux autres la nécessité de pratiquer le bien, et d'avoir les mains vides de bonnes œuvres ; d'annoncer les maxi-

mes de l'Évangile, et de n'en tirer aucun fruit ; d'avoir reçu une grande autorité du ciel, et de ne faire paraître dans sa conduite qu'inconstance et faiblesse : *Monstruosa res, gradus summus et animus infimus ; sedes prima et vita ima ; lingua magniloqua et manus otiosa ; sermo multus et fructus nullus ; vultus gravis et actus levis ; ingens auctoritas et nulla stabilitas* (Bern.). Cependant ce que saint Bernard regarde comme un monstre, ne se rencontre que trop souvent parmi les Ecclésiastiques.

La seconde raison qui nous montre qu'il y en a peu de sauvés, c'est qu'un grand nombre s'engagent sans vocation dans le ministère sacré. Autrefois il fallait faire violence à des saints pour y entrer, et aujourd'hui on s'y jette sans considération et sans réflexion, comme dans un métier profane, pour s'y enrichir ou pour y vivre à son aise : *Curritur passim ad sacros Ordines ; et reverenda ipsis quoque spiritibus Angelicis ministeria, homines apprehendunt sinè reverentiâ, sinè consideratione* (Bern. de conver. ad. Cler. cap. 2.).

La troisième raison vient de ce que les péchés des Prêtres sont beaucoup plus énormes que ceux des séculiers : *Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (I. Reg. 2. v. 26.)? Voilà ce que l'Écriture dit du péché des enfans d'Héli, et qui fait voir la grandeur des péchés des Prêtres, dit saint Grégoire-le-Grand ; parce que Dieu abandonne la plupart d'entre eux à l'aveuglement d'un cœur endurci et impénitent, et qu'ils ne sont point touchés de tout ce qu'on peut leur dire pour les porter à se convertir : *Hinc profectò Sacerdotum culpæ magnitudo monstratur ; quia plerique eorum à Domino in impœnitentis cordis caliginem projiciuntur, et nullâ hominis adhortatione resipiscunt* (Gregor. in hunc locum.). Saint Chrysostôme parle d'une manière encore plus forte : *Laici delinquentes facilè emendantur ; clerici autem si semel evaserint, immendabiles fiunt* (Hom. 27. in Matth.). Voici des paroles qui suffisent pour nous remplir de terreur : « S'il vous arrive » d'offenser Dieu dans la profession séculière, il vous est facile

» de vous corriger et de vous convertir ; mais si vous venez à » pécher dans le sacerdoce, vous êtes perdu : » *Si privatim peccas, nihil tale passurus es : si in sacerdotio, periisti* (Ibid.).

Enfin, une dernière raison pourquoi tant d'Ecclésiastiques et de Pasteurs se damnent, c'est qu'ils sont responsables des actions d'autrui ; de sorte qu'il ne leur suffit pas de vivre en leur particulier sans faire beaucoup de mal ; ils doivent de plus édifier, instruire et corriger les séculiers : et qui est-ce qui s'en acquitte comme il doit ? Hélas ! il est donc vrai qu'il y a peu d'Ecclésiastiques sauvés ! L'on vit aussi mal dans le clergé que dans le monde, disait un saint Évêque du dernier siècle, et personne n'y fait réflexion : *O mirandam stupiditatem ! ardet vitiis Ecclesia ; flammis vitiorum uritur sponsa tua : vix reperitur unus aut alter qui in toto corde suo Dominum quærat ; et Episcopus vacabit splendori statûs ac deliciis, cùm oporteret sacco et cinere indutum gemere, vociferare, jejunare, et nudis pedibus cum Isaiâ incedere. Crescunt morbi, desunt medici, videlicet Clerici probi et docti : et facultates Ecclesiæ quibus emendi erant, consumuntur in splendore statûs* (Barth. à Martyribus, stimul. Past. p. 2. c. 6. sub fin.).

Songeons sérieusement à nous réformer : et si tout ce que nous avons médité ne suffit pas pour nous toucher, en nous préparant à la messe adressons-nous à Jésus-Christ, et disons-lui avec cet homme dont parle l'Évangile : *Domine, si paucî sunt qui salvantur* (Luc. 13. v. 23.) ? Rappelons-nous dans notre action de grâces la réponse que fit notre Rédempteur : *Contendite intrare per angustam portam ; quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt* (Luc. 13. v. 24.).

VINGTIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Videte, fratres, quomodò cautè ambuletis; non quasi insipientes, sed ut sapientes.

Ayez soin, mes Frères, de vous conduire avec une grande circonspection; non comme des personnes imprudentes, mais comme des hommes sages. *Ephes.* 5. *v.* 15 *et* 16.

DE LA PRUDENCE.

I. Point. Quelle est cette vertu, et combien elle est nécessaire aux Ecclésiastiques qui travaillent au salut des âmes.

II. Point. Occasions particulières où ils doivent la pratiquer.

I. Écoutons avec foi et respect l'Esprit de Dieu qui nous instruit dans cette Épître par la bouche de saint Paul, et nous apprend à nous conduire en toutes choses avec beaucoup de circonspection, de prudence et de sagesse. Cet avertissement est sans doute pour tous les chrétiens: mais les Ecclésiastiques, et surtout ceux qui sont employés au travail du salut des âmes, doivent le regarder comme leur étant adressé spécialement, puisque c'est à eux aussi bien qu'aux Apôtres que Jésus-Christ a dit: *Estote prudentes sicut serpentes* (Matth. 10. v. 16.). Examinons donc ici ce que c'est que la prudence, et combien elle nous est nécessaire.

La prudence est une vertu qui nous fait discerner ce qui conduit à Dieu d'avec ce qui nous en éloigne; c'est une lumière et un don de Dieu qui éclaire notre esprit, et nous montre comment nous devons nous conduire dans les cas

particuliers et difficiles, pour éviter les fautes qu'on pourrait y commettre. Tel est l'effet que le Saint-Esprit lui attribue : *Consilium custodiet te, et prudentia servabit te, ut eruaris à viâ malâ* (Prov. 2. 11 et 12.). La prudence est l'œil du cœur pour diriger nos désirs : elle est la gardienne de notre langue, pour assaisonner du sel de la sagesse toutes nos paroles; elle est la règle de nos actions, pour les conformer à la loi de Dieu; elle préside à nos entreprises, pour nous mettre à l'abri de l'illusion. On peut appliquer à la prudence ce que saint Bernard dit de la considération, en parlant à un grand Pape qui avait été son disciple : *Primùm quidem ipsum fontem suum, id est mentem de quâ oritur, purificat consideratio; deindè regit affectus, dirigit actus, corrigit excessus, componit mores, vitam honestat et ordinat; postremò divinarum pariter et humanarum rerum scientiam confert. Hæc quæ confusa disterminat, hiantia cogit, sparsa colligit, secreta rimatur, vera vestigat, verisimilia examinat, ficta et fucata explorat : hæc est quæ agenda præordinat, acta recogitat; ut nihil in mente resideat aut incorrectum, aut correctione egens* (De consid. l. 1. cap. 6.).

Cette vertu est absolument nécessaire à un Ecclésiastique qui travaille. Quelque zèle et quelque bonne intention qu'il ait, s'il manque de prudence, il est incapable de faire aucun bien; souvent même il nuit plus à l'Église qu'il ne lui profite : sans cette vertu, toutes les autres ne sont presque plus que des vices; la fermeté n'est plus qu'une sévérité outrée; la douceur, qu'une molle complaisance; le zèle, qu'indiscrétion : en un mot, sans elle, toutes les bonnes qualités d'un Ecclésiastique sont inutiles; ses avis ne font qu'irriter, et ses corrections sont sans fruit.

Oh ! combien de jeunes Ecclésiastiques qui rendraient leurs talens et leurs travaux utiles à l'Église, s'ils avaient un peu de prudence ! Ils se perdent malheureusement et perdent bien souvent les autres, faute de suivre les règles que nous prescrit cette excellente vertu. On peut dire d'eux ce que saint Paul disait autrefois des Juifs : *Quòd æmulationem Dei ha-*

bent, sed non secundùm scientiam (Rom. 10. v. 2.). Voyez donc si votre zèle pour la gloire de Dieu est accompagné de la prudence qui doit lui servir de règle.

II. Examinez ici certaines occasions particulières où doit paraître la prudence d'un Curé et d'un Prêtre qui travaillent au salut des âmes.

1.° Un Ecclésiastique prudent ne manquera pas de s'instruire par lui-même de ce qui se passe dans une paroisse ; et il ne s'en rapportera pas entièrement aux autres. Dieu commande à ceux qui sont chargés du soin des âmes, de le consulter et d'agir par eux-mêmes suivant les connaissances qu'il leur donne : *Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel ; et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me* (Ezech. 3. v. 17.). Il est impossible qu'un Curé qui se laisse gouverner voie tous les maux auxquels il est obligé de remédier. On lui cache une partie des désordres de sa paroisse, si l'on ne peut les lui cacher tous ; on lui dissimule les misères des pauvres, les besoins des malades, les oppressions des affligés, les violences des riches, etc. Ce ne sont que plaintes ; et le Pasteur n'a ni des oreilles pour entendre, ni des yeux pour voir ce qui se passe : *O Pastor et idolum, derelinquens gregem* (Zac. 11. v. 17.) !

2.° S'il y a quelques divisions dans une paroisse, comme il est très-difficile qu'il n'en arrive pas, il faut qu'il les apaise sans délai : la prudence lui en fournit les moyens ; elle l'engage à ne prendre aucun parti, mais à se déclarer simplement pour la justice et pour la vérité, sans avoir égard ni aux parens, ni aux amis, ni aux pauvres, ni aux riches : *Non consideres personam pauperis, nec honores vultum potentis ; justè judica proximo tuo*, dit le Seigneur dans le Lévitique (c. 19. v. 15.).

3.° Il faut une grande prudence dans la conversation. Un Prêtre est écouté, observé et examiné sur tout ce qu'il fait et sur tout ce qu'il dit ; ainsi il doit parler peu et écouter beaucoup : *Velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum* (Jac. 1. v. 19.). C'est une grande imprudence dans un Pasteur que de s'entretenir sans cesse en compagnie, ou devant ses domestiques, des défauts de ses paroissiens ; ce qu'il

a dit se rapporte et produit un très-mauvais effet : *Ori tuo facito ostia et seras* (Eccli. 28. v. 28.). Il doit pour cet effet éviter la fréquentation des laïques et les festins, où pour l'ordinaire l'on parle trop librement. Il serait à souhaiter qu'on ne vit les Prêtres qu'à l'autel, à la chaire et au confessionnal, ou qu'on ne les remarquât ailleurs que dans la pratique des bonnes œuvres : *In Sacerdote Christi*, disait saint Jérôme, *omnia debent esse vocalia* (Hier. Epist. ad Fabiol.).

4.° Il faut être prudent dans la chaire, pour n'y prêcher que la parole de Dieu : *Prædica verbum*, et la prêcher conformément aux besoins des auditeurs ; n'épargner aucun vice, ménager cependant le pécheur, dire la vérité également à tout le monde : *Qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum verè*, dit Dieu par le prophète Jérémie : *Quid paleis ad triticum*, *dicit Dominus* (c. 23. v. 28.) ? Si les prédicateurs n'écoutaient que Dieu, et non les jugemens des hommes, on verrait plus de fruit dans le ministère sacré : *Si stetissent in consilio meo, et nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utiquè eos à viâ suâ malâ, et à cogitationibus suis pessimis* (Ibid. v. 22.).

5.° Il faut être extrêmement prudent au confessionnal à l'égard de toutes sortes de personnes, et appliquer aux différentes maladies des âmes les remèdes qui leur sont propres. O combien de confessions mal faites, non-seulement par la faute des pénitens, mais encore par l'imprudence des confesseurs !

6.° La prudence doit accompagner un Prêtre dans ses meilleurs desseins ; c'est-à-dire qu'il ne doit entreprendre aucune affaire de conséquence sans prendre conseil de personnes habiles et intelligentes : *Fili, sinè consilio nihil facias*, *et post factum non pœnitebis* (Eccli. 32. v. 24.). En un mot, un bon Pasteur et un bon Prêtre doivent avoir une prudence universelle, et prendre pour règle de toutes leurs paroles et de toutes leurs actions cette maxime de l'Écriture : *Cor boni consilii statue tecum* (Ibid. 37. v. 17.).

Hélas ! mon Dieu, où trouverons-nous des ministres de l'Église qui aient une prudence si étendue ? Pardon, Seigneur,

de tant de fautes que nous avons commises par imprudence. Nous sommes tombés non-seulement une fois comme ces Prêtres dont il est parlé dans les Machabées, mais plusieurs fois, faute d'avoir suivi les règles de la prudence : *In die illâ ceciderunt Sacerdotes in bello, dùm volunt fortiter facere, dùm sinè consilio exeunt in prœlium* (I. Mach. 5. v. 67.). Seigneur, ayez pitié de nous ; accordez-nous, s'il vous plaît, une vertu qui nous est si nécessaire, afin que tous nos desseins et tous nos travaux soient utiles à votre Église : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam... ut mecum sit, et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te* (Sap. v. 4... 10.).

Pour préparation à la messe, prenez tous les moyens pour acquérir cette grande vertu, et surtout ne cessez point de la demander à Dieu : *Et in his hominibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam* (Eccli. 37. v. 16.).

POUR LE LUNDI.

Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt.

Rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais. *Ephes. 5. v.* 16.

DE LA VIE OCCUPÉE QUE DOIT MENER UN ECCLÉSIASTIQUE.

I Point. Pour s'acquitter de ce qu'il doit à Dieu.
II. Point. Pour remplir ses devoirs envers le prochain.
III. Point. Pour satisfaire à ce qu'il se doit à lui-même.

I. Nous n'avons que trop perdu de temps : notre grande affaire est donc de le racheter, ainsi que saint Paul nous y invite : mais comment le rachèterons-nous, sinon aux dépens de nos aises, de nos plaisirs et de nos commodités ? Il faut qu'il nous en coûte pour racheter un temps si précieux, c'est-à-dire qu'il faut mener une vie occupée ; c'est ce que plusieurs Ecclé-

siastiques ne comprennent pas assez : c'est pourquoi nous en ferons le sujet de cette oraison. Nous pourrions dire aux Ecclésiastiques que, étant hommes, ils sont obligés au travail comme le reste des hommes; qu'étant pécheurs, ils doivent manger leur pain à la sueur de leur visage, comme tous les enfans d'Adam ; qu'étant chrétiens, ils doivent mener une vie pénitente et mortifiée, comme disciples de Jésus-Christ : mais contentons-nous de leur dire qu'ils sont ecclésiastiques, et qu'en cette qualité ils sont obligés de mener une vie occupée.

Leurs devoirs envers Dieu les y engagent. Ils sont les ministres du Très-Haut : ils doivent s'appliquer à le servir avec une ardeur qui les distingue des simples fidèles, ce qui est incompatible avec l'oisiveté. Dès que Jésus-Christ a établi les Apôtres, qui ont été les premiers ministres de son Évangile, il les a appelés au travail : *Allez, et prêchez,* leur a-t-il dit. Si les Apôtres fussent demeurés oisifs, ils eussent agi directement contre l'intention de leur Maître et contre les ordres qu'ils avaient reçus de lui. Nous avons succédé aux Apôtres dans leur ministère ; nous devons les imiter dans leurs travaux. Nous avons pris un emploi que Jésus-Christ a institué afin que ceux qui en sont chargés travaillent ; il ne nous est donc pas permis de languir dans l'oisiveté et la paresse. Montrons, dit saint Paul, que nous sommes de dignes ministres de Dieu (*II. Cor.* 6. *v.* 4.). Comment le saint Apôtre prétend-il qu'il faut le faire voir? Par des travaux assidus. Ceux donc qui ne travaillent point n'ont aucune preuve qui montre qu'ils soient ministres de Jésus-Christ; au contraire, toute leur conduite marque qu'ils abusent de leur caractère, et qu'ils ne satisfont pas aux engagemens de leur état. Dans un autre endroit, le même saint Paul, s'appuyant toujours sur le même principe, fait voir qu'il est apôtre à meilleur titre que ceux qui osaient lui contester cette qualité. Quelle est la preuve qu'il en donne? *C'est,* dit-il, *que j'ai plus travaillé qu'eux* (II. Cor. 11. v. 23.). Il y a donc une liaison essentielle entre le ministère sacré de Jésus-Christ et le travail ; l'on n'est ministre de Jésus-Christ qu'autant qu'on aime son emploi, et qu'on est exact à en remplir les obligations. Le nom de Pasteur, dit saint Grégoire, pape, n'est point donné

pour vivre dans le repos ; mais en le recevant, Dieu nous impose l'obligation de travailler. Si nous savons connaître ce que c'est que le sacerdoce, nous serons convaincus que c'est un emploi plein d'honneur pour ceux qui sont exacts à en remplir les fonctions ; nous serons persuadés que c'est un fardeau accablant pour ceux qui négligent les fonctions de leur ministère. Comme donc le nom de Pasteur sera une source éternelle de gloire pour ceux que le salut de leurs frères remplit d'une sainte inquiétude, de même ce nom sacré sera une source de réprobation pour les paresseux qui abandonnent leurs devoirs : *Nomen nos Pastoris non ad quietem, sed ad laborem suscepisse cognoscite : exhibeamus ergò in opere quòd signamur in nomine. Sacerdotii prærogativam si rectâ consideratione pensemus ; sollicitis et benè gerentibus in honorem, negligentibus autem profectò erit in onus. Sicut igitur laborantes et circà animarum salutem sollicitos hoc nomen antè Deum æternam ducit ad gloriam, ità desides ac torpentes urget ad pœnam* (Gregor. Lib. 4. Epist. Ep. 15.).

Dieu veut donc que ses ministres travaillent ; il a institué l'état ecclésiastique comme un état laborieux : s'y conduire avec mollesse, c'est renverser l'ordre de Dieu. Non-seulement notre devoir envers Dieu nous oblige au travail, mais encore notre devoir envers le prochain nous y engage.

II. C'est un principe incontestable, que l'on ne doit entrer dans l'état ecclésiastique que pour servir le prochain : *Nous nous considérons comme vos serviteurs en Jésus-Christ,* disait saint Paul (*II. Cor.* 4. *v.* 5.) : voilà la véritable idée que nous devons nous former de l'état ecclésiastique. Gardons-nous bien de nous imaginer que cette idée avilisse notre ministère : rien n'est plus noble que de servir le prochain. Lorsque nous rendons service à nos frères, nous le rendons à Jésus-Christ. Ce divin Sauveur a consacré sa vie au service des hommes. Vous servez Jésus-Christ, dit saint Augustin, d'une manière qui lui est très-agréable, quand vous rendez service à ceux dont il s'est déclaré le serviteur : *Benè Christum servis, si servis quibus Chris-*

tus servivit (In Ps. 108.). De là vient que l'Apôtre dit qu'il est débiteur à tous, aux Grecs, aux Barbares, aux savans et aux ignorans. Le ministère ecclésiastique nous rend redevables à tous nos frères; et que leur devons-nous? nous leur devons nos soins, nos travaux, notre temps : tout cela n'est plus à nous; c'est un bien qui leur appartient, et dont nous devons disposer par rapport à eux : tous les saints Ecclésiastiques en ont été convaincus. Saint Augustin, parlant de saint Ambroise, dit qu'il ne pouvait presque l'aborder, parce qu'il était sans cesse assiégé d'une foule de gens qui avaient recours à lui : *Non quærere ab eo poteram quod volebam, sicut volebam; secludentibus me ab ejus ore atque aure catervis negotiosorum hominum, quorum infirmitatibus serviebat* (August. Conf. l. 6. c. 3.). Quand saint Grégoire parle de ses emplois, il dit qu'il gémit sous le poids et le grand nombre de ses occupations, et qu'à peine a-t-il la liberté de respirer : *Homo quotidiè occupationibus pressus, et respirare non valeo* (Lib. 1. Ep. 36.). Ne cherchons point d'autres exemples pour établir cette vérité, puisque tous les saints Prêtres ont été des hommes entièrement dévoués aux actions de charité et au salut du prochain.

Comparons maintenant la vie active des hommes apostoliques avec celle de ces Ecclésiastiques mondains dont toute l'occupation est de ne rien faire, de se promener dans les places publiques, de jouer, assister à des festins, faire des visites inutiles. Sont-ce là des Prêtres? Souvent ils possèdent des revenus considérables, et ne rendent aucun service à l'Église. Pendant que des Ecclésiastiques zélés, qui n'ont pour tout trésor que la pauvreté de Jésus-Christ, travaillent sans relâche à lui donner des preuves de l'amour dont ils brûlent pour lui et pour ses membres, on verra ces indignes ministres chargés des dépouilles de l'Église, les employer à des usages profanes, sans faire aucune fonction du ministère! Quoi donc! les revenus ecclésiastiques ont-ils été donnés pour flatter la vanité, entretenir le luxe et vivre dans la mollesse?

III. Considérez que vous êtes obligé de mener une vie oc-

cupée, quand vous ne feriez attention qu'à vous-même ; car enfin vous devez travailler à votre propre sanctification, veiller sur vous, éviter les occasions du péché, et le danger qu'il y a dans ce monde de se corrompre et de se pervertir. Or, comment vous appliquerez-vous à tout cela, si vous demeurez oisif? Quoi ! l'oisiveté qui damne tant de laïques sauvera-t-elle les Ecclésiastiques ? N'ont-ils pas comme les autres une chair rebelle à dompter, des passions à réprimer ? et n'est-il pas vrai de dire d'eux, comme du reste des hommes : *Multam malitiam docuit otiositas* (Eccli. 33. v. 29.) ? Oui, il n'est que trop vrai qu'un Ecclésiastique fainéant est l'esclave du démon, et qu'il est sujet à toutes sortes de vices qui le rendent l'ennemi de l'Église, le scandale des peuples, le déshonneur du clergé et l'horreur de tous ceux qui ont quelque connaissance de ses dérèglemens. Voilà l'abîme où l'on tombe quand on n'aime pas le travail. Il faut donc fuir l'oisiveté, si nous voulons nous défendre contre les ennemis de notre salut, et nous soutenir parmi les tentations auxquelles on est exposé en cette vie. Rien n'est plus utile pour nous, que de suivre ce conseil plein de sagesse que saint Jérôme donne à Rustique : « Soyez toujours occupé, afin que le dé» mon ne trouve point de prise sur vous : » *Facito semper aliquid operis, ut te diabolus inveniat occupatum* (Hieron. Ep. 4.).

Prenez aujourd'hui la résolution de mener une vie occupée. Les occupations qui doivent être les plus ordinaires à un Ecclésiastique, sont la prière, l'étude, l'instruction, l'administration des Sacremens, et les autres secours que l'on peut procurer au prochain. Appliquez-vous-y avec une nouvelle ferveur, suivant cet avis de saint Paul à Timothée : *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ* (I. Tim. 4. v. 13.). Si vous n'êtes pas encore en état de servir l'Église, travaillez à vous en rendre capable, pendant que vous êtes dans le séminaire ; amassez un trésor de piété que vous puissiez ensuite répandre sur le peuple.

Pour la communion ou la messe, représentez-vous la vie laborieuse de Jésus-Christ et de ses Apôtres ; concevez un désir ardent de les imiter : *Inspice, et fac secundùm*

exemplar. Mon Dieu, qui nous avertissez par votre Apôtre de travailler en bons soldats de Jésus-Christ : *Labora sicut bonus miles Christi* (II. Tim. 2. v. 3.), accordez-nous, s'il vous plaît, la grâce de fuir l'oisiveté comme le poison mortel de la vie cléricale ; de mener une vie toujours occupée, et d'être surtout appliqués aux fonctions du ministère auquel vous nous avez appelés, toujours prêts à marcher et à travailler partout où votre divine Providence nous appellera : *Calceati pedes in præparatione Evangelii pacis* (Ephes. 6. v. 15.).

POUR LE MARDI.

Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.

Ne soyez pas indiscrets, mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur. *Ephes. c. 5. v. 15.*

DE LA PRÉVENTION.

I. Point. Les grands maux qu'elle cause.
II. Point. Les moyens que nous devons prendre pour y résister.

I. Saint Paul continue à nous donner des avis de prudence ; continuons aussi à en profiter, puisque c'est la prudence qui est la science des saints : *Scientia Sanctorum prudentia* (Prov. 9. v. 20.). Cette vertu veut qu'on examine tout : *Ne soyez pas indiscrets,* dit l'Apôtre ; *mais sachez discerner quelle est la volonté de Dieu.* C'est à quoi manquent plusieurs Ecclésiastiques qui ne veulent ni examiner ni approfondir les choses, mais en juger comme il leur plaît et suivant qu'ils sont prévenus : ce qui nous donne lieu de parler ici des maux que cause la prévention.

La prévention empêche de connaître la vérité et de rendre justice. Êtes-vous prévenu contre quelqu'un ? vous ne croyez jamais de lui le bien qu'il fait, et vous croyez toujours de lui le mal qu'il ne fait pas. Tout au contraire, est-on prévenu

pour quelqu'un, on ne croit jamais de lui le mal, et l'on croit toujours le bien. Il est évident qu'une personne qui est dans cette disposition ne peut connaître la vérité, ni rendre justice au prochain; il n'est pas moins clair qu'une telle conduite a ordinairement de fâcheuses suites. Il ne faut point citer ici d'autre exemple que celui de Jésus-Christ, qui sera toujours la grande consolation des bons Prêtres injustement persécutés. Voyez comme il a été traité par des personnes estimées parmi les Juifs et pour leur science et pour leur piété. Les scribes et les pharisiens étaient de ce nombre. Ils n'ont point voulu croire les miracles du Sauveur et le bien qu'il faisait; tout au contraire ils ont cru de lui le mal qu'il ne faisait pas, jusqu'à lui attribuer les crimes les plus énormes. Oh! l'horrible prévention! voyons-en la preuve dans l'Évangile. Si Jésus-Christ excite leur admiration en expliquant les vérités de la loi et des Prophètes, ils disent: *Comment celui-ci sait-il l'Écriture, ne l'ayant point étudiée* (Joan. 5. v. 15.)? Si l'on publie les grands avantages qui sont en lui, ils ne le peuvent croire, et répondent: *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth* (Joan. 1. v. 46.)? Si dans ses sermons il charme le cœur de ses auditeurs, la jalousie ne leur permet pas de l'écouter, et leur fait *chercher l'occasion de le perdre* (Luc. 19. v. 47.). S'il fait des miracles, ou ils les nient, ou ils disent qu'il les fait au nom de Béelzébub, ou enfin ils tâchent d'en abolir le souvenir jusqu'à vouloir faire mourir Lazare qu'il avait ressuscité: *Viso Lazaro resuscitato*, dit saint Augustin, *quia tantum miraculum Domini tantâ erat evidentiâ diffamatum, tantâ manifestatione declaratum, ut non possent vel occultare quod factum est, vel negare; quid inveneruntvidete: cogitaverunt autem principes Sacerdotum, ut et Lazarum interficerent. O stulta cogitatio, et cæca sævitia! Dominus Christus qui suscitare potuit mortuum, non posset occisum* (Tract. 50. in Joan. sub fin.)?

Non-seulement les scribes et les pharisiens n'ont pas cru le bien que Jésus-Christ faisait, mais ils ont encore cru de lui le mal qu'il ne faisait pas; ils l'ont fait passer pour un mé-

chant, pour un violateur de la loi, pour un destructeur du temple, pour un ennemi de César, pour un séditieux et un perturbateur du repos public, pour un Samaritain et un démoniaque, pour un fou et un furieux, pour un séducteur et un criminel, pour un gourmand et un homme enseveli dans le vin, pour un ami des publicains et des pécheurs, pour un usurpateur de la royauté, pour un blasphémateur, pour un sorcier et le plus grand des magiciens, chassant les démons au nom du prince des démons (*Joan.* 9. *v.* 24. *Ib.* 5. *v.* 18. *Matth.* 26. *v.* 61. *Luc.* 23. *v.* 2 *et* 5. *Joan.* 8. *v.* 48. *Marc.* 3. *v.* 21. *Matth.* 27. *v.* 63. *Ib.* 11. *v.* 19. *Joan.* 7. *v.* 10. *Matth.* 9. *v.* 34.). Qu'est-ce que la malignité pouvait inspirer de plus odieux et de plus effroyable ? Que Jésus-Christ qui était la sainteté même et celui qui fait tous les saints, ait été accusé de tous ces crimes par des personnes dont la vie passait pour édifiante ; quoi de plus surprenant et de plus injuste ? Voilà les excès où porte la prévention. Ce que les scribes et les pharisiens ont fait contre Jésus-Christ, parce qu'ils étaient prévenus contre lui, plusieurs le font encore à l'égard de ses plus fidèles ministres contre lesquels ils sont prévenus. Détestez un defaut si dangereux.

II. Considérez les moyens que vous devez prendre pour résister à la prévention.

C'est 1.° de vous défaire de vos préjugés. Un esprit préoccupé n'est pas en état de connaître la vérité : *Ego autem, si veritatem dico, non creditis mihi*, disait Jésus-Christ aux Juifs (*Joan.* 8. *v.* 45.). Au lieu d'être attaché à notre sens ou de compter sur le rapport incertain des hommes, il faudrait, comme saint Paul nous le dit ici, nous étudier à connaître en toutes choses quelle est la volonté de Dieu : *Intelligentes quæ sit voluntas Dei.* La volonté de Dieu n'est pas que nous pensions mal, ni que nous jugions témérairement du prochain, mais que nous gardions à l'égard des autres la même mesure dont nous nous servons pour nous-mêmes ; ce qui nous engage à être très-réservés dans nos paroles, dans nos jugemens et dans nos pensées, considérant sans cesse que nous avons un Juge dans le ciel qui examine notre conduite. De là cet avis du Sage : *Deus enim in*

cœlo, et tu super terram; idcircò sint pauci sermones tui (Eccli. 5. v. 1.).

2.° Un second moyen pour ne jamais se laisser prévenir, c'est d'entendre toujours l'accusé, et lui donner lieu de se justifier, s'il peut : on ne se repent jamais d'avoir pris cette précaution. Le Fils de Dieu nous a dit dans l'Évangile : *Ne jugez pas selon l'apparence; mais que vos jugemens soient selon la droiture et la justice* (Joan. 7. v. 24.). Qu'est-ce que juger selon la justice? c'est examiner une affaire et entendre les deux parties; la justice le demande : *Qui inauditâ parte judicat, nihil judicat.* Pourquoi croyez-vous que l'Écriture ait remarqué que, quoique les crimes de Sodome et de Gomorrhe fussent des péchés crians vers le ciel, Dieu néanmoins dit : *Descendam, et videbo utrùm clamorem qui venit ad me, opere compleverint: an non est ità, ut sciam* (Gen. 18. v. 21.). Dieu avait-il besoin d'envoyer des Anges pour être assuré des désordres honteux de ces pécheurs publics? non, sans doute; mais il voulait nous apprendre qu'il fallait nous instruire par nous-mêmes avant de condamner personne.

Théodoret (*Hist. l. 1. c.* 28. 33.) a fait une judicieuse remarque sur la surprise de l'empereur Constantin, qui se laissa prévenir par cinq évêques de cour contre saint Athanase, qu'il envoya en exil. Cet empereur répara sa faute étant au lit de la mort, en ordonnant qu'Athanase serait rappelé de son exil et rétabli dans son Église. Ce prince, dit cet historien, tout grand qu'il était, nous a fait voir que ceux qui ont l'autorité sur les autres doivent toujours garder une oreille entière à l'accusé. Les païens mêmes convenaient de ce principe : « Ce n'est pas la coutume des Romains (dit Festus dans les Actes, parlant de saint Paul) de condamner » un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs présens » devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier » du crime dont on l'accuse (*Act.* 25. *v.* 16.). » Voilà des paroles qui devraient faire rougir ces Chrétiens et ces Ecclésiastiques qui, sur de simples apparences et sur des conjectures frivoles, condamnent la conduite de leurs frères, et jugent témérairement des intentions et des dispositions de leur cœur.

Pour la messe, avant que d'aller à l'autel, examinez-vous soigneusement sur un défaut si contraire aux saintes dispositions avec lesquelles vous devez approcher de Jésus-Christ. Rappelez-vous les médisances, les calomnies, les troubles et les injustices qu'ont produits votre prévention et votre précipitation à juger le prochain; demandez-en pardon à Dieu, et tâchez de les réparer, vous souvenant de ces belles paroles de saint Augustin : *Cùm judicaveris, teipsum sinè adulatione judica, et proximum cum dilectione. Quod videris judica: quod non vides, Deo dimitte* (Serm. 49. de verb. Mich. 6. n. 5.).

POUR LE MERCREDI.

Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria; sed implemini Spiritu Sancto.

Et ne vous laissez point aller aux excès du vin, qui mènent à l'impudicité; mais remplissez-vous du Saint-Esprit. *Ephes. c. 5. v.* 18.

DE L'IVROGNERIE.

I. Point. Combien ce vice est indigne d'un Ecclésiastique.
II. Point. Excès auxquels il porte.

I. Le vice de l'ivrognerie est quelque chose de si honteux et de si infâme, qu'il semble que les Ecclésiastiques ne sauraient y être sujets. N'est-ce pas leur faire injure que de les exhorter à fuir un excès qui n'est que pour les derniers des hommes, pour des gens sans honneur et prostitués à toutes sortes de bassesses? Comment se peut-il faire que des ministres de Jésus-Christ, des Nazaréens de la loi nouvelle, des oints du Seigneur qu'il a établis les juges, les modèles, les médiateurs, et, pour ainsi dire, comme les dieux du reste des hommes, oublient ainsi la sainteté et l'éminence de leur caractère, et se dégradent jusqu'à ce point? *Quorum deus venter est, et gloria in confusione ipsorum* (Phil.

3. v. 19.). Que de tels Ecclésiastiques écoutent donc eux-mêmes ce qu'ils ont peut être prêché aux autres : je veux dire les malédictions terribles que le Saint-Esprit prononce contre les personnes sujettes au vin : *Væ qui potentes estis ad bibendum vinum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem* (Isai. 5. v. 22.) ! Malheur à vous qui êtes puissans à boire du vin, et vaillans à vous enivrer ! Malheur à vous qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table, pour boire jusqu'à ce que le vin vous échauffe par ses fumées, et qui n'avez aucun égard à l'œuvre du Seigneur : *Væ qui consurgitis manè ad ebrietatem sectandam, et potandum usque ad vesperam, ut vino æstuetis... et opus Domini non respicitis* (Ibid. v. 11.)! Sentinelles aveugles et endormies, chiens qui avez perdu toute honte, et qu'on ne peut rassasier! *Speculatores cæci, canes impudentissimi nescierunt saturitatem* (Isai. 56. v. 10. 11.). Venez, disent-ils, prenons du vin, buvons jusqu'à l'excès, et demain nous recommencerons pour boire encore mieux : *Venite, sumamus vinum, et impleamur ebrietate ; et erit sicut hodiè, sic et cras, et multò amplius* (Ibid. v. 12). Le Seigneur, le Dieu des armées, vous invite à avoir recours aux larmes, aux soupirs, aux prières et aux jeûnes, pour fléchir sa colère allumée par les péchés de son peuple, et pour en détourner les effets ; et vous ne pensez qu'à vous réjouir, qu'à vous divertir, qu'à vous farcir de viandes et vous remplir de vin ! *Et ecce gaudium et lætitia occidere vitulos, et jugulare arietes, comedere carnes, et bibere vinum* (Isai. 22. v. 13.). Mangeons et buvons, dites-vous, car nous mourrons bientôt : *Comedamus et bibamus, cras enim moriemur.* C'est pourquoi le Seigneur a dit dans sa colère : « Je jure que vous » porterez cette iniquité jusqu'à la mort, et que je ne vous » la pardonnerai jamais : » *Si dimittetur iniquitas hæc vobis donec moriamini, dicit Dominus Deus exercituum* (Ibid. v. 14.).

Oh ! que ces menaces sont terribles ! faites-y une sérieuse réflexion. Oh ! qu'un Ecclésiastique, qu'un Prêtre, qu'un Pasteur est à plaindre quand il est sujet au vin ! C'est un

monstre dans une paroisse, indigne de son ministère, incapable d'en exercer les fonctions : c'est un pilote endormi au milieu de la mer. Il doit être l'œil, et il ne voit plus ; il doit être l'âme, et il n'a plus de mouvement ; il doit veiller sur les autres, et il n'est plus capable que de les jeter dans l'égarement. C'est Dieu lui-même qui nous a tracé cet affreux portrait : *Et erit sicut dormiens in medio mari, et quasi sopitus gubernator, amisso clavo* (Prov. 23. v. 34.). Que cet état est déplorable et digne de nos larmes! Que le peuple chrétien est à plaindre sous de tels Pasteurs, si toutefois on peut leur donner ce nom !

II. Considérez à quels excès se porte un homme sujet au vin. En voici quelques-uns que le Saint-Esprit nous a marqués dans le livre des Proverbes : *Cui væ ? cujus patri væ ? cui rixæ ? cui foveæ ? cui sinè causâ vulnera ? cui suffossio oculorum ? nonne his qui commorantur in vino, et student calicibus epotandis* (Ibid. v. 29 et 30.)? Si un Ecclésiastique dans le vin n'a pas toujours le malheur de tomber dans ces dérèglemens, il en approche fort : il est violent, orgueilleux ; il n'est sensible ni aux remontrances par lesquelles on lui représente son devoir, ni aux remords de sa conscience ; il oublie les maux qu'il a faits ; il ne connaît pas ceux qu'il fait à toute heure, et il ne prévoit pas ceux qui le menacent. Est-ce un Pasteur? Eh! quelle confiance auront en lui ses paroissiens? quelle consolation et quelle édification en peuvent-ils attendre? quelle bénédiction et quelle onction peuvent avoir ses paroles? Mais que dis-je, onction? il ne peut même rien dire de raisonnable. Sujet aux plus brutales dissolutions, que peut-on attendre de lui, que des paroles inconsidérées, des juremens ou des entretiens scandaleux? Comment reprendra-t-il, ainsi que son ministère l'y engage, ceux de son peuple qui s'abandonnent à des dérèglemens honteux, puisqu'il leur en donne l'exemple? Comment soulagera-t-il la misère des pauvres qui meurent de faim, pendant que lui qui en est le père, et qui devrait les nourrir, dépense son revenu d'une manière si méprisable et si criminelle, et qu'il n'est aucunement touché des maux

de son peuple ? *Bibentes vinum in phialis... nihil patiebantur super contritione Joseph* (Amos. 6. v. 6.).

Mais ne nous arrêtons qu'au seul vice de l'impureté qui, selon saint Paul, est un des principaux attributs de l'ivrognerie : *In quo est luxuria.* Salomon avait dit avant lui : *Luxuriosa res vinum* (Prov. 20. v. 1.). Si l'on a bien de la peine à arrêter les révoltes et les saillies de la chair, lorsqu'on la châtie et qu'on la réduit en servitude, lorsqu'on jeûne et qu'on pratique les règles de la plus exacte tempérance, que sera-ce si l'on donne de l'aliment à ce feu qui est au-dedans de nous-mêmes, et si l'on y jette de l'huile ? Ah ! que cette parole de saint Jérôme est véritable : *Venter mero æstuans citò despumat in libidines* (Hieron. Ep. 83. ad Ocean.). Prétendre conserver la chasteté, et boire beaucoup de vin, c'est prétendre empêcher un effet dont on entretient la cause, c'est tenter Dieu et se moquer de lui. « Jamais, dit ailleurs saint Jérôme, on ne me persuadera » qu'un homme sujet au vin soit chaste : » *Nunquàm ego ebrium castum putabo* (Idem in c. 1. ad Tit.). « Chacun » dira ce qu'il voudra ; pour moi (conclut ce Père), je » puis assurer, mettant la main sur la conscience, que l'abs- » tinence m'a toujours été très-utile, et que je n'en ai jamais » passé les bornes que je ne m'en sois repenti. » Fuyons donc l'ivrognerie, et ayons une extrême horreur de ce vice infâme qui donne entrée à celui de l'impureté, et qui souille nos corps et nos âmes. N'usons de vin que par nécessité et avec la modération que saint Paul prescrit à Timothée : *Modico vino utere.* Sur quoi saint Bernard fait cette reflexion : *Si tibi auctoritas Apostoli placet de bibendo vino (modico), quod ille adjunxit, non prætermittas* (Bern. in. Cant. Serm. 30. n. 12.).

Pour la messe, considérez qu'il y a une manière sainte de s'enivrer qui ne nous est pas interdite, mais à laquelle au contraire saint Paul nous exhorte par les paroles qui suivent celles que nous venons d'expliquer : *Sed implemini Spiritu Sancto.* Enivrons-nous de ce vin nouveau, dont les Apôtres furent remplis au jour de la Pentecôte : *Læti bibamus so-*

briam ebrietatem Spiritûs. Enivrons-nous du Sang de Jésus-Christ dans le sacré banquet auquel il nous invite : *Comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charissimi* (Cant. 5. v. 1.). Ah! que ce vin du ciel nous fasse oublier celui de la terre ! L'ivresse qui vient d'intempérance nous rend faibles et chancelans; mais celle qui vient du Saint-Esprit nous fortifie, et nous tient comme enracinés dans Jésus-Christ : *Vino enim qui inebriatur, vacillat et titubat : Spiritu qui inebriatur, in Christo est* (Ambr. de Cain. et Abel. l. 1. c. 5). « O heureuse ivresse ! s'écrie saint Ambroise, » qui nous rend sobres et tempérans ; qui éteint en nous les » ardeurs de l'impureté ; qui, bien loin de faire chanceler le » corps, le ressuscite ; qui, bien loin d'obscurcir la raison, » l'épure et la consacre : » *Hâc ergò ebrietate corpus non titubat, sed resurgit ; animus non confunditur, sed consecratur* (Idem, Ps. 11. Serm. 15.). Rendons-nous dignes de cette ivresse sainte, en approchant de l'autel avec une dévotion toute pure, afin qu'après avoir communié dignement, nous puissions dire à Jésus-Christ dans notre action de grâces : *Visitâsti terram, et inebriâsti eam : multiplicâsti locupletare eam* (Ps. 64. v. 10.).

POUR LE JEUDI.

Loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino.

Vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels; chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur. *Eph. c. 5. v.* 19.

DE L'OFFICE DIVIN.

I. Point. Il faut le réciter avec respect.

II. Point. Avec attention.

III. Point. Avec dévotion.

Ayant parlé ailleurs du chant ecclésiastique (*Tom. I.*), dont ces paroles de saint Paul nous donneraient lieu de nous entretenir, nous ferons aujourd'hui oraison sur un sujet qui n'est pas moins important pour les Ecclésiastiques : c'est la manière dont on doit réciter l'office divin.

La première disposition que l'Église nous prescrit, est de le réciter avec respect : *Dignè*. L'excellence de l'office divin le demande de nous.

1.° Il est une prière publique que nous faisons au nom de toute l'Église : *Totius Ecclesiæ vox una* (August. Prol. 3. in Psal.). Cette sainte Mère voyant ses enfans trop occupés du soin des affaires temporelles, nous a délégués et députés, pour présenter à Dieu des oraisons plus pures et plus fréquentes, qui fussent comme un tribut de louanges et un encens offert à son infinie majesté. Avec quel respect ne devons-nous pas nous acquitter d'une commission si glorieuse !

2.° Notre office est composé, pour la plus grande partie, des paroles de l'Écriture ; on a choisi ce qu'il y a de plus touchant dans les livres saints, soit par rapport aux Ecclésiastiques, soit par rapport aux différentes solennités, pour en nourrir notre piété. Nous y récitons des psaumes et des hym-

nes qui nous rappellent le souvenir des miséricordes de Dieu. Nous y avons un abrégé des actions incomparables des saints, afin de nous exciter à leur imitation. Nous y lisons les homélies des saints Pères, qui nous font voir le soin qu'ils ont eu de nourrir de la parole de Dieu les peuples commis à leurs soins. Voilà les précieuses perles que l'Église a ramassées pour composer l'office divin, et qui montrent assez les obligations qu'ont les Ecclésiastiques de le réciter avec respect.

Cependant parmi ceux qui récitent le bréviaire, il y en a bien peu qui s'en acquittent avec la révérence que demande une action si sainte. Voyez vous-même quelle a été votre modestie en ce point. Avez-vous choisi des lieux retirés et propres à prier? Avez-vous gardé une posture décente, vous tenant à genoux ou debout, couvert ou découvert, fléchissant le genou, et faisant les autres cérémonies qui doivent accompagner la récitation du bréviaire? Ne l'avez-vous point dit à la hâte, avec précipitation, ou tout à la fois pour en être plus tôt quitte, et sans vouloir vous gêner aux heures que l'Église prescrit? Hélas! qu'il est à craindre que vous n'ayez souvent manqué en quelques-uns de ces points!

II. Considérez qu'il ne suffit pas de réciter l'office divin avec un extérieur modeste et plein de respect, il faut de plus le dire avec attention: *Attentè.* Saint Jérôme expliquant ces paroles du grand Apôtre: *Cantantes et psallentes in cordibus vestris,* dit que les ministres de l'Église doivent apprendre de ces paroles, qu'il faut plutôt chanter du cœur que de la bouche, parce que la voix seule ne peut arriver jusqu'au trône de Dieu, si elle n'y est portée par les affections et les désirs (*Hieron. in hunc locum.*). Il faut, dit Cassien, penser intérieurement à ce qu'on récite (*Coll. 2. cap. 5.*). Que si l'attention est nécessaire dans les prières qui sont purement libres et volontaires, combien est-elle plus nécessaire dans celles qui sont de précepte et de devoir! Quelle apparence que Dieu écoute favorablement ceux qui ne s'entendent pas eux-mêmes; ou que l'Église, qui ne prescrit la récitation du divin office à ses ministres que pour rendre hommage à Dieu, soit contente d'une manière de le réciter, qui le déshonore et l'offense par l'action même qu'elle destine

à son honneur ? Ne peut-on pas dire, après saint Chrysostôme, que prier Dieu de la sorte, c'est se moquer de lui ? *Quî Deum orat, et peccat, non Deum rogat, sed deludit* (Chrys. seu Ap. Imp. in Matth. hom. 15.). N'est-ce pas surtout de cette prière publique qu'il faut entendre ce que saint Cyprien a dit dans son traité de l'Oraison dominicale, que lorsqu'on est en la présence du Seigneur pour le prier, il faut y être attentif et appliqué de toutes les forces de son esprit ; qu'il faut éloigner avec soin toutes les pensées que la chair et le monde nous suggèrent, et n'avoir autre chose dans l'esprit que les prières que nous faisons : *Quando stamus ad orationem, vigilare et incumbere ad preces toto corde debemus : cogitatio omnis carnalis et secularis abscedat ; nec quidquam tunc animus cogitet, quàm id solùm quod precatur* (Tr. de Orat. dom.). Ajoutons, avec ce Père, que notre cœur pendant ce temps ne doit être ouvert qu'à Dieu seul ; qu'il faut le tenir fermé à tous les objets qui pourraient l'en détourner : *Claudatur contrà adversarium pectus, et soli Deo pateat* (Ibid.).

Ainsi, ce n'est pas une légère négligence, ni une lâcheté pardonnable, que de se livrer volontairement à des pensées vaines et inutiles lorsqu'on récite son bréviaire ; et de borner tout ce devoir à la récitation vocale, dont les perroquets seraient capables, si l'on se donnait la peine de la leur apprendre. Ne peut-on pas dire des gens d'église qui récitent l'office de la sorte, qu'ils sont semblables à ces images qui représentent sur nos tabernacles des Chérubins en action de prier, mais qui ne prient point, quoiqu'ils paraissent les mains jointes et à deux genoux ? *Cor suum dabit in similitudinem picturæ* (Eccli. 38. v. 28.). Je veux qu'ils apportent au chœur une contenance respectueuse, une grande modestie en apparence ; qu'ils y paraissent comme des Anges. Si avec tout cela ils roulent pendant ce temps toute autre chose dans leur esprit que les louanges de Dieu qu'ils chantent, ce ne sont que des prières en peinture, qui ne sauraient plaire à Dieu, et que l'Église n'approuve pas. Ce n'est pas même assez de rejeter les pensées inutiles, il faut encore, selon saint Bernard, ne pas donner entrée à celles dont on pourrait s'oc-

cuper en un autre temps : *Nihil aliud*, disait ce saint Abbé à ses religieux, *dùm psallitis*, *quàm quod psallitis*, *cogitate* (Ser. 38. in Cant.). Je veux même que l'on trouve de plus grands sentimens de dévotion en d'autres pensées : il vaut mieux les renvoyer à un autre temps, et n'avoir point alors d'autres objets de méditation que ceux qui se présentent dans les paroles mêmes que l'on récite : *Si orat psalmus, orate ; si gemit, gemite ; si gratulatur, gaudete ; si sperat, sperate ; et si timet, timete* (Aug. in Ps. 30. c. 3.). Voilà la règle que donne saint Augustin. Faisons-y quelque réflexion dans le troisième Point.

III. Elle nous apprend qu'il faut réciter le bréviaire non-seulement avec respect et attention, mais encore avec dévotion : *Devotè*.

Le quatrième concile de Latran ordonne à tous les Bénéficiers de célébrer le divin office avec tout le soin et la dévotion qui leur est possible : *Districtè præcipientes ut divinum officium, nocturnum pariter et diurnum, quantùm eis dederit Deus, studiosè celebrent pariter et devotè* (Concil. Later. IV. sub Innoc. III. anno 1215. can. 17.). Les conciles d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, de Mayence, et plusieurs autres, recommandent la même chose ; et celui de Bâle suppose cette condition si nécessaire, qu'il ordonne à ceux qui réciteront l'office en particulier, de le faire dans un lieu où ils ne soient point détournés de la dévotion qu'ils doivent y apporter : *Tali in loco undè à devotione non retrahantur* (Concil. Basil. Sess. 2. c. *Qualiter horæ canonicæ dicendæ sint extrà chorum.*). Si vous me demandez en quoi consiste cette dévotion, je vous réponds en peu de mots, qu'elle consiste dans une amoureuse conformité des mouvemens du cœur avec les sentimens qui sont exprimés dans les hymnes ou dans les psaumes de l'office. Ainsi, quand le Roi-Prophète admire les merveilles que Dieu a opérées par sa puissance ou par sa sagesse, ceux qui récitent ces psaumes doivent entrer dans des sentimens d'admiration ; quand il demande à Dieu son secours, ils doivent l'implorer et pour eux et pour les fidèles ; quand il témoigne les sentimens de componction dont son cœur était pénétré à

la vue de ses péchés, il faut qu'ils s'excitent à des sentimens semblables de pénitence ; quand il rend à Dieu des actions de grâces pour ses bienfaits, ils doivent entrer dans les mêmes sentimens de reconnaissance. Mais pour concevoir ces différentes affections, il faut que le feu du divin amour brûle dans nos cœurs. Ne vous y trompez pas, dit encore saint Augustin : *Desinis laudare, si desinis amare* (In Ps. 85.). Dieu ne tient pas grand compte des louanges qu'on lui donne, si elles ne partent de la haute estime que l'on a conçue de sa souveraine majesté, et d'un désir ardent de lui plaire et de lui rendre les hommages qui lui sont dus. Il faut que les sentimens du cœur répondent à ceux qui sont exprimés par la langue. *Fratres,* continue ce saint, *non tantùm ad sonum attendite cùm laudatis, sed Deum toti laudate : cantet vox, cantet vita, cantent facta* (Ibid.).

Oh ! si nous avions un peu de cette dévotion, il ne serait pas nécessaire qu'on nous dît de ne pas nous précipiter dans la récitation du bréviaire, d'en prononcer distinctement toutes les paroles, d'en étudier les rubriques, et d'observer les autres cérémonies prescrites ; nous nous porterions à tout cela de cœur et d'affection.

Pour préparation à la messe, priez Dieu qu'il vous pardonne les fautes que vous avez commises en récitant le bréviaire. Faites résolution de vous examiner là-dessus une fois la semaine, afin qu'à l'avenir vous soyez plus exact à bien remplir cette fonction. Mon Dieu, qui nous avez établis pour vous offrir au nom du peuple chrétien des prières et des louanges dignes de votre majesté infinie, bénissez la résolution que nous faisons de nous acquitter de ce devoir avec plus de piété ; remplissez-nous de l'esprit et des sentimens d'adoration de Jésus-Christ votre Fils, afin qu'il prie lui-même dans nous, et que nous vous rendions en lui et par lui les hommages que nous vous devons : *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum* (I. Petr. 4. v. 11.).

POUR LE VENDREDI.

Erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum : hic cùm audisset quia Jesus advenisset à Judœâ in Galilœam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet, et sanaret filium ejus ; incipiebat enim mori.

Il y avait un officier dont le fils était malade à Capharnaüm, lequel ayant appris que Jésus venait de Judée en Galilée, alla le trouver, et le pria de vouloir venir chez lui pour guérir son fils qui s'en allait mourant. *Joan.* 4. *v.* 46 *et* 47.

DU BON USAGE DES MALADIES.

I. Point. Il faut les recevoir avec soumission à la volonté de Dieu.
II. Point. En souffrir les douleurs en esprit de pénitence.

I. Adorons la conduite admirable de la divine providence, qui, voulant attirer cet officier à la foi, envoie une maladie à son fils, qui l'oblige de recourir à Jésus-Christ. Peut-être, hélas ! que jamais il ne serait entré dans le sein de l'Église, s'il n'avait pas profité de l'occasion favorable qu'il trouva pour s'approcher du souverain médecin. Ah ! que les maladies sont utiles à celui qui se met en devoir d'en profiter ! Apprenons donc aujourd'hui l'usage que nous devons en faire.

Il faut d'abord les recevoir de la main de Dieu, dans un esprit de soumission à sa sainte volonté. La première démarche que la foi doit nous inspirer dans ces rencontres, c'est d'honorer la justice de Dieu dans tout le mal que nous souffrons, reconnaissant humblement que nous l'avons bien mérité : *Meritò hæc patimur* (Gen. 45. v. 21.). Disons avec le saint homme Job, que si nous avons reçu avec joie les biens que Dieu nous a donnés, il est juste que nous recevions aussi avec résignation à sa sainte volonté les maux dont sa providence permet que nous soyons affligés : *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus*

(Job, 2. v. 10.)? Voyez comme cet homme de patience ne regarde que la main de Dieu ; voyez comme il s'anime à souffrir par la considération de cette première cause, que nous ne regardons jamais avec foi sans qu'elle nous fortifie. Il ne s'en prend ni aux voleurs qui ont enlevé son troupeau, ni aux vents qui ont renversé sa maison, ni à la langue cruelle de sa femme qui le maudit ; il ne parle pas même du démon qui a reçu le pouvoir de lui faire tout ce mal : mais il considère seulement les ordres de Dieu, auxquels il se soumet avec une humble et entière résignation : *Manus Domini tetigit me.* C'est votre main, Seigneur, qui m'a frappé, c'est votre bras tout puissant que je considère comme appesanti sur moi, et sous les coups duquel je m'humilie. Voilà les sentimens où il faut être quand Dieu nous envoie une maladie ou quelque autre affliction.

Ministres du Seigneur, qui prêchez ces vérités aux autres, souvenez-vous-en lorsque la maladie ou les infirmités ne vous permettront plus de continuer l'exercice de vos fonctions ; gardez-vous bien de nous inquiéter lorsque Dieu vous éprouve ainsi ; élevez alors vos pensées jusqu'à lui, à l'exemple de votre divin maître. Lorsque cet aimable Sauveur se représenta, dans le jardin des Olives, les douleurs et les opprobres de sa Passion, il fut saisi d'horreur et d'appréhension, il ne put envisager sans frayeur un spectacle si terrible. Mais quand il considéra que c'était son Père céleste qui lui présentait ce calice à boire, quelque amer qu'il fût, pour lors il lui parut doux ; et il l'accepta avec joie dès qu'il vit la main qui le lui offrait. Il rejeta avec indignation ceux qui voulaient le détourner de souffrir une mort si cruelle : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum* (Joan. 18. v. 11.) ? C'est ainsi que nous devons en agir dans les maladies ; la qualité de celui qui nous les envoie doit nous les faire recevoir avec soumission. Il ne faut point regarder comme mal ce qui nous vient de si bonne main : *Non est malum quod tàm bonum habet auctorem* (Ambr. *de bono mortis.*). Disons donc, en imitant le langage de J. C. : C'est vous, mon Dieu, qui m'aviez donné la santé dont j'ai fait un si mauvais usage ; c'est vous qui m'envoyez cette ma-

ladie pour me corriger ou pour réveiller ma ferveur dans votre service : ne permettez pas que j'abuse d'une si favorable occasion, et qu'au lieu de vous apaiser, je vous irrite de nouveau par mon impatience et par mes révoltes : *Itâ, Pater : quoniam sic fuit placitum antè te...* (Matth. 11. v. 26.). Oui, mon Dieu, je me soumets à tous les châtimens de votre justice. Je suis bien aise, puisque vous le voulez ainsi, de me voir séparé des créatures, dénué de tous les objets de mes affections et de mes attaches, réduit à un état qui m'empêche de jouir des plaisirs du monde et des douceurs de cette vie : *Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei* (Mich. 7. v. 9.). C'est la première disposition où il faut être pour profiter des maladies ; il faut les recevoir avec soumission à la volonté de Dieu. Venons maintenant à la seconde, qui est d'en souffrir les douleurs en esprit de pénitence.

II. Les maladies aussi bien que la mort sont la peine du péché ; mais elles peuvent en devenir le remède, lorsqu'on les souffre en esprit de pénitence : c'est pourquoi, parmi les avertissemens que saint Grégoire-le-Grand veut qu'un pasteur donne aux malades, il met celui-ci : *Admonendi sunt ægri ut considerent quanti sit muneris molestia corporalis, quæ et admissa peccata diluit, et admitti ea quæ poterant compescit* (Pastor. p. 3 admon. 13.). On doit avertir les malades qu'ils considèrent combien il leur est avantageux que leurs corps soient affligés ; que cette affliction sert à les purifier des péchés qu'ils ont commis, et empêche ceux qu'ils auraient pu commettre. Saint Jean Chrysostôme avait dit avant lui, que toutes les adversités qui nous arrivent en ce monde, sont un baptême de feu qui détruit et consume nos péchés. Nous ne recevons qu'une fois le baptême d'eau, dit ce Père, mais nous pouvons nous purifier dans ce baptême de feu presque tous les jours de notre vie : *Omnis adversitas quæ nos tribulat in hoc mundo, baptismus est ignis ; et in aquâ quidem semel baptizamur : in igne autem hoc penè dùm vivimus* (Chrys. hom. 24. in Matth.). Pour comprendre la pensée de ce saint Docteur, il faut remarquer que dans cette vie nous avons trois tribunaux, où sont ordonnées les peines que nous pouvons employer pour

l'expiation de nos crimes : le tribunal de la confession, où Dieu nous impose les peines qui leur sont dues par la bouche de ses ministres ; le tribunal de la conscience, où il nous inspire de suppléer par notre zèle à l'insuffisance des peines que le confesseur nous ordonne, et qui sont souvent de trop légères satisfactions ; le tribunal de la justice de Dieu, qui, voyant la répugnance que nous avons de satisfaire d'une manière proportionnée à nos fautes, nous envoie des disgrâces, des afflictions, des maladies, pour les punir et les expier en même temps. Si nous les souffrons comme il faut, la miséricorde de Dieu est si grande, qu'elle nous en tiendra compte comme si c'étaient des pénitences que nous eussions embrassées par notre choix : *Tanta est*, dit le concile de Trente, *divinæ magnificentiæ bonitas, ut non solùm pœnis sponte à nobis pro vindicando peccato susceptis ; sed etiam, quod maximum amoris argumentum est, temporalibus flagellis à Deo inflictis, et à nobis patienter toleratis, apud Deum satisfacere valeamus* (Sess. 14. c. 9.).

Entrons dans ce dessein de la bonté de Dieu à notre égard. Si nous nous sommes oubliés durant la santé, tâchons au moins dans la maladie de nous convertir, et faisons en sorte que ces paroles du Prophète se vérifient en nous : *Domine, in angustiâ requisierunt te* (Isai. 26. v. 16.). Récourons au médecin des âmes avant que d'appeler ceux du corps, ainsi que l'Église nous l'ordonne : *Districtè præcipimus medicis corporum, ut cùm eos ad infirmos vocari contigerit, ipsos ante omnia moneant et inducant, quòd medicos advocent animarum* (Concil. Later. sub Innocent. 3. can. 22.). Après nous être mis en état de grâce, offrons-nous à la justice divine, comme des victimes préparées à tout souffrir ; convaincus que quelque juste que soit un homme, il a besoin d'être épuré de plusieurs défauts dans la fournaise des tribulations : *In igne probatur aurum et argentum, et homines receptibiles in camino humiliationis* (Eccli. 2. v. 5.). Disons à Dieu, avec le grand saint Augustin : Ah ! Seigneur, mes péchés méritent bien davantage ; coupez, tranchez, taillez, brûlez, frappez-moi tant

qu'il vous plaira en ce monde, pourvu que vous m'épargniez en l'autre : *Hìc ure, hìc seca ; modò parcas, et in æternum parcas.* Ou avec un autre saint : *Domine, da mihi modò patientiam, et postea indulgentiam* (Saint Fulgence).

Voilà les sentimens qu'il faut avoir dans les maladies ; les avez-vous eus? Avez-vous regardé les maladies comme des remèdes capables de guérir les maux de votre âme, comme des faveurs du ciel et une portion de la croix de Jésus-Christ? Les avez-vous acceptées avec joie, ou du moins avec soumission à la volonté de Dieu? Avez-vous eu recours au plus tôt aux sacremens, afin de rendre vos souffrances méritoires? Avez-vous souffert les douleurs de la maladie en esprit de pénitence? Ne vous êtes-vous point laissé aller, au contraire, aux plaintes, aux murmures, aux chagrins? Oh ! qu'il y a bien peu de personnes qui profitent comme elles doivent des maladies! *Pauci ex infirmitate emendantur* (De Imitat. Chr. l. 3. c. 23.).

Pour la messe, prenez la résolution d'en faire un meilleur usage, et d'entrer dans les dispositions d'un illustre pénitent, que nous pouvons bien prendre pour modèle de notre conduite : *O Domine, in tribulationibus me exerce : flagellandum judicas omnem filium quem recepturus es, qui nec unico pepercisti. Ille quidem sinè peccato flagellatus est ; ego autem dico : Miserere mei, sana animam meam, quoniam peccavi tibi. Si secatus est, qui putredinem non habebat ; si medicina ipsa nostra ignem medicinalem non respuit, impatienter ferre debemus urentem medicum et sanctum, id est, omnibus tribulationibus nos exercentem et à peccato sanantem* (Aug. in Ps. 40. n. 6.) ?

Le saint pape Pie V, dans sa dernière maladie, où il souffrit les douleurs aiguës de la pierre, disait souvent à Dieu : *Domine, adde ad dolorem, dummodò addas ad patientiam* (Apud Boll. t. 1. Maii Append.).

POUR LE SAMEDI.

Credidit ipse, et domus ejus tota.
Il crut, lui et toute sa maison. *Joan.* 4. *v.* 53.

DES DEVOIRS DES MAITRES ENVERS LEURS DOMESTIQUES.

I. Point. A l'égard du temporel.
II. Point. A l'égard du spirituel.

I. La foi de l'officier dont il est parlé dans l'Évangile eut différens degrés, dit le vénérable Bède (*Beda in Joan. ibid.*) Elle commença quand il vint trouver Jésus-Christ pour lui demander la guérison de son fils; elle augmenta quand notre Seigneur lui dit : *Allez, votre fils se porte bien.* Enfin, elle fut parfaite quand, par le rapport que lui firent ses serviteurs, il connut que son fils avait été guéri à l'heure même que Jésus-Christ lui avait dit ces paroles : *Filius tuus vivit.* Ce fut pour lors que, non content de croire lui-même, il engagea tous ceux de sa maison à embrasser la foi en Jésus-Christ : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Voilà une conduite qui est d'une grande édification pour les maîtres, et qui leur apprend bien à ne pas négliger le salut de leurs domestiques. Cette matière ne doit pas paraître indifférente aux ministres du Seigneur. Si saint Bernard a cru devoir en parler à un grand Pape à qui il adresse ses livres de la Considération (*Lib.* 4. *Consid. c.* 9.), il ne sera pas sans doute inutile aux Ecclésiastiques, qui ont ordinairement des domestiques, de considérer au moins une fois l'année à quoi la loi de Dieu les oblige à cet égard.

Les devoirs des maîtres envers les domestiques regardent les besoins temporels et les spirituels.

A l'égard du temporel, il faut 1.° les nourrir et les occuper honnêtement. L'obligation qu'ont les maîtres de fournir ce qui est nécessaire pour la nourriture des domestiques, est fondée sur le droit naturel et le droit divin : *Celui qui travaille*, dit Jésus-Christ, *mérite qu'on le nourrisse; il*

est digne de sa récompense (Matth. 10. v. 10.). Les serviteurs vous donnent leur temps et leurs sueurs : n'est-il pas bien juste que vous leur donniez la nourriture ? On ne vous dit pas de les nourrir délicatement ; ce serait exciter leur insolence, et les animer pour ainsi dire contre vous : mais ne les mettez pas aussi dans l'impuissance de vous servir, par vos mesquineries honteuses, ne leur laissant qu'à regret quelques misérables restes qui peuvent à peine suffire pour leur entretien. Ne voyez-vous pas que, par une conduite si sordide, vous vous rendez coupable de leurs murmures, de leurs larcins et des excès d'intempérance auxquels ils se laisseront aller quand ils en auront l'occasion? Ne les accablez pas non plus par un travail excessif, et ne les poussez pas à bout, vous prévalant de l'autorité que vous avez sur eux. Vous ménageriez une bête de charge qui vous coûterait de l'argent, et vous n'avez pas de honte d'accabler un pauvre serviteur qui est votre frère : est-ce là vous acquitter à son égard de ce que vous lui devez, suivant le précepte de l'Apôtre? *Domini, quod justum est et æquum servis præstate, scientes quòd et vos Dominum habetis in cœlo* (Coloss. 4. v. 1.).

2.° Il faut les assister dans leurs besoins, en prendre soin pendant leurs maladies, les protéger et leur tenir lieu de père. Si vous avez un serviteur fidèle et bien sensé, dit le Sage, qu'il vous soit cher comme votre âme ; ne permettez pas qu'après vous avoir servi long-temps, il tombe dans la pauvreté ; pourvoyez, si vous le pouvez, à son établissement, et qu'il trouve en vous une ressource qui le préserve de l'indigence : *Servus sensatus sit tibi dilectus quasi anima tua ; non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum* (Eccli. 7. v. 23.).

3.° Il faut payer fidèlement les gages des domestiques : *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque manè* (Lev. 19. v. 14.). Vous ne pouvez retenir ou différer de payer leur salaire lorsqu'ils souffrent de ce délai : ce serait commettre une injustice dont le cri s'élève jusqu'au trône de Dieu. Si celui qui manque aux devoirs de la charité en refusant l'aumône aux pauvres, est traité d'homicide, suivant

ces paroles de saint Ambroise : *Si non pavisti, occidisti ;* de quel crime ne se rend pas coupable celui qui viole ceux de la justice, en refusant les gages d'un pauvre domestique ! Aussi saint Jacques dit-il que c'est une faute qui demande vengeance devant Dieu : *Ecce merces operariorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat : et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit* (Jac. 5. v. 4.). Combien cependant d'Ecclésiastiques tombent dans ce défaut! On fait attendre durant plusieurs années les gages d'un valet ; et quand il veut être payé, on ne lui répond que par des menaces, des juremens et des emportemens. N'êtes-vous point tombé dans de pareils excès à l'égard de vos domestiques? *Non lædas servum in veritate operantem* (Eccli. 7. v. 22.). Mais parce que ce n'est là que ce que vous leur devez à l'égard du temporel, voyez encore à quoi le spirituel vous oblige.

II. Vous devez 1.° instruire et édifier vos domestiques ; avoir soin qu'ils sachent les principaux mystères de la foi, qu'ils fréquentent les sacremens, qu'ils prient soir et matin, et vivent chrétiennement : y faites-vous attention? Bien souvent les domestiques des Ecclésiastiques sont les plus ignorans et les plus déréglés ; n'est-ce pas là une chose honteuse? Quoi ! dit saint Paul, comment un homme osera-t-il prendre soin de l'Église de Dieu, s'il n'est pas capable de régler et gouverner sa propre maison? Comment lui confiera-t-on le soin des âmes étrangères, s'il néglige celles qui lui sont propres, et dont il est comme le Pasteur naturel et le père? *Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodò Ecclesiæ Dei diligentiam habebit* (I. Tim. 3. v. 5.) ?

2.° Vous devez veiller sur vos domestiques. Saint Bernard ne dispense pas le pape Eugène de ce soin ; il ne veut pas même qu'il s'en décharge et s'en remette sur un autre ; il veut qu'il s'y applique lui-même, malgré le soin de toutes les Églises. Écoutez comme il lui parle : *Non oportet ut vilia domûs tuæ ultimus scias, quod quàm plurimis novimus contigisse : quapropter, ut dixi, alius alia dispenset ; de disciplinâ tu provide, illud nemini credas. Si insolentior coràm te vel sermo sonuerit, vel habitus*

apparuerit ; manus tua super ejusmodi, tu ulciscere injuriam tuam. Impunitas ausum parit, ausus excessum ; domum Episcopi decet sanctitudo, decet modestia, decet honestas ; horum disciplina custos. Sacerdotis domestici aut cæteris honestiores, aut fabula omnibus sunt. In vultu, in habitu, in incessu illorum qui circà te sunt nihil residere impudicum, nihil indecens patiaris.... (Lib. 4. Consid. cap. 6. n. 21.). Voilà un avertissement sur lequel les Ecclésiastiques qui ont des personnes à leur service doivent bien faire réflexion.

3.° Vous devez corriger vos domestiques. Ils ont bien des défauts, me direz-vous. Eh ! où est celui qui n'en a pas ? Il faut les corriger, non en vous mettant en colère, ni en les traitant avec violence et menaces, mais en leur parlant avec douceur et charité, faisant réflexion sur vous, et disant en vous-même : Quoi ! si j'ai tant de peine de me corriger, nonobstant tous les soins qu'on a pris dès ma plus tendre jeunesse à me former ; si je suis encore sujet aux mêmes imperfections, dois-je être surpris que de pauvres gens élevés à la campagne, qui n'ont eu aucun de ces secours, soient remplis de défauts ? Lorsque les fautes qu'ils font ne viennent pas d'un fonds de malice, mais d'inadvertance et de médiocrité d'esprit, supportez-les patiemment, espérant que le temps y remédiera ; dissimulez quelquefois, ne relevez pas tout ; ne faites pas des monstres d'un rien, ne vous livrez jamais à la colère, surtout pour des sujets légers qui ne doivent point vous inquiéter et vous troubler. Enfin, ne vous rendez pas un objet de terreur pour ceux qui vous sont soumis, vous souvenant que vous avez dans le ciel le même maître que vos serviteurs, qui n'aura point d'égard à la différence des conditions : *Remittentes minas,* vous dit l'Apôtre ; *scientes quia et illorum et vester Dominus est in cœlis ; et personarum acceptio non est apud eum* (Eph. 6. v. 9.)

Pour la messe, admirez l'humilité et la charité de votre divin maître, qui vient du ciel en terre pour l'amour d'un pauvre serviteur : *Ecce de cœlo venit*, dit saint Grégoire, *qui servo in terrâ occurrere non despicit* (Homil. 28. in Evang.). Priez-le de vous guérir vous-même, et de gué-

rir ensuite vos domestiques des défauts qu'ils peuvent avoir. Dites-lui avec l'officier de l'Évangile : *Domine, descende priusquàm moriatur filius meus.* Et comme vous devez, en qualité d'Ecclésiastique, enseigner le peuple chrétien, n'oubliez pas de faire sentir aux maîtres combien ils sont coupables devant Dieu, quand ils manquent à leurs devoirs envers leurs serviteurs : *Si quis autem suorum, et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (I. Tim. cap. 5. v. 8.).

VINGT-UNIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Confortamini in Domino, et in potentiâ virtutis ejus : induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversùs insidias diaboli.

Fortifiez-vous dans le Seigneur et en sa vertu toute-puissante : revêtez-vous des armes de Dieu, afin de pouvoir vous soutenir contre les embûches du diable. *Eph. c. 6. v. 10 et 11.*

LE COMBAT SPIRITUEL.

I. Point. Notre vie est un combat continuel

II. Point. Nous devons y réclamer sans cesse le secours de Dieu.

I. Saint Paul nous exhorte dans l'Épître de ce jour à combattre généreusement, et à regarder la vie présente comme une guerre continuelle. Mais, hélas ! il y a bien peu de Chrétiens, et même d'Ecclésiastiques, qui fassent attention à cette grande vérité, et qui soient persuadés que nous avons à combattre autant de temps que nous avons à vivre, suivant cette

fameuse sentence qu'a prononcée le saint homme Job : *Militia est vita hominis super terram* (Job. 7. v. 1.). Tâchons donc de nous en bien convaincre dans cette oraison.

« La vie de l'homme n'est pas seulement remplie de tentations, dit S. Grégoire-le-Grand ; mais elle est une tentation elle-même : car depuis que l'homme est tombé volontairement de l'état d'innocence dans lequel il avait été créé, il est devenu pour lui-même, par sa propre corruption, comme une source de tentations et de misères. » (*Gr. M. Mor. l.* 6. *c.* 3.).

La vie chrétienne n'est pas moins une guerre et un combat. Le chrétien, c'est être enrôlé dans la milice de Jésus-Christ pour combattre et faire la guerre à ses ennemis : c'est pour cela que, après avoir été régénérés par le baptême, on nous donne la Confirmation, afin que nous recevions dans ce sacrement, par l'infusion du Saint-Esprit qui nous y est donné, une nouvelle force pour résister avec courage à toutes les puissances du monde et de l'enfer. Cette guerre est une guerre toute sainte, puisqu'il s'agit de se conserver le trésor de la grâce, et de croître de plus en plus dans la sainteté que nous avons reçue au baptême : mais comme les hommes ne connaissaient point la nature de cette guerre avant l'incarnation du Fils de Dieu, Jésus-Christ a bien voulu nous en donner l'exemple. Aussitôt qu'il fut baptisé il se retira, par un mouvement du Saint-Esprit, dans le désert, pour entrer en lice avec le prince des ténèbres ; il nous a ouvert le premier ce champ de bataille, et nous a proposé le ciel comme un prix et une couronne que nous ne pouvons mériter qu'après avoir bien combattu. Nous ne devons donc point perdre courage, en considérant que cette vie est un lieu de tentation : car, de même que dans les combats, ceux qui vont les premiers aux coups sont les plus généreux et les plus estimés du prince ; de même, plus une âme est éprouvée et exercée par la tentation, plus elle acquiert de gloire et de mérite devant Dieu : *Quia tentatione probatur et exercetur virtus*, dit saint Augustin, *et est palma gloriosior non consensisse tentatum, quàm non potuisse tentari* (Lib. 3. de Gen. ad litt. c. 15.).

Or, si la vie d'un simple Chrétien est une guerre continuelle, que penser de celle d'un Ecclésiastique qui veut remplir les devoirs de son état, et travailler à détruire l'empire du démon? Que penser de celle d'un bon Curé, qui, prenant possession de sa cure, dit avec une sainte confiance en Jésus-Christ : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foràs* (Joan. 12. v. 31.). Il faudra que je chasse le démon de ma paroisse. Est-ce que le serpent se laissera écraser la tête sans crier? Est-ce que ce lion rugissant, comme l'appelle saint Pierre (*I. Petr.* 5. *v.* 8.), souffrira qu'on lui arrache sa proie sans que ses rugissemens soient entendus? Est-ce que cet ennemi irréconciliable se verra terrassé sans insulter à son vainqueur? Non, sans doute; il faut donc que ce bon Ecclésiastique et ce bon Pasteur s'attende à soutenir de terribles assauts.

II. C'est pourquoi nous devons réclamer sans cesse le secours de Dieu : *Confortamini in Domino et in potentiâ virtutis ejus.* Car, qui sommes-nous pour nous défendre contre les redoutables ennemis de notre salut, qui nous attaquent avec tant de force et d'opiniâtreté, qui nous tendent mille piéges, et nous creusent des abîmes et des précipices de tous côtés? Comment soutenir un choc si violent et si inégal, et parer à tous leurs coups, nous qui sommes plus faibles que des roseaux, nous dont l'esprit n'est qu'ignorance, dont la volonté n'est que faiblesse et corruption, et qui sommes capables de succomber aux plus légères tentations? Que cette certitude de notre impuissance nous fasse à chaque instant recourir à Dieu, pour le prier avec ferveur de combattre pour nous : *Deus noster... in nobis quidem non est tanta fortitudo, ut possimus huic multitudini resistere, quæ irruit super nos. Sed cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te...* (II. Paral. 20. v. 12.). *Tu scis quæ cogitant in nos. Quomodò poterimus subsistere antè faciem eorum, nisi tu adjuves nos* (I. Mach. 3. v. 52.)? Ne cessons point d'implorer l'assistance de celui sans lequel nous ne pouvons, je ne dis pas vaincre, mais seulement former le dessein de combattre. Nos armes sont la

prière, nos forces sont les grâces de Jésus-Christ : *Dominus fortitudo mea....* (Ps. 17. v. 2.). *Auxilium meum à Domino* (Ps. 120. v. 2.). Tous les saints Prêtres, particulièrement tous les saints Pasteurs ont été des hommes d'oraison : *Orationibus vixerunt.* On les a vus dans les plus grands combats passer les jours et les nuits en prières. Saint Ambroise, se voyant opprimé par l'impératrice Justine, ne faisait autre chose que prier. Tout le peuple, plein de zèle, dit saint Augustin (*Lib.* 9. *Confess.*), résolut de mourir avec son évêque, et passait pour cet effet les nuits entières dans l'église. Ce fut dans ces conjonctures que, pour prévenir et empêcher l'ennui qu'aurait pu causer au peuple un si long et si pénible travail, il fut ordonné qu'on chanterait des hymnes et des psaumes selon l'usage de l'Église d'Orient. Ah ! si les saints ont prié de la sorte, que ne convient-il pas que nous fassions, nous qui avons tout à craindre non-seulement au dehors, mais encore au-dedans de nous-mêmes ! Prions donc, et recourons à Dieu sans nous lasser jamais.

Seigneur, ayez pitié de moi ; ne permettez pas que je sois davantage le jouet de ces esprits de malice qui ne sont pas moins vos ennemis que les nôtres. Vous savez le dessein qu'ils ont de me perdre : eh ! comment puis-je subsister devant eux, si vous ne vous hâtez de me secourir ? Délivrez-moi, Seigneur, de ces lions affamés et rugissans, prêts à dévorer leur proie. Mon Dieu, accourez à mon aide, repoussez ce dragon qui s'élance sur moi : *Domine, invadit me* (Tob. 6. v. 3.). Armé de votre secours, je défierai toutes les puissances des ténèbres : *In te inimicos nostros ventilabimus cornu, et in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis* (Ps. 43. v. 6.). Si vous me revêtez de vous-même, ô Jésus ! je serai non-seulement invincible, mais invulnérable. C'est en vous seul que je mets ma confiance, j'espère et j'attends tout de vous : *Misericordia mea, et refugium meum, susceptor meus, et protector meus : susceptor, ne cadam ; erutor, ne hærcam ; protector, ne feriar*, ajoute saint Augustin (*In Ps.* 143. *n.* 9.).

Pour préparation à la messe, unissez-vous à ce chef adorable de toute la milice chrétienne ; revêtez-vous de ses ar-

mes, comme l'Apôtre vous y exhorte : *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversùs insidias diaboli.* Il est vrai que le démon est un ennemi redoutable. C'est un géant qui nous attaque, mais Jésus-Christ lui a enlevé ses armes et ses dépouilles; il l'a attaché à la croix qui est le char de triomphe de ce divin Rédempteur : *Principatus et potestates traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso* (Coloss. 2. v. 15.). Malgré tous les efforts de l'enfer, des millions de chrétiens, une infinité de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe ont vaincu et foulé sous leurs pieds l'ennemi commun de notre salut. Que l'exemple de ces généreux athlètes nous anime au combat ; et puisque nous apprenons des saints Pères que c'est l'Eucharistie qui les a soutenus (*Cyp. ep.* 57.), tâchons, à leur exemple, de bien communier ; après cela ne craignons plus rien : *Si Deus pro nobis, quis contrà nos* (Rom. 8. v. 31.). Pour action de grâces, ajoutons avec saint Augustin : *Qui hanc annonam dedit pugnanti, quid servat vincenti* (In Ps. 143. n. 10.) !

POUR LE LUNDI.

Non est nobis colluctatio adversùs carnem et sanguinem ; sed adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contrà spiritualia nequitiæ, in cœlestibus : propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, et in omnibus perfecti stare.

Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux ; contre les esprits de malice répandus dans l'air : c'est pourquoi prenez les armes de Dieu, afin qu'étant munis de tout, vous puissiez aux jours mauvais résister et demeurer fermes. *Ephes. c. 6. v. 12 et 13.*

DES ENNEMIS QUE NOUS AVONS A COMBATTRE.

I. Point. Quels sont ces ennemis.
II. Point. L'ordre que nous devons garder dans ce combat.

I. Ces paroles de l'Apôtre nous donnent lieu d'examiner, en continuant la méditation d'hier, quels sont les ennemis que nous avons à combattre.

Le premier et le plus redoutable, c'est le démon, que saint Paul appelle ici le prince des ténèbres, et ailleurs, *le dieu de ce siècle* (II. Cor. 4. v. 4). Ce qui doit nous faire comprendre la grandeur de sa puissance qui est telle, qu'au sentiment de Job il n'en est point sur la terre qui lui soit semblable : *Non est super terram potestas quæ comparetur ei* (Job. 41. v. 24.). C'est un ennemi mortel, irréconciliable, qui a juré notre ruine ; il s'applique avec un soin et une vigilance infatigable, pour réussir dans ce funeste dessein ; il y emploie tout ce qu'il a de ruses, de forces, d'artifices ; jamais il ne se repose et ne se rebute : *Nunquàm malitiæ suæ otium facit.* Dans les premiers siècles de l'Église, dit saint Augustin, il agissait en lion par les

cruelles persécutions qu'il excitait contre les premiers Chrétiens; aujourd'hui il agit en serpent, couvrant sa malice et déguisant ses stratagèmes : *Hostis ille noster tunc leo fuit, cùm apertè sœviebat; modò draco est, cùm occultè insidiatur* (Aug. in Ps. 39.). Il en veut principalement aux gens de bien, et se sert ordinairement des méchans pour leur faire la guerre : il laisse les superbes, les avares et les impudiques, parce qu'ils sont ses amis et font ses volontés; bien loin de les attaquer, il se sert d'eux pour persécuter les bons : *Diabolus non persequitur nisi bonos : malos enim, luxuriosos, cupidos et superbos persequi diabolus non consuevit : amici enim sunt sui, et semper voluntates ejus faciunt; et in tantùm eos non persequitur, ut etiam per illos persequatur* (Ibid.). Voilà le premier ennemi que nous avons à craindre, et qui fait tomber tous les jours une infinité de Chrétiens dans ses piéges.

Le second, c'est le monde. Ce monde que nous devons appréhender, n'est pas le ciel et la terre, ni toutes les choses que Dieu a créées, mais l'infection que le péché y a répandue. Ce monde, disait saint Augustin, est ce siècle corrompu qui ne respire que le péché; c'est la société des méchans, des hommes charnels et vicieux. Ce monde nous fait la guerre en plusieurs manières : par ses mauvais exemples, par ses discours dangereux, par ses maximes pernicieuses, par ses menaces et ses persécutions, par ses faveurs même aussi bien que par ses plaisirs : de sorte que nous devons le combattre, et que nous ne pouvons lui plaire sans déplaire à Dieu et encourir son inimitié, comme dit saint Jacques : *Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei; quicumque ergò voluerit amicus esse seculi hujus, inimicus Dei constituitur* (Jac. 4. v. 4.).

Le troisième ennemi que nous avons à combattre, c'est la chair, qui nous tente par ses inclinations corrompues. Cet ennemi est d'autant plus à craindre que nous le portons au-dedans de nous : *Inimici hominis, domestici ejus* (Matth. 10. v. 36.). Nous avons, dit saint Bernard, un ennemi domestique que nous portons partout avec nous; nous le por-

tons partout avec nous, c'est cette chair née et nourrie dans le péché, toute corrompue par sa propre origine, et encore plus gâtée par sa mauvaise habitude. De là vient qu'elle s'élève contre l'esprit avec tant de fureur, qu'elle murmure sans cesse, qu'elle ne peut souffrir la discipline, qu'elle se porte toujours aux choses illicites, qu'elle n'obéit point à la raison, et n'est retenue par aucune crainte: *Ubiquè circumferimus inimicum nostrum; carnem hanc loquor de peccato natam, in peccato nutritam; corruptam nimis ipsâ origine, sed multò amplius pravâ consuetudine vitiatam. Hinc est quod tam acriter caro adversùs spiritum concupiscit; quod assiduè murmurat et impatiens est disciplinæ; quod illicita suggerit; quod nec rationi obtemperat, nec inhibetur ullo timore* (Bern. Serm. 5. in Quadr. n. 1.).

Voilà quels sont les ennemis que nous avons à combattre; chacun doit les connaître: mais les Ecclésiastiques sont obligés d'en avoir une connaissance plus parfaite que les autres, parce que non-seulement ils doivent en instruire le peuple chrétien, mais encore parce qu'ils sont eux-mêmes plus exposés que personne à la fureur de ces ennemis, ainsi que le Sauveur lui-même nous en avertit en la personne de saint Pierre: *Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum* (Luc. 22. v. 31.). Pesez bien cette répétition de nom: *Simon, Simon;* elle nous marque que l'avertissement est de la dernière importance; il faut donc connaître et craindre des ennemis si dangereux. Mais parce que cela ne suffit pas, et qu'il s'agit encore de les combattre,

II. Considérez la manière et l'ordre qu'il faut observer dans ce combat. Saint Paul, suivant un ancien auteur, nous l'apprend quand il dit: *Sic pugno, non quasi aerem verberans; sed castigo corpus meum, et in servitutem redigo* (I. Cor. 9. v. 26 et 27.). Par ces paroles, l'Apôtre nous montre que pour ne pas donner des coups en l'air, il faut garder l'ordre des combats; c'est-à-dire qu'il faut commencer par dompter notre chair avant que d'entreprendre de donner des combats contre les démons, d'où

nous puissions sortir victorieux. « Je combats et je ne donne » point des coups en l'air, dit-il, mais je traite rudement » mon corps et je le réduis en servitude. » Vous voyez, dit » Cassien, que l'Apôtre réduit tous ses combats à mortifier » sa chair; ayant triomphé d'elle et l'ayant comme foulée aux » pieds, il marche glorieusement sur elle comme sur un char » de triomphe : » *Ut sublimis triumphator invehitur* (Cass. Instit. Lib. 5.). Après s'être enrichi de tant de couronnes, il mérite d'entrer en lutte avec des ennemis plus puissans : *Robustiorum incipit hostium subire certamina* (ibid.); et étant maître de tous les autres, il a sujet de s'écrier avec confiance : « Nous n'avons plus à combattre contre la chair » ni contre le sang; mais contre les principautés, contre les » puissances, contre les princes de ce monde, contre les es- » prits de malice qui sont dans l'air. » Suivons cet ordre si nous voulons combattre utilement; commençons par vaincre cette chair rebelle, et après l'avoir réduite en servitude, nous pourrons tenter de combattre les démons et espérer de les vaincre. Le moyen donc le plus assuré, conclut Cassien, pour remporter l'avantage en toutes sortes de combats, c'est de retrancher d'abord tous les désirs de la chair; personne ne combattra comme il faut, s'il ne s'assujettit premièrement sa propre chair; et celui qui ne combat pas légitimement, comme dit saint Paul, ne pourra entrer dans la carrière, ni remporter la victoire : *Illud enim est cunctorum luctaminum velut quoddam solidissimum fundamentum, ut primitùs carnalium desideriorum incentiva perimantur : nam nullus carne propriâ non devictâ legitimè decertare poterit; et qui legitimè non decertat, sinè dubio nec in agone confligere, nec coronæ gloriam victoriæ gratiâ poterit promereri* (Cass. ibid.).

Avez-vous suivi cet ordre? Avez-vous appris à surmonter les tentations du démon par les victoires que vous avez remportées sur vous-même? Quelle apparence que vous puissiez vaincre les démons, ces esprits de malice aguerris depuis six mille ans aux dépens de tant de grands hommes, si vous succombez chaque jour dans la guerre que la chair vous fait ou que le monde vous suscite? Sachez que ces esprits su-

perbes ne daignent combattre que ceux qui ont déjà remporté quelques victoires : *Nonnisi victoribus tantùm concertare dignantur* (Cass. ibid.).

Pour la messe, priez Jésus-Christ qu'il vous apprenne l'art de vaincre vos ennemis ; et puisqu'il s'agit, pour réussir dans cette guerre, de mortifier votre corps et de vous défaire de l'esprit du monde, ne perdez point courage ; souvenez-vous que vous tenez la place des disciples de Jésus-Christ, qui ont établi l'Évangile partout, parce que leur vie a été pénible et laborieuse, qu'ils ont aimé la mortification, méprisé la gloire et les richesses de ce monde. S'ils avaient été des hommes de plaisir, des gens de négoce et de trafic, comme sont tant d'Ecclésiastiques de nos jours, ils n'auraient pas renversé, comme ils ont fait, l'empire du démon. Vous avez le même ennemi à combattre, imitez-les ; et avant que d'aller à l'autel, appliquez-vous ces belles paroles de saint Grégoire : *Quicunque ad fidei agonem venimus, luctamen contra malignos spiritus sumimus. Nihil autem maligni spiritus in hoc mundo proprium possident : nudi ergò cum nudis luctari debemus. Nam si vestitus quisque cum nudo luctatur, citiùs in terram dejicitur, quia habet undè teneatur. Quid enim sunt terrena omnia, nisi quædam corporis indumenta ? Qui ergò contra diabolum ad certamen properat, vestimenta abjiciat ne succumbat* (Greg. Mag. Homil. 32. in Evang.).

POUR LE MARDI.

State ergò succincti lumbos vestros in veritate, et induti loricam justitiæ, et calceati pedes in præparatione Evangelii pacis : in omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere : et galeam salutis assumite; et gladium spiritûs, quod est verbum Dei.

Soyez donc fermes ; que la vérité soit la ceinture de vos reins ; que la justice soit votre cuirasse ; ayez la chaussure aux pieds, comme étant disposés à aller annoncer l'Évangile de la paix : servez-vous surtout du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit. Prenez encore le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu. *Ephes. c.* 6. *v.* 14. 15. 16. *et* 17.

DES ARMES QUE NOUS DEVONS EMPLOYER CONTRE LES ENNEMIS DE NOTRE SALUT.

I. Point. Le bouclier de la foi est une des principales armes que nous devons employer contre eux.

II. Point. L'épée de la parole de Dieu en est une autre.

I. Après que l'Apôtre nous a exhortés au combat et fait connaître les ennemis qui s'opposent à notre salut, il nous fournit des armes pour nous défendre, et il nous les représente, comme remarque saint Jérôme (*In hunc loc.*), sous la figure des armes ordinaires dont on a coutume de munir un soldat qui va à la guerre. Il nous donne pour ceinture la vérité : *State ergò succincti lumbos vestros in veritate ;* pour cuirasse la justice : *Induti loricam justitiæ ;* pour chaussure l'obéissance à prêcher et à pratiquer fidèlement l'Évangile de paix : *Calceati pedes in præparatione Evangelii pacis.* Mais il veut surtout que nous nous servions du bouclier de la foi pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin esprit ; que nous prenions le casque du salut, et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu : *In omnibus*

sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere : et galeam salutis assumite; et gladium spiritûs, quod est verbum Dei. Comme ce sont ces dernières armes que l'Apôtre nous conseille particulièrement, nous nous y arrêtons dans cette oraison.

La foi est donc la défense générale que nous devons employer contre les ennemis de notre salut : c'est le bouclier dont nous devons nous couvrir. Remarquez que les autres armes, sans le bouclier, sont imparfaites : le casque défend la tête ; la cuirasse, la poitrine ; mais il n'y a que le bouclier qui couvre tout le corps. Il en est de même des vertus en particulier par rapport à la foi : elles défendent bien quelques puissances de l'âme ; mais il n'y a que la foi qui les défende toutes. C'est pour cela que nous devons y avoir recours dans tous les combats que nous avons à soutenir : *In omnibus certaminibus fide muniamur: quia sicut scutum ipsorum quoque armorum defensio est, et sinè hoc omnis armatus inermis est; ità et hæ virtutes sinè fide salvare non possunt. Nam sicut scutum omnia injecta repellit et recutit; ità et fides omnes diaboli persuasiones exstinguit, quamvis quasi lumen rationis habere videantur* (Hieron. Ibid.). Êtes-vous tenté d'erreur et d'hérésie, armez vous du bouclier de la foi ; opposez à la tentation ces paroles de Jésus-Christ : *Qui non credit, jam judicatus est* (Joan. 3. v. 28.). Êtes-vous tenté de différer votre conversion, servez-vous de ces paroles de l'Évangile : *Ideò et vos estote parati; quia quâ nescitis horâ, Filius hominis venturus est* (Matth. 24. v. 44.). Êtes-vous tenté d'envie, de vengeance, d'impureté, car l'ange de Satan excite quelquefois ces traits enflammés dans les âmes les plus pures, repoussez-les par ces paroles de la foi : « Ceux qui s'abandonnent à de semblables péchés » n'entreront point dans le royaume de Dieu : » *Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur* (Gal. 5. v. 21.) Est-ce ainsi que vous avez eu recours à la foi, comme l'Apôtre l'ordonne : *In omnibus sumentes scutum fidei?* Que vous avez perdu de victoires pour n'avoir pas pris soin de vous revêtir de ce bouclier !

II. Outre le bouclier de la foi, prenez encore l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu : *Assumite et gladium spiritûs, quod est verbum Dei.* Cette épée que l'Apôtre nous met en main, nous est nécessaire pour nous défendre contre les illusions du démon; aussi voyons-nous dans l'Évangile (*Matth.* 4. *v.* 7 *et* 10.) que Jésus-Christ n'employa que la parole de Dieu pour confondre cet esprit superbe qui osa le tenter. C'est là cette épée à deux tranchans, comme l'appelle ailleurs saint Paul (*Hebr.* 4. *v.* 12.), qui pénètre jusqu'au fond du cœur. Pourquoi, demande saint Augustin, la parole de Dieu est-elle comparée à une épée qui a deux tranchans? C'est, répond ce grand docteur, parce qu'elle décide des choses temporelles et des choses éternelles; qu'elle fait voir dans l'un et dans l'autre que ce qu'elle dit est vrai, et qu'elle sépare du monde celui qu'elle frappe : *Sermo ergò Dei gladius bis acutus. Undè bis acutus? Dicit de temporalibus, dicit de æternis; in utroque probat quod dicit, et eum quem ferit separat à mundo* (Aug. in Ps. 149. n. 12.). Cette parole n'est-elle pas une épée? puisque J. C. a dit : *Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive* (Matth. 20. v. 35.). Voyez quel est le tranchant de cette épée; voyez les divisions qu'elle fait, continue saint Augustin : elle sépare les saints; elle divise les impies; elle retranche de vous ce qui était un obstacle pour votre salut. Un enfant veut se consacrer à Dieu, son père ne le veut pas : la parole de Dieu vient, qui sépare le père de l'enfant. Une fille veut se sacrifier à Jésus-Christ, et sa mère s'y oppose : cette épée tranchante agit et divise l'une et l'autre : *Disjungit sanctos, disjungit impios; separat à te quod te impedit. Filius vult servire Deo, pater non vult: venit gladius, venit sermo Dei, dividit filium à patre. Filia vult, mater non vult: gladio dividuntur ab invicem* (August. ibid.). Ajoutons : Un Ecclésiastique veut servir l'Église et remplir les devoirs de son ministère; ses parens ne l'approuvent pas : ce glaive à deux tranchans décide de cette question. Ne vous laissez point entraîner, continue saint Augustin, par celui qui veut vous séparer de Dieu : père, mère, frère, sœur, ami, que personne ne vous en sépare; et alors

cette épée à deux tranchans vous aura été avantageuse, puisqu'elle vous aura séparé des personnes et des choses auxquelles vous ne pouviez vous attacher sans vous perdre : *Utiliter te ille gladius separat, malè tu te conglutinas* (August. ibid.).

Cette épée est tous les jours entre les mains des Ecclésiastiques : ils s'en servent pour retrancher dans les autres ce qu'il y a de mauvais. Ce serait bien malheureux s'ils n'en faisaient point sur eux-mêmes le même usage; car quelque parfaits qu'ils soient, elle trouvera toujours de quoi retrancher en eux, soit dans leurs paroles, soit dans leurs désirs, soit dans leurs affections : car quel est l'Ecclésiastique qui ne pèche souvent en toutes ces choses? Celui qui ne fait pas, durant la vie, un bon usage du glaive de la parole de Dieu, est en grand danger, lorsqu'il quittera ce monde, que son âme reçoive le coup de la mort, et soit pour toujours séparée de son Dieu, qui est la seule véritable vie de nos âmes.

Prenez donc la résolution de vous servir de l'épée de la parole de Dieu et du bouclier de la foi, pour combattre l'ennemi de votre salut : c'est avec ces armes que les saints ont remporté tant de victoires sur lui, comme l'Apôtre le dit ailleurs : *Per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum, etc.* (Hebr. 11. v. 33.). Pour préparation à la messe, priez le chef de tous les saints, qui veut bien s'unir à vous dans l'Eucharistie, de vous revêtir de ces armes spirituelles, et soyez persuadé que, si vous vous en servez comme il faut, vous ne succomberez jamais : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I. Joan. 5. v. 4.).

POUR LE MERCREDI.

Assimilatum est regnum cœlorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis. Et cùm cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus qui debebat ei decem millia talenta.

Le royaume des cieux est comparé à un roi que voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talens. *Matth. c.* 18. *v.* 23 *et* 24.

SUR L'HABITUDE DU PÉCHÉ.

I. Point. Ses effets.
II. Point. Les remèdes qu'il faut lui opposer.

I. Reconnaissons-nous ici humblement dans la personne de ce serviteur qui se trouve redevable à son maître de dix mille talens. Hélas! peut-on être plus chargé de dettes que nous le sommes? Nos péchés ne sont-ils pas innombrables, comme nous le disons tous les jours à la messe? et si Dieu entrait en compte avec nous, où en serions nous? Le plus sûr pour nous est de fléchir sa justice par nos larmes et nos prières: *Pœniteamus, et indulgentiam ejus fusis lacrymis postulemus* (Judith. 8. v. 14.). Je ne sais même si nous oserons, comme ce serviteur infidèle, prosternés aux pieds de notre Sauveur, lui demander encore un peu de temps: nous l'avons déjà fait tant de fois! et quoique ce divin Sauveur nous ait accordé tout le temps possible, nous en avons abusé; et au lieu d'acquitter nos dettes, nous les avons multipliées en retombant presque toujours dans les mêmes fautes. Gémissons donc sur nos mauvaises habitudes, et faisons-en le sujet de notre oraison. Si Dieu nous en a retirés, prions qu'il nous fasse la grâce de n'y plus retomber, et en qualité d'Ecclésiastiques, ne négligeons rien pour en retirer les pécheurs.

Par l'habitude, on entend cette malheureuse facilité que nous en avons de tomber en certains péchés auxquels nous sommes accoutumés : voici quels en sont les effets.

1.° Elle fait que l'on tombe facilement. Avant l'habitude, on craignait jusqu'aux moindres approches du péché ; mais depuis qu'on s'y est accoutumé, on ne craint plus, on étouffe les remords de la conscience ; et il n'est point de bons sentimens que la mauvaise habitude ne renverse. Écoutons là-dessus saint Bernard : Considérez, dit-il, quelle est la force de la coutume ou de l'habitude : *Quid non evertit consuetudo ? quid non assiduitate duratur ? quid quod non usui cedat ? quantis quod præ amaritudine priùs exhorrebant, usu ipso malè in dulce conversum est ! Audi justum quid lamentetur super hujuscemodi :* Quæ priùs nolebat tangere anima mea, nunc præ angustiâ, cibi mei sunt (*Job.* 6. *v.* 7.). *Primùm tibi importabile videbitur aliquid: processu temporis si assuescat, judicabis non adeò grave ; paulò post et leve senties ; paulò post nec senties ; paulò post etiam delectabit* (Bern. de Consid.). C'est ainsi que l'on se familiarise peu à peu avec le péché qui paraissait d'abord insupportable ; l'habitude fait qu'on y tombe facilement.

2.° Elle fait qu'on s'en relève difficilement : *Lex enim peccati est violentia consuetudinis*, dit saint Augustin qui en avait fait une triste expérience dans sa jeunesse (*Confess. l.* 8. *c.* 5.). Le pécheur d'habitude est un esclave qui se propose de grands projets de liberté, mais qui ne peut presque plus se défaire de ses liens. Si de temps en temps il élève les yeux vers le ciel et conçoit quelque pensée de conversion, aussitôt la mauvaise habitude s'oppose au bien qu'il pense faire. J'étais lié, continue saint Augustin, non avec des fers étrangers, mais par ma propre volonté qui était aussi inflexible que le fer : *Ego suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate* (Ibid.). Mon ennemi la tenait sous son esclavage, et avait fait d'elle une espèce de chaîne pour m'attacher à sa domination tyrannique : *Velle meum tenebat inimicus, et indè mihi catenam fecerat, et constrinxerat me* (Ibid.). Dès que ma volonté commença à se

corrompre, les faux attraits des plaisirs la charmèrent ; en étant charmée, elle les aima à l'excès ; les aimant, elle s'en fit une habitude, et l'habitude m'imposait une espèce de nécessité de ne plus les quitter : *Ex voluntate perversâ facta est libido ; et dùm servitur libidini, facta est consuetudo : et dùm consuetudini non resistitur, facta est necessitas* (Ibid.). Ainsi parlait saint Augustin de l'état où il était avant son baptême et sa conversion. Ce qui fait voir la difficulté qu'il y a de revenir d'une mauvaise habitude.

3.° Elle fait qu'on vieillit et qu'on s'endurcit dans le mal : *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ à facie insipientiæ meæ* (Ps. 37. v. 6.). Un pécheur dans cet état n'est ni frappé de la crainte de l'enfer, ni de la laideur du péché ; il n'est touché ni des remontrances des hommes, ni des menaces de Dieu. Ainsi il reste dans ses désordres sans vouloir en sortir : soit que l'amour du plaisir l'y attache, soit qu'il se persuade qu'il lui est impossible de se corriger, soit enfin qu'il se flatte que Dieu lui fera miséricorde à la mort, il ne pense aucunement à se relever : *Impius, cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit* (Prov. 18. v. 3.). De là vient que l'Écriture met le changement du pécheur d'habitude au rang des choses les plus difficiles : *Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas : et vos poteritis benè facere, cùm didiceritis malum* (Jerem. 13. v. 13.). Oh ! que cet état est dangereux ! voyez si par malheur vous n'y êtes point engagé. Faites sentir aux pécheurs toute l'horreur qu'ils doivent avoir du péché d'habitude ; tâchez de les en retirer, et voyez pour cela quels sont les remèdes qu'il faut y apporter.

II. Le premier et le plus efficace, c'est une volonté et un désir sincère de se convertir. Quand on veut se sauver, disait saint Augustin, il faut le vouloir sincèrement, sans réserve et sans partage : *Velle fortiter et integrè, non semisauciam hàc atque illàc versare et jactare voluntatem* (August. ibid. c. 8.). Si l'on n'a qu'une volonté faible et languissante, on suspendra sa mauvaise habitude pour quelque temps, mais enfin on retombera, parce qu'on ne fait que de faibles efforts, semblables aux efforts de ceux qui, voulant se réveiller, se

laissent regagner par la pesanteur du sommeil: *Similes conatibus expergisci volentium, qui tamen superati soporis altitudine remerguntur* (August. ibid. c. 5.).

2.° Il faut opposer à l'habitude du péché une habitude contraire ; car comme l'on guérit les maladies du corps par des remèdes qui leur sont opposés ; de même, dit saint Grégoire, pape, lorsqu'il s'agit des maladies de notre âme, qui sont les vices que nous avons contractés, notre Seigneur veut les guérir par les vertus qui leur sont contraires : *Cœlestis medicus singulis quibusque vitiis obviantia adhibet medicamenta : nam sicut arte medicinæ calida frigidis, frigida calidis curantur ; ità Dominus noster contraria opposuit medicamenta peccatis ; ut lubricis continentiam tenacibus largitatem, iracundis mansuetudinem, elatis præciperet humilitatem* (Hom. 31. in Evang.).

3.° Il faut veiller sur soi avec beaucoup de soin, afin que l'habitude ne nous surprenne pas : *Laborâsti ut nutrires, labora ut vincas*, dit saint Augustin (*Hom.* 54.). Il faut être exact à s'imposer quelque pénitence convenable toutes les fois qu'on retombe : *Ut violentiæ pœnitendi*, dit le même Père, *cedat consuetudo peccandi* (Tract. 44. in Joan.). Enfin, il faut demander instamment à Dieu la grâce de notre conversion.

Voilà quelques remèdes que vous pouvez employer contre les mauvaises habitudes : servez-vous-en à l'égard des pécheurs qui s'adresseront à vous ; mais ne vous oubliez pas vous-même. Je veux bien croire que vous n'êtes pas dans l'habitude du péché mortel, ce qui vous rendrait tout-à-fait indigne d'exercer vos fonctions ; mais n'êtes-vous point dans l'habitude du péché véniel, sujet à quantité d'imperfections dont vous ne daignez pas vous corriger, et peut-être même esclave de vos passions auxquelles vous ne résistez que faiblement? Rentrez un peu en vous-même ; et si vous croyez devoir célébrer aujourd'hui, pour préparation à la messe priez Jésus-Christ de ressusciter votre âme par la vertu efficace de son Corps adorable.

Ressuscitez-moi, Seigneur, avant qu'on m'enferme dans le tombeau. Les ennemis de mon salut m'ont creusé un sé-

pulcre, et se hâtent de m'y jeter : hâtez-vous, ô mon Dieu! de me secourir; car je ne suis plus qu'à deux doigts du précipice, mes passions m'y entraînent à tout moment. Celle de la superbe marche la première; celle de l'intempérance, qui règne sur tous les sens qui ne sont point soumis à la mortification, se joint à elle; celle de la colère et de l'impatience, qui sont toujours pressées, font hâter toutes les autres; celle de la paresse, qui n'inspire que la lâcheté, m'ensevelit; celle de l'impureté, qui n'engendre que corruption, me rend déjà comme insupportable à moi-même : je ne puis compter le nombre de ces satellites de mort. O Jésus! arrêtez ces meurtriers; retirez-moi d'entre leurs mains; brisez les chaînes de mes mauvaises habitudes, afin que je puisse vous aimer et vous servir avec plus de fidélité : *De necessitatibus meis erue me : age, Domine ; fac, excita, et revoca nos; accende, et rape; flagra, dulcesce; amemus, curramus* Aug. Conf. l. 8. c. 4.).

POUR LE JEUDI.

Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios: et tenens, suffocabat eum, dicens: Redde quod debes. Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens: Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Ille autem noluit.

Mais ce serviteur ne fut pas plus tôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, il le prit à la gorge, et l'étouffait presque, en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois. Et son compagnon se jetant à ses pieds, le conjurait, en lui disant : Ayez un peu de patience, et je vous rendrai tout. Mais il ne voulut point l'écouter. *Matth.* 18. *v.* 28, 29 *et* 30.

DES PROCÈS.

I. Point. Éloignement que les Ecclésiastiques doivent en avoir.
II. Point. Raisons qui doivent nous porter à les éviter.

Nous détestons avec raison le procédé de ce serviteur inhumain, lequel, après avoir reçu grâce de son maître qui lui remit dix mille talens, eut la cruauté de prendre son compagnon à la gorge et de le maltraiter avec brutalité, pour lui faire payer cent deniers qu'il lui devait. Combien de personnes imitent tous les jours cette conduite humaine! Serait-il possible que nous fussions du nombre! Dieu nous comble de ses grâces; notre commun Maître nous a remis des dettes immenses; et cependant ne voit-on pas tous les jours des Chrétiens, et même des Ecclésiastiques, qui tourmentent leurs frères pour peu de chose. On entend presque partout ces tristes paroles : *Redde quod debes.* On ne se contente pas de les dire, on les signifie juridiquement, et l'on veut plaider à quelque prix que ce soit. Opposons-nous aujourd'hui à cet esprit de procès et de chicane, dont tant de ministres de l'Église sont possédés, sous le prétexte spécieux de conserver les droits de leurs bénéfices. Représentons-leur en cette oraison qu'ils doivent éviter les procès.

C'est l'avertissement que Jésus-Christ lui-même a donné à ses disciples. Si quelqu'un, dit-il en saint Matthieu, veut vous ôter votre robe, abandonnez-lui encore le manteau plutôt que de plaider : *Qui vult tecum judicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium* (Matth. 5. v. 40.). Ce divin Sauveur nous dit encore dans saint Luc : Si on vous enlève ce qui vous appartient, ne le redemandez point : *Qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (Luc. 6. v. 30.). Saint Paul, le grand interprète de l'Évangile, écrivant à Timothée, lui dit expressément qu'un serviteur de Dieu ne doit pas plaider : *Servum Domini non oportet litigare* (II. Tim. 2. v. 24.). Il s'explique d'une manière encore plus forte dans sa première Epître aux Corinthiens. « C'est » déjà, dit-il, un grand mal parmi vous de ce que vous avez » des procès les uns contre les autres : » *Jàm quidem omnino delictum est in vobis, quòd judicia habetis inter vos* (I. Cor. 6. v. 7.). « Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt » qu'on vous fasse tort en vous ravissant votre bien? » Remarquez, dit saint Chrysostôme, que l'Apôtre ne reprend pas seulement les Corinthiens de ce qu'ils portaient leurs différends devant les tribunaux des infidèles; il les blâme même de ce qu'ils plaidaient, et qu'ils avaient des procès entre eux : *Duplex est crimen, et quòd judicio quis contendit, et quòd apud infideles* (Chrys. in 2. ad Corint.).

Voilà des autorités qui doivent faire impression sur nous. Il est vrai qu'il n'en faut pas conclure que les procès soient absolument mauvais : ils ne sont tels que par l'abus qu'on y commet. On convient qu'ils sont permis, et quelquefois même nécessaires; mais comme il arrive rarement que l'on plaide sans péché, chacun doit éviter les procès, et surtout les Ecclésiastiques, que leur profession engage à un plus parfait détachement des biens de la terre, et à prévenir ou étouffer tous les sujets de division qui naissent parmi les fidèles. Cependant, par un dérèglement étrange, ce sont les gens d'Église qui font ordinairement le plus retentir leurs voix dans les audiences publiques, dès qu'il s'agit du moindre intérêt : *Clamant in foro, silent in claustro*, comme dit un grand pape, parlant de certains religieux. Il ne faut point

le dissimuler, l'expérience le fait voir; il n'est point de plaideurs plus emportés, plus opiniâtres, plus intraitables que les Prêtres, quand ils sont entêtés d'un procès. Que ceux qu'ils poursuivent en justice sans aucun ménagement conçoivent contre eux des sentimens d'aigreur et de haine, ils ne s'en mettent point en peine, pourvu qu'ils emportent par un arrêt ce qu'ils prétendent.

Hélas! que nous sommes éloignés de cet état de perfection où était le clergé dans les premiers siècles de l'Église! Les procès étaient alors si rares, que plusieurs Évêques pouvaient se glorifier que ni eux ni leur clergé n'en avaient aucun. C'était la gloire que se donnait Théodoret : « Depuis vingt-» cinq ans, disait ce Père, que je suis évêque, j'ai tâché de » régler si bien ma vie, que personne ne s'est avisé de me » faire des procès, et que je n'ai point non plus inquiété » personne. Les ecclésiastiques de mon diocèse ont de leur » côté vécu avec tant de piété, que je n'en connais point qui » ait fréquenté le moins du monde les tribunaux : » *Annos viginti quinque ità vixi, ut nec in jus vocatus sim à quoquam, neque ipse quemquam accusârim. Nullus religiosissimorum clericorum qui sub me fuerunt, tribunalia frequentavit unquam* (Theod. Ep. 81.).

Où trouvera-t-on aujourd'hui des diocèses où les Ecclésiastiques méritent que leurs Évêques leur donnent la même louange?

II. Les prétextes pour plaider ne manquent jamais à ceux qui aiment la chicane; mais qu'ils paraîtraient frivoles, si l'on réfléchissait un peu sur les inconvéniens que les procès occasionent!

1.° Une des principales raisons qui doivent en éloigner les Ecclésiastiques, c'est la perte du temps. Pourquoi pensez-vous que le Fils de Dieu ait tiré et séparé ses ministres du commun des fidèles, et les ait spécialement appliqués au service de ses autels? C'est pour leur apprendre, dit saint Ambroise, que n'ayant point d'autre portion ni d'autre héritage que Dieu, ils ne doivent vaquer qu'à lui; et qu'ils font autant de larcins à sa gloire, qu'ils donnent de temps à d'autres soins et à d'autres affaires : *Cui Deus portio est, nihil debet cu-*

rare nisi Deum; et quod ad aliena officia confertur, hoc religionis cultui decerpitur (Lib. 1. de Fugâ sec. c. 1.). Si, selon les saints, on doit regarder comme un temps perdu celui qu'on n'emploie pas à l'acquisition des biens éternels, que penser de celui que les ministres de l'Église emploient à poursuivre et solliciter des procès, à consulter des avocats, à exciter la négligence des procureurs, à faire la cour à leurs juges ou à ceux qui sont en crédit auprès d'eux, afin qu'ils leur recommandent leurs affaires? Est-ce pour vaquer à de semblables occupations, qu'on s'est fait prêtre? Quelle prévarication du ministère! on voit des Curés passer plus de temps au barreau, dans le cabinet d'un avocat, ou chez un procureur, que dans l'église et dans leurs cures. N'y a-t-il pas là de quoi gémir avec le Prophète? *Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum* (Thren. 4. v. 1.).

2.° A la perte du temps, il faut joindre celle du repos, du bien et de l'esprit ecclésiastique. Quel repos peut-on conserver parmi le bruit et le tumulte du barreau, parmi les clameurs et la chicane des procureurs, les déclamations des avocats? On est inquiété, tantôt par la longueur et l'embarras des procédures, tantôt par l'évènement d'un procès prêt à être jugé, tantôt par le paiement des frais, qui emportent souvent le fonds en entier, ou tout au moins qui en consument le plus liquide. Si c'est un bien ecclésiastique, voilà le patrimoine des pauvres sacrifié à l'intérêt. Enfin, on y perd l'esprit ecclésiastique. C'est une distraction continuelle qu'un procès : un Curé plaideur quitte sa paroisse sans scrupule et n'y fait aucun bien ; un Prêtre plaideur est à l'autel, au confessionnal et à l'office divin sans attention : au lieu de s'appliquer à ses fonctions, il est tout occupé de ses procès il y pense jour et nuit : *Dies diei eructat lites*, disait saint Bernard au pape Eugène; *et nox nocti indicat malitiam* (L. 1. de Consid. chap. 3.).

3.° Enfin, les péchés qui accompagnent les procès doivent nous en éloigner. C'est dans cette vue que le Sage nous donne cet avis si important : *Abstine te à lite, et minues peccata* (Eccli. 28.v. 10.). Les procès naissent ordinairement d'avarice, d'ambition, de vengeance ou de quelque au-

tre passion criminelle : *Undè lites in vobis? nonne ex concupiscentiis vestris*, dit saint Jacques (c. 4. v. 1.)? La mauvaise foi, le mensonge et l'injustice les continuent. Souvent aussi la corruption est si grande parmi les gens de justice, que ceux-là mêmes violent les lois, qui sont établis pour les faire observer ; et l'innocence, qui devrait du moins trouver un asile au pied des tribunaux, n'y en trouve point, dit saint Cyprien : *Inter leges ipsas delinquitur, inter jura peccatur : innocentia nec illic ubi defenditur, reservatur* (Lib. seu Epist. ad Danat.). Personne, dit ce Père, ne défend l'innocent : car qui est-ce qui se charge de sa défense? Sera-ce un avocat, *Patronus ?* mais il déshonore souvent son ministère par les fourberies qu'il invente et les mauvais tours qu'il donne à une affaire, afin de la rendre éternelle : *Sed prævaricatur et decipit.* Sera-ce le juge, *Judex ?* mais il vend quelquefois ses sentences : *Sed sententiam vendit.*

Tant de désordres ne seront-ils pas capables d'arrêter l'humeur processive de quelques Ecclésiastiques? Il faut donc perdre son bien, dira-t-on? mais qui vous empêche de prendre des arbitres pour terminer vos différens? *Non est inter vos sapiens quisquam, qui possit judicare inter fratrem suum* (I. Cor. 6. v. 5.)? Enfin, s'il faut absolument aller devant les juges, souvenez-vous qu'il faut plutôt tout perdre que de blesser jamais la vérité, la justice et la charité. Voilà la disposition où vous devez être.

Pour la messe, priez notre Seigneur de vous donner de l'aversion pour les procès, et demandez à Dieu la même grâce pour tous les Ecclésiastiques qui aiment à contester ; c'est à quoi l'Église vous invite. Faites, Seigneur, qu'on n'entende plus parler de procès parmi nous : *Ne litis horror insonet.* Éteignez, ô mon Dieu ! dans le cœur de vos ministres, la passion qu'ils pourraient avoir pour plaider : *Exstingue flammas litium* (Hym. Eccl.).

POUR LE VENDREDI.

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogâsti me : nonne ergò oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ?

Alors son maître l'ayant fait venir, lui dit : Méchant serviteur, je vous avais remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié : ne fallait-il donc pas que vous eussiez pitié de votre compagnon, comme j'avais eu pitié de vous ? *Matth.* 18. *v.* 32 *et* 33.

EMPÊCHER LES PROCÈS.

I. Point. Les Ecclésiastiques, et particulièrement les Pasteurs, doivent s'occuper à terminer les procès.

II. Point. Les modèles et les règles qu'ils peuvent se proposer dans cet emploi.

I. Il ne suffit pas que les Ecclésiastiques évitent les procès, ainsi que nous le disions dans la méditation d'hier ; ils doivent de plus en inspirer de l'aversion au peuple, et s'opposer avec vigueur à cet esprit de chicane qui règne quelquefois dans les paroisses. Le roi dont parle l'Évangile leur en fournit l'exemple, en faisant une correction vive et forte à ce méchant serviteur qui avait traité si cruellement son compagnon. Les Chrétiens qui ont des différens entre eux, doivent, de leur côté, s'adresser à des Ecclésiastiques sages et éclairés, particulièrement à leur Pasteur, afin d'éviter les suites fâcheuses des procès : ils doivent être persuadés que la décision des affaires temporelles est mieux entre les mains d'un homme de bien, qu'entre celles d'un juge qui, quoique plus intelligent, se laisse souvent corrompre par argent, par amis ou par présens. Les Ecclésiastiques, et surtout les Pasteurs, sont ces sages au tribunal desquels saint Paul veut que les Chrétiens portent leurs différens, suivant l'explication des saints Pères.

L'Apôtre, dit saint Augustin, nous a chargés par l'ordre de Dieu, de cette fâcheuse occupation, dont le travail nous accable, que nous soutenons néanmoins avec patience, parce qu'il ne nous y laisse pas sans consolation, et que nous espérons d'en être récompensés dans le ciel, par la jouissance de la vie éternelle. Car nous nous considérons comme les serviteurs de tous les ordres de l'Église, et de tous les besoins de ses membres les plus infirmes : *Quibus nos molestiis affixit Apostolus : quem tamen laborem non sinè consolatione Domini suscipimus pro spe vitæ æternæ, ut fructum feramus cum tolerantiâ. Servi enim sumus ejus Ecclesiæ, et maximè in infirmioribus membris* (August. de opere Monac. c. 9.). Nous ne pouvons, ajoute ce Père, nous dispenser de ce travail, bien qu'il soit accompagné de beaucoup de désagrémens, de beaucoup de soins, de peines et de dissipations : quelque petits que soient nos talens, nous ne devons pas, sous ce prétexte, refuser cette occupation qui nous regarde spécialement ; puisque l'Apôtre a ordonné que les contestations des Chrétiens fussent réglées par les personnes d'entre nous les plus méprisables, plutôt que d'être portées dans les tribunaux : *Nos excusare non possumus, etiamsi contemptibiles simus ; quia et hos collocari voluit Apostolus, si sapientes defuissent, potiùs quàm ut negotia Christianorum deferrentur in forum* (Ibid. c. 29.).

Voilà donc l'un de vos devoirs, ministres du Seigneur, auquel peut-être vous n'avez jamais fait réflexion comme il faut. Vous devez porter la paix dans les familles, empêcher les injustices et les divisions, réconcilier les pères avec les enfans ; et comment le ferez-vous, si vous ne vous appliquez à terminer leurs différens ? A qui voulez-vous que de pauvres paysans s'adressent dans les vexations que les riches font aux pauvres, et les seigneurs à leurs sujets, sinon à leur Curé, qu'ils regardent comme le père commun de la paroisse et le protecteur des opprimés ? Oh ! que vous empêcheriez de mal, si vous preniez la peine de les écouter, et de leur donner quelques bons avis !

II. Après avoir vu l'obligation où sont les Ecclésiastiques,

et spécialement les Pasteurs, de s'appliquer à terminer les procès de ceux qui ont recours à eux, il convient de leur donner quelque modèle et quelques règles qu'ils puissent suivre pour s'en acquitter comme il faut. Nous ne pouvons mieux faire que de leur proposer la conduite de saint Augustin, dont nous venons de parler.

Possidius, disciple de ce saint Évêque, et qui a écrit sa vie, nous apprend que, pour obéir au commandement de l'Apôtre, il employait la plus grande partie de son temps à accorder les procès de ceux qui s'adressaient à lui, soit fidèles, soit infidèles. Ce n'était nullement l'esprit d'ambition ou d'intérêt, ni l'envie de rendre son autorité plus recommandable, qui l'engageaient à entendre les causes des particuliers; mais c'était uniquement par le motif d'une piété très-pure, et il le faisait avec une application admirable : *Causas audiebat diligenter ac piè* (Possid. in vitâ Aug. cap. 14.). C'était, ajoute le même auteur, pour avoir une connaissance plus parfaite de l'intérieur de ses brebis, et y découvrir quel progrès chaque fidèle avait fait dans la foi et dans les bonnes mœurs : *Quantùm quisque vel in fide bonisque operibus proficeret, vel ab eis deficeret.* C'était pour profiter de l'occasion que lui donnaient de telles conjonctures, de faire entrer dans leur esprit les saintes maximes de la piété chrétienne; et pour leur apprendre à élever leur âme au-dessus des choses temporelles par l'amour chaste de l'éternité : *Et eos quò adipiscerentur vitam æternam docebat et admonebat.* C'était avec un admirable désintéressement, ne cherchant d'autre fruit de ce long et pénible travail, que la conversion des pécheurs et l'augmentation de la justice dans les bons : *Nihil aliud quærens ab iis, nisi tantùm obedientiam et devotionem christianam.* Enfin, il était pour ceux qui l'écoutaient une école de vertu, un sanctuaire de piété, une chaire de vérité, où l'on enseignait le mépris des faux biens et des vains honneurs de la terre, l'amour de la paix et de la bonne intelligence, l'espérance et les désirs ardens de la félicité éternelle. Ce grand Évêque, dit Possidius, s'acquittait de tous ses devoirs en vrai surveillant du Seigneur, établi sur la maison d'Israël pour lui procurer toutes sortes d'avanta-

ges : *Et faciebat hoc tanquàm speculator à Domino constitutus domui Israel* (Ibid.).

Ce saint docteur nous apprend lui-même, dans un de ses sermons, la manière toute paternelle dont il terminait les différens de ses Ecclésiastiques et de ses Religieux. Ce n'était pas en s'attachant à la dernière sévérité du droit, comme le fait un juge, mais en assaisonnant ses décisions de la douceur pleine de charité, qui convient à un pacificateur et à un père selon l'esprit, dont la tendresse va beaucoup au-delà de celle des pères selon la chair : *Sed si pueri isti*, dit-il, *servi Dei sunt, litem hanc inter illos citò finimus; audio illos ut pater, et fortè meliùs quàm pater ipsorum* (August. Serm. 49 de div.). Il nous apprend, dans le même sermon, que dans les difficultés qui se rencontraient dans l'examen des affaires temporelles, il avait soin de prendre les avis des plus sages d'entre les laïques : *Videbo quid sit juris, sicut Deus voluerit, cum paucis fratribus fidelibus honoratis de numero vestro, id est, de plebe istâ* (Ibid.).

Voilà un excellent modèle pour tous les Pasteurs et les ministres de l'Église : s'ils sont assez heureux que de l'imiter, ils termineront aisément les procès, et feront un bien infini parmi les peuples. Faites-y un peu d'attention avant que d'approcher de l'autel, et priez le Sauveur de nos âmes, de vouloir bien vous accorder les talens et les grâces dont vous avez besoin pour réussir dans un emploi si difficile.

Seigneur, qui voulez que vos ministres soient les Prêtres de la paix : *Sacerdotes pacis* (Tertul. de Spec. cap. 18.); qui nous envoyez pour la porter partout où nous irons, faites que nous exercions de telle sorte notre ministère, que nous puissions réunir les cœurs et les esprits de ceux qui s'adresseront à nous pour terminer leurs différens; afin que nous ayons un jour part à la récompense des hommes pacifiques : *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur* (Matth. 5. v. 9.).

POUR LE SAMEDI.

Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris.

C'est ainsi que mon Père qui est dans le ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond de son cœur *Matth.* 18. *v.* 53.

DE LA HAINE ET DES INIMITIÉS.

I. Point. Il faut s'y opposer de bonne heure.
II. Point. En retrancher les causes.

I. La conclusion de notre Évangile et le but de la parabole que Jésus-Christ nous y propose, c'est de nous porter à pardonner et à bannir de nos cœurs la haine et les inimitiés; mais il ne faut pas se persuader que le Sauveur n'y menace que ceux qui ont le cœur visiblement ulcéré, qui nourrissent des inimitiés publiques, qui outragent et maltraitent le prochain, et qui usent de violence à son égard; il condamne encore ceux qui conservent des aversions secrètes, et qui laissent éteindre en eux la charité fraternelle : ce qui arrive ordinairement parmi les Ecclésiastiques, d'une manière insensible et imperceptible. On se laisse d'abord prévenir, on s'indispose, on s'aigrit, on conçoit de l'éloignement, on empoisonne tout ce qui vient de la part des personnes qui nous déplaisent, et enfin on laisse étouffer par le démon la charité dans son cœur, d'une manière d'autant plus dangereuse, qu'on y fait moins d'attention. C'est ainsi que, suivant les paroles de l'Apôtre, l'on devient homicide, non aux yeux des hommes, qui ne voient que le dehors, mais aux yeux de Dieu qui pénètre le fond des cœurs : *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est* (I. Joan. 3. v. 15.). Il arrive même quelquefois que la haine que des Ecclésiastiques ont conçue dans le secret, éclate par des médisances et des discours qui se répandent en public; ce qui produit des inimi-

tiés qui scandalisent les peuples. N'est-ce pas là un sujet de gémissement pour tous les gens de bien? Opposons-nous donc aussitôt à ces semences de haine et de division que l'ennemi du salut voudrait semer dans notre cœur. Souvenons-nous que Jésus-Christ ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que la charité; c'est là son grand commandement; c'est aussi en cela que nous ferons connaître que nous sommes ses disciples, et que nous lui en gagnerons d'autres. Quelque zèle qu'il ait eu pour la gloire de son Père, il nous a ordonné néanmoins de laisser notre présent à l'autel et de nous réconcilier avec notre frère, parce qu'il ne trouve point de sacrifice plus agréable que celui d'un cœur plein de charité. Tout ce qui nous éloigne de cette vertu nous éloigne de lui; et nous n'avons droit de lui demander qu'il nous remette nos offenses, que lorsque nous pouvons lui protester sincèrement que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Si nous ne sommes pas dans cette disposition, nous trouvons le sujet de notre condamnation dans l'Oraison dominicale, que nous récitons si souvent tous les jours. Nous sommes du nombre de ceux à qui Jésus-Christ dira : Je vous juge par votre bouche, méchant serviteur, et je vous mesure de la même mesure dont vous avez mesuré les autres.

N'attendons pas ce reproche ; combattons de bonne heure tous les sentimens de haine, d'animosité et de vengeance. Lorsque nous nous apercevons qu'il s'en élève quelqu'un dans notre cœur, étouffons-le promptement; éteignons au plus tôt cette étincelle, de peur qu'elle n'excite un incendie; que le soleil ne se couche jamais sur notre colère : *Sol non occidat super iracundiam vestram* (Eph. 4. v. 26.). C'est dormir avec un serpent dans le sein, que de se retirer avec la colère dans le cœur : or, si la colère est si dangereuse, la haine l'est encore plus : *Quid est odium?* demande saint Augustin : *Ira inveterata, ira festuca est, odium trabes est* (Serm. 58. n. edit.). Enfin, allons jusqu'à la source du mal; et pour cet effet, tâchons d'en retrancher la cause.

D'où vient la haine, et qu'est-ce qui l'entretient? Elle vient, pour l'ordinaire, de ces trois causes : de l'intérêt, de l'orgueil et des faux rapports. L'intérêt partage souvent les meilleurs

amis ; il met le désordre dans les familles ; il arme les frères contre les frères ; et quand il s'agit du *mien* et du *tien*, il y a peu de personnes, dit saint Augustin, que ces deux paroles ne divisent : *Meum, tuum, frigidum illud verbum.* L'orgueil ne produit pas moins les inimitiés : cette passion fière et insolente méprise tout le monde, et ne peut souffrir d'être méprisée de personne. Un dédain, une médisance, une parole piquante, une dispute un peu trop échauffée, un petit point d'honneur suffit pour brouiller ceux qui vivaient auparavant en bonne intelligence : *Inter superbos semper jurgia sunt* (Prov. 13. v. 10). Enfin, les faux rapports n'allument et n'excitent que trop souvent la discorde ; ce qui a donné lieu au Sage de prononcer ces paroles si remarquables : *Cùm defecerint ligna, exstinguetur ignis : et susurrone subtracto, jurgia conquiescent* (Prov. 26. v. 20.).

Pour étouffer dans son cœur la haine qu'on a contre le prochain, il faut ôter toutes les causes qui la produisent. Est-ce l'intérêt qui vous sépare : relâchez quelque chose de vos droits, pour avoir la paix. Est-ce l'orgueil : ayez recours à l'humilité. Saint Grégoire de Nazianze nous fournit là-dessus un exemple qui est d'une grande édification pour les Ecclésiastiques. Il fut reconnu pour légitime Évêque de Constantinople par la décision d'un concile. Il n'y eut jamais d'élection plus canonique que la sienne ; cependant quelques Évêques nouvellement arrivés dans le concile, offensés de ce que l'assemblée avait prononcé avant leur arrivée, contestent sur ce qui avait été fait en faveur de Grégoire. Le saint Évêque cède aussitôt qu'il aperçoit quelque apparence de trouble ; il aurait cédé l'empire de tout le monde, plutôt que de troubler la paix : *Si propter me commota est ità tempestas,* dit-il avec le prophète Jonas, *dejicite me in mare, ut vos jactari desinatis* (Theod. l. 5. c. 8.).

A l'égard des faux rapports, il faut se défier de certains esprits mal faits qui portent les autres à la haine et à la vengeance. La conduite qu'on doit tenir à leur égard, c'est de ne pas les écouter d'avoir pour suspects ceux qui nous flattent, et pour ennemis ceux qui voudraient que nous le fussions de nos frères, comme parle saint Bernard (*In Ded. Eccl. Ser.* 3.).

Quelque humble, quelque doux et patient que fût David, il ne trouva pas de meilleur moyen que celui-là pour s'empêcher de haïr Saül et de s'en venger : l'occasion était favorable ; il voyait son ennemi entre ses mains ; les soldats qu'il avait avec lui dans la caverne où il s'était retiré, lui conseillaient de le perdre ; et pour l'animer davantage, ils tâchaient de l'y porter par un principe de conscience et de justice : *Ecce dies de quâ locutus est Dominus ad te*, lui disaient-ils : *Ego tradam tibi inimicum tuum, ut facias ei sicut placuerit in oculis tuis* (I. Reg. 24. v. 5.). Que n'eût pas fait David, s'il s'était laissé persuader ! mais il leur répondit avec une fermeté admirable : Dieu me garde de faire ce que vous me conseillez : *Propitius sit mihi Dominus, ne faciam hanc rem* (Ibid.). Oh ! si vous imitiez ce saint Roi, votre passion s'affaiblirait peu à peu ; et rejetant loin de vous ces séducteurs qui entretiennent votre haine, vous reviendriez insensiblement à des sentimens plus doux et plus chrétiens.

Mais le grand moyen d'arrêter toutes les haines et animosités, et qui doit vous servir de préparation à la messe, c'est de jeter les yeux sur Jésus-Christ attaché à la croix, où il se soumet à la mort avec la douceur et la patience d'un agneau. S'il ouvre la bouche dans les derniers momens de sa vie, ce n'est que pour demander miséricorde pour ses bourreaux, qu'il regarde comme ses frères : *Vide pendentem, audi precantem : Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt*, dit saint Augustin (*Serm.* 16. *de Verb. Mich.* 6.). Ah ! quelle haine peut tenir contre un pareil spectacle ? O Jésus crucifié, qui êtes un parfait modèle de charité, ou plutôt la charité même, que toutes mes impatiences, que tous les mouvemens d'aigreur et d'aversion qui pourraient s'élever en moi contre le prochain, soient noyés dans l'abîme infini de votre douceur : *O charitas patiens, sed et compatiens ! Vincant misericordiæ tuæ antiquæ, Domine ; vincat sapientia malitiam... Planè foderunt impatientiæ foveam, occasiones indignationis plurimas et quàm maximas ministrantes ; sed quid horum fovea ad abyssum mansuetudinis tuæ* (Bern. Serm. de Pass. Dom.)?

VINGT-DEUXIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu.

Je me flatte que celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de Jésus-Christ. *Philip.* 1. *v.* 6.

DE LA PERSÉVÉRANCE.

I. Point. C'est un des plus grands dons de Dieu.
II. Point. Ce que nous devons faire pour l'obtenir.

I. Que l'Épître de ce jour doit nous consoler ! Saint Paul y déclare qu'il espère que Dieu qui a commencé en nous l'ouvrage du salut, l'achèvera, et ne cessera point de le perfectionner. C'est ce qui doit nous engager à prier sans cesse pour obtenir une faveur si grande. Nous la demanderons avec autant de ferveur que d'assiduité, si nous faisons attention que la persévérance est le plus excellent et le plus nécessaire de tous les dons. Car, quoique toutes les grâces dont Dieu nous favorise soient infiniment estimables et dignes d'une éternelle reconnaissance, il faut avouer que celle de la persévérance, qui couronne toutes les autres, mérite une gratitude toute singulière, et qu'elle doit tenir le premier rang parmi les bienfaits que le Seigneur nous accorde. De là vient que saint Augustin l'appelle le plus grand don de Dieu, qui nous assure tous les autres, et met le démon dans l'impuissance de nous les ravir : *Magnum Dei donum, quo cætera ejus dona*

conservantur (August. de dono persev. cap. 2.). Elle est comme le dernier degré qui nous fait monter sur le trône, la dernière pierre qui achève et ferme l'édifice de notre salut; en un mot, elle est le sceau et le dernier anneau de cette précieuse chaîne de notre prédestination, et nous met infailliblement en possession de la gloire : *Sola est cui æternitas redditur, vel potiùs quæ hominem æternitati reddit; incassùm quippè bonum agitur, si antè vitæ terminum deseratur* (Ibid.).

En effet, que nous servirait-il d'avoir été appelés au christianisme, à l'état ecclésiastique, si nous ne remplissions jusqu'à la fin les devoirs de cette double vocation, puisque le salut n'est que pour ceux qui auront persévéré dans la bonne voie et dans la pratique de la vertu jusqu'à la fin de leur vie? *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth. cap. 10. v. 25.). Si la persévérance n'accompagne pas vos bonnes œuvres, dit saint Bernard, vous ne devez attendre ni victoire ni récompense. Tous les combats que vous aurez soutenus pour remplir votre ministère, vous seront absolument inutiles : *Absque perseverantiâ, nec qui pugnat, victoriam, nec palmam victor consequitur... Tolle perseverantiam, nec obsequium mercedem habet, nec beneficium gratiam, nec laudem fortitudo* (Bern. Ep. 129.).

Ministres du Seigneur, croyez bien cette vérité : vous la prêchez aux autres, tâchez de vous en convaincre vous-mêmes; qu'elle serve à vous humilier, et qu'elle vous empêche de présumer de vos forces. Si vous avez le bonheur de persévérer dans la foi et dans la justice, au milieu des désordres qui règnent dans le monde, gardez-vous bien de croire que cela vienne de vous, donnez-en la gloire à Dieu seul, et lui en rendez grâces. Vous auriez fléchi les genoux devant Baal comme les autres, disait Dieu au prophète Élie, selon saint Augustin, si je ne vous eusse rempli de ma grâce; et vous en avez été rempli, parce que vous n'avez point présumé de vous-même, et que vous avez mis toute votre confiance en moi : *Nisi gratiâ meâ plenus esses, nonne antè Baal etiam ipse genuflecteres? Gratiâ autem plenus es, quia nihil de tuâ*

virtute, sed totum de meâ gratiâ præsumpsisti (Ser. 10 de verb. Evang.). Ame chrétienne, continue ce Père, évitez l'orgueil. Quand vous seriez un parfait imitateur des plus grands saints, rapportez tout à la grâce ; car s'il y a quelque bien en vous, grand ou petit, c'est un effet de la grâce de Dieu, et non de votre mérite : *Cave, ô christiane, cave superbiam: licèt enim imitator Sanctorum sis, totum semper gratiæ reputa; quia ut esses aliquid reliquum, gratia in te Dei, non tuum meritum fecit* (Ibid.).

II. Après avoir reconnu devant Dieu que votre persévérance dépend de lui, examinez les moyens que vous devez prendre pour y parvenir. En voici deux qui vous y conduiront certainement, si vous les pratiquez comme il faut.

Le premier, c'est de coopérer fidèlement aux grâces de Dieu : car, comme le dit le saint concile de Trente, Dieu qui opère dans nous le vouloir et le faire, achèvera la bonne œuvre qu'il y a commencée, à moins que nous ne manquions à sa grâce : *Deus enim, nisi ipsi* (homines) *illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum, ità perficiet, operans velle et perficere* (Concil. Trident. sess. 13.). Si vous voulez recevoir la couronne de vie, soyez fidèle à Dieu, non-seulement pendant quelques années, mais jusqu'à la mort, dit le Saint-Esprit à l'Évêque de Smyrne dans l'Apocalypse : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.* Il ne vous servira de rien d'avoir bien commencé, si vous finissez mal. Eussiez-vous marché depuis votre enfance dans les voies de la piété et de la justice ; eussiez-vous converti à Dieu tout le monde et fait l'ouvrage d'un Évangéliste : si vous venez à vous écarter des voies de Dieu et à violer sa sainte loi, il oubliera aussitôt tout le bien que vous aurez fait, toutes vos œuvres de vertu seront à jamais effacées de sa mémoire ; en mourant en cet état, vous ne devez attendre d'autre salaire que les fléaux d'une vengeance éternelle : *Si averterit se justus à justitiâ, et fecerit iniquitatem... omnes justitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur* (Ezech. 18. v. 34.). Soyez donc extrêmement fidèle à la grâce et à la pratique de tous vos devoirs ; car Dieu ne donne ordinairement la grâce de persévérance

qu'à ceux qui ont bien vécu : s'il la donne quelquefois à d'autres, c'est un miracle fort rare, et sur lequel vous ne devez point compter.

Le second moyen pour obtenir de Dieu le don de la persévérance, c'est la prière : *Hoc Dei donum suppliciter emereri potest,* dit saint Augustin (Serm. de dono. persev. c. 7.) ; mais il faut une prière humble et qui persévère elle-même. Une seule prière, quoique faite avec ferveur, ne suffit pas pour impétrer ce grand nombre de grâces et de secours qui nous sont nécessaires pour surmonter toutes les tentations, et persévérer jusqu'à la fin ; mais on peut assurer que la persévérance dans l'oraison obtiendra la persévérance dans la bonne vie. Si un Ecclésiastique vaque comme il faut à ce saint exercice, et qu'il demande à Dieu avec ferveur et confiance de le rendre fidèle à ses devoirs, il obtiendra cette grâce pour aujourd'hui ; s'il fait demain la même prière, il recevra la même grâce ; et en persévérant ainsi dans l'exercice de l'oraison, il arrivera heureusement au bien inestimable de la persévérance.

O mon Dieu, qui ne sauriez refuser votre grâce aux humbles, je vous demande avec une profonde humilité la grâce de la persévérance, et je confesse en même temps que je ne la mérite pas. Ah ! si les plus justes doivent reconnaître que la persévérance est un pur don de votre miséricorde qui ne leur est point dû, que doit dire un pécheur tel que je suis ? Hélas ! Seigneur, j'avoue que je n'y ai aucun droit, et qu'au contraire j'ai mérité d'être abandonné à moi-même ; mais quelque grande que soit mon indignité, Seigneur, j'espère tout de votre infinie miséricorde. Guidez mes pas, ô mon Dieu ! préservez-moi de chutes jusqu'au bout, et soutenez-moi jusqu'à la fin pour la gloire de votre grâce : *Usque in senectam et senium, Deus, ne derelinquas me* (Ps. 70. v. 18.).

Pour la messe ou la communion, tâchez, dans votre préparation, aussi bien que dans votre action de grâces, de correspondre aux desseins amoureux de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il veut vous attirer à lui dans ce sacrement de son amour ; ne mettez point d'obstacle à ses desseins. Re-

gardez ce divin sacrement comme le moyen le plus efficace et le gage le plus assuré de votre persévérance dans la bonne voie. Abandonnez-vous à cet aimable Sauveur, le conjurant d'achever en vous, en la manière qu'il lui plaira, ce qu'il y a commencé avec tant de miséricorde : *Manda, Deus, virtuti tuæ; confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis* (Ps. 67. v. 29.).

POUR LE LUNDI.

Testis enim mihi est Deus quomodò cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi. Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientiâ, et in omni sensu : ut probetis potiora, ut sitis sinceri, et sinè offensâ in diem Christi.

Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. Et ce que je lui demande, est que votre charité croisse de plus en plus en lumière et en toute intelligence ; afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur et plus utile ; que votre conduite soit pure et innocente jusqu'au jour de Jésus-Christ. *Philip. c.* 1. *v.* 8. 9 *et* 10.

ZÈLE DE SAINT PAUL

POUR LE SALUT DES PHILIPPIENS.

I. Point. Le zèle de ce grand Apôtre était ardent, désintéressé et prudent.
II. Point. Celui des Ecclésiastiques doit avoir les mêmes qualités.

Adorons notre Seigneur Jésus-Christ remplissant le cœur de saint Paul de zèle pour le salut des âmes ; admirons celui qu'il témoigne ici aux Philippiens.

1.° C'est un zèle ardent, et il l'est à ce point qu'il ne peut l'exprimer qu'en prenant Dieu à témoin des sentimens de son cœur. « Dieu, dit-il, m'est témoin avec quelle tendresse » je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ : » *Testis mihi est Deus, quomodò cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.* Il semble, dit saint Jean

Chrysostôme, que les entrailles de Jésus-Christ, dans lesquelles l'Apôtre désire ce peuple entier, lui donnent à lui-même des entrailles de feu qui passent toute l'ardeur où peut aller l'amour naturel (*Chrys. in hunc loc.*). Pour le comprendre encore mieux, entendons-le parler au même peuple dans le chapitre suivant : il nous dit qu'il ne peut avoir plus de joie que de sacrifier sa vie pour fortifier la foi de ses frères : « Si je suis immolé et que le prix de mon immolation » soit de vous avoir rendus fermes dans la foi de Jésus-Christ, » c'est pour moi un sujet de joie, et je vous félicite tous. » *Sed et si immolor suprà sacrificium, et obsequium fidei vestræ, gaudeo et congratulor omnibus vobis* (Philipp. 2. v. 17.). Quand on méditera bien ces expressions de saint Paul, on sera convaincu qu'il ne peut y avoir de désir plus ardent que celui dont ce saint Apôtre était pénétré pour le salut de ses frères.

2.° Son zèle pour les Philippiens est un zèle désintéressé ; il ne s'arrête point aux biens et aux avantages temporels ; tout ce qu'il demande à Dieu pour ce peuple qu'il aime, est que sa charité croisse toujours de plus en plus : *Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet.* Quel autre souhait pouvait faire un cœur brulant de l'amour de Dieu et du salut des âmes ? Quoique la charité des Philippiens fût déjà assez forte pour leur faire endurer le martyre, il les exhorte néanmoins à travailler toujours à la faire croître, parce que la charité ne sait ce que c'est que d'avoir des bornes, et sa mesure est de n'en point avoir : *In omni scientiâ et in omni sensu.*

3.° Le zèle de saint Paul à l'égard de ce peuple est un zèle prudent : il veut que leur charité soit aussi lumineuse et éclairée qu'ardente et enflammée, afin qu'ils évitent les surprises et les artifices de l'erreur : *Ut probetis potiora, ut sitis sinceri, et sinè offensâ in diem Christi.* « Je vous » souhaite (leur dit-il) une charité éclairée, prudente, in» telligente, afin que vous sachiez discerner le bien d'avec » le mal ; que vous soyez purs et sincères ; que vous marchiez » jusqu'au jour de Jésus-Christ, sans que votre course soit » interrompue par aucune chute. » Faites maintenant attention

à un si grand zèle; voyez si vous n'avez pas bien raison de vous humilier et de vous reprocher la faiblesse du vôtre.

II. Puisque saint Paul est le grand modèle que tous les hommes apostoliques doivent tâcher d'imiter, considérez que votre zèle, pour être véritable, doit avoir les mêmes qualités que celui de cet Apôtre. Il doit être ardent. Qui dit zèle, dit empressement et activité. Un Ecclésiastique qui a du zèle, doit sentir en son âme une vive ardeur, qui s'échauffe et qui s'enflamme toutes les fois que le Seigneur lui ouvre les voies d'agir pour lui; il doit être touché jusqu'au fond du cœur à la vue de tant de pécheurs qui s'égarent dans la voie de l'iniquité. Celui qui voit tranquillement et avec indifférence la perte du prochain, peut-il dire qu'il a du zèle? Nous ne pouvons nous dissimuler les iniquités du monde : le nombre des criminels, est trop grand, le crime se commet trop ouvertement, pour pouvoir nous cacher à nous-mêmes les injures atroces que tant de créatures rebelles font tous les jours à leur Dieu. Il est vrai qu'il y a bien des abus auxquels nous ne pouvons pas apporter remède; il est vrai qu'il y a bien des pécheurs que nous ne pouvons pas corriger; mais nous pouvons gémir devant Dieu en considérant le grand nombre des péchés qui se commettent dans le monde, ce qui est un des principaux devoirs d'un Prêtre zélé. Saint Grégoire de Nazianze (*Or.* 20. *p.* 340.) rapporte de saint Basile, qu'à la vue des maux dont l'Église était affligée, il était dans l'accablement; que le sommeil s'était retiré de ses yeux; que les soins et les inquiétudes l'avaient entièrement décharné; qu'il ne cessait d'implorer le secours de Dieu et des hommes; qu'il était continuellement appliqué à chercher des remèdes pour guérir de si profondes plaies. C'est ainsi qu'un bon Prêtre doit se consumer pour la gloire de Dieu et le service de son Église. Son zèle doit être non-seulement ardent, mais encore désintéressé. Un Ecclésiastique qui ne se conduit que par des vues humaines, abuse de son ministère; son zèle est faux, parce qu'il est dépourvu du véritable motif qui doit l'animer : *Non quæro quæ vestra sunt, sed vos :* « Je ne cherche point » vos biens, mais c'est vous que je cherche, » disait le grand Apôtre parlant aux Corinthiens (*II. Cor.* 12. *v.* 14.).

Voilà ce qu'un bon Prêtre doit dire avec lui. Ne s'attacher qu'aux grands, ne servir que les riches, c'est un zèle intéressé. Si vous avez un véritable zèle, cherchez les pauvres; travaillez pour les pauvres. Les riches vous récompenseront, les pauvres ne vous récompenseront pas : mais c'est cette raison même qui doit vous rendre précieux le service des pauvres ; car Jésus-Christ s'est engagé à vous récompenser lorsque vous ne serez point touché des récompenses humaines et que vous ne les rechercherez pas. Enfin, parce que le zèle peut quelquefois aller trop loin, il faut qu'il soit prudent. Il y a deux sortes de zèle, l'un qui est selon la science, l'autre qui est outré et qui n'est pas selon la science. Saint Paul dit, en parlant des Juifs : *Je leur rends ce témoignage, qu'ils ont du zèle ; mais leur zèle n'est point selon la science* (Rom. 10. v. 2). Ce serait, par exemple, un zèle outré, si, en considérant le grand nombre des pécheurs qui sont sur la terre on entrait dans ce sentiment, que Dieu devrait plus promptement faire éclater sa justice : le zèle serait encore plus outré et plus indiscret, si, lorsqu'on nous afflige, nous donnions entrée à cette pensée, que Dieu devrait prendre notre cause en main et châtier nos persécuteurs : nous tomberions dans la même faute que ces deux disciples, qui voulaient que le feu du ciel consumât la ville qui avait refusé de recevoir leur maître ; et nous mériterions le même reproche que Jésus-Christ leur fit : *Nescitis cujus spiritûs estis ; Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare* (Luc. 6. v. 55. 56.) Prenez garde, dit saint Augustin, de jamais vous laisser aller à de semblables excès; parce que vous avez passé sur le pont de la miséricorde, voudriez-vous le détruire, afin que personne ne passe plus après vous : *Noli, quia tu transisti, velle misericordiæ Dei pontem subvertere* (In Ps. 63.)? Le vrai moyen d'éviter les extrémités où peut nous jeter un zèle indiscret, c'est de nous défier de nos propres lumières, et d'être prompts à demander conseil : c'est le zèle même qui souvent doit modérer le zèle.

Pour la messe, demandez à Jésus-Christ un zèle qui soit revêtu de toutes les qualités que vous venez de méditer. O Jésus, qui voulez que vos ministres soient tout de feu et tout de

zèle pour votre gloire : *Qui facis Angelos tuos spiritus, et ministros tuos ignem urentem* (Ps. 103. v. 4.), rendez-nous tels par votre grâce ; donnez-nous, s'il vous plaît, un zèle si fervent, que toutes les eaux des tribulations ne puissent l'éteindre ; si pur et si désintéressé, que nous n'ayons en vue que votre gloire ; si discret, si sage et si éclairé, que nous n'entreprenions rien que de conforme aux règles de la prudence ; si ferme et si constant, qu'il ne se ralentisse jamais : *Zelum inflammet charitas, informet scientia, firmet constantia ; sit fervidus, sit circumspectus, sit invictus ; nec teporem habeat, nec careat discretione, nec timidus sit* (Bern. in Cant. 20. n. 4.).

POUR LE MARDI.

Abeuntes pharisæi, consilium inierunt ut caperent Jesum in sermone.

Les pharisiens s'étant retirés, firent dessein entre eux de surprendre Jésus dans ses paroles. *Matth. c.* 22. *v.* 15.

DE LA PRUDENCE.

I. Point. La malice des pharisiens.
II. Point. La prudence de Jésus-Christ.
III. Point. La confusion de ses ennemis.

I. Voila ce que nous voyons dans cet Évangile. Il nous découvre la malice des pharisiens, qui est inexcusable : ils pèchent, non par ignorance, mais avec un dessein prémédité : *Abeuntes, consilium inierunt ut caperent Jesum in sermone.* Le Fils de Dieu venait, par trois paraboles, de leur faire voir que la Providence divine avait toujours veillé sur eux, et qu'elle n'avait rien omis de tout ce qui pouvait contribuer à leur salut ; et dans ce temps, dit saint Chrysostôme (*Hom.* 40. *in Matt.*), où ils devaient rentrer en eux-mêmes, concevoir des sentimens de componction, admirer la douceur de Jésus-Christ, et trembler de ce qu'il leur avait prédit, parce que le passé leur devait faire juger de l'ave-

nir ; dans ce temps même leur malignité et leur envie s'augmentent si fort, que n'osant l'attaquer ouvertement à cause de la réputation qu'il s'était acquise, ils ont recours à l'artifice pour le perdre : *Invidiâ ebrii ad insidias convertuntur.* Ils lui font des questions captieuses et embarrassantes, afin de trouver dans ses réponses de quoi l'accuser et le rendre odieux au prince et au peuple. O malice ! ô fureur ! ô aveuglement digne de cette malédiction que prononce l'Écriture contre les méchans ! *Percutiat te Dominus amentiâ et cæcitate ac furore mentis ; et palpes in meridie, sicut palpare solet cæcus in tenebris* (Deuter. 28. v.28 et 29.).

Quelque détestable que soit la conduite des pharisiens, elle ne laisse pas d'avoir encore des imitateurs : il arrive assez souvent dans le monde qu'on tâche de surprendre les ministres de Jésus-Christ. Plus ils sont attachés à la vérité de son Évangile, plus on leur tend des piéges ; on les décrie comme des partisans de la morale sévère, quelquefois même comme des personnes d'une doctrine suspecte. Que doivent alors dire ces véritables ministres de l'Évangile ? Il faut qu'ils prient pour leurs persécuteurs, et qu'ils imitent la prudence de leur divin maître.

II. Admirez ici la sagesse de Jésus-Christ. Il aurait pu ne point répondre à la demande des pharisiens qui ne l'interrogeaient que pour le surprendre : il le fait cependant pour apaiser ces esprits inquiets ; mais d'une manière si prudente qu'il évite leurs piéges et ne leur donne aucune prise. Apprenez de là que c'est une partie de la prudence chrétienne, d'éviter de choquer les autres, et surtout ceux qui ont de l'autorité. La générosité chrétienne n'est ni fière, ni imprudente ; elle ne prétend point se signaler par une liberté indiscrète ; elle prend garde de ne point s'attirer d'affaire mal à propos ; elle a soin d'allier toujours la prudence du serpent avec la simplicité de la colombe, selon l'avertissement que Jésus-Christ nous en donne dans l'Évangile. Tous les chrétiens sont obligés à cette circonspection, mais particulièrement les Ecclésiastiques : ils ne doivent jamais approuver le mal par une lâche complaisance ; mais ils ne doivent pas non plus irriter inutilement ceux qui peuvent nuire à la vérité, ou les troubler dans

leurs bonnes œuvres et dans l'exercice de leur ministère. Ils doivent souffrir patiemment les disgrâces quand elles leur arrivent; mais ils ne doivent pas les affronter et s'y exposer avec indiscrétion : l'attachement à leurs devoirs leur en attirera assez durant le cours de cette vie : il n'est pas nécessaire de les prévenir, ni qu'ils s'y jettent inconsidérément sans l'ordre de Dieu. La milice chrétienne doit, aussi bien que celle d'un État, être disciplinée et reconnaître la subordination : ni l'une ni l'autre ne permet au courage d'être téméraire, ni de s'exposer sans l'ordre de celui qui commande.

Avez-vous usé de cette circonspection? Ah! que d'imprudences dont vous avez bien sujet de vous repentir! Soyez plus réservé à l'avenir.

III. Après avoir admiré la prudence du Sauveur, considérez la confusion de ses ennemis. Les pharisiens s'étaient joints aux Hérodiens, pour tâcher de les surprendre; mais que remportent les uns et les autres, sinon de la honte et de la confusion? Jésus-Christ leur ferme la bouche par cette réponse si digne de lui : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.* Oh! l'admirable réponse, s'écrie saint Hilaire! *O plenam miraculi responsionem, et perfectam dicti cœlestis absolutionem* (Hilar. Pict. Comm. in Matt. c. 22.)! Il ne fallait pas dire à ceux du parti d'Hérode, qu'on ne devait pas payer le tribut à César, parce qu'ils auraient traité cette réponse de séditieuse. Il ne fallait pas répondre au peuple qu'on était obligé de payer ce tribut, parce qu'il aurait pris cela pour une injure qui était faite au peuple de Dieu. Jésus-Christ contente donc les partisans d'Hérode par cette parole très-véritable, qu'il faut rendre à César ce qui est à César; et ne mécontente pas les Juifs, parce qu'il ne décide pas expressément si ce tribut était dû à César, ou s'il ne lui était pas dû; il dit seulement qu'il le lui faut rendre au cas qu'il lui soit dû. Personne n'avait donc sujet de se plaindre, et ne pouvait l'accuser d'avoir condamné ses prétentions. Mais en laissant indécise la question qui regardait les intérêts temporels d'Hérode et des Juifs, il en prend sujet d'établir cette maxime : *Qu'il faut rendre à Dieu ce qui*

lui est dû. Maxime qui, désarmant par son évidence toute la malignité de ceux qui l'auraient voulu contredire, réduisait les pharisiens au silence, et leur donnait une lumière suffisante pour découvrir tous les défauts de leur vie ; car les hommes ne pèchent qu'en ne rendant pas à Dieu ce qui lui est dû.

On est toujours utile à ceux mêmes qui viennent nous tenter, et qui cherchent à nous surprendre, lorsqu'on ne passe pas les bornes de la modération. N'usez jamais de violence ni de paroles injurieuses envers vos persécuteurs ; mais tâchez de les gagner par votre silence, votre douceur et votre modestie : *Labia imprudentium stulta narrabunt : verba autem prudentium staterâ ponderabuntur* (Eccli. 21. v. 28.).

Pour votre préparation à la messe, priez cette divine Sagesse qui a préparé la table dont vous devez approcher, et qui daigne vous y inviter si souvent, de vous remplir de son esprit, et de vous inspirer ces paroles sages et prudentes auxquelles tous les ennemis de la vérité ne sauraient résister, suivant la promesse qu'il en a faite à ses disciples : *Ego enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri* (Luc. c. 21. v. 15.).

POUR LE MERCREDI.

Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum.

Maître, nous savons que vous êtes véritable, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit : car vous ne faites point acception des personnes. *Matth. c.* 22. *v.* 16.

QUALITÉS NÉCESSAIRES A UN HOMME APOSTOLIQUE.

I. Point. Être sincère.
II. Point. Enseigner la saine doctrine.
III. Point. Avoir de la fermeté.

I. Détachons ces paroles de l'intention maligne et criminelle des pharisiens, et nous y trouverons tous les devoirs d'un homme apostolique.

1.° Il doit être sincère, et aimer la vérité : *Verax.*

2.° Il doit enseigner la saine doctrine et les maximes de l'Évangile dans toute leur pureté : *Viam Dei in veritate doces.*

3.° Il doit avoir de la fermeté, et n'avoir aucune considération pour personne, quand il s'agit de remplir les devoirs de son ministère : *Non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam hominum.* Méditons sur ces qualités que doit avoir un véritable Ecclésiastique et un bon Pasteur.

La sincérité qui doit paraître dans la conduite d'un Ecclésiastique n'est pas seulement cette sincérité humaine, opposée à l'esprit de dissimulation et de déguisement, et ennemie de l'artifice et de la duplicité ; c'est une disposition du cœur qui rend tous nos mouvemens, nos paroles et nos actions conformes aux règles de la vérité. Ainsi, être sincère, c'est pratiquer la vérité dans la charité, comme parle saint Paul : *Veritatem facientes in charitate* (Eph. 4. v. 15.). Être

sincère, c'est être à Dieu sans partage; c'est n'avoir pas deux maîtres et deux trésors. Être sincère, c'est ne démentir jamais par ses actions ce dont on témoigne être persuadé par ses paroles, et ne point imiter la conduite de ces faux docteurs dont se plaint l'Apôtre : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* (Tit. 1. v. 16.).

Un Ecclésiastique, pour mériter cette première qualité que les pharisiens attribuent aujourd'hui à Jésus-Christ, ne doit jamais donner aucune prise sur ses paroles ni sur ses actions; il ne doit point se trouver chez lui le *oui* et le *non*. Il ne faut pas que le *oui* et le *non* lui servent, aux dépens de la vérité, pour réussir dans ses desseins, ménager ses intérêts, favoriser ses passions, ses vues secrètes et ses prétentions. Sa foi ne doit pas être la foi des temps; mais il faut qu'il puisse dire hardiment avec saint Paul : *Numquid levitate usus sum? aut quæ cogito, secundùm carnem cogito, ut sit apud me* EST *et* NON (II. *Cor.* 1, v. 17.)? Il est encore plus important que ses actions et toute sa conduite soient conformes à la vérité, et hors d'atteinte à la médisance, afin qu'on ne puisse pas lui dire qu'il a deux poids et deux mesures; mais, au contraire, que sa vie soit une censure et une condamnation continuelle des hommes qui s'attachent à la vanité et se repaissent du mensonge. Avez-vous acquis cette sincérité? Peut-on dire que votre vie est si édifiante, qu'elle condamne les désordres et les dérèglemens publics, ainsi que l'Église le demande de vous? *Censuram morum exemplo suæ conversationis insinuent* (Pontif. Rom.). Si cela est, vous devez en remercier Dieu.

II. Considérez que la seconde qualité d'un ministre évangélique, c'est d'enseigner la voie de Dieu dans la vérité : *Viam Dei in veritate doces.* Cette voie de Dieu n'est autre chose que la voie étroite que Jésus-Christ nous a enseignée comme étant la voie qui conduit à la vie, opposée à la voie large qui mène à la mort. C'est cette voie étroite qu'il nous a tracée par toutes les autres actions de sa vie, et qu'il nous a chargés de prêcher aux hommes de sa part, en nous ordonnant de leur annoncer l'Évangile : *Prædicate Evangelium.* Ce qu'il faut faire sans déguisement : *Sinè corruptione si-*

mulationis, dit saint Augustin : *Multi enim prædicant veritatem non castè*, ajoute ce Père ; *quia vendunt illam pretio commoditatum hujus seculi* (Aug. in Ps. 11. ad hæc verba : *Eloquia Domini eloquia casta.*). L'amour-propre, qui se trouve trop gêné dans cette voie étroite de l'Évangile, fait inventer aux hommes mille moyens pour l'élargir et la rendre commode. On veut être humble, sans souffrir la moindre humiliation ; pénitent, sans mortifier ses sens et sans se faire aucune violence ; dévot et recueilli, sans renoncer à la dissipation et au bruit du monde : en un mot, on prétend aller en paradis, et jouir de toutes ses aises et des commodités de la vie ; et pour comble de malheur, au lieu de chercher des hommes qui enseignent la voie de Dieu dans la vérité, on cherche des maîtres qui flattent les oreilles : *Magistros prurientes auribus* (II. Tim. 4. v. 3.), qui s'empressent de satisfaire les désirs et les inclinations de la nature, qui apaisent les remords, qui sèchent les larmes, qui appellent le mal bien, et les ténèbres la lumière, qui annoncent les visions de leur cœur, et donnent une fausse paix, également funeste à ceux qui la donnent et à ceux qui la reçoivent.

Un véritable serviteur de Jésus-Christ doit éviter tous ces adoucissemens : *Tu autem loquere quæ decent sanam doctrinam* (Ad Tit. 2. v. 1.). Il faut traiter les pécheurs avec toute la douceur possible ; mais il faut leur inspirer en même temps l'amour de la pénitence, le détachement du monde, l'obligation de servir Dieu en esprit et en vérité ; leur enseigner l'obligation de renoncer à soi-même, de porter la croix de Jésus-Christ et de vivre suivant les maximes de son Évangile, en leur annonçant comme on doit le prêcher : *Sanctificans Evangelium Dei* (Rom. 15. v. 16.).

Mais comme il est impossible d'enseigner la pure vérité sans choquer les passions des hommes et les révolter contre nous, il faut se mettre au-dessus de leurs paroles, de leurs jugemens, de leurs calomnies ; mépriser leurs contradictions et les maux qu'ils peuvent nous faire. C'est pourquoi,

III. La dernière qualité nécessaire à un homme apostolique, est la fermeté. Il faut qu'on puisse dire de lui : *Non est tibi cura de aliquo ; non enim respicis personam homi-*

num. Notre devoir nous obligera peut-être à nous commettre avec ceux qui ont du crédit et de l'autorité dans le monde, et à leur dire, soit dans le tribunal de la pénitence, soit ailleurs, des vérités qui leur paraîtront dures et choquantes : il faut alors nous armer de courage, et nous ressouvenir que dans notre ordination nous n'avons pas reçu un esprit de timidité, mais un esprit de force et de générosité : *Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed virtutis* (II. Tim. 1. v. 7.). Cet esprit de force consiste à s'opposer, sans rien craindre, au cours des dérèglemens et des scandales; à combattre les fausses maximes du siècle, sans s'étonner des difficultés et des contradictions; à faire valoir la discipline, lorsque cela est nécessaire; à faire régner la vérité et l'Évangile malgré tous les obstacles, les menaces et la conspiration des hommes.

C'est là le caractère d'un véritable ministre de Jésus-Christ, que saint Paul (*I. Tim.* 6. *v.* 11.) appelle pour cet effet *l'homme de Dieu*, c'est-à-dire un homme qui par son état est uniquement dévoué à Dieu, qui fait sa querelle de la sienne, qui défend l'honneur et les intérêts de Dieu envers tous et contre tous. Tels sont, dans un État, ceux qu'on appelle *les gens du roi*, ainsi nommés parce qu'ils sont obligés par office de maintenir les droits du prince et de défendre ses intérêts. C'est pourquoi l'Apôtre conjure Timothée (*II. Tim.* 4. *v.* 2.) d'annoncer librement la vérité, de presser les hommes à temps, à contre-temps; de reprendre, de menacer, et de se comporter comme un vaillant soldat de Jésus-Christ. Il dit que nous sommes établis de Dieu pour lui faire rendre l'honneur qui lui est dû; que c'est à nous à venger ses injures, renverser tous les remparts qu'on nous oppose, et dompter l'orgueil des âmes indociles et présomptueuses qui osent se révolter contre Dieu.

Avez-vous cette fermeté que l'Apôtre demande d'un ministre de Jésus-Christ, et qui a paru avec tant de gloire et d'éclat dans tous les saints Prêtres? Bien loin d'avoir cette noble générosité que doit inspirer le sacerdoce, vous êtes peut-être de ces hommes faibles et timides qui flattent les grands du monde; qui n'osent les avertir quand il est nécessaire, de

peur d'encourir leur disgrâce; qui s'accommodent à tout, et qui trahissent honteusement les intérêts de Dieu et de son Église : *Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prœlio in die Domini* (Ezech. 13. v. 5.).

Demandez pardon de votre lâcheté passée avant que d'approcher de l'autel; et pour préparation, prenez cette résolution, qui est de ne jamais balancer lorsqu'il s'agira de prendre parti entre Dieu et les hommes. Toutes les fois que vous verrez que la volonté des hommes demande de vous ce qui est contraire à celle de Dieu, dites hardiment avec saint Pierre : *Obedire oportet Deo magis quàm hominibus* (Act. 5. v. 29.); ou avec saint Paul : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* (Gal. 1. v. 10.); ou enfin, ayez recours à ces paroles de Jésus-Christ même : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potiùs timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* (Matth. c. 10. v. 28.).

POUR LE JEUDI.

Cognitâ autem Jesus nequitiâ eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ !

Mais Jésus-Christ connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? *Matth.* 22. *v.* 18.

DE L'HYPOCRISIE.

I. Point. Ce vice est abominable devant Dieu.
II. Point. Combien il est pernicieux au salut.

I. Le reproche d'hypocrisie que le Sauveur fait aux pharisiens dans notre Évangile, peut être fait avec justice non-seulement à beaucoup de simples fidèles, mais même à beaucoup de ministres des saints autels. Ce n'est point ici un vice

particulier à certaine profession ou à certain état, c'est un vice qui, se couvrant de l'apparence de la vertu, se glisse dans l'Église et dans le cloître, se cachant quelquefois mieux sous un habit saint et religieux dont il se pare, qu'il ne ferait sous un habit profane et séculier : mais pour en être plus déguisé, il n'en est pas moins criminel ni moins abominable devant Dieu, qui ne hait rien tant que les âmes hypocrites : *Abominatio Domini est omnis illusor* (Prov. 3. v. 32.). Ministres du Seigneur, qui lisez l'Écriture, écoutez comme elle parle des hypocrites. Elle nous dit par la bouche du Roi-Prophète que le Seigneur aura toujours en abomination l'imposteur et le fourbe : *Virum dolosum abominabitur Dominus* (Ps. 5. v. 7.); qu'il renverse et dissipe les lèvres trompeuses et la langue qui se vante avec insolence : *Disperdat Dominus universa labia dolosa, et linguam magniloquam* (Ps. 11. v. 4.). Elle nous avertit par celle du Sage, que tout réussira mal aux fourbes, et que celui qui n'est pas sincère dans sa conduite, ne doit rien attendre de bon : *Filio doloso nihil erit boni* (Prov. 24. v. 15.). Elle fulmine des malédictions contre celui qui a le cœur double, un visage à deux faces, un langage dissimulé, un esprit trompeur, et qui marche sur la terre par deux différentes voies, selon le besoin qu'il en a pour réussir dans ses prétentions : *Væ duplici corde, et labiis scelestis, et manibus malefacientibus, et peccatori terram ingredienti duabus viis* (Eccli. 2. v. 14.). Chacun peut voir dans l'Évangile (*Matth.* 24.) l'aversion que le Fils de Dieu a témoigné avoir de l'hypocrisie, par les terribles anathèmes qu'il a prononcés contre les pharisiens, auxquels ce vice était si ordinaire.

Mais si Dieu déteste toute sorte d'hypocrisie, disons qu'il a une horreur particulière de celle qu'on porte, jusqu'au pied de ses autels et dans l'usage des choses saintes, lorsque des Ecclésiastiques déréglés les font servir de voile pour couvrir leurs désordres : car comme les choses saintes exigent qu'on les traite avec respect et sainteté, il n'est rien de si injurieux à Dieu que de s'en approcher avec un esprit de déguisement et de tromperie : *Ne fueris hypocrita in conspectu*

hominum, dit dans cette vue l'Ecclésiastique, *ne fortè cadas, et adducas animæ tuæ inhonorationem, et revelet Deus abscondita tua, et in medio synagogæ elidat te: quoniam accessisti malignè ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo et fallaciâ* (Eccli. 1. v. 37 et seq.). De là vient que les saints Pères comparent les hypocrites, et surtout ces ministres fourbes qui couvrent leurs désordres et leurs infamies secrètes, du voile des fonctions saintes qu'ils exercent, tantôt à la trahison de Judas qui couvrit sa perfidie d'un baiser qui devait être un signe de paix et d'amitié; tantôt à l'insolence des Juifs qui fléchissaient les genoux devant le Sauveur, et lui rendaient d'autres signes extérieurs de leur respect comme à leur roi, pour se moquer de lui; ou à la cruauté d'Hérode qui s'informa avec tant de soin de la naissance de l'enfant Jésus, en feignant qu'il irait l'adorer; ce qu'il ne faisait que pour lui ôter plus sûrement la vie: *Adorare velle se simulat, ut si invenire possit, exstinguat*, dit saint Grégoire (*Hom.* 10 *in Evang.*). C'est ainsi que ces ministres hypocrites se conduisent: ils couvrent les outrages réels, qu'ils font à leur Dieu, d'un culte extérieur qu'ils semblent lui rendre. Plus coupables même dans un sens que Judas, qu'Hérode et les Juifs, qui ne croyaient pas la divinité de Jésus-Christ lorsqu'ils l'ont traité d'une manière si indigne, ils se moquent d'un Dieu dont ils connaissent la grandeur; ils portent leur mépris jusqu'à son sanctuaire et à ses autels; ils se servent des fonctions saintes qui sont destinées à l'honorer, pour l'offenser d'une manière plus criminelle. Quelle impiété! Mais si l'hypocrisie est si horrible aux yeux de Dieu, elle n'est pas moins pernicieuse au salut.

II. C'est ce qu'il est aisé de comprendre. L'hypocrisie détruit 1.° la véritable piété. Les hypocrites n'en ont que l'apparence, et l'on peut bien leur appliquer ces paroles du Sage, que leur cœur s'attache tout entier à imiter la peinture: *Cor suum dabit in similitudinem picturæ* (Eccli. 38. v. 28.). L'hypocrite paraît dans un temple les mains jointes et les yeux baissés; on dirait qu'il est uniquement appliqué à la prière, mais il ne prie point: c'est une image sensible qui pare nos églises, mais qui ne glorifie pas davantage le Seigneur que

celles qui sont l'ouvrage des peintres et des sculpteurs. A le voir dans l'église chanter les divins offices, ou dans l'exercice de ses autres fonctions, on le prendrait pour un saint; mais ce n'est qu'un saint en peinture : sa contenance est respectueuse, mais son cœur est bien éloigné de Dieu : il ne pense qu'à être vu et estimé des hommes, et à s'acquérir la réputation d'homme de bien : *Tota eorum substantia mendax est*, dit saint Jérôme.

2.° Ce vice détruit tout le mérite des bonnes œuvres : *Amen dico vobis*, dit Jésus-Christ en parlant des hypocrites, *receperunt mercedem suam* (Matth. 6. v. 2.). L'hypocrisie, dit saint Pierre Chrysologue, est un poison subtil et agréable, qui détruit la vertu par la vertu même. Les pratiques du jeûne, de l'abstinence, de la prière, de l'aumône, qui fortifient et qui augmentent toutes ces vertus dans les autres, ne servent qu'à en étouffer l'esprit dans les hypocrites, et à leur en ravir le mérite : *Crudeli arte*, dit ce Père, *virtutes truncat mucrone virtutum ; jejunium jejunio perimit ; orationem oratione evacuat ; misericordiam miseratione prosternit* (Petr. Chrys. Serm. 7.). Ce même Père appelle l'hypocrisie la teigne de la sainteté : *Tinea sanctitatis*. Car comme la teigne perd entièrement les étoffes où elle se met, en les rongeant peu à peu ; de même l'hypocrisie détruit toute la sainteté, et rend les œuvres les plus éclatantes aux yeux des hommes, vides de mérite aux yeux de Dieu, parce qu'elles ne procèdent point d'un principe de vie. Malheureux hypocrite, tu passes pour un homme de bien ; tu vis aux yeux des hommes, mais tu es mort devant Dieu, qui rejette tout ce qu'on ne fait point pour sa gloire : *Nomen habes quòd vivas, et mortuus es* (Apoc. 3. v. 1.).

3.° Enfin, ce vice conduit ordinairement à la réprobation. Oui, dit saint Grégoire-le Grand, appliquant aux hypocrites ces paroles de Job : *Non clamabunt cùm vincti fuerint* (c. 30. v. 13.). Quand ils sont une fois tombés dans cet abîme de malheur, de couvrir leurs vices de l'apparence trompeuse de la vertu, ils n'entendent plus les cris de leur conscience ; enivrés de la vanité et des fausses louanges qu'on

leur donne, ils oublient le mauvais état où ils sont, et meurent dans leurs péchés avec la même assurance que s'ils étaient chargés de mérites : *Humanæ laudis aviditate superati, sanctos se esse, miseri, etiam cùm in peccatis moriuntur, putant* (Lib. 26. Moral. cap. 26.). Mais en vain auront-ils déguisé leurs désordres sous le masque de la piété, ce masque tombera un jour, et ils paraîtront tels qu'ils sont. C'est alors que Jésus-Christ leur reprochera leur perversité. Allez, ministres fourbes, ouvriers d'iniquité, vous avez toujours voulu paraître tout autres que vous n'étiez; vous n'avez pensé qu'à vous déguiser : je ne vous connais point. Ils auront beau alléguer qu'ils ont prêché en son nom, fait grand bruit, et paru dans son Église avec éclat : *Tunc confitebor illis : Quia nunquàm novi vos : discedite à me, qui operamini iniquitatem* (Matth. 7. v. 23.). Allez, malheureux, je vous désavoue et vous rejette comme des étrangers et des inconnus; vous n'aurez point de part à la récompense que je destine à mes fidèles serviteurs : *In terrâ sanctorum iniqua gessit; et non videbit gloriam Domini* (Isai. 26. v. 20.). Ce faux Pasteur, cet Ecclésiastique sacrilége s'est servi de l'habit saint et religieux qu'il portait, pour couvrir ses infamies; il a profané mes autels; il a souillé mon sanctuaire sur la terre; il n'entrera jamais dans celui du ciel. Oh! la terrible menace! Mon Dieu, ne permettez pas qu'elle s'accomplisse sur nous.

Pour éviter ce malheur, ce que vous devez faire si vous communiez, ou si vous célébrez aujourd'hui, c'est de protester à Dieu, au pied de ses autels, que vous ne regarderez jamais que lui dans toutes vos fonctions et durant tout le cours de votre ministère, et que vous détournerez toujours les yeux de toutes ces vues humaines qui peuvent corrompre votre vertu, et vous priver des récompenses que le Seigneur réserve à ses fidèles ministres, qui l'ont servi avec simplicité de cœur et dans le seul désir de lui plaire : *Nunc ergò timete Dominum; et servite ei perfecto corde, atque verissimo* (Josue, 24. v. 14.).

POUR LE VENDREDI.

Quid me tentatis, hypocritæ ?
Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? *Matth. c.* 22. *v.* 38.

I. Point. Combien les Ecclésiastiques hypocrites nuisent à l'Église.
II. Point. Obligation que nous avons de les éviter.

I. Quoique dans la méditation précédente, nous ayons dû concevoir une grande horreur de l'hypocrisie par l'injure qu'elle fait à Dieu et le tort qu'elle nous fait à nous-mêmes, nous ajouterons néanmoins ici un nouveau motif qui doit nous porter à haïr et détester ce vice. C'est de considérer les maux étranges que les Ecclésiastiques hypocrites font à l'Église. Saint Grégoire dit (*Hom.* 1. *in Luc.*) qu'entre tous les pécheurs, il n'y en a point qui portent plus de préjudice à l'Église que les mauvais Prêtres ; mais entre tous les mauvais Prêtres, nous pouvons dire qu'il n'y en a point qui lui fassent plus de tort que les Prêtres ou les Pasteurs hypocrites qui ont le cœur corrompu. Ce sont des ouvriers fourbes et trompeurs, des ministres de Satan, comme les appelle saint Paul, qui se transfigurent en anges de lumière et en apôtres de Jésus-Christ pour séduire les hommes : *Operarii subdoli transfigurantes se in apostolos Christi* (II. Cor. 11. v. 13.). Ce sont des loups ravissans qui corrompent, qui perdent et égorgent les âmes avec d'autant plus de facilité, que sous la peau de brebis dont ils sont revêtus, ils trompent plus aisément la simplicité des fidèles. Oh ! combien de crimes couverts sous le manteau de la science et l'extérieur de la piété ! Combien d'hérésies répandues dans le monde par cet artifice ! Jamais Arius, Pélage, Nestorius, et les autres qui ont semé l'ivraie parmi le bon grain dans le champ de l'Église, n'auraient entraîné tant de sectateurs après eux, s'ils n'eussent ébloui l'esprit du monde par une pompeuse ostentation de piété et par l'éclat d'une vie austère. Saint Hilaire dit

que la plus dangereuse persécution qu'ait jamais éprouvée l'Église, fut celle de l'empereur Constance qui était arien; parce qu'il déclara une cruelle guerre aux vrais fidèles, sans être reconnu pour persécuteur; qu'en bâtissant des églises et des autels, il détruisait la foi ancienne de l'Église, et que, feignant d'être fort religieux envers Dieu, il renversait la religion en combattant la divinité de Jésus-Christ, qui en fait la gloire et le principal fondement : *Ecclesiæ tecta struit ut fidem destruat... nulla gravior jactura, quàm sub religionis specie Christum opprimere* (Hilar. Pict. advers. Const.).

Voilà le vrai caractère des faux docteurs et des ministres hypocrites : il semble qu'ils ne respirent que piété et que respect pour l'Église, et ils sont ses persécuteurs les plus cruels, qui altèrent la pureté de sa doctrine, qui ruinent et renversent la vigueur de sa discipline, qui substituent les maximes du monde à celles de l'Évangile, qui introduisent la dépravation dans les mœurs, et qui, au lieu de décharger les âmes de leurs péchés, les engagent bien souvent dans des désordres encore plus grands : *Ex his enim sunt*, dit saint Paul, *qui penetrant domos, et captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis* (II. Tim. 3. v. 9.). C'est ici une des plus dangereuses plaies de l'Église, qui l'oblige, dit saint Bernard, d'emprunter ces paroles d'un Prophète, pour exprimer la violence de sa douleur : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima* (Isai. 38. v. 17.). Il est vrai que sa douleur fut bien amère dans le massacre de ses enfans pendant les sanglantes persécutions des empereurs païens; il est vrai qu'elle fut amère dans la guerre que les hérétiques firent ensuite à la pureté de la foi : mais elle est à présent beaucoup plus amère dans la guerre que lui font ses propres enfans et ses ministres par la corruption de leurs mœurs, surtout lorsqu'ils couvrent leurs dérèglemens d'une apparence trompeuse de piété : *Amara priùs in nece Martyrum; amarior in conflictu hæreticorum; amarissima in moribus domesticorum* (Bern. in Cant. Serm. 35.).

Gémissons, avec saint Bernard, sur tant de désordres que

cause l'hypocrisie des mauvais Ecclésiastiques ; et dans le second Point,

II. Considérez l'obligation que nous avons de les éviter. Les Ecclésiastiques n'ignorent pas qu'ils doivent fuir les mauvaises compagnies ; c'est à eux, aussi bien qu'au reste des fidèles, que l'Apôtre dit : *Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè* (II. Thess. 3. v. 6.). Mais comme on pourrait s'imaginer qu'il suffit de n'avoir point de liaison avec ces hommes impudens qui font gloire de leur malice, et qu'on n'est pas obligé d'éviter ceux qui la couvrent des apparences de la vertu, saint Paul a voulu nous détromper par cet avertissement qu'il donne à Timothée : *Scito quòd in novissimis diebus, erunt homines habentes speciem pietatis : et hos devita.* « Sachez qu'aux derniers temps il y aura des hommes » qui paraîtront sous l'image d'une piété feinte ; fuyez ces » sortes de personnes (*II. Tim. 3. v. 1 et seq.*). » Il semble d'abord qu'il n'est pas d'une grande conséquence ni d'une grande nécessité de fuir des personnes dont l'extérieur ne respire que la piété, quoique d'ailleurs il soit vrai qu'elle ne soit pas dans leurs cœurs ; car ne peut-on pas dire que ces personnes peuvent plutôt nous édifier que nous nuire? Cependant il faut bien que cela ne soit pas, puisque l'Apôtre ordonne, non au commun des chrétiens, mais à son propre disciple et à un grand évêque, de fuir ces sortes de personnes. Oui, n'en doutons pas, leur commerce est plus dangereux que celui des pécheurs les plus décriés ; ce sont eux à l'égard desquels il faut entendre ces paroles de l'Apôtre : « Ne vous » laissez point séduire ; car les mauvais entretiens corrom- » pent les bonnes mœurs. » *Nolite seduci ; corrumpunt mores bonos colloquia mala* (I. Cor. 15. v. 33.). Dans la seconde lettre à Timothée, il dit que leur doctrine est comme un cancer qui gagne peu à peu : *Sermo eorum ut cancer serpit* (II. Tim. 1. v. 17.). On se défie d'un pécheur connu ; on se tient sur ses gardes à son égard : ce qu'il dit de mauvais ne fait point d'impression, parce qu'on est précautionné et qu'on s'y attend ; mais d'un homme, surtout s'il est

Prêtre, surtout s'il est Pasteur, dont l'extérieur est composé et ne semble respirer que la vertu, on ne s'en défie pas; on se laisse facilement prévenir en sa faveur; on dit : C'est un Prêtre, et un Prêtre de la race d'Aaron; il vient à nous, mais c'est pour nous instruire, et non pour nous tromper : *Homo sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos* (1. Mach. 7. v. 14.). On est disposé à l'écouter avec respect, tout ce qu'il dit fait de l'impression, et l'on avale insensiblement le poison de sa mauvaise doctrine, qui gâte peu à peu ce qui est sain.

Ministres du Seigneur, c'est à vous, aussi bien qu'à Timothée, que l'Apôtre ordonne d'éviter ces hommes hypocrites; fuyez-les donc lorsque vous les connaissez. Mais parce qu'il ne suffit pas de combattre ce vice dans les autres, voyez si vous n'en êtes point atteints vous-mêmes : car il est plus difficile qu'on ne pense d'en être tout-à-fait exempt. Examinez donc devant Dieu et sans vous flatter, si votre intérieur répond entièrement à l'extérieur; si votre piété est aussi solide que vous le croyez. La solide piété consiste dans une charité sincère, dans une humilité véritable, dans une chasteté inviolable, dans une patience persévérante, dans une obéissance exacte; quels progrès avez-vous faits dans toutes ces vertus? Hélas! que vous avez bien encore sujet de vous plaindre de vous-même : *Deus lumen cordis mei, lux tua, non tenebræ meæ loquuntur mihi* (August. Conf. Lib. 12. c. 18.).

Pour la messe, priez le Seigneur des vertus qu'il les augmente dans vous, de telle sorte que l'extérieur de piété qui paraîtra dans vos actions, ne soit qu'un rejaillissement de celle qui est dans votre cœur; pour lors vous paraîtrez tels aux yeux des Anges, que vous paraissez aux yeux des hommes; et les uns et les autres diront de vous en vous voyant : Ceux-ci sont véritablement cette heureuse semence à qui le Seigneur a donné sa bénédiction : *Omnes qui viderint eos, cognoscent illos; quia isti sunt semen cui benedixit Dominus* (Isai. 61. v. 9.).

POUR LE SAMEDI.

Reddite ergò quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.

Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. *Matth.* 22. *v.* 21.

DU DÉSINTÉRESSEMENT NÉCESSAIRE AUX ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Ceux qui se font Ecclésiastiques par intérêt sont des ministres téméraires, qui agissent contre la volonté de leur maître.

II. Point. Ils sont des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état.

III. Point. Des ministres scandaleux qui déshonorent leur ministère.

I. Nous ne pouvons assez admirer cette réponse de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Voilà ce qui ferma la bouche aux pharisiens, qui, étant des avares et des superbes, cherchaient à se décharger du tribut que l'on payait à César. Jésus-Christ leur fait voir que cet assujettissement n'est point incompatible avec le service de Dieu. Il a payé lui-même ce tribut pour lui et pour saint Pierre : sa conduite nous apprend qu'il faut non-seulement nous acquitter de nos devoirs envers les princes, mais encore ne point tant nous embarrasser des biens de ce monde, dont nous devons avoir le cœur détaché. Lisons bien l'Évangile, nous trouverons qu'il n'y a rien qu'il nous recommande davantage que le désintéressement : *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple,* nous dit cet adorable Sauveur (*Luc.* 14. *v.* 33.). Voilà ce qui regarde, non-seulement les Ministres et les Pasteurs de son troupeau, mais encore tous ceux qui se donnent à lui et qui le prennent pour maître. Venons maintenant aux Ecclésiastiques ; et voyons ce qu'il demande à ses Apôtres et aux ministres de son Évangile :

Euntes prædicate, dicentes: Quia appropinquavit regnum cœlorum. Infirmos curate, mortuos suscitate, leprosos mundate, dæmones ejicite: gratis accepistis, gratis date. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris; non peram in viâ, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam: dignus enim est operarius cibo suo (Matth. 10. v. 7. 8. 9. 10.).

Pesez bien tout cela. Notre Seigneur ne vous en demande pas tant; mais vous voyez par les enseignemens qu'il a donnés à ses Apôtres, que sa volonté est que vous soyez un homme désintéressé: *Gratis accepistis, gratis date.* Je ne conteste pas que vous ne puissiez vivre de l'autel; mais cela n'empêche pas que vous ne deviez donner gratuitement, parce que vous ne devez point mettre de différence entre le riche et le pauvre. Vous êtes redevable de votre ministère à tous; vous vous perdrez si les intérêts temporels sont la mesure de votre zèle. Quand vous recevez quelque récompense, il faut que ce soit d'une manière si généreuse, que celui qui vous la donne demeure convaincu qu'elle n'est point le motif qui vous fait agir; que les biens de la terre ne sont pas l'objet de vos désirs, et que vous n'avez d'autre empressement que celui de servir Jésus-Christ, le plus opulent de tous les maîtres.

Si vous passez de l'Évangile aux écrits des Apôtres, vous trouverez que saint Paul, faisant l'énumération des dispositions nécessaires à celui qui veut se consacrer au service des autels, marque le désintéressement comme une disposition essentielle: *Non turpe lucrum sectantes,* dit-il à Timothée (II. Tim. 3. v. 8.); et à Tite: *Non turpis lucrî cupidum* (Tit. 3. v. 7.). Voyez maintenant quel a été votre motif en entrant dans l'état ecclésiastique; est-ce le zèle de servir Dieu et le prochain qui vous a fait agir, ou l'intérêt? Pensez-y bien, et soyez persuadé que ceux qui se font Ecclésiastiques par intérêt, sont des ministres téméraires qui veulent se consacrer au service du Seigneur contre sa volonté.

II. Ce sont aussi des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état, soit par paresse, soit par

incapacité. Est-ce pour travailler qu'ils entrent dans l'Église? Nullement; c'est pour vivre plus commodément, pour devenir riches, ou enrichir leurs parens. Il est vrai que saint Paul a dit (*II. Cor.* 9. *v.* 7.) que l'on ne va point à la guerre à ses dépens; que celui qui plante une vigne en doit manger du fruit; que le Pasteur boit le lait du troupeau; qu'on ne doit point lier la bouche au bœuf qui foule les grains. On convient que cet Apôtre a voulu nous marquer, par toutes ces figures, que ceux qui annoncent l'Évangile peuvent vivre de l'Évangile. Mais trouvera-t-on dans saint Paul, que l'on doive payer la solde au soldat qui ne va point à la guerre; que celui qui n'a point planté la vigne puisse en manger le fruit; que celui qui n'a point soin du troupeau doive en boire le lait? Où trouvera-t-on dans saint Paul, que celui qui n'annonce point l'Évangile, doit vivre de l'Évangile? Il n'y a point d'erreur plus fausse et plus intolérable, que de vouloir faire passer en maxime qu'on peut jouir d'un gros revenu de l'Église, sans lui rendre aucun service. Mais mon bénéfice est un bénéfice simple qui n'oblige à rien. C'est dire que vous aurez le loisir de vous damner. Mais qui vous a dit que votre bénéfice ne vous oblige à rien? Croiriez-vous faire une œuvre de surérogation, si vous alliez de temps en temps dans le lieu de votre bénéfice instruire les ignorans, vous informer des besoins des pauvres, animer les Ecclésiastiques à remplir leurs devoirs? Enfin, n'y a-t-il pas cent occasions qui se présentent tous les jours de travailler pour l'Église? Mais ce qui est encore plus intolérable, c'est qu'il y en a même qui, étant chargés par leurs bénéfices de plusieurs fonctions importantes, s'en dispensent, et se reposent sur d'autres de tout ce qu'il y a de pénible dans leur emploi. Ils distinguent dans le bénéfice ce qui est honorable, ce qui est profitable, et ce qui est pénible. Ils acceptent l'honneur, ils acceptent le profit : pour ce qui est du fardeau, ils s'en déchargent entièrement; ou s'ils font quelques fonctions de leur charge, c'est d'une manière très-imparfaite; car pour les bien faire, il faudrait s'y appliquer uniquement : *Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus* (II. Tim. 2. v. 4.). Un Ecclésiastique qui est continuellement distrait par ses affaires

temporelles, n'est pas en état de donner à son devoir tout le temps et toute l'attention qu'il doit; son esprit est partagé par d'autres soins qui l'occupent. Interrogez ce Curé qui n'a que ses intérêts à cœur; il saura bien en quoi consistent ses revenus, qui sont ses débiteurs, quel profit on peut faire dans tel et tel négoce : mais demandez-lui combien il y a de pauvres dans sa paroisse, en quel état sont les ornemens de son église, si les enfans sont bien instruits, si les écoles sont en bon ordre : ce Curé demeure muet. Les ministres intéressés sont donc des ministres inutiles, qui ne sont point propres aux fonctions de leur état.

III. Ajoutons que ce sont des ministres scandaleux, qui déshonorent leur ministère, qui détruisent au lieu d'édifier. Quel scandale dans l'Église qu'un Ecclésiastique qui ne songe qu'à amasser ! Pourquoi, disent les gens du monde, ce Prêtre est-il si attaché aux biens de la terre? Quelle raison a-t-il? Il n'a ni enfans à élever, ni famille à soutenir comme nous; de quel prétexte peut-il colorer son avarice? Cependant l'avidité de ces Ecclésiastiques est telle, qu'ils regardent leur profession comme un métier et comme un négoce : s'ils prient, s'ils instruisent, s'ils administrent les Sacremens, c'est lorsqu'ils espèrent du profit. Ils s'imaginent, comme dit l'Apôtre (*I. Tim.* 6. *v.* 5.), que la piété doit leur servir de moyen pour s'enrichir. Ils sont de ceux dont parle le Prophète royal, qui dévorent le peuple de Dieu comme s'ils mangeaient un morceau de pain; car, comme remarque saint Augustin, ceux-là dévorent le peuple, qui cherchent leurs commodités temporelles; qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ne se proposent point la gloire de Dieu et le salut des âmes dont ils sont chargés : *Devorant populum, quia sua commoda ex illo capiunt, non referentes ministerium suum ad gloriam Dei, et eorum quibus præsunt, salutem.* Oh ! qui pourrait dire toutes les lâchetés que l'avarice inspire aux ministres de l'Église ! Quand une fois cette passion s'est emparée de leur cœur, elle les suit partout, à l'autel, au confessionnal; ils n'ont point de honte d'ordonner des pénitences à leur profit, ou de laisser, par des vues d'intérêt, leurs pénitens croupir dans des habitudes criminelles. C'est

ainsi que les ministres intéressés déshonorent leur ministère.

Détestez de tout votre cœur cet esprit d'intérêt si opposé à l'esprit de votre état. Souvenez-vous que vous y avez renoncé en recevant la tonsure, en choisissant le Seigneur pour être la portion de votre héritage. La gloire d'un ministre de Jésus-Christ est d'être désintéressé : « J'aimerais mieux mourir » (disait saint Paul), que si quelqu'un me ravissait cette gloi- » re : » *Bonum est enim mihi magis mori, quàm ut gloriam meam quis evacuet* (I. Cor. 9. v. 15.). Entrez dans la même disposition, ou plutôt priez Jésus-Christ, dans votre préparation à la messe, de vous y établir. Vous tenez tous les jours entre les mains cet adorable Sauveur, qui s'est fait pauvre pour vous enrichir : ne serez vous point touché de l'exemple qu'il vous donne durant la célébration des saints mystères, où il ne cesse de vous dire, par l'état où son amour pour vous l'a réduit : *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur* (Matth. 6. v. 19 et 20.).

VINGT-TROISIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Imitatores mei estote, Fratres, et observate eos qui ità ambulant, sicut habetis formam nostram.

Mes Frères, rendez-vous mes imitateurs, et proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous. *Philipp.* 3. *v.* 17.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent, à l'exemple de saint Paul, servir de modèle au peuple.

II. Point. Moyens qu'ils doivent prendre pour cela.

I. Saint Paul a dit plus d'une fois ce qu'il écrit ici aux Philippiens : *Mes Frères, soyez mes imitateurs* (I. Cor. 4. v. 16. Ibid. c. 11. v. 1.). Il l'a dit, non par aucun mouvement de vanité, mais par un effet du zèle dont il brûlait pour le salut des âmes. Quand il se proposait pour exemple, il n'avait pas dessein qu'on s'appliquât ni qu'on s'arrêtât à lui en particulier ; mais comme il était content et satisfait pourvu que Jésus-Christ fût annoncé, sans se soucier par qui ; il l'était de même, pourvu que ce divin original fût imité par les fidèles, sans se mettre en peine s'ils le copiaient sur lui ou sur les autres Apôtres, et si, ne pouvant souffrir l'éclat de ce divin soleil de justice, ils le considéraient réfléchi en Paul, en Céphas, en Apollon, ou en quelque autre de ses véritables ministres, comme dans des miroirs. C'est pourquoi il ajoute : *Et observate eos qui ità ambulant, sicut habetis formam nostram.*

Mais si quelqu'un des ministres de l'Évangile était en droit de se proposer pour exemple, c'était sans doute saint Paul, lui qui avait souffert, pour l'amour de Jésus-Christ, la faim, la soif, la nudité, la fatigue continuelle des voyages, le travail des mains le plus rude, les malédictions, les injures, les persécutions. Nous savons qu'à des traitemens si indignes il n'opposait que la patience et l'humilité, les bienfaits et les bénédictions, la douceur et la prière. Ce qu'on lui faisait souffrir ne ralentissait point l'ardeur de son zèle pour le salut de ses persécuteurs. Il était si appliqué à le leur procurer, malgré l'aversion qu'ils avaient pour lui, qu'il trouvait le moyen de les gagner à Jésus-Christ par sa persévérance et ses saintes instructions. Agissant ainsi, il pouvait bien leur dire : *Rogo ergò vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (I. Cor. 4. v. 16.).

Tout Ecclésiastique qui se serait comporté de la sorte, pourrait aussi tenir le même langage ; mais comme les occasions de subir les mêmes épreuves et de pratiquer des choses si difficiles ne se présentent pas toujours, et que Dieu, par un effet de sa bonté, veut bien les éloigner de nous afin de ménager notre faiblesse, il ne nous convient pas de parler ainsi ; mais ce que nous devons faire, ainsi que nous y sommes indispensablement obligés, c'est de servir de modèle au peuple par la sainteté de notre vie, et de lui dire continuellement par la voix de nos actions, qui est encore plus efficace que celle de la parole : *Mes frères, soyez mes imitateurs ;* faites ce que vous nous voyez faire ; suivez-nous dans la route que nous tenons. C'est l'ordre, dit saint Augustin, que Dieu a établi dans son Église ; les uns précèdent, les autres suivent ; ceux qui précèdent donnent dans eux l'exemple à ceux qui les suivent, et ceux qui suivent imitent ceux qui les précèdent : *Etenim in Ecclesiâ iste ordo est : alii præcedunt, alii sequuntur ; et qui præcedunt, exemplum se præbent sequentibus ; et qui sequuntur, imitantur præcedentes* (Aug. in Psal. 39.). Or, vous n'ignorez pas qu'en qualité d'Ecclésiastique vous précédez le peuple en dignité ; vous devez donc aussi le précéder en vertu et lui servir de modèle : *Liber laicorum, vita clericorum,* dit un

concile (*Synod. Turon. an.* 1537.). Examinez-vous là-dessus sérieusement.

II. Voyez les moyens que vous devez prendre pour devenir le modèle du peuple. Saint Paul nous les marque dans les avertissemens qu'il donne à Timothée et à Tite. Voici comme il parle au premier : *Nemo adolescentiam tuam contemnat ; sed exemplum esto fidelium, in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate* (I. Tim. 4. v. 12.). Que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse. Jamais les ministres de l'Église ne doivent donner occasion à personne de les mépriser : ils doivent s'attirer l'estime et la vénération de tout le monde, par la sagesse de leur conduite et la régularité de leurs mœurs. « Soyez l'exemple » des fidèles, dans la parole, dans la conversation, dans la » charité, dans la foi, dans la chasteté. » C'est-à-dire qu'il ne suffit pas que nous soyons le modèle du peuple dans une vertu, il faut l'être dans toutes ; en sorte que notre vie soit comme un tableau animé que tout le monde considère comme une règle de mœurs et une loi vivante que chacun consulte : *Forma facti gregis ex animo* (I. Petr. 5. v. 3.).

Le même saint Paul écrivant à Tite, lui dit : *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate* (Tit. 2. v. 7.). Voilà, en peu de mots, le caractère d'un bon Ecclésiastique, d'un bon Prêtre et d'un bon Pasteur. Il ne faut point le chercher ailleurs, le voilà représenté au naturel ; ce que saint Paul vient de dire, renferme tout ce qu'on en peut penser. Il nous apprend qu'un ministre du Seigneur doit être un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, parce que c'est sur lui que tout le monde a les yeux. L'Apôtre réduit ces choses à trois : à la pureté de la doctrine, à l'intégrité de la vie, à la gravité des mœurs. Sa doctrine doit être pure, non-seulement par rapport à la foi, mais aussi par rapport à la morale ; les erreurs contre la foi font les hérétiques, et une morale corrompue fait les mauvais chrétiens. Un bon Ecclésiastique doit s'opposer aux premiers, et redresser les seconds. Il faut donc que sa doctrine soit pure par rapport à la foi et par rapport à la morale. L'intégrité de sa vie demande qu'il vive d'une

manière irréprehensible, de sorte qu'on n'ait rien à lui reprocher : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (Tit. 2. v. 8.). Sa gravité doit paraître dans son marcher, dans ses gestes, dans ses paroles, en un mot, dans tout son extérieur, qui doit édifier généralement tout le monde : *Ut vitæ viam subditis vivendo denuntiet*, dit saint Grégoire, *et grex qui Pastoris vocem moresque sequitur, per exempla meliùs quàm per verba gradiatur* (Pastor. 2. p. c. 3.).

Ce sont là les moyens que vous devez prendre pour servir de modèle au peuple. Voyez quel usage vous en avez fait. Si, par malheur, vous vous êtes oublié dans ce point, demandez-en pardon à Dieu ; et pour la messe, priez instamment Jésus-Christ qu'il vous rende l'imitateur de ses vertus ; pour lors vous serez digne d'être imité du peuple. O Jésus, par la communion de votre corps et de votre sang que je vais recevoir, rendez-moi semblable à vous. O Soleil de justice ! qui voulez que nous soyons la lumière du monde par la sainteté de notre vie, imprimez dans nos âmes votre divine ressemblance, afin que, comme dit un Saint, tout le peuple jetant les yeux sur notre conduite, y voie comme dans un miroir ce qu'il doit suivre ou corriger : *Lux gregis flamma est Pastoris ; decet enim dominicum Sacerdotem moribus in vitâ clarescere, quatenùs in eo tanquàm in vitæ suæ speculo plebs commissa et eligere quod sequatur, et videre possit quod corrigat* (Greg. Mag. l. 7. Ep. 32.).

POUR LE LUNDI.

Et observate eos qui ità ambulant, sicut habetis formam nostram.

Et proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous. *Philip.* 3. *v.* 17.

DE LA FRÉQUENTATION DES BONS ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. La nécessité qu'il y a de fréquenter les bons Ecclésiastiques.
II. Point. Les avantages que l'on retire de cette fréquentation.

I. Ayons grand soin de pratiquer ces paroles de saint Paul : *Suivez encore l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous.* Proposons-nous d'imiter ceux d'entre les Ecclésiastiques en qui nous reconnaissons plus de piété, plus de régularité, de zèle, d'application à leur devoir, et qui se distinguent dans l'Église par une charité plus ardente; la beauté de l'ordre nous sera plus sensible, et frappera plus agréablement nos esprits lorsque nous en verrons des exemples dans leur conduite. Ne lions commerce qu'avec des gens de bien ; considérons toutes leurs démarches, et que leur conduite nous excite à réformer et à régler la nôtre, afin que nous puissions nous-mêmes servir de modèle au reste des hommes et à nos frères.

Cet avis est de la dernière importance. On est tel ordinairement que ceux que l'on fréquente : *Qui cum sapientibus graditur sapiens erit,* dit le Sage ; *amicus stultorum similis efficietur* (Prov. 13. v. 20.). Rien n'est plus puissant sur l'esprit des hommes, que l'exemple de ceux avec lesquels ils sont unis par l'amitié et par le commerce de la vie. Peu s'appliquent à la lecture des livres utiles ; souvent même l'instruction qu'ils y trouvent les touche peu ; et si elle fait quelque légère impression sur l'esprit, elle ne passe guère us-

qu'au cœur. Mais l'exemple des sages est comme un livre vivant où l'on s'instruit sans peine, et quelquefois même sans qu'on s'en aperçoive : nous voyons les règles de la vie dans leurs actions ; nous remarquons avec plaisir cette prudence et cette égalité admirable avec laquelle ils se conduisent en toutes choses. A force de les entendre, nous nous portons insensiblement à condamner dans notre vie ce qui est contraire à la leur, et à nous rendre plus semblables à ceux que nous regardons avec respect, et que nous jugeons très-dignes de notre estime et de celle de tous les autres. Mais si, au lieu de fréquenter des personnes sages, nous nous lions d'amitié avec ceux que l'Écriture appelle des insensés, parce qu'ils ne connaissent point Dieu et qu'ils ne suivent que les égaremens de leur esprit, nous ne manquerons pas de leur ressembler : *Amicus stultorum similis efficietur.* Cette mollesse, pour ne point parler de ce qui est visiblement mauvais, et ce relâchement qui se fait sentir dans leurs actions et dans leurs paroles, et qui flatte la nature corrompue, s'insinuera dans notre esprit d'une manière agréable et imperceptible. Quand même nous aurions eu d'abord quelque peine à approuver ce que nous leur voyons faire, néanmoins peu à peu nos pensées se tournent du côté où leur exemple nous porte, et nous nous accoutumons à les imiter.

Cette vérité de l'Écriture s'accorde tellement avec le bon sens et avec l'expérience, que les sages du monde s'en sont fait une règle qui a passé en proverbe : *Dites-moi avec qui vous irez, et je vous dirai ce que vous serez.* Que si cette vérité a lieu à l'égard de tous les hommes en général, ne doutez pas qu'elle ne se vérifie en particulier à l'égard des gens d'Église ; et que ce ne soit une chose de la dernière importance pour nous de converser avec les ministres des autels dont la conduite est édifiante.

II. Considérez les avantages que l'on retire de la conversation que l'on a avec les bons Ecclésiastiques.

1.° Leur exemple nous corrige et nous édifie. Si l'on est vicieux, on se trouve insensiblement porté à changer de vie en voyant que les autres sont meilleurs que nous : *Dùm peccator justum considerat, seipsum arguit et condemnat,*

dit saint Grégoire (*Lib.* 15. *Moral. cap.* 9.). Si l'on est dans la tiédeur ou le refroidissement, leur ferveur nous enflamme : *Plerisque justi aspectus admonitio correctionis est,* dit saint Ambroise; *perfectioribus verò lætitia* (In Ps. 118.). C'est pourquoi ce Père remarque que saint Paul fit un voyage à Jérusalem, où les premiers fidèles se distinguaient par leur piété, afin de profiter de leur conversation : *Paulus Apostolus ascendit Jerosolymam, ut justos videret; et cum Petro mansit diebus quindecim, ut ex ejus cohabitatione aliquid proficeret.* En quelque lieu donc qu'il y ait un juste, conclut ce saint, hâtons-nous de l'aller voir: *Sicubi ergò justus sedeat, sicubi accumbat, festinemus videre eum.* Vous voyez que c'est une chose bien précieuse que de converser avec des hommes justes, puisqu'en conversant avec eux nous marchons entre des images de Jésus-Christ même: *Vides ergò quia inter multas Christi imagines ambulamus* (Ibid.). Oh! si nous y faisions attention, que nous trouverions facilement l'occasion de nous sanctifier!

2.° Leurs discours nous instruisent: *Labia justi eruditunt plurimos* (Prov. 10. v. 21.). Quand on va avec de bons Ecclésiastiques, on s'entretient toujours de bonnes choses. A-t-on des difficultés sur l'Écriture, ou des cas de conscience à résoudre, on les propose Faut-il parler des fonctions du ministère, des rubriques et cérémonies de l'Église, des besoins d'une paroisse, des différends qu'il y a à terminer? on reçoit les secours et les lumières nécessaires pour se conduire avec sagesse et prudence; en un mot, il n'est point de bien que la conversation et les assemblées des Ecclésiastiques bien réglés ne produisent.

3.° Leurs avis attirent notre confiance : *Amico fideli nulla est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti, contrà bonitatem fidei illius* (Eccli. 6. v. 14.). C'est particulièrement pour la direction que l'on a besoin de cet ami fidèle; les Ecclésiastiques en ont besoin comme les autres, soit pour prendre conseil touchant les difficultés qui arrivent dans l'exercice de leur ministère, soit aussi pour le besoin de leur conscience. Ils ne doivent rien négliger pour

trouver un bon directeur ; ce que nous disons surtout au sujet des Prêtres qui sont à la campagne, et qui n'ont quelquefois pour voisins que des ignorans, des ivrognes, des joueurs et des scandaleux, à qui ils ne peuvent s'adresser.

Mais comme il est difficile de faire choix des bons Ecclésiastiques, suivez la règle que donne St. Bernard : *Illos suscipe, illos dilige, illis te associa, quos videris contemptores seculi, sectatores virtutis, amatores disciplinæ.* Et surtout à la sainte messe, priez notre Seigneur Jésus-Christ qu'il vous fasse la grâce de ne vous associer qu'avec ceux qu'il sait pouvoir vous être utiles pour votre sanctification.

Seigneur, qui nous apprenez par votre Prophète que l'on devient saint avec les saints, faites que je comprenne de quelle conséquence il est pour mon salut de ne rechercher que la conversation des saints. Ils sont vos amis, ils s'entretiennent à cœur ouvert avec vous, et vos délices sont de converser familièrement avec eux. N'est-ce pas assez, quand il n'irait point en cela de mes intérêts, pour me faire préférer leur conversation à toute autre? C'est, mon Dieu, la résolution que je fais aujourd'hui au pied de vos autels, et que j'espère d'accomplir, aidé de votre sainte grâce : *Cum sancto sanctus eris, et cum viro innocente innocens eris. Sanctis ergò convenit adhærere, quoniam ii qui eis adhærent sanctificabuntur* (Clem. Alex. Stromat. l. 5. p. 417.).

POUR LE MARDI.

Multi etiam ambulant, quos sæpè dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi : quorum finis interitus ; quorum deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.

Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ; qui auront pour fin la damnation; qui font leur dieu de leur ventre; qui mettent leur gloire dans leur propre honte, et qui n'ont du goût que pour la terre. *Philip.* 3. *v.* 18 *et* 19.

DEUX SORTES D'ECCLÉSIASTIQUES
ENNEMIS DE LA CROIX DE JÉSUS-CHRIST.

I. Point. Ceux qui flattent les passions des hommes.
II. Point. Ceux qui mènent une vie sensuelle et délicieuse.

I. Dans les paroles que nous prenons pour sujet de notre oraison, saint Paul parle contre de faux apôtres, qui, poussés par des intérêts bas et charnels, s'efforçaient de séduire les Philippiens, et de les assujettir à la circoncision et aux autres cérémonies légales. Il les appelle les ennemis de la croix de Jésus-Christ, parce que, quoiqu'ils fissent profession de croire en Jésus-Christ crucifié, ils n'attribuaient pas néanmoins notre justification aux mérites de sa croix et de son sang, mais seulement à la loi de Moïse, d'où il s'ensuivait que c'était en vain que Jésus-Christ était mort : *Si enim per legem justitia, ergò gratis Christus mortuus est* (Galat. 2. v. 21.). Ce que l'Apôtre ajoute, qu'ils faisaient leur dieu de leur ventre, qu'ils n'avaient que des sentimens charnels, et mettaient leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de confusion, fait voir qu'ils étaient ennemis de la croix en toutes manières, puisqu'ils étaient esclaves de l'intempérance et des plaisirs des sens, si opposés à la croix.

Oh! que nous avons encore aujourd'hui d'ennemis de la croix de Jésus-Christ, et que cela demanderait des larmes bien amères! *Oh ! ubi estis, fontes lacrymarum,* dit saint Augustin! Qu'il y a de chrétiens dans le monde, qui vivent plutôt en épicuriens qu'en disciples de Jésus-Christ! et, ce qui est de plus fâcheux, c'est qu'il se trouve des Ecclésiastiques qui accordent tout à leurs passions par une fausse douceur, qui ruinent et énervent la sainte sévérité de l'Évangile par des interprétations molles et accommodées à la cupidité des hommes : partisans de la chair, ils flattent les oreilles des gens du monde par les maximes dangereuses d'une morale commode : *Magistri prurientes auribus* (II. Tim. 4. v. 3.). Ils appliquent tout leur esprit à excuser les péchés, et promettent de faire expier les plus griefs avec autant de facilité qu'ils se commettent. Ils prennent autant de soin de favoriser et fortifier les inclinations de la nature corrompue, que les saints ont eu d'application à les mortifier et à les détruire, et cela sans craindre la malédiction renfermée dans ces paroles : *Væ his qui consuunt pulvillos sub omni cubito manûs, et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas* (Ezech. 13. v. 18.). Au lieu d'accommoder la vie des hommes aux préceptes de l'Évangile, et à la loi éternelle et immuable, ils ont courbé la règle et ont entrepris d'accommoder les préceptes aux intérêts des hommes : *Qui terrena sapiunt.* N'est-ce pas là agir en ennemi de la croix de Jésus-Christ?

Ce n'est pas ainsi que les saints ont travaillé à la conversion des pécheurs. Ils les ont exhortés, à l'exemple des Apôtres et de Jésus-Christ leur maître, à faire pénitence, et *à crucifier leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés* (Galat. 5. v. 24.). Ils étaient convaincus qu'il faut de grands efforts pour rompre des habitudes invétérées; qu'il faut autre chose que des paroles pour expier de grands crimes : *In satisfactione ingentium peccatorum, non verba, sed opera quæruntur* (August. Serm. 57 de temp.). C'était une maxime constante parmi eux, qu'il est très-difficile de se relever des chutes mortelles, et de recouvrer la grâce qu'on a perdue; qu'il faut gémir, prier, jeûner, s'éloigner de toutes

les occasions du péché, fuir le commerce du monde, retourner à l'origine de la foi, et ne donner point d'autres bornes à sa pénitence que celles de sa vie.

On ne vous dit pas d'aller à un excès de sévérité, ni d'imposer aux pénitens des fardeaux insupportables; mais seulement que vous ne tombiez pas dans le relâchement, jusqu'à remettre les péchés sans obliger à rien de pénible; prétendant que l'on peut expier, par quelques prières vocales, des crimes pour lesquels l'Église ordonnait autrefois plusieurs années de pénitence, et traitant les pécheurs avec cette cruelle douceur que les saints ont toujours blâmée: *Datur opera ne satisfactionibus et lamentationibus justis delicta redimantur, ne vulnera lacrymis abluantur* (Cypr. Tract. de lapsis.). Si les confesseurs suivaient exactement ce que leur prescrit le saint concile de Trente; s'ils imposaient des satisfactions médicinales et proportionnées aux péchés; si chacun dans la pratique suivait les règles du Rituel, et se montrait uniforme dans la conduite qu'il faut tenir à l'égard des pécheurs, on ne verrait pas tant de fausses conversions, ni tant de corruption dans les mœurs des chrétiens. Mais s'il y a des Ecclésiastiques qui se rendent ennemis de la croix, en flattant les passions des hommes, il y en a bien davantage qui le sont par la vie sensuelle et délicieuse qu'ils mènent.

II. *Quorum deus venter est,* dit saint Paul. Il était expressément défendu aux Lévites, dans l'ancienne loi, de boire du vin lorsqu'ils devaient exercer quelques fonctions de leur ministère, ou simplement entrer dans le tabernacle: *Vinum et omne quod inebriare potest non bibetis, quando intrabitis in tabernaculum testimonii* (Levit. 10. v. 9.); et les Prêtres de la nouvelle loi, qui ont des fonctions infiniment plus saintes, n'appréhenderont pas que l'excès des viandes ou du vin étouffe cette vigueur d'esprit dont ils ont besoin pour s'en acquitter dignement! Ne me dites pas que vous avez assez d'empire sur vous-même pour ne pas perdre la raison; je veux le croire, et je le souhaite: mais les fumées du vin et les vapeurs que les viandes envoient au cerveau, n'empêchent-elles pas l'attention, ou du moins le fruit que demande

de vous l'exercice de votre ministère? Comment des gens qui aiment la table, et qui sont accoutumés à la bonne chère, pourront-ils prêcher utilement la tempérance et la pauvreté de Jésus-Christ, dit saint Jérôme? *An confusio et ignominia est, Christum pauperem et esurientem fartis prædicare corporibus* (Ep. 2. ad Nep. de vitâ Clerici)? C'est pourquoi l'un des principaux avis que ce saint docteur donne à Népotien dans la lettre où il l'instruit des devoirs d'un véritable Clerc, est de ne pas aller manger chez autrui. Saint Ambroise le donna pareillement à saint Augustin, et il le suivit lui-même: *Convivia tibi vitanda sunt secularium, et maximè eorum qui honoribus tument... consolatores potiùs nos in mœroribus, quàm convivas in prosperis noverint.* Rien ne rend un Ecclésiastique si méprisable, dit le même Père, que de se trouver souvent dans les parties de festin: *Facilè contemnitur Clericus, qui sæpè vocatus ad prandium ire non recusat. Nunquàm petentes, rarò accipiamus rogati.*

Pour ce qui est de votre table, la frugalité doit en être le plus grand ornement. Cependant, continue ce Père, on en voit plusieurs parmi les gens d'Église, qui se piquent de mieux traiter les gens du monde, que ceux-ci n'ont coutume de se traiter eux-mêmes: ils veulent que leurs tables soient couvertes des viandes les plus exquises; qu'on chasse, qu'on coure tout un pays pour trouver de quoi contenter le luxe et la délicatesse. Quelle honte! que des ministres d'un Dieu dont toute la vie n'a été que martyre, et qui, à sa mort, a été abreuvé de fiel et d'absinthe, soient si voluptueux et si sensuels, et que des personnes qui ne devraient savoir que Jésus-Christ crucifié, soient si intelligentes dans ce qui concerne les sauces et les ragoûts! Mais quelle injustice de faire bonne chère du bien des pauvres, et s'engraisser de leur sang et de leur substance! Si le superflu des riches appartient aux pauvres, n'est-ce pas une injustice criante que de consumer en régals et en festins les biens d'Église et le patrimoine même des pauvres? *Amico quippiam rapere, furtum est*, dit encore saint Jérôme; *Ecclesiam fraudare, sacrilegium est; accepisse quod pauperibus erogandum sit, et esurientibus plurimis*

aliquid indè subtrahere, omnium prædonum crudelitatem superat (Hier. Epist. 2. ad Nepot.).

Prenez donc aujourd'hui les résolutions suivantes : 1.° proposez-vous fortement d'éviter le commerce et la fréquentation des séculiers, et encore plus des Ecclésiastiques qui sont gens de débauche et de bonne chère : *Noli esse in conviviis potatorum, nec in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt* (Prov. 23. v. 20.). Evitez avec soin ces buveurs de profession, qui font gloire de ce qui devrait les couvrir de confusion : *Potentes ad bibendum* (Isai. 5. 22.) ; qui ne sont pas plus tôt sortis du dîner, qu'ils jouent pour le souper, et s'occupent uniquement de pareilles choses, comme s'ils avaient des âmes de brutes ; ce qui mériterait d'être pleuré avec des larmes de sang : *Nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi.* 2.° Faites-vous une règle de ne jamais manger hors des heures destinées pour ce sujet. A quoi bon tous ces petits repas que le seul plaisir, pour ne pas dire la gourmandise, fait prendre ? 3.° Aimez la tempérance de telle sorte que vous n'usiez des alimens que comme de remèdes, et autant qu'il est nécessaire pour le soutien de votre vie. On sait bien que la vie des Prêtres est une vie commune ; qu'ils ne doivent pas ruiner leur santé par des jeûnes excessifs, ni se rendre inhabiles à servir les âmes, ce qui est leur principal devoir ; mais aussi, ils ne doivent pas exclure toute sorte de mortifications : *Mortificate ergò membra vestra quæ sunt super terram, etc.* (Coloss. 3. v. 5.).

Pour la messe, priez notre Seigneur qu'il bénisse vos résolutions ; qu'il vous fasse prédicateur et imitateur de sa croix, afin que vous puissiez dire véritablement avec tous les saints, que vous portez continuellement la mortification de Jésus dans votre corps. O Jésus, détachez nos cœurs des plaisirs des sens ; faites que nous méprisions les viandes d'Égypte, afin que nous soyons en état de goûter la douceur de cette divine manne dont vous nous nourrissez dans l'Eucharistie, et avoir part à ce banquet céleste que vous avez préparé à vos Élus, où ils seront enivrés d'un torrent de délices, et où le rassasiement ne fera qu'augmenter la faim : *Beatus qui manducabit panem in regno Dei* (*Luc.* c. 14. v. 15.).

POUR LE MERCREDI.

Nostra autem conversatio in cœlis est ; undè etiam Salvatorem exspectamus Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel ; et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur qui est notre Seigneur Jésus-Christ. *Philip. c.* 3. *v.* 20.

DU DÉTACHEMENT DE LA VIE PRÉSENTE.

I. Point. Nous devons nous détacher de cette vie, et souhaiter d'aller à Jésus-Christ.

II. Point. Pourquoi nous avons si peu d'empressement d'aller à lui.

I. Notre conversation, aussi bien que celle de saint Paul, doit être continuellement dans le ciel : nous devons porter sans cesse notre cœur et nos affections vers cette céleste patrie où demeure notre Sauveur, d'où il descendra un jour pour nous ressusciter, pour nous glorifier, et nous faire régner éternellement avec lui. Disons donc avec l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est.* Les occasions que nous avons de parler de la sorte sont pressantes ; car où sont les Chrétiens et les Ecclésiastiques qui n'aient pas besoin qu'on leur inspire le détachement pour ce monde et pour cette vie, et qui n'aient pas aussi besoin qu'on les excite à soupirer vers la bienheureuse éternité ?

Saint Cyprien peut là-dessus nous servir de modèle : voici comment s'y prenait ce grand saint pour inspirer ces sentimens à son clergé et à son peuple pendant la persécution, et durant une horrible mortalité qui désolait toute la terre. Le royaume de Dieu s'approche, disait ce saint martyr ; le monde va passer, et voici bientôt le temps de la joie, du salut, des récompenses, de la possession du paradis que nous avions perdu. Les choses du ciel succèdent à celles de la terre, les grandes aux petites, les essentielles aux périssables ; qui peut

donc s'abattre et s'affliger parmi tant de sujets de joie, si ce n'est celui qui n'a ni foi ni espérance? Il n'y a que celui qui ne veut pas aller à Jésus-Christ, qui puisse craindre la mort; il n'y a que celui qui ne croit point régner avec Jésus-Christ, qui ne veuille pas aller à lui: *Quis inter hæc trepidus et mœstus est, nisi cui spes deest? Ejus est mortem timere, qui ad Christum nolit ire; ejus est ad Christum nolle ire, qui se non credat cum Christo incipere regnare* (Cypr. de mortal.).

Il est certain que le juste vit de la foi (*Rom. 1. v. 16.*): si donc vous êtes juste, si vous vivez de la foi, si vous croyez véritablement en Dieu, pourquoi, devant être avec Jésus-Christ, et étant assuré de ses promesses, ne vous réjouissez-vous pas de ce qu'il vous appelle à lui, et vous délivre des embûches du démon? Siméon, cet homme juste et plein de foi, qui observait si exactement les commandemens de Dieu, ayant eu révélation qu'il ne mourrait point qu'il n'eût vu le Christ, et voyant entrer dans le temple l'enfant Jésus avec sa mère, connut que c'était le Messie; et plein de joie de ce qu'il allait bientôt mourir, il le prit entre ses bras, et dit en bénissant Dieu: *Seigneur, laissez maintenant aller votre serviteur en paix, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez envoyé* (Luc. 2. v. 29.). Il nous apprend, par ces paroles, que les serviteurs de Dieu ne jouiront d'une tranquillité parfaite, que lorsqu'étant délivrés des tempêtes et des agitations du monde, ils arriveront au port de l'éternité, et passeront de la mort à une immortalité bienheureuse. Qu'y a-t-il autre chose en ce monde, qu'une guerre continuelle avec le démon? Pour repousser ses attaques et nous garantir de ses embûches, il nous faut tous les jours combattre l'avarice, l'impudicité, la colère, l'ambition; et nous avons bien de la peine à être présens partout, pour résister à un ennemi qui nous attaque de tous côtés. Avons-nous surmonté l'avarice? la volupté nous tente; à la volupté succède l'ambition ou la colère, ou quelque autre passion: de sorte que nous sommes tous les jours persécutés. Quoi! nous prendrons plaisir à demeurer ainsi exposés aux traits des épées que les démons nous présentent de

tous côtés pour nous percer, et nous ne souhaiterons pas d'aller bientôt à Jésus-Christ ! *Tot persecutiones animus quotidiè patitur; tot periculis pectus urgetur : et delectat hic inter diaboli gladios diù stare ! cùm magis concupiscendum sit et optandum, ad Christum, subveniente velociùs morte, properare* (Cypr. loco cit.). En vérité, en vérité je vous déclare, dit le Seigneur, que *vous pleurerez et vous vous affligerez, tandis que le monde se réjouira : vous serez tristes, mais votre tristesse se changera en joie* (Joan. 16. v. 20.). Quel est celui qui ne désire point d'être exempt de tristesse, et d'y voir succéder une joie pure et solide ? Pourquoi donc ne souhaitons-nous pas cet heureux changement ? Ne devons-nous pas attendre avec une sainte impatience l'accomplissement de la promesse que Jésus-Christ nous fait lorsqu'il nous dit : *Je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, sans que personne puisse vous ôter votre joie* (Joan. 16. v. 22.) ? Puis donc que notre joie consiste à voir J. C., et qu'elle ne saurait être véritable sans cela, quel aveuglement et quelle folie est-ce d'aimer les misères et les afflictions de ce monde, au lieu de nous hâter de posséder une joie qui ne pourra plus nous être ravie ! D'où vient cependant que nous avons si peu d'empressement d'aller nous réunir à notre divin Sauveur ?

II. Saint Cyprien, dans le même ouvrage d'où nous avons tiré le sujet de cette oraison, dit que cela vient de ce qu'on manque de foi, et de ce qu'on ne croit point assez les promesses de Dieu, qui est la vérité même, et dont toutes les paroles sont fermes, et invariables pour ceux qui croient en lui : *Hoc fit quia fides deest; quia nemo credit vera esse quæ promisit Deus, qui verax est, cujus sermo credentibus æternus et firmus est* (Cypr. loco cit.). Si un homme d'honneur vous promettait quelque chose, vous le croiriez, et vous ne vous imagineriez pas qu'il voulût vous tromper ; et maintenant que Dieu vous parle, vous êtes assez incrédule pour hésiter sur ce qu'il vous dit : il vous promet l'immortalité et l'éternité au sortir de ce monde, et vous en doutez. Ce n'est point connaître Dieu, c'est offenser Jésus-Christ, le Seigneur et le maître de tous ceux qui croient ;

c'est être dans l'Église et dans la maison même de la foi, sans avoir la foi : *Hoc est Deum omninò non nosse ; hoc est Christum, credentium Dominum et magistrum, peccato incredulitatis offendere ; hoc est in ecclesiâ constitutum, fidem in domo fidei non habere* (Ibid.).

Nous disons tous les jours, suivant le commandement du Seigneur, que sa volonté se fasse ; mais, continue le même saint docteur, quelle contradiction de demander que la volonté de Dieu se fasse, et de ne vouloir point lui obéir ! Lorsqu'il veut nous tirer de ce monde, nous nous raidissons, nous faisons résistance ; et, comme de mauvais serviteurs, nous sommes conduits malgré nous en la présence de notre maître, ne quittant la vie qu'à regret. Pourquoi donc demander que le royaume des cieux arrive, si la captivité où nous sommes nous plaît ; si nous aimons mieux servir ici le démon que régner avec Jésus-Christ? *Quid ergò oramus et petimus ut adveniat regnum cœlorum, si captivitas terrena delectat? Quid precibus frequenter iteratis rogamus et poscimus ut acceleret dies regni, si majora desideria et vota potiora sunt servire istic diabolo, quàm regnare cum Christo?*

Telle était la confusion salutaire que saint Cyprien tâchait de se faire à lui-même, de faire à son clergé et à son peuple, afin de s'animer avec eux à se détacher de plus en plus des choses de la terre, à s'y regarder comme étranger, et à ne soupirer que pour le ciel. Imitons cet illustre martyr ; exhortons-nous nous-mêmes, et exhortons les autres à quitter ce misérable monde ; mais surtout reconnaissons, avec le même saint, que si nous avons tant d'attache à la vie présente, cela ne vient que de notre peu de foi.

Allons donc au pied des autels ranimer cette foi faible et languissante ; prions le Sauveur d'augmenter en nous cette vertu : par ce moyen, le désir de la patrie céleste y augmentera, et avec ce désir, l'attention de nous en rendre dignes, en travaillant continuellement à nous rendre agréables à Dieu en toutes choses : *Amplectamur diem qui assignat singulos domicilio suo, qui nos istinc ereptos et laqueis secularibus exsolutos, paradiso restituit et regno*

cœlesti. Quis non peregrè constitutus properaret in patriam regredi? Patriam nostram paradisum computemus; parentes patriarchas habere jàm cœpimus: quid non properamus et currimus, ut patriam nostram videre, ut parentes salutare possimus? Ad hos, fratres dilectissimi, avidâ cupiditate properemus; ut cum his citò esse, ut citò ad Christum venire contingat, optemus. Hanc cogitationem nostram Deus videat; hoc propositum mentis et fidei Dominus Christus aspiciat, daturus eis gloriæ suæ ampliora præmia, quorum circà se fuerint desideria majora (Cyprian. loc. cit.).

POUR LE JEUDI.

Ecce princeps unus accessit, et adorabat eum, dicens : Domine, filia mea modò defuncta est; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

Un chef de la synagogue s'approcha de Jésus et l'adorait, en lui disant : Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez lui imposer les mains, et elle vivra. *Matth. c.* 9. *v.* 18.

DE LA MORT DES JUSTES.

I. Point. Rien ne les afflige pour le passé.
II. Point. Tout les console pour l'avenir.

I. Quoique nous ayons déjà parlé assez souvent de la mort, ne craignons point de nous en entretenir encore aujourd'hui, puisque l'Évangile nous en fournit l'occasion, et que c'est un sujet que nous ne devons jamais perdre de vue. Nous avons considéré ailleurs la mort des pécheurs (*Tom. III.*); attachons-nous ici à celle des justes. Nous ne pouvons rien nous proposer de plus utile pour devenir saints, que d'étudier la mort des saints. Un quart d'heure de cette étude par jour est capable de nous guérir de toutes nos passions

Rien ne nous détache davantage des vains amusemens du monde, qu'une sérieuse méditation sur une mort véritablement chrétienne. Jetons donc les yeux sur l'état d'un juste mourant : la mort, de quelque côté qu'on l'envisage, lui est très-avantageuse : *Undecumquè mors pio bona est,* dit saint Augustin (*In Ps.* 148. *n.* 1.). Rien ne l'afflige pour le passé ; tout le console pour l'avenir. Voyons quels sont ses sentimens à l'égard du passé.

1.° Il quitte ce monde sans regret, parce qu'il y a vécu sans attachement : richesses, charges, grandeurs, plaisirs, rien de tout cela ne lui fait de la peine, parce que rien de tout cela n'a occupé son cœur. Voulez-vous ne rien regretter à la mort? apprenez à vous détacher de tout pendant la vie, disait saint Jérôme à ses disciples (*Euseb. de morte Hieron.*). Voulez-vous ne rien craindre à ses approches terribles? n'aimez rien de ce qu'il faudra que vous quittiez. Quand on s'est bien détrompé du monde et de ses illusions; quand on a méprisé ses biens et renoncé de bonne heure à ses folles promesses; quand, en un mot, on n'a point mis sa félicité dans la jouissance des créatures, on n'a point de peine à s'en séparer. Oh ! l'heureux état, s'écriait ce saint, que celui d'un homme qui, plein de confiance en Dieu seul, ne se trouve retenu par aucun attachement au monde ! *O quanta fiducia moriturí, quem nullius rei affectus detinet in mundo !*

2.° Il se voit à la fin de ses misères. Que n'avait-il pas à souffrir pendant sa vie? railleries piquantes, mépris injurieux, calomnies atroces, persécutions sanglantes de la part du monde; rudes attaques, piéges, artifices, tentations violentes, suggestions malignes de la part du démon; révoltes continuelles, soulèvement des passions de la part de la chair ; la mort va l'affranchir de tout et pour toujours. Le juste, pendant cette vie, est comme le raisin sous le pressoir ; mais à la mort il jouit d'une profonde paix : *Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Visi sunt oculis insipientium mori : illi autem sunt in pace* (Sap. 3. v. 1. 2 et 3.). Plus d'afflictions, plus de maladies, plus de tristesse, plus de larmes : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum ; et mors ultrà non erit ;*

neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultrà, quia prima abierunt (Apocal. 21. v. 4.).

3.° Le souvenir de ses péchés passés ne le trouble plus : il les regarde comme noyés dans le sang de Jésus-Christ : *Abyssi operuerunt eos* (Exod. 15. v. 5.). Il a tâché de marcher avec fidélité dans la voie des commandemens de Dieu : s'il s'est oublié quelquefois, il s'est relevé de ses chutes, il s'est confessé de ses fautes comme il faut, il les a expiées par une salutaire pénitence ; ainsi, rempli de confiance en la miséricorde de Dieu, il lui dit avec un cœur vraiment reconnaissant : *Dux fuisti in misericordiâ tuâ populo quem redemisti, et portâsti eum in fortitudine tuâ ad habitaculum sanctum tuum* (Ibid. v. 13.). Quel avantage d'avoir été fidèle à Dieu pendant la vie ! Mais si rien n'afflige un homme de bien à l'heure de la mort, faisons voir dans le second point que tout le console pour l'avenir.

II. Il espère que sa mort sera suivie d'une immortalité bienheureuse : *Spes illorum immortalitate plena est.* Il attend avec une humble confiance la récompense de ses bonnes œuvres. Voyez avec quel courage saint Paul s'en va à Jérusalem. « Je sais, dit-il, qu'il n'y a rien à attendre » pour moi que des chaînes et des tribulations : *Vincula et* » *tribulationes Jerosolymis me manent ;* mais je ne » crains point tout cela : *Sed nihil horum vereor.* Je suis » content pourvu que j'achève ma course, et que je remplisse » le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus (*Act.* 20. *v.* » 23.). » D'où vient que cet Apôtre parle avec tant de confiance ? il nous l'apprend ailleurs, quand il dit qu'il attend cette couronne de gloire que le Seigneur, qui est un juste juge, lui a promise ; et non-seulement à lui, mais encore à tous ceux qui aiment et désirent son avènement (*II. Tim.* 4. *v.* 8.). Telle est la confiance que le juste a, par la grâce de Dieu, en ses bonnes œuvres ; elles le précèdent, l'accompagnent et le suivent.

4.° Elles le précèdent, parce qu'elles sollicitent la bonté de Dieu de lui ouvrir son paradis, et qu'elles vont lui marquer le lieu de sa demeure : *Anteibit faciem tuam justitia tua, et gloria Domini colliget te,* dit le prophète Isaïe en

parlant de l'homme de bien (*Isai.* 58. *v.* 8.) : Réjouissez-vous, votre vertu ira devant vous, et la gloire du Seigneur vous embrassera : quand vous serez au lit de la mort, vous l'appellerez à votre secours, et il vous exaucera ; vous crierez, et il vous dira : Me voici ; vous avez répandu vos aumônes dans le sein du pauvre ; vous avez rempli de consolation l'âme qui était affligée, Dieu vous remplira de sa gloire : *Et gloria Domini colliget te.*

2.° Elles l'accompagnent : à la mort, tout nous quitte ; parens, amis, tout nous abandonne ; il n'y a que nos bonnes œuvres qui nous tiennent une fidèle compagnie, et qui nous rassurent contre les frayeurs de ce dernier moment : *Egredere, quid times*, disait à son âme le grand saint Hilarion ? *Egredere, anima mea, quid dubitas? Septuaginta propè annis servisti Christo, et mortem times* (Hieron. Ep. 15. de vitâ S. Hil.) ? C'est ainsi que l'homme juste trouve à la mort sa consolation dans les bonnes œuvres : quelle joie pour lui de se trouver dans une si belle compagnie ! Il les présente à Dieu.

3.° Elles les suivent. Heureux, dit saint Jean, ceux qui meurent dans le Seigneur : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Apocal. 14. v. 13.) ! Et pourquoi cela ? parce qu'ils emporteront avec eux leurs bonnes œuvres, et que tout ce qu'ils ont de plus précieux les suit : *Opera enim illorum sequuntur illos.* Solitaires, vous verrez votre retraite, votre silence et vos oraisons continuelles à votre suite ; religieux, vous trouverez à la mort vos macérations et vos abstinences ; Prêtres, Pasteurs, vous y aurez à votre suite vos travaux apostoliques ; les âmes que vous avez gagnées à Jésus-Christ, les peuples que vous avez instruits et convertis, seront pour lors votre joie, votre gloire et votre couronne ; âmes dévotes, vous y trouverez vos exercices de piété, vos fréquentes communions, des confessions exactes et une pratique constante des vertus les plus parfaites de la religion.

Quelle consolation pour les âmes riches en bonnes œuvres ! Que cela vous encourage à devenir plus fervent. Voulez-vous avoir l'avantage, au sortir de ce monde, de ne pas paraître les mains vides devant votre Juge ? soyez exact à remplir tous

les devoirs de votre condition ; observez fidèlement la loi de Dieu ; fuyez le monde et ses vanités ; domptez vos passions, aimez la vertu ; appliquez-vous avec plus de zèle au salut des âmes ; que vos prières soient plus longues, vos confessions plus fréquentes, votre vie mieux réglée ; en un mot, vivez de la vie des justes, et vous mourrez de la mort des justes.

C'est la grâce que vous devez demander aujourd'hui en approchant de l'autel. O Jésus, par votre précieuse mort dont nous renouvelons tous les jours la mémoire dans la célébration de vos saints et redoutables mystères, accordez-nous la grâce de vivre si saintement, que notre vie soit une continuelle préparation à la mort ; faites que nous nous appliquions à vivre de la vie des justes, mais que nous souhaitions encore plus de mourir de la mort des justes, afin que, sortant de ce monde dans l'état de votre grâce, nous méritions de vous être unis pour jamais dans le séjour de votre gloire : *Studeamus, Fratres, vivere vitâ justorum ; sed morte eorum mori multò magis desideremus* (Bern. Serm. 4. in die Apost. Petri et Pauli.).

POUR LE VENDREDI.

Ecce mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retrò, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; dicebat enim intra se : Si tetigero tantùm vestimentum ejus, salva ero.

En même temps une femme, qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange qui était au bas de son vêtement; car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. *Matth. c. 9. v. 20 et 21.*

DE L'IMPURETÉ.

I. Point. Combien ce vice est contraire à la sainteté de notre état.
II. Point. Pénitence que doit faire un Ecclésiastique qui y est tombé depuis son ordination.

I. Jésus-Christ allant pour ressusciter la fille du Prince de la synagogue, une femme, qui depuis douze ans était malade, fut vivement convaincue qu'elle serait guérie si elle pouvait toucher le vêtement de ce divin Sauveur. Elle reçut aussitôt, pour récompense de sa foi et de son humilité, la guérison qu'elle souhaitait.

La maladie de l'hémorroïsse nous marque le débordement de la concupiscence et le vice honteux de l'impureté dont nous avons déjà parlé ailleurs; mais comme ce vice est si contraire à la sainteté de l'état ecclésiastique, il ne sera pas inutile de considérer ici, en voyant cette pauvre femme qui n'ose approcher de Jésus-Christ, combien ce vice vous en éloigne. Le Sauveur l'a si fort en horreur, que, non content d'avoir choisi une vierge pour mère, il n'a pas permis qu'on lui ait jamais fait à ce sujet le moindre reproche, ni à ses disciples : on les a chargés de toutes sortes d'injures et de persécutions; mais on n'a jamais osé les accuser d'impureté, dit saint Jean Chrysostôme (*Chrysost. Hom. 10. in 1. ad*

Tim.). L'Église a la même aversion de ce vice que son divin Époux, et a toujours rejeté de son ministère ceux qui s'en étaient rendus coupables : nous pourrions citer plusieurs conciles qui n'ont pas cru devoir y admettre ceux mêmes qui paraissaient en avoir fait pénitence (*Concil. Carth. 4. c.* 46. — *Concil. Eliber. can.* 2.). La raison en est, dit un saint Pape, « que quelque pureté qu'on croie avoir acquise par les » exercices de la pénitence, elle est toujours au-dessous de » celle que Dieu exige de ses ministres, qui doivent lui im- » moler l'Agneau sans tache : » *Quamvis sint omnium peccatorum contagione mundati, nulla tamen debent gerendorum sacramentorum instrumenta suscipere, qui dudùm fuerunt vasa vitiorum* (Siricius papa, Epist. 1. can. 14. tom. 2. Concil. p. 1017.). Le concile de Trente qui a confirmé tout ce que les anciens conciles ont dit touchant les mœurs des Clercs, ne veut point qu'on ordonne de sous-diacre ni de diacre qu'à ces conditions : *Habentes bonum testimonium ; et in minoribus ordinibus jàm probati, ac litteris et iis quæ ad ordinem exercendum pertinent, instructi ; qui sperent, Deo auctore, se continere posse* (Concil. Trid. sess. 23. de Ref. c. 13.).

On convient qu'il faut avoir égard aux qualités de l'esprit ; mais que serviront toutes ces bonnes qualités, si elles ne sont accompagnées de la vertu ? C'est ce que dit saint Bernard à Brunon, élu évêque de Cologne, qui l'avait consulté touchant le choix qu'on avait fait de lui pour remplir une place si éminente. Ce Prélat ayant fait dans sa lettre une sincère confession des dérèglemens de la vie qu'il avait menée jusqu'alors, saint Bernard lui répondit qu'il était fort en peine du conseil qu'il devait lui donner ; qu'à la vérité, l'élection si libre et si unanime qu'on avait faite de sa personne ; que les excellentes qualités qu'il remarque en lui, d'esprit, de savoir et de naissance, le portent à lui conseiller d'accepter la dignité qu'on lui présentait : mais que, d'autre part, il est effrayé, et peu porté à lui donner ce conseil, à cause de la peinture affreuse qu'il avait faite de ses désordres, qui le rendent sans doute indigne d'être promu à un si saint et si excellent ministère. La pensée, dit ce Père, du rang auquel vous êtes appelé, et

la considération de l'état duquel vous êtes appelé, me fait trembler et frémir d'horreur, quand je remarque qu'il n'y a point eu d'intervalle de pénitence entre ces deux états si opposés. Le bon ordre demanderait qu'avant d'entreprendre de guérir les plaies des autres, vous eussiez employé un temps raisonnable à vous purifier de tant de taches et de souillures que vous avez contractées par une vie si corrompue : *Dubium reddit consilium illa in litteris tuis humilis sed terribilis confessio, quâ vitam tuam graviter, et, ut credo, non nisi veraciter accusas : horreo, fateor, considerans undè, et quò vocaris ; præsertim cùm nullum intercurrerit pœnitentiæ tempus, per quod utrumque hujuscemodi periculosissimus transitus fiat* (Bern. Ep. 8. ad Brunon. Colon. elect.). Jugez de là combien l'on doit craindre pour ceux qui, ayant passé leur jeunesse dans le désordre, veulent entrer dans le sanctuaire.

II. Voyons présentement ce que doit faire un Ecclésiastique qui, depuis son ordination, depuis qu'il est Diacre, Prêtre ou Pasteur, a eu le malheur de souiller son âme par le crime dont nous parlons. Le plus sûr pour lui, est de se retirer des fonctions sacrées, et de quitter la charge des âmes, s'il est Pasteur ; c'est ainsi que les saints Conciles l'ont décidé : *Si quis Presbyter, aut Diaconus fuerit fornicatus, aut mœchatus, projiciatur, et agat pœnitentiam*, dit le concile de Néocésarée (*Concil. Neocesar. c. 1 et 9.*). Celui d'Orléans dépose sans ressource les Prêtres et les Diacres atteints d'un crime capital (*Aurel. cap.* 6.). Celui d'Agde les condamne à être renfermés dans un monastère, pour y passer le reste de leurs jours dans les exercices laborieux de la pénitence : *Si Episcopus, Presbyter, aut Diaconus capitale crimen commiserit, ab officii honore depositus in monasterio retrudatur* (Concil. Agath. can. 50.). Or, personne ne doute que l'impureté ne soit comprise sous le nom de crime capital. Nous ne distinguerons point si la vie déréglée des Ecclésiastiques a été publique ou secrète : il nous suffit de dire que ces conciles ne l'ont pas fait, et de remarquer, avec les saints Pères, que de quelque nature que soient les incontinences des Ecclésiastiques, s'ils sont véritablement

touchés de leurs fautes, la première impression que la grâce fera en eux, sera de les porter à se retirer et à s'éloigner des fonctions de leur ministère, jusqu'à ce qu'ils aient apaisé Dieu, qu'ils aient désarmé sa colère, qu'ils aient réparé les outrages qu'ils lui ont faits. Malheur, s'écrie saint Bernard, à ces ministres infidèles, qui ont la témérité de toucher les choses saintes avec des mains impures; qui, étant enfans de colère, se mêlent de vouloir réconcilier les hommes avec Dieu; qui n'étant pas eux-mêmes sortis du désordre, se croient capables d'en tirer les autres! *Væ ministris infidelibus qui, necdùm reconciliati, reconciliationis alienæ negotia, quasi homines qui justitiam fecerint, apprehendunt! Væ filiis iræ... qui, ambulantes in carne, Deo placere non possunt, et placare velle præsumunt* (Bern. de Convers. ad Clericos, cap. 19.)!

Ce n'est point assez qu'un ministre de l'Église qui est tombé dans le crime se sépare des saints autels, il faut encore qu'il emploie tout le temps qu'il s'en éloigne, à faire de dignes fruits de pénitence. Voyez ce que saint Jérôme exige d'une vierge qui était tombée : « Il faut, lui dit-il, que, pour fléchir » la divine miséricorde, vous preniez un habit de deuil; » que vous vous couvriez d'un rude cilice; que vous renon- » ciez à tous les plaisirs de la vie et à toutes les aises du » corps, et que vous ne laissiez aucun de vos membres, ni » aucun de vos sens, sans lui faire sentir les rigueurs de la » pénitence par quelque peine particulière : » *Lugubris tibi accipienda est vestis, et mens, et membra singula dignâ castigatione punienda. Amputentur crines, qui per vanam gloriam occasionem luxuriæ præstiterunt. Defluant oculis lacrymæ, qui masculum non simpliciter aspexerunt. Pallescat facies, quæ quondàm erubuit impudicè. Totum denique corpus injuriis et jejuniis maceretur; cinere aspersum et cilicio perhorrescat, quia malè sibi de pulchritudine placuit... Grandi plagæ, altâ et prolixâ opus est medicinâ; grande scelus, grandem habet necessariam satisfactionem. Inhære pœnitentiæ usque ad exitum vitæ tuæ* (Hieron. in Susan. lapsum objurg. tom. 4.).

Serait-ce trop d'exiger d'un Prêtre qui s'est plongé pendant long-temps dans le bourbier des plus infâmes voluptés, qu'il fasse une semblable pénitence? Non, non : *Ferat, ferat,* dit saint Pierre Chrysologue, *amaram pœnitentiæ curam, qui servare debitam noluit sanitatem* (Serm. 167.). Dieu menace de rejeter à la fin des siècles les pécheurs impénitens, et de les chasser de devant sa face : *Discedite à me.* Pour prévenir cet arrêt funeste, il faut que les ministres qui sont touchés d'un vrai regret de leurs péchés, prononcent un arrêt semblable contre leurs mauvaises inclinations : *Discedite à me*, doivent-ils dire à tous les objets qu'ils ont le plus chèrement aimés. Plaisirs et jeux, festins et bonne chère, compagnies mondaines et faibles créatures, auxquelles j'ai eu tant d'attachement, au préjudice de celui que je devais avoir pour mon Dieu et pour les fonctions de mon état, je vais faire un divorce éternel avec vous : *Discedite à me.* Je veux même me sevrer des plaisirs les plus innocens; car il est bien juste qu'ayant commis tant d'actions illicites, je m'abstienne de celles mêmes qui ne sont pas défendues; ce qui doit être, comme remarque S. Grégoire, la disposition d'un vrai pénitent : *Tantò debet à se licita abscindere, quantò se meminit et illicita perpetrâsse* (Hom. 20. in Ev.).

Priez Dieu qu'il donne cet esprit de pénitence à tous les Ecclésiastiques qui sont déchus de la sainteté de leur état. Si vous êtes demeuré ferme, n'en soyez ni moins humble ni moins pénitent; soyez persuadé que c'est la miséricorde divine qui vous a soutenu jusqu'à présent; conjurez-la de vous soutenir jusqu'à la fin. C'est sur quoi vous pourrez faire votre préparation à la messe; et quoique à la fin de ces méditations on vous exhorte toujours d'approcher de l'autel, ne laissez pas de vous en séparer quelquefois par humilité, surtout lorsque vous connaissez que votre conscience a besoin d'être purifiée par la pénitence, vous souvenant de ces paroles de S. Augustin : *Qui agnoscens reatum suum, ipse se humiliter ab altari Ecclesiæ pro emendatione vitæ removere voluerit, ab æterno illo et cœlesti convivio excommunicari penitùs non timebit* (Aug. Serm. 152. de Temp.).

POUR LE SAMEDI.

Recedite ; non enim est mortua puella, sed dormit. Et deridebant eum.

Retirez-vous ; car cette fille n'est pas morte, mais elle n'est qu'endormie ; et ils se moquaient de lui. *Matth.* 9. *v.* 24.

DES RAILLERIES.

I. Point. Combien elles sont criminelles.
II. Point. Combien elles sont indignes des Ecclésiastiques.

I. Nous parlerons aujourd'hui des railleries à l'occasion de ces libertins qui se moquent de Jésus-Christ : *Et deridebant eum.* Le Sauveur nous fait voir combien la conduite des railleurs lui déplaît, puisqu'il chasse des gens de cette espèce de la maison du prince de la synagogue où ils étaient assemblés, comme indignes de voir le miracle qu'il allait faire. Le Sage nous apprend que les railleurs sont en abomination devant Dieu, et qu'il se moquera un jour lui-même des moqueurs : *Abominatio Domini est omnis illusor... ipse deludet illusores* (Prov. 3. v. 32. 34.).

La raillerie est donc un très-grand péché aux yeux de Dieu. Pour en bien juger, il faut considérer deux choses : sa malignité dans son principe, les funestes effets qui la suivent. D'où naît ordinairemeni la raillerie ? D'un esprit volage, vain, bouffon, précipité, envieux, impie, rempli de l'idée de son propre mérite, et ridiculement prévenu contre les défauts et les imperfections d'autrui ; d'un esprit satirique, malintentionné, choquant, qui n'a de retenue que pour ceux qui lui plaisent, et qui, comme s'il était dispensé des lois de la civilité et du christianisme, se moque insolemment de tout pour faire l'agréable et le spirituel ; en un mot, il n'y a que des esprits déréglés et des cœurs corrompus qui se plaisent à proférer des paroles ridicules et bouffonnes : *Cùm verba omnia*

à cogitatione et moribus emanent, dit saint Clément d'Alexandrie, *fieri non potest ut verba aliena mittantur ridicula, quæ non procedant à moribus ridiculis.* (Lib. 2. Pedag. c. 5.).

Mais si la raillerie est mauvaise dans son principe, elle l'est encore plus dans ses effets. Que de désordres et de scandales ne cause-t-elle pas! Elle rend l'âme négligente et dissipée; elle lui fait perdre tout sentiment de religion et de piété; elle est la mère des actions honteuses; elle excite les vengeances, les querelles et les inimitiés : car, comme personne ne se plaît à être raillé, il est rare que celui que la raillerie offense, ne conçoive contre le railleur quelque ressentiment : on ne trouve pas facilement des hommes patiens comme Job, et qui, à son exemple, avalent les railleries et les mépris comme l'eau : *Quis est vir ut est Job, qui bibit subsannationem quasi aquam?* Oh! que la raillerie a de fâcheuses suites! Voyez si vous n'êtes point sujet à ce défaut.

On convient qu'il y a des railleries innocentes, des paroles spirituelles, des jeux d'esprit qui ne blessent point la charité, qui ne scandalisent ni n'attristent personne : on convient qu'il y a des rencontres où la raillerie est permise, comme quand il s'agit de réfuter l'erreur et le mensonge; on peut alors mettre en usage cette maxime de Tertullien : *Congruit veritati ridere, quia lætans; et de æmulis suis ludere, quia secura est* (Advers. Valent. cap. 60). Mais aussi, pour l'ordinaire, les railleries sont criminelles; elles le sont quand on fait de la peine au prochain. Ne l'avez-vous point raillé avec un esprit de mépris, et dans le dessein de le rendre méprisable aux autres? Les railleries sont encore plus criminelles quand on attaque la religion, les choses saintes, les personnes dévotes ou consacrées à Dieu. N'êtes-vous point tombé dans cette impiété, qui ne convient qu'à des imposteurs et à des précurseurs de l'Antechrist? *In novissimo tempore, venient illusores, secundùm desideria sua ambulantes in impietatibus* (Epist. Judæ, v. 18.). Vous devez exactement vous examiner là-dessus.

II. Considérez combien les railleries, les paroles folles et bouffonnes sont indignes d'un Ecclésiastique : *Omnis immunditia nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos;*

aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet (Eph. 5. v. 3 et 4.). Voilà ce que saint Paul défend aux simples fidèles; jugez après cela s'il est permis aux Ecclésiastiques de s'entretenir de paroles déshonnêtes, de contes frivoles, de railleries impertinentes, qui ne font que trop l'assaisonnement le plus ordinaire des assemblées et des conversations. Pesez un peu ces paroles de saint Bernard : *Inter seculares, nugæ, nugæ sunt; in ore Sacerdotis, blasphemiæ... Consecrásti os tuum Evangelio; talibus jàm aperire illicitum, assuescere sacrilegium est. Labia Sacerdotis custodiunt scientiam, et legem requirunt de ore ejus, non nugas profectò vel fabulas. Verbum scurrile, quod faceti urbanive nomine colorant, non sufficit peregrinari ab ore, procul et ab aure relegandum. Fœdè ad cachinnos moveris, fœdiùs moves* (l. 3. de Consid. c. 13.). On ne peut s'abandonner à ces joies folles et indiscrètes, encore moins y exciter les autres, sans blesser la modestie qui est le caractère de notre état, sans tomber dans l'évaporation et la licence, sans recevoir des blessures considérables. Il est impossible qu'on ne porte de la dissipation, du trouble, qu'on ne sente point du dégoût dans le service de Dieu, et que l'esprit de prière, qui est notre vie, ne s'éteigne en nous. Comment rentrer dans la présence de Dieu, reprendre ses exercices de piété, après des railleries dont on conserve le souvenir? En s'y livrant, on contracte un fonds de licence et de liberté qui se répand ensuite sur tout le corps des actions, qui gâte et qui corrompt souvent toute la conduite.

Mais faut-il que nos entretiens soient toujours sérieux? N'est-il jamais permis de dire quelque chose d'agréable? Que nos entretiens aient de l'enjouement, on le permet; mais que ce soit une gaieté spirituelle, qui est toujours assaisonnée du sel de la sagesse évangélique, et qui ne passe jamais les bornes de la modestie. Observons-nous, surtout en présence des séculiers, et qu'ils soient édifiés par la réserve, la modération et la retenue qu'ils remarqueront en nous, en voyant combien nos devoirs nous sont présens et gravés dans le cœur. Mais surtout prenons bien garde de n'employer jamais en railleries les paroles sacrées de l'Écriture, ce qui est une

espèce de sacrilége, et qui néanmoins n'est que trop commun parmi les Ecclésiastiques : de là vient que le saint concile de Trente le défend si expressément. Il traite de profanateurs téméraires de la parole de Dieu, tous ceux qui font servir les saintes Lettres à des bouffonneries, des fables et des vanités : *Ad scurrilia, vana, fabulosa :* il ordonne aux Évêques de punir sévèrement ce mépris et cette irrévérence (*Concil. Trid. sess. 4. Decret. ultim.*).

Prenez donc aujourd'hui une forte résolution d'éviter les railleries, non-seulement celles qui offensent Dieu et le prochain, mais encore celles qui paraissent innocentes; car il est difficile d'y garder de justes mesures. Lorsqu'on s'y livre trop facilement, on suit un penchant où le moindre écart peut faire tomber dans une liberté vicieuse, qui blesse la charité qu'on doit au prochain, ou qui est contraire à la gravité de son état : le plus court est donc de s'en abstenir ; c'est sur quoi vous devez faire réflexion en allant à l'autel. Que la fonction de Prêtre que vous y exercez, vous fasse ressouvenir que les railleries ne conviennent point à un ministre d'un Dieu crucifié. Nous lisons bien de ce divin Sauveur, comme nous avons remarqué ailleurs après les saints Pères, qu'il a souvent pleuré, mais non pas qu'il ait jamais ri : votre devoir est de l'imiter, de rejeter les badineries et les folies de ce monde, et de vous occuper à pleurer et à gémir sur les péchés du peuple : *Hæc à sanctis vivis penitùs propellenda,* dit saint Jérôme, *quibus magis convenit flere atque lugere* (Hieron. in Ep. ad Eph. c. 5.)·

AVERTISSEMENT.

Quand il y a plus de vingt-quatre semaines après la Pentecôte, il faut avoir recours aux Méditations qu'on aura omises après l'Épiphanie, et réserver les suivantes pour la semaine qui précède l'Avent, ainsi qu'on le trouvera marqué dans la Rubrique.

VINGT-QUATRIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Non cessamus pro vobis orantes.
Nous ne cessons point de prier pour vous. *Coloss.* 1. *v.* 9.

PRIÈRES CONTINUELLES DES ECCLÉSIASTIQUES.

I. Point. Le salut des peuples les engage à ne point cesser de prier pour eux.
II. Point. Toutes leurs fonctions leur en fournissent l'occasion.

I. Remercions Dieu d'avoir allumé dans le cœur de saint Paul un amour si ardent pour la prière. Ce grand Apôtre, plus infatigable que Moïse, tenait ses mains incessamment élevées vers le ciel, pour en faire descendre les grâces et les miséricordes sur les fidèles. Ce n'était pas seulement pour la synagogue et les Juifs qu'il offrait ses vœux sans relâche, mais il en formait encore de continuels pour l'Église répandue par toute la terre; pour les Juifs et les Gentils, pour les Grecs et les Barbares, pour les provinces, pour les villes et les moindres particuliers : sa vie était un sacrifice continuel de prières, pour impétrer les grâces nécessaires aux nouveaux chrétiens, et une action de grâces non interrompue pour celles qu'ils avaient obtenues. Pouvait-il marquer aux Pasteurs et aux Ministres de l'Église, d'une manière plus forte et plus efficace, qu'une de leurs principales fonctions est de prier pour les besoins des âmes que la Providence a confiées à leurs soins? Saint Bernard ne fait pas difficulté de dire que c'est ici notre premier et plus important devoir, qui l'emporte sur la pa-

role et sur l'exemple même : *Manent tria hæc : verbum, exemplum, oratio ; major autem his est oratio.* (Ep. 201.). C'est l'action, continue ce Père, qui donne de la vertu à la parole, d'elle-même infructueuse ; mais c'est la prière qui vivifie la parole, qui anime l'exemple, et obtient l'onction et l'efficacité pour l'un et pour l'autre : *Nam et si vocis virtus sit opus, et operi tamen et voci gratiam efficaciamque promeretur oratio.* Par la parole et par l'exemple, on plante et l'on arrose : mais tout cela n'est rien, si Dieu ne donne l'accroissement ; et c'est ce que nous n'obtiendrons que par des prières ardentes et d'humbles gémissemens. Nous rendrons notre ministère utile, en réclamant la miséricorde du Seigneur, en lui demandant qu'il la fasse éclater sur les âmes dont il nous a chargés. C'est ce qui l'engagera à bénir nos soins, et à lever les obstacles que nos péchés pourraient opposer au cours de ses grâces.

Ainsi, malheur à nous si nous ne prions pour le peuple chrétien, puisque cette nécessité, qui n'a d'ailleurs rien de pénible, nous est imposée par le caractère sacré dont nous sommes revêtus! Disons donc avec Samuel : *Absit à me hoc peccatum in Dominum, ut cessem orare pro vobis* (1. Reg. 12. v. 13.). Notre grand trésor, c'est la prière : *Preces, magnus thesaurus,* dit S. Chrysostôme (Homil. 30. in Genes.) ; c'est un trésor inépuisable, qui n'est jamais mieux rempli que quand on est plus empressé à le vider, et qui tarit lorsqu'on le ferme : tenons-le toujours ouvert sur tous les besoins de l'Église, sur les véritables nécessités de nos frères, sur nos misères particulières, et sur tant de désordres qui règnent parmi les peuples, et devraient nous toucher vivement : *Nostrum ergò sit opus continuis insistere precibus,* conclut saint Chrysostôme, *et non ægrè ferre, si differatur quod petimus* (Ibid.).

II. Les Ecclésiastiques n'ont aucune raison pour se dispenser de prier ; aucun obstacle ne peut même les interrompre dans l'exercice habituel de ce devoir : personne ne peut mieux qu'eux accomplir ces paroles du Sage : *Non impediaris orare semper* (Eccli. 28. v. 22.). Toutes leurs fonctions sont autant d'occasions et de moyens de renouveler

leurs prières et leur attachement à Dieu ; la meilleure partie de leur vie se passe à l'église ; il y a plusieurs rencontres où ils ne doivent faire autre chose que prier, comme lorsqu'il s'agit d'exercer les fonctions de leurs ordres, célébrer la messe, réciter le bréviaire, chanter l'office divin; dans les autres rencontres, il faut que le cœur prie, et qu'il prie toujours : *Orantes omni tempore in spiritu* (Ephes. 6. v. 18.). Remarquez que S. Paul ne détermine point de temps. Il faut prier la nuit dans les intervalles que le sommeil nous laisse libres, afin d'éloigner de nous les mauvaises pensées; il faut prier le jour dans les intervalles qui se rencontrent entre nos actions, demandant à Dieu qu'il nous rende des ministres selon son cœur : *Frequenter ora ut Deus te dignum efficiat; neque interdiù, neque noctu sis otiosus; et cùm somnus ab oculis recesserit, tunc mens vacet orationi* (Cyrill. Hieros. Præf. in Catech.).

Nous avons occasion de prier non-seulement quand nous servons à l'autel, mais encore toutes les fois que nous administrons quelque sacrement. Le confessionnal ne serait-il pas pour nous une source intarissable de larmes et de gémissemens, si nous considérions que Dieu est si souvent et si grièvement offensé, et qu'il est si peu d'âmes pénitentes qui réparent comme il faut les outrages qu'il reçoit? Faut-il corriger les pécheurs ? nous ne saurions le faire utilement sans la prière : j'en prends pour juge l'un des plus saints Pasteurs de l'Église, qui savait mieux que nous ce qui fait la conversion des cœurs : « Nous les avertissons, disait saint Augustin, » afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes; nous les instrui- » sons, afin qu'ils ne soient pas dans l'ignorance; mais nous » prions pour eux, afin qu'ils se convertissent : » *Ut advertant monemus, ut instruantur docemus, ut convertantur oramus* (Serm. 2. de Verb. Apost.). Faut-il prêcher et instruire les fidèles? nous devons prier pour eux, afin qu'ils pratiquent ce que nous leur prêchons. « Je prie Dieu, disait » saint Augustin à son peuple, qu'il vous donne ce que je de- » mande que vous fassiez : » *Quod peto à vobis, rogo det vobis* (Serm. 7. de Verb. Dom.). Toutes nos fonctions, en un mot, doivent commencer et finir par la prière; sans elle,

nous ne devons pas même ouvrir la bouche pour parler : c'est pour cela que l'Église nous fait dire si souvent : *Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam* (Psal. 50. v. 17.).

Oh ! que nous avons d'occasions de multiplier nos prières ! mais, hélas ! malheureux que nous sommes, nous ne savons point en profiter ; nous sommes redevables et responsables au peuple chrétien des grâces dont il est privé par notre négligence à prier ; c'est à ce défaut que nous devons imputer le peu de succès de nos instructions. Si, par le moyen de la prière, nous avions pris soin de faire passer les vérités du salut de notre esprit dans notre cœur, nous pourrions espérer de les faire passer de même dans celui de nos auditeurs : nous leur romprions avec bénédiction ce pain sacré ; la prière donnerait à nos paroles une vertu toute-puissante pour convertir ou pour confondre les âmes endurcies. C'est elle qui nous ouvrirait les secrets des consciences, pour y découvrir les mouvemens que la grâce ou la cupidité y opèrent ; elle éclairerait notre esprit par les lumières d'une prudence céleste ; elle nous fournirait des raisons pour convaincre les incrédules ; l'industrie, la force, la douceur, pour attirer les pécheurs à la pénitence, et nous obtiendrait les bénédictions dont nous avons besoin pour exercer notre ministère d'une manière utile pour nous et pour les autres.

Pour la messe, priez Jésus-Christ qu'il vous rende un homme d'oraison et d'une oraison continuelle, rempli de bonnes pensées et de bons désirs, à l'exemple du prophète Daniel : *Daniel vir desideriorum* (Dan. 10. v. 11.). Mon Dieu, accordez-nous cette grâce ; quelque occupation, quelque affaire qui nous survienne, faites que nous ayons toujours la prière dans le cœur, et que nous pratiquions avec fidélité ce que nous vous disons tous les jours avec le Roi-Prophète : *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore* (Psal. 118. v. 20.).

POUR LE LUNDI.

Et postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapientiâ et intellectu spirituali; ut ambuletis dignè Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientiâ Dei.

Demandant à Dieu qu'il vous remplisse de la connaissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle; afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant en la connaissance de Dieu. *Coloss.* 1. *v.* 6 et 10.

MOYENS POUR AVANCER DANS LA PERFECTION.

I. Point. Bien connaître notre état et nos obligations.
II. Point. Faire à ce sujet de fréquentes réflexions.
III. Point. En venir à la pratique.

1. L'intelligence et la connaissance que saint Paul souhaite aux Colossiens, est une connaissance d'amour qui a plus de chaleur que de lumière, qui vient plus du cœur que de l'esprit, et qui tend beaucoup plus à nous rendre saints que savans : « Nous ne cessons point, dit l'Apôtre, de prier » pour vous, et de demander à Dieu qu'il vous remplisse de » la connaissance de sa volonté, en vous donnant toute la sa- » gesse et toute l'intelligence spirituelle, afin que vous vous » conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui » plaire en toutes choses, portant les fruits de toutes sortes » de bonnes œuvres, et croissant en la connaissance de » Dieu. » Voilà ce que saint Paul souhaite de ce cher peuple, et ce que nous devons souhaiter avec lui de ceux à qui nous prêchons l'Évangile : Jésus-Christ est venu en ce monde pour se former un peuple parfait : *Ut mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum* (Tit. 2. v. 14.). Les Ecclésiastiques, qui sont ses ministres,

doivent donc travailler à la perfection du peuple chrétien; mais comment y travaillerons-nous, si nous ne tâchons de devenir nous-mêmes de bons et parfaits Ecclésiastiques ? Cherchons-en les moyens dans cette oraison : en voici quelques-uns.

Le premier est de bien connaître notre état, et quels en sont les engagemens. Rien n'est plus commun dans le monde, que d'avoir une fausse idée de l'état ecclésiastique : de là vient que tant de personnes s'y engagent témérairement, et y vivent ensuite dans une malheureuse tranquillité, sans se mettre en peine d'en remplir les devoirs. Pour bien connaître notre état, il ne faut pas le regarder comme un état commode et aisé, mais comme un état laborieux, plein d'écueils, de peines et de fatigues, qui demande beaucoup de talens et de vertus, beaucoup de force et de résolution : *Ego dedi te hodiè in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum... Bellabunt adversùm te et non prævalebunt; quia ego tecum sum ut liberem te* (Jer. 1. v. 18. 19.). Voilà comme Dieu parle à un Pasteur de l'ancienne loi. Les saints n'ont point regardé le sacerdoce comme un lieu de repos, mais comme un poids et un fardeau accablant : la charge des âmes leur a paru une charge formidable aux Anges mêmes : *Onus angelicis humeris formidandum* (Concil. Trid. sess. 6. c. 1. de Reform.). Voici comme saint Chrysostôme s'en explique à un de ses amis : « Dès que vous m'avez parlé de l'épiscopat, la frayeur » a entièrement rempli mon esprit : » *Ingens pavor animum occupavit* (Lib. 6. de Sacerd. cap. 9.). Les saints ont tremblé, ils ont fui, ils se sont défiés d'eux-mêmes, ils se sont continuellement reproché des manquemens et des fautes considérables dans l'administration qui leur avait été confiée. Pourquoi tremblaient-ils, s'il n'y a rien dans l'état ecclésiastique qui ne flatte les hommes? Pourquoi fuyaient-ils, si l'état ecclésiastique n'est environné d'aucun péril? Pourquoi se défiaient-ils d'eux-mêmes, pendant que des hommes sans talens ne trouvent presque aucune difficulté dans l'exercice des fonctions les plus importantes? Pourquoi toutes ces inquiétudes? Les saints se sont-ils trompés? Non, sans doute;

mais c'est nous qui nous trompons. Ils voyaient, et nous ne voyons pas; ils voyaient que c'est manifestement se perdre que de s'engager dans un état, et n'en pas remplir exactement les obligations : ils apercevaient dans les fonctions ecclésiastiques un grand nombre de difficultés, qui les rendent redoutables même aux plus habiles et aux plus zélés; quand ils portaient leur vue plus loin, ils considéraient comme déjà proche ce jour terrible où les Ecclésiastiques rendront compte de leur temps, de leurs biens, de leurs occupations, de leurs emplois, de leurs propres fautes, et d'une infinité d'autres auxquelles leur ministère les oblige d'apporter remède. Voilà ce qui les faisait travailler avec tant de ferveur à leur salut et celui du prochain. Ayons les mêmes vues si nous voulons avancer dans la vertu, et nous perfectionner dans notre état.

II. Faisons à ce sujet de fréquentes réflexions. Un bon Ecclésiastique prend tous les jours un certain temps, durant lequel, l'esprit libre de soin, il médite sérieusement devant le Seigneur ce qu'il est obligé de faire : c'est un exercice auquel on ne peut assez nous exhorter. Pour en comprendre l'importance, examinons la conduite de tous les Ecclésiastiques qui sont fidèles à leur ministère, et nous verrons que ce qui les soutient, c'est la méditation de leurs devoirs, c'est leur vigilance, c'est le soin exact qu'ils ont de former des résolutions selon leurs besoins, et l'attention avec laquelle ils s'observent eux-mêmes. Une des exhortations qui nous est le plus souvent réitérée dans l'Écriture, c'est de rentrer en nous-mêmes, et de méditer nos devoirs. « Mon fils, nous dit » le Sage, écoutez mes discours, prêtez l'oreille à mes paro» les; qu'elles ne sortent point de devant vos yeux, conser» vez-les au milieu de votre cœur (*Prov. 4. v.* 20. 21.). » Le Sage veut nous faire comprendre que des paroles entendues ne produisent pas un grand effet, si l'on n'a pas le soin de fortifier les premières impressions par des réflexions sérieuses et réitérées. Un Ecclésiastique qui se contente de considérer ses devoirs d'une manière superficielle, les oublie bientôt : il est semblable à cet homme dont parle saint Jacques, « qui » jette les yeux sur son visage qu'il voit dans un miroir, et

» qui, après y avoir jeté les yeux, s'en va, et oublie à l'heure » même quel il est (*Jac. 1. v. 22. 23.*). » Il n'y a point d'autre voie pour se préserver de ce malheur, que d'être attentif à soi-même, de penser souvent à ce que Dieu demande de nous. « Celui-là, continue saint Jacques, qui regarde fixe- » ment la loi de Dieu, qui demeure attentif à la considérer; » celui-là n'écoutant pas seulement pour oublier aussitôt, » mais faisant ce qu'il écoute, est vraiment heureux. »

Soyons donc gens de méditation et de réflexion : il n'y a point de moyen plus propre pour nous sanctifier et nous rendre parfaits : *Ambula coràm me, et esto perfectus*, dit Dieu à Abraham (*Gen. 17. v. 1.*). Le Roi-Prophète était très-exact à ce saint exercice ; il nous apprend qu'il avait toujours le Seigneur présent, qu'il le considérait sans cesse à sa droite, et que c'était la raison pourquoi il n'était point ébranlé (*Psal. 15. v. 8.*). Imitons-le dans ces sages réflexions ; faisons-nous une sainte habitude de la pratique des vertus sans lesquelles nous ne saurions parvenir à la perfection, où doit tendre tout homme qui veut être véritablement à Dieu.

III. Pour cet effet, il faut régler sa maison, son temps, ses occupations.

La maison d'un Ecclésiastique doit être comme une eglise où tout se fasse avec ordre, où chacun s'applique aux bonnes œuvres, à honorer et servir Dieu et le prochain : *Si quis domui suæ præesse nescit*, dit saint Paul, *quomodò Ecclesiæ Dei diligentiam habebit* (I. Tim. 5. v. 5.)? La demeure la plus convenable aux Ecclésiastiques, ce sont les séminaires, qui sont des asiles assurés contre la corruption qui règne dans le monde. Tous ne peuvent pas demeurer dans les séminaires, mais tous peuvent vivre dans la retraite, et faire ainsi un séminaire de leur propre maison. Il faut pour cela s'éloigner des compagnies dangereuses, et surtout de la société des Ecclésiastiques vicieux, qui souvent poussent l'impiété plus loin que les gens du monde les plus déréglés : *Agnoscite*, nous dit saint Bernard, *et expavescite consortia eorum qui salutem impediunt animarum* (Bern. Serm. 1. de Conv. S. Paul.). Un Ecclésiastique doit aussi régler son temps et ses occupations, comme l'oraison, l'étu-

de, les conférences de science et de piété, l'exercice des fonctions ecclésiastiques, le travail et le soin du salut des âmes; voilà ce qui doit remplir le temps d'un ministre de l'Église, qui veut soutenir la sainteté de son caractère. Ah! qu'un Ecclésiastique est à plaindre, qui, après avoir dit la messe et récité son bréviaire par coutume et sans attention, ne sait plus à quoi s'occuper! Quoi! vous n'avez point d'occupation! N'y a-t-il point de malades à consoler, d'ignorans à instruire, de pécheurs à convertir, de maximes saintes à méditer, de théologiens moraux à consulter, d'Écriture-Sainte à lire? Vous n'avez point d'occupation! Que voulez-vous donc faire? jouer, aller à la chasse, vous promener, faire des repas et vous dissiper? est-ce là vivre d'une manière digne de votre vocation?

Demandez pardon à Dieu d'avoir si peu travaillé à votre perfection; soyez à l'avenir plus fidèle à régler votre conduite; connaissez bien votre état et les obligations qui y sont attachées; faites à ce sujet de fréquentes réflexions; prenez chaque jour quelques bonnes résolutions; soyez exact à les pratiquer, afin que vous puissiez arriver par ce moyen à la perfection que Dieu demande de vous : c'est sur quoi vous pourrez faire votre préparation à la messe. Mon Dieu, qui voulez que vos ministres soient parfaits, et qui ne mettez point d'autres bornes à leur perfection que votre sainteté même; soutenez par votre grâce notre faiblesse, fortifiez les bons désirs que nous avons de vous servir avec plus de perfection que nous n'avons fait jusqu'à présent : *Estote ergò vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. 5. v. 48.).

POUR LE MARDI.

Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis Sanctorum in lumine; qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ, in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum.

Rendons grâces à Dieu le Père, qui, en nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des Saints; qui nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et qui nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, par le sang duquel nous avons été rachetés, et avons reçu la rémission de nos péchés. *Coloss.* 1. *v.* 12. 13 *et* 14.

DU BIENFAIT DE LA RÉDEMPTION.

I. Point. Ce bienfait doit exciter notre reconnaissance envers Dieu.
II. Point. Il doit animer notre zèle pour le salut des âmes.

I. Quel amour, quelle reconnaissance ne doivent pas produire dans nos cœurs ces paroles de l'Apôtre : « Rendons » grâces à Dieu le Père qui, en nous éclairant de sa lumiè» re, nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage » des Saints; qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres, » et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé, » par le sang duquel nous avons été rachetés ! » Saint Paul nous apprend par là à n'oublier jamais le bienfait inestimable de notre vocation au christianisme; à remercier Dieu sans cesse de nous avoir éclairés des plus pures lumières de sa vérité, dans le sein de son Église, qui est le royaume de son Fils bien-aimé, pendant que tant de peuples sont encore plongés dans les ténèbres et vivent dans l'ombre de la mort, et que parmi ceux qui reconnaissent Jésus-Christ et portent le nom de chrétiens, il y en a tant d'engagés dans le schisme, l'hérésie et les erreurs damnables, et qui seront par consé-

quent enveloppés dans la condamnation des idolâtres qui sont déjà jugés. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Dieu pour une faveur si signalée !

Mais allons plus avant, et passons avec l'Apôtre jusqu'à la source de notre bonheur, qui est l'amour éternel et infini que Dieu nous a témoigné en nous donnant Jésus-Christ son Fils pour Rédempteur : *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus.* Voilà ce qui devrait augmenter notre reconnaissance jusqu'à l'infini, si nous en étions capables. Nous voyons par ces paroles de saint Paul, que Dieu n'a pas seulement voulu que son Fils nous rachetât, mais encore qu'il fût notre Rédempteur au prix de son sang : *Per sanguinem ejus.* Ah ! se peut-il concevoir quelque chose de plus grand et de plus estimable que le sang d'un Dieu ! Voilà cependant quel a été le prix de notre rachat. Oh ! que saint Paul a bien raison de nous dire : *Empti estis pretio magno* (I. Cor. 6. v. 20.) ! et saint Augustin de s'écrier : *O pretiosum pretium perditorum* (Ser. 122. de Temp.) ! O précieux prix des hommes perdus ! Que toute la terre rachetée au prix du sang d'un Dieu, lui dise : Mon iniquité est grande ; mais ce que vous avez donné pour me racheter est infiniment plus grand ! *Magna iniquitas mea, sed major est redemptio tua* (Ibid.). Entretenons-nous de ces pensées; considérons souvent avec ce saint docteur ce que nous avons coûté à Jésus-Christ ; jetons continuellement les yeux sur ses plaies, sur sa croix et sur le sang qu'il a répandu pour nous, et nous verrons évidemment que la charité de Jésus-Christ nous presse : *Charitas Christi urget nos ;* qu'elle demande le retour de nos cœurs vers lui. Il faudrait qu'ils fussent bien insensibles, s'ils n'étaient pas touchés d'une telle charité. Malheur à nous si nous en perdons le souvenir ! malheur à nous si nous payons d'ingratitude un Dieu si libéral, si riche en miséricorde, et qui, après avoir tant fait pour nous, mérite toute notre reconnaissance !

II. Ajoutons que rien ne doit tant animer le zèle des Ecclésiastiques à travailler au salut des âmes, que ce que Jésus-Christ a fait pour les sauver. C'est pour elles qu'il s'est fait homme, qu'il a sué, travaillé et fatigué trente-trois ans,

et qu'il a enfin répandu tout son sang sur une croix : *Videte*, dit dans cette vue le grand saint Augustin, *quanti emit, et sic videbitis quid emit* (Ibid.). Une vie aussi précieuse, aussi adorable que celle du Verbe incarné, n'a point eu d'autre but que de sauver les hommes pécheurs : elle n'a été employée que pour le prix de leur rançon et de leur rachat. Si vous n'avez pas connu jusqu'à présent le prix des âmes et l'estime qu'il en faut faire, jugez-en par le prix infini que le Sauveur du monde a donné pour les racheter : *Non corruptibilibus auro et argento redempti estis... sed pretioso sanguine Christi* (I. Petr. 1. v. 18 et 19.). Le Fils de Dieu n'a point employé des moyens étrangers pour nous racheter ; il a voulu prendre en lui-même le prix nécessaire à notre rançon : c'est sa propre chair qu'il a immolée ; c'est son propre sang qu'il a répandu ; en un mot, il a consumé, il a épuisé tout ce qu'il est et tout ce qu'il a de biens, de grandeurs, de force et de vie pour la rédemption des âmes : *Totus mihi datus*, dit saint Bernard, *et totus in meos usus expensus est* (In Circum. Dom. Serm. 3.).

Voilà, Prêtres, voilà, Pasteurs, par où il faut mesurer la valeur des âmes ; c'est par le prix que leur rachat a coûté au Fils de Dieu qu'il en faut juger : *Eo pretio æstimate.* Voyez combien ces âmes des pécheurs ont été chères et précieuses au Fils de Dieu, puisqu'il n'a point cru que ce fût prodiguer son sang mal à propos que de le verser jusqu'à la dernière goutte pour les ramener à son Père. Ah ! mon Dieu, que dans le corps sanglant et déchiré de votre Fils, dans ses plaies, dans tous les travaux de sa vie et les opprobres de sa mort, vous présentez à vos ministres un beau miroir pour leur découvrir l'estime et le cas que vous faites des âmes ! leur en faut-il davantage pour leur faire juger du soin qu'ils doivent prendre pour les sauver? Faut-il, après cela, que les persécutions qu'on nous suscite dans l'exercice de notre ministère, que les peines que nous y éprouvons, que la crainte d'attirer la haine des hommes, soient capables de nous détourner d'une conquête si glorieuse? Ne devrions-nous pas tout sacrifier pour procurer un si grand bien? Comment des ministres de Jésus-Christ ne rougiront-ils pas d'épargner

leurs soins et leurs peines pour ramener à Dieu des âmes qui ont coûté si cher à Jésus-Christ son Fils? Certes, ce n'est pas aimer le souverain Pasteur, dit excellemment le pape Damase, que de négliger ainsi le soin de ce qu'il nous a confié et si fortement recommandé : *Omnis negligenter pascens dominicum gregem, summum convincitur non amare Pastorem* (Ep. ad Illyr. Epis. apud Theod. lib. 2, Hist. c. 22.). Allez à l'autel puiser un nouveau zèle pour le salut des âmes ; priez Jésus-Christ, par la communion de son corps et de son sang, qu'il vous fasse la grâce d'avoir toujours présent ce qu'il a fait pour la rédemption des hommes, afin que le souvenir de ses souffrances vous soutienne dans les fonctions les plus pénibles de votre ministère ; persuadé de cette vérité, qu'un Prêtre fait pour son salut tout ce qu'il fait pour le salut des autres : *Si officium Presbyteri vis exercere, aliorum salutem fac lucrum animæ tuæ* (Hieron. Epist. 13. ad Paulinum.).

POUR LE MERCREDI.

Cùm videritis abominationem desolationis quæ dicta est à Daniele prophetâ, stantem in loco sancto; qui legit, intelligat.

Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel; que celui qui lit, entende bien ce qu'il lit. *Matth. c.* 24. *v.* 15.

DE LA VIE SCANDALEUSE DES ECCLÉSIASTIQUES DÉRÉGLÉS.

I. Point. C'est une abomination devant Dieu.
II. Point. C'est une désolation pour l'Église.

I. Nous ne nous arrêtons pas au sens littéral de ces paroles: on peut voir dans les interprètes de l'Évangile quelle est cette abomination de la désolation que le prophète Daniel a prédit

devoir arriver dans le lieu saint. Voici ce que saint Jérôme en dit en peu de mots : *Potest autem simpliciter aut de Antichristo accipi, aut de imagine Cæsaris quam Pilatus posuit in templo, aut de Adriani equestri statuâ, quæ in ipso sancto sanctorum loco usque in præsentem diem stetit* (Hieron. in hunc locum.). Le même saint l'explique, dans un sens spirituel, de toute doctrine perverse et corrompue que l'esprit d'erreur s'efforce d'introduire et de faire régner dans l'Église : d'autres l'entendent de la vie scandaleuse des ministres de l'Église, qui déshonorent par leurs crimes le temple du Seigneur et la sainteté de leur profession. Arrêtons-nous à ce dernier sens qui nous fournit un grand sujet de méditation.

Tous les pécheurs doivent être regardés comme des abominables, et le Saint-Esprit leur donne souvent ce nom dans l'Écriture : *Abominabilis et inutilis* (Job. 15. v. 16.); *Facti sunt abominabiles, sicut ea quæ dilexerunt* (Oseas. 9. v. 10.). Ce n'est pas assez de dire qu'ils deviennent des abominables comme les choses auxquelles ils s'attachent par une affection criminelle ; ils se rendent aussi abominables que le démon, puisque d'enfans de Dieu qu'ils avaient l'avantage d'être auparavant, ils se rendent enfans du démon, et qu'ils effacent en eux jusqu'au dernier trait de son image. Mais quelle abomination, quand un Ecclésiastique vient à profaner la sainteté de son caractère par des crimes honteux ! Quelle abomination, de voir une âme qui était consacrée à Dieu par tant de titres, par le triple caractère du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre, devenir la proie des démons, le réceptacle de toutes sortes d'ordures et d'impuretés ! Quelle abomination, de voir que ceux qui devraient être si unis à Dieu, comme le demandent les fonctions de leur ministère, qui devraient encore engendrer tous les jours de nouveaux enfans à Jésus-Christ, soient devenus, par leur vie débordée, comme les enfans d'Héli, des enfans de Bélial, des ministres de Satan et les ennemis déclarés de leur Dieu ! *Filii Belial nescientes Dominum* (I. Reg. 2. v. 12.).

Ah ! je ne m'étonne plus que les Pères disent que la conversion des Prêtres scandaleux est moralement impossible,

et que lorsqu'ils en sont venus jusqu'à commettre sans honte des choses honteuses, il n'y a plus de médiateur capable de parler pour eux, ni de remèdes assez puissans pour les retirer de l'abîme où ils sont tombés : *Cùm Sacerdos,* dit saint Grégoire, *in culpam labitur, superior persona non est cujus precibus expietur* (Lib. 1. in I Reg.). Non, ni les menaces des jugemens de Dieu ou de l'enfer, ni les remontrances de leurs amis, ni les censures de l'Église, ne sont capables de les réveiller du profond assoupissement où ils sont plongés. Ils deviennent sourds à toutes les corrections qu'on peut leur faire, insensibles à tous les mauvais bruits qu'on répand d'eux ; ils tombent dans un aveuglement d'esprit qui ne leur permet pas de faire aucune réflexion aux choses qui ont coutume de toucher le plus fortement les laïques quand ils sont dans les mêmes dérèglemens : de là ils passent aussitôt dans l'endurcissement du cœur, qui les conduit à l'impénitence finale, sans que rien soit capable de les toucher d'une componction salutaire. O l'étrange abomination, sur laquelle on ne peut assez gémir et répandre des larmes! Venons maintenant à la désolation que cause dans l'Église la vie scandaleuse des Ecclésiastiques.

II. « Il n'est rien, dit saint Grégoire-le-Grand, qui fasse » tant de tort à l'Église ni qui la rende plus méprisable, que » la vie déréglée et scandaleuse de ceux qui devraient l'é- » clairer par leurs bons exemples, lorsqu'au lieu d'arrêter le » cours des péchés, ils étouffent tout ce qu'il y a de vertu et de » sainteté dans les peuples, par les désordres honteux aux- » quels ils s'abandonnent : » *Nullum ab aliis majus præjudicium quàm à Sacerdotibus tolerat Deus, quandò eos quos ad aliorum correctionem posuit, dare de se exempla pravitatis cernit ; quandò ipsi peccamus, qui compescere peccata debuimus* (Gregor. in Evang. hom. 17.). Ah! c'est bien alors qu'on peut dire avec Jérémie (*Thren.* 4. *v.* 1.), que l'éclat de l'or est terni, et que la face de l'Église est honteusement défigurée. « Oui, poursuit » ce grand Pape, quand un Prélat, un Curé, un Prêtre que » Dieu avait placé sur le chandelier de l'Église comme un » phare lumineux pour servir de modèle au peuple, se rend,

» par sa mauvaise conduite, répréhensible et scandaleux ; qui » pourrait exprimer quel préjudice il cause à l'Église ; quel » outrage il fait à la sainteté de la religion et de nos mystères ; « combien il diminue dans l'esprit des peuples l'estime et le » respect que l'on doit avoir du sacerdoce ; combien il rend » méprisables aux infidèles nos sacremens qu'on lui voit » traiter d'une manière si indigne ! « C'est pourquoi, ajoute » ce saint docteur (*Loc. cit.*) : *Cùm Clericum videmus, admonendus est quatenùs sic vivat, exemplum vitæ regularis præbeat ; ne, si quid in illo justè reprehenditur, ex ejus vitio ipsa religionis nostræ æstimatio gravetur.*

O Dieu ! quel moyen de faire le dénombrement de tous les maux que cause la vie d'un méchant Prêtre, surtout s'il a charge d'âmes ! Il doit être le Pasteur du troupeau, et c'est un loup ravissant ; il doit être le père des fidèles, et il en est le meurtrier ; il doit être attentif à leurs véritables intérêts, et il ne s'occupe qu'à commettre des larcins et des massacres : *Omnis qui malè vivit in conspectu eorum quibus præpositus est, quantùm in ipso est, occidit oves,* dit saint Augustin (*Lib. de Past. cap.* 4.) ; et saint Grégoire a dit après lui (*Past. pag.* 3. *adm.* 5.), qu'un Pasteur qui pèche mérite d'éprouver autant de supplices qu'il perd d'âmes par les mauvais exemples qu'il donne : *Scire etenim Prælati debent, quia si perversa perpetrant, tot tormentis digni sunt, quot ad subditos suos perditionis exempla transmittunt.* Ah ! quelle étrange alarme pour ce Pasteur à l'heure de la mort, quand il entendra non-seulement la voix de ses crimes qui demande vengeance contre lui, mais encore celle d'un grand nombre de personnes auxquelles il a été une occasion de péché ! Quelle restitution, quelle réparation pourra-t-il faire ? Que répondra-t-il à Jésus-Christ, quand il lui redemandera le salut de ces âmes qui lui ont coûté si cher, et qu'il fera voir que ses scandales ont damné ceux qu'il devait sauver ; quand il lui reprochera que ses pernicieux exemples ont anéanti la vertu de sa croix et ôté à son sang l'efficace de sa rédemption ! *Periit frater pro quo Christus mortuus est,* s'écrie un Saint ; *quis ei refundet sangui-*

nem innocentem? quis ei restituet pretium quo nos emit?

Mais parce qu'il est à craindre que les regrets ne soient alors inutiles, tâchez, à la fin de cette oraison, de repasser dans votre esprit toutes vos actions qui pourraient avoir scandalisé le prochain : appliquez-vous ensuite à réparer le mal, en prenant soin de gagner des âmes à Dieu, et d'édifier autant les fidèles par vos bons exemples, que vous les avez autrefois scandalisés par de mauvais : *Nemini dantes ullam offensionem* (II. Cor. 6. v. 3.).

Et pour la messe, si vous êtes en état de la dire, priez instamment Jésus-Christ pour la conversion des Ecclésiastiques déréglés dont la vie, comme vous venez de voir, est une abomination à ses yeux, et une vraie désolation pour son Eglise. Entrez là-dessus dans les gémissemens d'un saint Bernard, qui pourront vous servir de préparation : *Heu, heu! Domine Deus, ipsi sunt in persecutione tuâ primi, qui videntur in Ecclesiâ tuâ primatum diligere, gerere principatum. Arcem Sion occupaverunt, apprehenderunt munitiones, et universam deinceps liberè et potestativè tradunt incendio civitatem. Misera eorum conversatio, plebis tuæ miserabilis subversio est* (S. Bern. in Convers. S. Pauli, Serm. 1. n. 3.).

POUR LE JEUDI.

Tunc qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes, et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo suâ; et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.

Alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui sera sur le toit n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans le champ ne retourne point pour prendre sa robe. *Matth. c. 24. v.* 16. 17 *et* 18.

DE LA FUITE DES OCCASIONS.

I. Point. On doit fuir les occasions.
II. Point. On doit les fuir aussitôt qu'on s'aperçoit du danger.
III. Point. On doit les fuir constamment et sans jamais s'y rengager.

I. L'Évangile nous prescrit ici un moyen général pour éviter le scandale et la désolation dont nous avons parlé dans la méditation précédente; ce moyen est la fuite : *Fugiant ad montes.* Il faut fuir non-seulement le péché, mais encore les occasions du péché, les lieux, les personnes, en un mot, tout ce qui nous y porte. C'est ce qui fournit un sujet d'oraison également nécessaire aux Ecclésiastiques et aux laïques. Rien ne nous est plus recommandé dans l'Écriture-Sainte que de fuir les occasions du péché : quitter tout pour sauver son âme, c'est un commandement de tous les temps. Fuyez du milieu de Babylone, dit le prophète Jérémie, et que chacun songe à sauver son âme : *Fugite de medio Babylonis, et salvet unusquisque animam suam....* (Jerem. 51. v. 6.). *Recedite,* dit un autre prophète, *exite indè, pollutum nolite tangere : exite de medio ejus* (Isai. 52. v. 11.). Ainsi, sommes-nous dans une maison ou dans une condition dangereuse, ou enfin dans un commerce criminel : l'ordre de Dieu est que nous

nous retirions de là; car si nous y demeurons, nous périrons infailliblement : c'est l'avertissement que nous donne le Saint-Esprit : *Qui amat periculum, in illo peribit* (Eccli. 3. v. 27.); et c'est en ce sens que l'on doit prendre ces paroles de Jésus-Christ : Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum* (Matth. 5. v. 29. et 18. v. 9.). Si votre main ou votre pied abusent de la liberté que vous leur donnez et vous portent au péché, coupez-les, et les jetez bien loin de vous : *Si manus tua, vel pes tuus scandalizat te; abscinde eum, et projice abs te* (Matth. 18. v. 8.). C'est-à-dire, dit saint Augustin (*L. 1. de Sermone Dom. in monte.*), que quand une personne nous serait aussi proche et aussi chère que notre œil droit; quand une profession ou une charge nous serait aussi nécessaire pour vivre que la main ou le pied; il faut quitter tout cela, si c'est pour nous une occasion d'offenser Dieu. La raison en est, que le salut est d'une telle conséquence, qu'il vaut mieux tout perdre que de le risquer; et c'est la conclusion que le Sauveur lui-même en tire : « Il vaut mieux (dit-il) que vous parveniez à la » vie bienheureuse n'ayant qu'une main et qu'un pied, que » d'être enseveli dans l'horreur du tombeau, et condamné » au feu éternel avec deux mains et deux pieds : » *Bonum tibi est ad vitam ingredi debilem, vel claudum, quàm duas manus vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum* (Matth. 18. v. 8.).

Voilà une grande vérité que l'on devrait bien méditer; mais, hélas! on n'y fait guère d'attention. Le nombre des péchés s'augmente tous les jours, parce qu'on ne se tient point assez sur ses gardes. Jugez-en par vous-même, et tâchez ensuite de convaincre les autres, soit dans la chaire, soit au confessional, de l'obligation où nous sommes d'éviter les occasions du péché.

II. Mais quand faut-il le faire? Aussitôt qu'on s'aperçoit du danger : *Et qui in tecto est, non descendat tollere aliquid de domo suâ.* Lorsque la grâce de Dieu nous a fait connaître la nécessité de la fuite, nous devons fuir promptement sans écouter ni la chair ni le sang, et sans remettre

à demain ce que nous ne ferons peut-être jamais, si nous manquons à le faire aujourd'hui : « Nul homme, dit saint Au- » gustin, ne pouvant s'assurer d'un seul jour de vie, rien » n'est plus déplorable que de différer de jour en jour à se » convertir. » (*Ep.* 259. *ad Corn.*). Quand les Anges que le Seigneur avait envoyés à Loth virent qu'il différait de sortir de Sodome, ils le prirent par la main, dit l'Écriture (*Gen.* 15. *v.* 16.); et l'ayant fait sortir de sa maison, ils le conduisirent hors de la ville. S'il n'était pas sorti dans le moment, il aurait infailliblement péri avec tous les habitans de cette ville infortunée. Par toutes les grâces que Dieu nous fait, il nous avertit de nous retirer de la corruption du monde; il nous prend même par la main, quand, par les afflictions qu'il nous envoie, il nous force de retourner à lui. Si nous ne le suivons pas à l'heure même, qu'il est à craindre que nous ne soyons surpris dans le péché, et qu'il n'y ait plus de moyen d'échapper à sa justice! « Ne différez point » de vous convertir au Seigneur, dit le Sage, et ne remet- » tez point de jour en jour ; car sa colère éclatera tout » d'un coup, et il vous perdra au jour de sa vengeance » (*Eccli.* 5. *v.* 8.). » Quand le feu est à la maison, et qu'on est près d'être gagné par les flammes, on se sauve par où l'on peut, sans chercher à emporter quelque chose. C'est avec une pareille vitesse qu'il faut fuir l'occasion du péché : car comme celui-là serait insensé qui risquerait sa vie pour retirer quelque meuble de sa maison; de même cet autre ne le serait pas moins, qui exposerait son âme au péril d'une mort éternelle, parce qu'il ne voudrait songer à son salut qu'après avoir contenté sa passion.

Il faut donc quitter au plus tôt l'occasion du péché. Avez-vous obéi à cet ordre? A quels excès, à quelles profanations et à quels sacriléges peut-être n'en êtes-vous pas venu pour y avoir manqué! *Ubi es?* Examinez-vous là-dessus, et souvenez-vous qu'en ce point il n'y a ni intérêt, ni parent, ni ami qui doivent vous retenir : *Qui nos scandalizare non deficiunt,* vous dit un Père de l'Église, *quàmlibet chari sint, derelinquendi ; quàmlibet utiles, deserendi* (S. Pacianus, Ep. ad Simplic). Mais est-ce assez de fuir promptement? Non.

III. Il ne faut point s'arrêter ni retourner sur ses pas; c'est-à-dire qu'il faut s'éloigner de plus en plus de l'occasion, et s'en tenir tellement séparé de cœur et d'affection, qu'on ne regrette point ce qu'on a si généreusement abandonné : *Et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam.* C'est ce que le chaste Joseph pratiqua à la lettre : voyant le danger où il était, il s'enfuit, et aima mieux laisser son manteau à la femme de Putiphar, que de retourner vers celle qui le sollicitait au péché. « Sachons qu'il est plus à propos d'é-» chapper nu du péril, dit saint Chrysostôme, que de re-» tourner à la maison pour y prendre un vêtement, et d'y » perdre la vie (*Chrys. Hom. 77. in Matt.*). » C'est ici cependant que beaucoup de personnes manquent : on quitte pour un temps l'occasion du péché; on fait trève avec ses mauvaises habitudes, afin de faire ses Pâques, ou approcher des sacremens dans un temps de jubilé : mais on reprend aussitôt ce qu'on avait quitté, on retourne en arrière, sans réflexion à ces paroles de Jésus-Christ : « Quiconque ayant » mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas » propre pour le royaume de Dieu (*Luc. 8. v. 61.*); » ni ce à » que dit le chef des Apôtres : « Il eût été meilleur de n'avoir » pas connu la voie de la piété et de la justice, que de retour-» ner en arrière après l'avoir connue (*II. Petr. 2. v. 21.*). » Oh! qu'il y a de personnes auxquelles on peut reprocher une inconstance si déplorable!

Examinez si vous n'êtes point du nombre. N'êtes-vous point retourné sur vos pas? N'avez-vous point cherché mille prétextes pour continuer des liaisons préjudiciables à votre salut? Vous ne voudriez pas aller aux cabarets dont la fréquentation est interdite aux Ecclésiastiques; mais ne fréquentez-vous point certaines maisons où tout le temps se passe à jouer, à boire et à se divertir? Vous avez en horreur les commerces scandaleux avec des personnes du sexe; mais ne conversez-vous point trop familièrement, ou ne vous entretenez-vous point trop long-temps avec elles, sous prétexte de direction, de piété, ou pour quelques autres motifs frivoles? Corrigez ces défauts, qui n'ont que trop souvent de tristes et fâcheuses suites. Quittez ces lieux de

plaisirs et de divertissemens, qui ne conviennent point à un Ecclésiastique. Renvoyez cette femme dans sa maison pour y veiller sur son domestique : cela lui sera beaucoup plus utile que ces entretiens qui pourraient être considérablement abrégés, et où la cupidité a souvent beaucoup plus de part que la charité : *Occasiones enim amputandæ sunt peccatorum,* dit le premier concile de Carthage, *et tollendæ omnes suspiciones; quibus subtilitas diaboli, sub prætextu charitatis et dilectionis, incautas animas vel ignaras irretire consuevit* (Can. 3.).

Pour la messe, faites ici une bonne résolution ; et puisqu'il s'agit d'approcher du Saint des saints, éloignez vous de plus en plus de tout ce qui a quelque apparence du péché : *Ab omni specie malâ abstinete vos* (I. Thess. c. 5. v. 22.).

POUR LE VENDREDI.

Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme vel Sabbato. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modò, neque fiet. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro : sed propter electos breviabuntur dies illi. Tunc si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere.

Priez donc Dieu que votre fuite n'arrive point pendant l'hiver, ni au jour du Sabbat. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé ; mais ces jours seront abrégés en faveur des élus. Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point. *Matth. c. 24. v. 20. 21. 22 et 23.*

DE LA CONDUITE QU'IL FAUT TENIR DANS LES TEMPS DE SCANDALE ET DE PERSÉCUTION.

I. Point. S'humilier devant Dieu.
II. Point. Prier pour l'Église.
III. Point. S'attacher à sa doctrine.

I. Nous pouvons dire avec saint Jérôme (*Comm. in Matt. lib. 4. cap. 24.*), que l'avertissement que Jésus-Christ donne ici à ses disciples, regarde particulièrement ou la ruine de Jérusalem sous les empereurs Tite et Vespasien, ou cette dernière et horrible persécution que l'Église doit souffrir à la fin des temps de part de l'Antechrist. Mais comme les temps de l'Antechrist ne sont pas les seuls que nous devons craindre, et que ce mystère d'iniquité se forme déjà dans le cœur des méchans, suivant ces paroles de saint Grégoire-le-Grand : *Nemo illa persecutionis extremæ tempora, quasi sola perhorrescat : apud iniquos namque quotidiè res Antichristi agitur ; quia in eorum cordibus mysterium*

suum jàm nunc occultus operatur (Moral. lib. 19. cap. 4.) ; nous nous attacherons à quelque instruction générale ; et sans vouloir approfondir ce que les interprètes de l'Évangile ont dit de cet homme de péché qui doit faire une si cruelle guerre aux Saints, nous nous contenterons de dire ici quelque chose de ce qu'il faut faire dans les temps de scandale et de persécution, pour nous porter à prier et à méditer.

Quand nous voyons arriver des troubles, des scandales et des persécutions ; que nous voyons les gens de bien affligés, l'Église dans la désolation à cause des maux qu'elle souffre, soit de la part de ses enfans, soit de la part de ses ennemis ; que devons-nous faire dans ces jours de misère et d'affliction ? La première chose que nous devons pratiquer dans ces rencontres, est de nous humilier devant Dieu, et de nous appliquer à apaiser sa colère. Il faut reconnaître que nous avons part aux péchés de ceux qui l'ont irrité, et nous confondre avec eux à l'exemple de tant de saints Prêtres et de saints Pasteurs. Voyez Daniel : ce prophète avait sans doute moins de part que les autres aux péchés qui avaient obligé Dieu de transporter les Juifs à Babylone ; cependant il se met au nombre de ceux qui l'ont offensé, il se dit coupable ainsi qu'eux. « Nous avons péché, dit-il, nous avons commis l'iniquité, » nous avons fait des actions impies, nous nous sommes » écartés de vous, nous nous sommes éloignés de la voie » de vos commandemens et de vos jugemens : nous ne mé- » ritons que confusion pour nos péchés, et nous, et nos » rois, et nos princes, et nos pères. Ainsi, ajoute-t-il, ce » n'est point sur la confiance en notre justice que nous vous » adressons nos prières, mais sur la multitude de vos misé- » ricordes : » *Neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces antè faciem tuam ; sed in miserationibus tuis multis* (Dan. 9. v. 5. et seq.). C'est dans ces mêmes sentimens d'humiliation que le saint prêtre Esdras disait à Dieu : *Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te : quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, et delicta nostra creverunt usque ad cœlum* (I. Esdr. 9. v. 6.).

Est-ce ainsi que vous vous êtes humilié devant Dieu? Au lieu de vous confondre et de gémir en sa présence, n'êtes-vous point de ces esprits superbes qui se regardent comme les seuls sages, les seuls fidèles à Dieu? de ces esprits présomptueux qui veulent parler lorsqu'ils devraient se taire? de ces esprits inquiets et turbulens qui aigrissent les disputes, qui fomentent les partialités et les divisions, au lieu de les éteindre et de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix, comme l'ordonne saint Paul : *Solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis* (Eph. 4. v. 3.). Examinez-vous là-dessus.

II. Ne vous contentez pas de vous humilier et de vous anéantir devant Dieu à la vue des troubles dont l'Église est affligée; priez instamment pour elle : car, puisque dans le temps de calamités publiques les dangers sont plus grands, nos prières doivent être aussi plus ferventes. C'est pourquoi l'Évangile nous dit : *Orate autem ut non fiat fuga vestra in hieme vel Sabbato.* Ce que saint Jérôme explique du refroidissement de la charité et des bonnes œuvres : *Hoc præcipit, ut non refrigescat fides nostra et in Christum charitas, neque ut otiosi in opere Dei, torpeamus virtutum Sabbato.* Si nous aimons l'Église, soyons vivement touchés de l'état où nos péchés l'ont réduite; et si nous ne pouvons faire autre chose pour elle, du moins ne lui refusons pas notre compassion. Nous lui devons non-seulement nos mains pour la servir, mais encore nos cœurs pour prier et gémir sur ses véritables besoins, qui deviennent tous les jours plus grands à mesure que l'iniquité abonde et que les scandales s'augmentent; de là vient que le Prophète nous dit : *Ululate, quia propè est dies Domini : quasi vastitas à Domino veniet* (Isai. 13. v. 6.). Notre grande occupation doit être de prier pour les nécessités du peuple; c'est pour cela que nous avons été ordonnés Prêtres au pied des autels : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes Ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo* (Joel. 2. v. 17.). Voilà notre charge, voilà notre emploi; comment nous en acquittons-nous? Ce n'est pas pour jouir uniquement des biens de l'Église que nous sommes ses minis-

tres ; cette qualité nous oblige de prier pour elle. Eh ! qui le fait comme il doit ? De là cette plainte que Dieu fait dans Ézéchiel, « qu'il a cherché un homme qui empêchât qu'il ne se » mît en colère contre son peuple, et qu'il n'en a point trou- » vé ; que ç'a été la cause du débordement de ses vengean- » ces : *Quæsivi virum qui interponeret sepem, et staret oppositus contrà me pro terrâ, ne dissiparem eam ; et non inveni. Et effudi super eos indignationem meam* (Ezech. 22. v. 30. 31.). Ces paroles : *Quæsivi virum, et non inveni,* doivent nous faire trembler tous en particulier ; car que sais je si ce n'est point moi qui trahis la cause de l'Eglise en négligeant ses intérêts, et ne faisant rien pour sa gloire ? Que sais-je si ce n'est point par ma faute qu'elle a été si mal défendue ? car qui peut comprendre tous les mauvais effets de nos péchés ? *Delicta quis intelligit ?* Peut-être qu'on me reprochera un jour que si j'eusse travaillé à plaire à Dieu et à purifier mon cœur, afin de le prier avec assiduité et avec zèle, les calamités déplorables et les accidens funestes qui affligent l'Église ne seraient point arrivés. Que pourrai-je répondre, si l'on vient à me dire que je suis cet homme qu'on a cherché et qu'on n'a point trouvé ; et que par conséquent je suis responsable de cette grande effusion de la colère de Dieu, et de sa juste indignation ? Quand Dieu cherche quelqu'un pour arrêter sa colère, c'est un signe qu'il veut pardonner ; et par conséquent c'est notre faute quand il ne pardonne pas : *Quæsivi virum, et non inveni.*

Prions donc pour l'Église dans les temps d'affliction ; ayons recours à Dieu, qui ne permettra pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces : s'il y a à craindre que notre foi ne succombe dans une trop longue persécution, il en abrégera le temps. C'est l'explication que saint Jérôme donne à ces paroles : *Propter electos breviabuntur dies illi. Abbreviati dies intelligantur,* dit ce Père, *ne temporum morâ fides conculcatur credentium.*

III. Un troisième moyen que nous fournit l'Évangile pour ne pas succomber dans les temps de trouble et de scandale, c'est de nous défier des faux prophètes : *Surgent enim*

pseudochristi et pseudoprophetæ. Pour nous précautionner sûrement contre ces enfans de perdition, n'ayons jamais de curiosité pour tout ce qui s'appelle nouveauté. « Si l'on vous dit : Le Christ est ici, ou il est là : ne le croyez » point ; le voici dans le désert, le voici dans le lieu le plus » reculé : ne sortez point pour y aller. » Voilà l'avertissement que nous donne l'Évangile. Pour le suivre, nous devons nous attacher à ces deux principes : le premier est que la foi de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut, est invariable ; que ce qu'on a cru du temps des Apôtres, on le croit aujourd'hui ; que ce qu'on croit aujourd'hui, on le croira jusqu'à la fin du monde : car Jésus-Christ demeurera avec son Epouse jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi toute doctrine nouvelle doit être rejetée : et il suffit, pour la condamner, qu'elle soit véritablement nouvelle. « O Timothée, » (dit saint Paul à son disciple), gardez le dépôt qui vous a » été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, et » toute doctrine contraire, qui porte faussement le nom de » science. » *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ* (I. Tim. 6. v. 20.). Croire et se sauver, c'est tout ce qu'un chrétien doit savoir et pratiquer, disait autrefois Tertullien aux hérétiques de son temps : *Cedat curiositas fidei ; cedat gloria saluti. Nihil ultrà scire, omnia scire est* (Lib. de Præf. adversùs hæreses, cap. 14.).

Le second fondement sur lequel nous devons nous appuyer, c'est que l'Église dans laquelle nous sommes est universelle ; d'où il s'ensuit que le Christ n'est ni dans cette secte, ni dans celle-là. Soyons en garde contre tout dogme particulier ; tenons-nous fortement à l'Église catholique, apostolique et romaine, dont la foi est aussi ancienne qu'elle-même, et aussi étendue que le monde : *Nolite credere quòd Filius Dei in deserto gentium sit, aut in penetralibus hæreticorum ; sed quòd ab Oriente usque in Occidentem fides ejus in catholicis Ecclesiis fulgeat*, dit S. Jérôme (*loc. cit.*).

Voilà les moyens que nous devons prendre pour nous garantir de chute dans les temps de persécutions et de scanda-

le : embrassons-les de tout notre cœur, et pour la communion ou la messe, prions Jésus-Christ qu'il nous fasse la grâce de les mettre en pratique : *Custodi me, Domine, à laqueo quem statuerunt mihi, et à scandalis operantium iniquitatem* (Ps. 140. v. 9.).

POUR LE SAMEDI.

Et tunc parebit signum Filii hominis in cœlo ; et tunc plangent omnes tribus terræ ; et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multâ, et majestate.

Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, et tous les peuples de la terre seront dans les pleurs et les gémissemens ; et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. *Matth.* 24. *v.* 30.

DU JUGEMENT DE DIEU.

I. Point. Les Ecclésiastiques ont sujet de le craindre plus que personne, à cause de l'excellence de leur état.

II. Point. A cause des grâces singulières qu'ils ont reçues.

III. Point. A cause des grandes obligations qu'ils ont contractées.

I. Finissons ces méditations comme nous les avons commencées ; et nous conformant à l'esprit de l'Église, faisons aujourd'hui quelques réflexions sur le jugement de Dieu, qui doit occuper sans cesse l'esprit d'un bon chrétien, mais particulièrement celui des Ecclésiastiques. Qui a plus sujet qu'eux de craindre la rigueur de ce jugement ? C'est un oracle du Saint-Esprit, que plus on aura été élevé dans ce monde, plus on sera traité avec rigueur dans l'autre, si l'on vient à manquer de fidélité à ses devoirs : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet* (Sap. 6. v. 6.). Ainsi, il ne faut pas douter que les ministres de l'Église étant élevés par l'éminence de leur rang au-dessus de toutes les grandeurs de la terre, ils ne soient jugés avec plus de rigueur que le

commun des fidèles. Oui, le sacerdoce est un rang aussi terrible qu'éminent : *Terribilis est locus iste*, disait autrefois saint Bernard à un Pasteur (*Ep.* 238.). La chute d'un lieu si élevé ne peut être que funeste : si au lieu d'être la lumière et le modèle des autres, nous leur servons de pierre d'achoppement par la bassesse de nos actions et par l'indignité de notre vie, craignons ces paroles de saint Pierre : *Tempus est ut incipiat judicium à domo Dei* (I. Petr. 4. v. 12.). Le jugement commencera par la maison de Dieu, c'est-à-dire par les Prélats, par les Pasteurs et par les autres ministres des saints autels, auxquels le Seigneur fera rendre un compte très-exact de la manière dont ils auront conduit son troupeau.

Écoutez donc, Prêtres et Ministres du Dieu vivant ; ne vous flattez pas de tant de qualités augustes et glorieuses dont le Fils de Dieu vous a revêtus, et par lesquelles il vous a distingués du reste des hommes d'une façon particulière. Il est vrai que l'éminence du sacerdoce où le Fils de Dieu vous a élevés, est le plus haut degré où vous puissiez aspirer : *Eorum omnium quæ inter homines exoptantur velut extrema meta*, dit S. Isidore de Damiette (*de Sens. l.* 2. *Ep.* 71.). Mais que devez-vous craindre ? quel sera votre partage lorsque Jésus-Christ viendra pour vous juger, si la sainteté de votre vie n'a point répondu à l'excellence de votre état? Cette considération a fait trembler les Prêtres et les Pasteurs les plus sages et les plus zélés. Saint Paul lui-même n'a pas été exempt de cette crainte ; car considérant la grandeur de son ministère, il proteste que quoiqu'il ne se sente en rien coupable, et que sa conscience ne lui fasse aucun reproche, il ne se croit pas pour cela justifié : après avoir gagné presque un monde entier à son Maître, il craint d'être lui-même réprouvé : *Ne cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (I. Cor. 9. v. 27.). Quelle raison avait ce grand Apôtre de craindre ainsi ? La voici : C'est, dit-il, que le Seigneur lui-même doit me juger : *Qui autem judicat me, Dominus est.* Ah ! si les colonnes de l'Église ont tremblé, quelle doit être notre frayeur, nous qui ne sommes que de misérables pécheurs, et qui prétendons allier une vie toute

criminelle avec une profession toute divine ; ce que les saints ont regardé comme une chose monstrueuse : *Monstruosa res, gradus summus, et animus infimus ; dignitas prima, et vitâ ima ; deifica professio, et illicita actio* (Bern. lib. 2. de Consid. c. 7.). Hélas! pour combien de gens eût-il mieux valu, au jour terrible du jugement, qu'ils n'eussent jamais été Ecclésiastiques, Prêtres, Curés, bénéficiers, Prélats dans l'Église ! Ils se seraient sauvés dans l'humble état de simples fidèles, dont Dieu n'attend pas une si grande perfection ; au lieu qu'ils se sont perdus dans le Clergé, pour n'avoir pas vécu d'une manière digne de la grandeur et de la sainteté de leur état : *Esset sinè dubio melius salvari in humili gradu fidelis populi*, disait le dévot saint Bernard, *quàm in Clerici sublimitate et deteriùs vivere, et districtriùs judicari* (De Conv. ad Cler.). Nous avons donc bien sujet de craindre les jugemens de Dieu à cause de l'éminence de notre état.

II. Nous n'avons pas moins sujet de le craindre à cause des grâces singulières que nous avons reçues de Dieu, dont il faudra lui rendre compte. C'est un principe de l'Écriture, et établi par Jésus-Christ même, « qu'on redemandera beaucoup à celui à qui on aura beaucoup donné ; et que l'on » fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura » confié plus de choses (*Luc.* 12. *v.* 48.). » Or, combien de grâces Dieu n'a-t-il pas faites à ses Ministres ! C'est sur eux qu'il a versé ses dons les plus précieux avec abondance : il leur a donné tout ce qu'il avait de plus cher ; il leur a confié ses mystères ; il leur a commis la dispensation de ses grâces ; il les a rendus dépositaires de sa parole ; il les a honorés de la conduite de son Église et de la garde de son troupeau ; il leur a donné le pouvoir de pardonner les péchés ; enfin, il leur a confié la dispensation de son Corps et de son Sang, de ses mérites et de toutes ses richesses spirituelles. Ne sont-ce pas là de grands et d'insignes bienfaits ? Mais sachez, ministre du Dieu vivant, dit S. Grégoire, que ce discernement si particulier qu'il a fait de vous dans la distribution de ses grâces, est pour vous un nouveau sujet de crainte ; puisque plus vous avez reçu de dons de la bonté de Dieu, plus vous serez rede-

vables à sa justice si vous en abusez : *Cùm enim augentur dona, rationes etiam crescunt donorum* (Gr.M. Hom. 9. in. Evang.). Ceux qui ont moins reçu que vous, ont moins sujet de craindre. Mais ayant été favorisés de tant de grâces, dont vous avez peut-être si mal profité, craignez que vous ne vous trouviez sans réponse, lorsque le souverain Juge viendra vous demander l'usage que vous en avez fait, et le fruit que vous lui en avez rapporté : *Tantò humilior quisque debet esse ex munere*, dit ce grand Pape, *quantò se obligatiorem esse conspicit in reddendâ ratione.* Dieu pèsera pour lors, mais au poids de son sanctuaire, tous les exercices que nous avons faits de nos fonctions. Comment avez-vous récité le bréviaire? Comment avez-vous dit la messe? Comment avez-vous reçu et administré les sacremens? Quel usage avez-vous fait de la puissance que je vous avais donné de remettre ou retenir les péchés? Ah! quel danger n'y a-t-il pas que, répondant si mal aux desseins de la miséricorde de Dieu sur nous, il ne nous dise ce qui fut dit à Balthasar : *Appensus es in staterâ, et inventus es minùs habens* (Dan. 5. v. 27.). Je vous trouve trop léger, et vous n'êtes point du poids qu'il faudrait dans la balance de ma justice. A combien d'Ecclésiastiques Dieu fera-t-il ces sanglans reproches, que, malgré tant de faveurs qu'il leur a faites, en les appelant au christianisme par préférence à tant de peuples infidèles; en les mettant dans le clergé où ils ont eu de si excellens et de si fréquens moyens de se faire saints; en les faisant élever dans un séminaire où ils ont été si bien instruits de l'esprit avec lequel il faut entrer dans les bénéfices et dans les Ordres, et en exercer les fonctions; et malgré tant de moyens de salut, ils n'ont point mené une vie conforme à tant de belles connaissances; ils ne lui ont point témoigné une reconnaissance proportionnée à tant de grâces; ils ne l'ont point servi avec l'esprit et l'exactitude qu'il attendait; ils ne lui ont point rapporté le fruit et l'usage de tant de riches talens qu'il leur avait confiés : *Inventus es minùs habens.* Ne sont-ce pas là de justes sujets de trembler, par la seule pensée qu'il faudra essuyer une épreuve si rigoureuse? Venons maintenant aux obligations

de notre état, qui doivent beaucoup augmenter notre crainte.

III. Les obligations des Ecclésiastiques sont d'une étendue prodigieuse. Ils sont les maîtres, les pères, les conducteurs, les pasteurs, les médecins, les médiateurs des fidèles. Toutes ces qualités leur imposent autant de devoirs : comme maîtres et conducteurs, ils doivent être non-seulement savans et instruits dans la loi de Dieu, mais encore instruire ceux qui leur sont soumis, et les conduire dans le chemin assuré du salut; comme médecins des âmes, ils doivent appliquer à leurs plaies les remèdes propres pour les guérir; comme pasteurs, ils doivent veiller sur le troupeau de Jésus-Christ, ramener la brebis égarée, avertir et corriger les pécheurs; comme médiateurs, il doivent offrir à Dieu des sacrifices et des prières continuelles pour le salut du peuple.

Examinons maintenant la conduite de la plupart des ministres de l'Église. Qui sont ceux qui pensent sérieusement à s'acquitter de tous ces devoirs? Qui sont ceux qui les remplissent parfaitement et dans toute leur étendue ? Où trouverons-nous des Prêtres qui travaillent avec une application continuelle à se sanctifier et à procurer le salut des autres? Saint Bernard avait donc raison de dire aux Prélats assemblés dans un concile tenu à Reims : Hélas! si les fidèles auront tant de peine à rendre compte à Dieu de ce qu'ils auront fait en leur propre corps, c'est-à-dire de leurs actions propres et personnelles, quel sera l'embarras des ministres de Jésus-Christ quand il leur demandera compte de ce qu'ils auront fait en son corps mystique qui est son Église! *Si reddenda est ratio de his quæ quisque gessit in corpore suo, heu! quid fiet de his quæ quisque gessit in corpore Christi, quod est Ecclesia?* (Bernard. Serm. ad Cler. in conc. R. Congr.).

Que l'on considère bien, dit un autre Saint, les obligations de notre état; et l'on verra bientôt le danger où sont non-seulement les pasteurs, mais encore les Prêtres et les autres Ministres de l'Église : *Si diligenter attenditis, Fratres charissimi; omnes Sacerdotes Domini, non solùm Episcopos, sed etiam Presbyteros et Ministros Ecclesiarum in grandi periculo esse cognoscetis. Ipsis enim contestatur Spiritus Sanctus dicens:* Clama, ne cesses;

quasi tuba exalta vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum (*Isai.* 58. v. 1.). *Et iterùm :* Si non annuntiaveris iniquo iniquitatem suam, sanguinem ejus de manu tuâ requiram (*Ezech.* 3. *v.* 18.). *De ipsis etiam Apostolus dicit :* Obedite præpositis vestris, et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, tanquam rationem reddituri de animabus vestris (*Heb.* 13. *v.* 17.). *Si pro se, Fratres charissimi, unusquisque vix poterit in die judicii rationem reddere; quid de Sacerdotibus futurum est, à quibus sunt omnium animæ requirendæ? Et ideò considerantes periculum nostrum, orate pro nobis, ut omissis nobis gregibus ità spiritualia pascua studeamus jugiter providere, ut pro eis rationem bonam reddere mereamur.* (S. Aug. ex Hom. 7. 50. nunc in append. Serm. 287.).

Le monde nous canonise, parce que l'on croit que nous faisons beaucoup. Ce Prêtre, dit-on, chante ou récite tous lesjours l'office divin; il dit tous les jours la messe; il prêche, il confesse; c'est un saint homme. Mais si nous avons manqué à quelques-uns de nos devoirs, si nous n'avons pas accompli tout ce que Dieu demandait de nous, s'il trouve du vide dans l'exercice de nos fonctions; qu'il est à craindre qu'on ne nous dise, comme à cet Évêque de l'Apocalypse : *Nomen habes quòd vivas, et mortuus es* (Apoc. 3. v. 1.).

Considérez un peu l'exemple des vierges folles, que vous lisez si souvent dans l'Évangile. L'époux qui ne veut point les admettre aux noces, ne leur reproche aucun vice : elles avaient leurs lampes allumées comme les sages; elle avaient la vraie foi, signifiée par ces lampes; elles n'étaient pas absolument destituées de bonnes œuvres; car elles avaient toutes un peu d'huile, qui est la figure des bonnes œuvres, comme remarque saint Chrysostôme : elles sont pourtant rejetées. Pourquoi cela? c'est, dit ce Père, qu'elles n'en avaient pas avec l'abondance que Dieu demandait d'elles : *Habebant quidem oleum, sed non copiosum; ideòque torquentur* (Chrys. Hom. in Matth.). O Dieu! que vos jugemens sont terribles! Ah! prélature! ah! sacerdoce! ah! ministère ecclésiastique! quelle frayeur ne devez-vous pas nous inspi-

rer, puisque l'omission de quelques-uns de nos devoirs nous met en si grand danger d'être condamnés! Ah! si les justes, non les faux justes et ceux qui se sont crus tels, ne l'étant pas, mais ceux qui l'ont été en effet, seront à peine sauvés, que deviendront en ce jour terrible les pécheurs et les coupables? *Et si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt* (I. Petr. 4. v. 18.)?

Formez une résolution sincère de vous juger vous-même en cette vie, mais sans vous épargner et sans vous flatter. Pour préparation à la messe, examinez vos voies avec grand soin; afin que, lorsque le souverain Juge viendra pour entrer en compte avec vous, il ne trouve rien qui n'ait été examiné, et qu'ainsi vous n'ayez plus sujet de craindre de rendre un compte que vous aurez vous-même discuté par avance: *Volo vultui iræ Dei*, disait dans cette vue saint Bernard, *præsentari judicatus, non judicandus* (Bern. Serm. 52. in Cant.). Dites-vous intérieurement: Que pourras-tu répondre à ton Juge, quand il t'interrogera touchant l'entrée que tu as faite dans l'état ecclésiastique ou dans cette cure, touchant l'exercice de tes fonctions, touchant l'emploi de tes revenus, touchant l'usage de tant de grâces particulières qu'il t'a faites? *Super custodiam meam stabo: et contemplabor, ut videam quid dicatur mihi, et quid respondeam ad arguentem me?* (Habac. 1. v. 1.). Si vous prenez ces précautions, vous n'aurez pas sujet de craindre le second avènement du Fils de Dieu; mais, au contraire, vous l'attendrez avec confiance, vous le souhaiterez avec ardeur, vous le verrez avec joie: *Bonam causam habeamus, ut futurum judicium non timeamus* (August. Serm. 265. n. 2.).

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MÉDITATIONS

CONTENUES

DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

XIV. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. De la chasteté, page 1

* *Lundi.* De la guerre de la chair contre l'esprit, 5

†* *Mardi.* Des passions, 9

* *Mercredi.* Sur la pluralité des bénéfices, 13

* *Jeudi.* De l'avarice, 17

* *Vendredi.* Du détachement des biens du monde, 21

Samedi. Du salut, 25

XV. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

DIMANCHE. De la vaine gloire, 30

†* *Lundi.* Des contestations, 34

* *Mardi.* De la correction, 37

Mercredi. De l'obligation que nous avons de supporter les défauts d'autrui, 42

Jeudi. Devoirs réciproques des Ecclésiastiques et des peuples, 46

* *Samedi.* De la pensée de la mort, 50

Pour le même jour. Des saints désirs de la mort, 54

XVI. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

* DIMANCHE. Souffrir pour l'Église, 59

Lundi. De la vie intérieure nécessaire aux Ecclésiastiques, 63

Mardi. De la vie de la foi, 67

Mercredi. De la charité de Jésus-Christ envers les hommes, 71

Jeudi. De l'envie, 77

Vendredi. De la sanctification des fêtes, 79

†* *Samedi.* De l'ambition des Ecclésiastiques, 83

XVII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

†* Dimanche. Deux moyen pour assurer sa vocation, *page* 87
Lundi. De la patience, 92
* *Mardi.* De la patience nécessaire aux Ecclésiastiques, 96
* *Mercredi.* De l'Église, 100
Jeudi. Des perfections de Dieu, 105
Vendredi. De l'amour de Dieu, 108
Samedi. De l'amour du prochain, 113

XVIII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Dimanche. De l'action de grâces, 118
†* *Lundi.* De l'étude, 123
Mardi. Sur l'avènement glorieux de Jésus-Christ, 127
Mercredi. Les Ecclésiastiques doivent se regarder comme des intercesseurs auprès de Dieu, 131
* *Jeudi.* De l'emploi de Confesseur, 135
Vendredi. De la calomnie, 139
Samedi. De la tiédeur dans le service de Dieu, 142

XIX. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

†* Dimanche. De l'esprit ecclésiastique, 147
†* *Lundi.* De la sainteté de l'état ecclésiastique, 151
Mardi. Du mensonge, 156
Mercredi. De la colère, 160
†* *Jeudi.* De la robe nuptiale qu'il faut avoir pour approcher de l'autel, 164
Vendredi. De l'enfer, 168
* *Samedi.* Du petit nombre des élus parmi les Ecclésiastiques, 173

XX. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

* Dimanche. De la prudence, 177
†* *Lundi.* De la vie occupée que doit mener un Ecclésiastique, 182
Mardi. De la prévention, 18
* *Mercredi.* De l'ivrognerie, 19
* *Jeudi.* De l'office divin, 19
* *Vendredi.* Du bon usage des maladies, 20

* *Samedi.* Des devoirs des maîtres envers leurs domestiques, *page* 206

XXI. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

* Dimanche. Le combat spirituel, 210
* *Lundi.* Des ennemis que nous avons à combattre, 215
Mardi. Des armes que nous devons employer contre les ennemis de notre salut, 220
Mercredi. Sur l'habitude du péché, 224
* *Jeudi.* Des procès, 229
* *Vendredi.* Empêcher les procès, 234
Samedi. De la haine et des inimitiés, 238

XXII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Dimanche. De la persévérance, 242
Lundi. Zèle de saint Paul pour le salut des Philippiens, 246
Mardi. La malice des Pharisiens. La prudence de Jésus-Christ. La confusion de ses ennemis, 250
* *Mercredi.* Qualités nécessaires à un homme apostolique, 254
* *Jeudi.* De l'hypocrisie, 258
* *Vendredi.* Combien les Ecclésiastiques hypocrites nuisent à l'Église. Obligation que nous avons de les éviter, 263
Samedi. Du désintéressement nécessaire aux Ecclésiastiques, 267

XXIII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Dimanche. Les Ecclésiastiques doivent servir de modèle au peuple, 272
Lundi. De la fréquentation des bons Ecclésiastiques, 276
Mardi. Deux sortes d'Ecclésiastiques ennemis de la croix de Jésus-Christ, 280
Mercredi. Du détachement de la vie présente, 285
Jeudi. De la mort des justes, 289
Vendredi. De l'impureté, 294
Samedi. Des railleries, 299

XXIV. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

Dimanche. Prières continuelles des Ecclésiastiques, 303
Lundi. Moyens pour avancer dans la perfection, 307

. ... ıfait de la rédemption, *page* 312
... la vie scandaleuse des Ecclésiastiques déré-
... 315
* *Jeudi.* De la fuite des occasions, 320
* *Vendredi.* De la conduite qu'il faut tenir dans les temps de scandale et de persécution, 325
* *Samedi.* Du jugement de Dieu, 330

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Librar
University of
Date Due

a39003 011882700b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 02 19 10 8